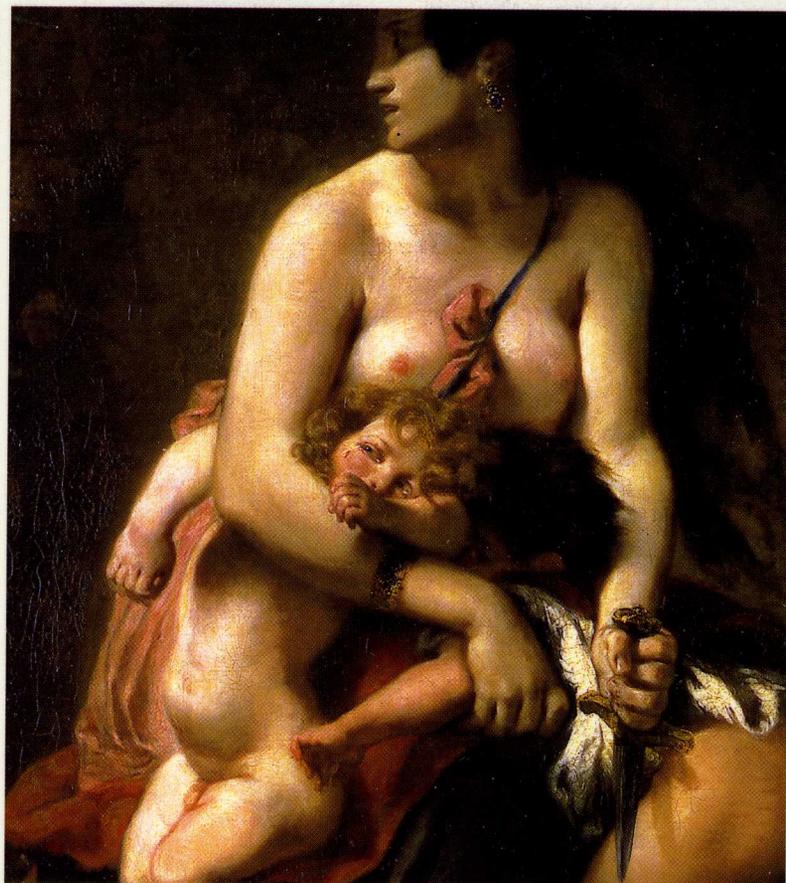


Françoise Couchard



# Emprise et violence maternelles

DUNOD

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert



**psychismes**

collection fondée par Didier Anzieu

Françoise Couchard

# **Emprise et violence maternelles**

Étude d'anthropologie psychanalytique

2<sup>e</sup> édition

DUNOD

En couverture :  
Eugène Delacroix, *Médée furieuse*, 1862  
Musée du Louvre, Paris  
Ph. © du Musée.

<p>Ce pictogramme mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du <b>photocopillage</b>.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les</p>		<p>établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (<b>CFC</b>, 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
---	--	--

© Dunod, Paris, 2003  
© Dunod, 1991, pour la première édition  
ISBN 2 10 003609 2

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. • Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

# Table des matières

<i>AVANT-PROPOS À LA SECONDE ÉDITION</i>	VII
<i>INTRODUCTION</i>	1
<b>Chapitre 1. Freud et la relation d'emprise</b>	5
La pulsion de maîtrise associée au sadisme et à la pulsion de mort	5
L'ambivalence de Freud devant la séduction maternelle	9
<b>Chapitre 2. L'expression de la relation d'emprise entre la mère et l'enfant dans des théories psychanalytiques</b>	11
Les premières femmes psychanalystes devant l'emprise et la violence maternelles	11
Hélène Deutsch et la prolongation de la dépendance entre la mère et la fille	12
Lou Andreas-Salomé ou l'emprise « ravageuse »	14
<i>Les positions de L. Andreas-Salomé sur le Féminin, 14 • Relation d'emprise et analité, 17 • Donjuanisme et relation d'emprise, 19</i>	
Mélanie Klein et les fantasmes destructeurs du jeune enfant	21
<i>La pulsion d'emprise dans l'œuvre théorique, 21 • La vie personnelle de M. Klein, reflet de la pulsion d'emprise, 22</i>	
D.W. Winnicott, un analyste « maternel » et son approche de l'emprise	25

La constitution d'un espace intermédiaire, garant du contrôle de la relation d'emprise	27
La haine dans l'amour maternel	28
Un modèle impérieux de « bonne mère »	29
<b>Chapitre 3. Les représentations de l'emprise maternelle dans l'imaginaire collectif</b>	<b>33</b>
La toute-puissance et l'emprise de l'imgo maternelle dans les mythes	34
Les particularités anatomiques des imagos mythiques	34
Les déesses-mères antiques, porteuses de la Loi	35
La rivalité de la mère phallique avec sa fille	36
La fantasmagorie autour du cannibalisme maternel	37
Un enfant est mis à mort	42
Les modèles idéologiques sur la maternité, renforçateurs de l'emprise maternelle	46
Les freins culturels à l'expression du sentiment maternel	47
<i>Le statut d'infériorité de la femme mariée, 48 • Le droit de l'homme au coït, ou la « reproduction forcée », 50</i>	
L'ostracisme de la femme stérile	51
<b>Chapitre 4. L'emprise maternelle dans les relations préœdipiennes et œdipiennes</b>	<b>55</b>
La fonction maternelle: « naturalisation » de l'emprise séductrice	55
L'exhibitionnisme du sentiment maternel	56
L'emprise maternelle dans la fonction d'allaitement	57
Le mauvais lait et les dangers de l'allaitement	60
Les « aléas » du sevrage et les différentes formes d'emprise maternelle sur la fille et sur le garçon, à travers le sevrage	62
Les conséquences spécifiques de la première emprise maternelle sur la fille et sur le garçon	66
La rivalité et la jalousie entre mère et fille, ciment de la relation d'emprise	68
L'emprise de la séduction maternelle dans les relations du couple parental	69
La perte de la mère au profit du père	71
L'emprise et l'inquisition maternelles sur les fantasmes sexuels et sur la vie sexuelle de la fille	74
La complicité tacite de la mère dans les abus sexuels subis par la fille	76
<b>Chapitre 5. Les modèles sur la sexualité, supports de l'emprise maternelle sur la fille</b>	<b>83</b>
L'inéluctable lien identificatoire entre mère et fille	83
La mère entre silence et bavardages	85
La « répétition du même » dans les modèles maternels	87

Les fonctions de la répétition des modèles	89
L'emprise de la mère comme « professeur de sexualité »	90
Les interdits de penser autour de la menstruation	90
La transmission des secrets maternels autour des menstrues	94
Les fonctions du secret entre mère et fille	97
L'emprise de l'« excrémental » dans les fantasmes féminins sur les menstrues	100
L'emprise des « fables » inventées par la mère sur les avatars féminins	104
Quelques représentations de l'intérieur du corps féminin dans les mythes	104
L'effraction réelle et symbolique de la mère sur la fille, par la fétichisation de l'hymen et de la virginité	108
Mythes et « fables » maternels sur la fécondation	115
<i>Le mythe maternel de la panspermie, 117 • L'effraction par le « sexuel » et la perte des limites, 123</i>	
<b>Chapitre 6. L'emprise maternelle à travers le « terrorisme de la souffrance »</b>	125
La vulnérabilité de la fille devant les sacrifices maternels	126
Retour à la question du masochisme féminin	127
Le sacrifice de la libido sexuelle à la maternité	131
Le sacrifice extrême: les risques de mort en couches	133
Le « terrorisme de la souffrance » de la mère en deuil	139
La souffrance maternelle dans les conflits conjugaux	143
<b>Chapitre 7. L'emprise sur le corps de la fille à travers les violences maternelles</b>	147
La mise à l'épreuve des limites entre la mère et la fille par les attaques contre les enveloppes corporelles et leurs symboles	149
Le refus maternel d'accepter la séparation et l'autonomie de l'enfant	149
La chosification de l'enfant et le désir maternel de réincorporer l'objet	155
« Sybil » ou la folie maternelle meurtrière	158
Le dédoublement de personnalité comme mécanisme de défense contre les fantasmes maternels de destruction de la fille	159
L'ancrage de l'emprise sur les injonctions paradoxales des modèles maternels	161
L'effraction sadique à l'intérieur du corps de la fille	163
« Méditations sur un sacrifice humain »	166
<b>Chapitre 8. La violence maternelle dans les coutumes d'intervention sur le sexe féminin</b>	177
Les paradoxes de l'infibulation: signe de l'emprise et mécanisme de réassurance de la mère	178

L'infibulation, reflet des modèles maternels et des positions idéologiques sur le sexe féminin	181
L'infibulation, support des fantasmes de castration	185
La fille, victime d'une castration réalisée	185
La toute-puissance phallique des Mères, danger pour l'homme	187
Le déplacement de l'agressivité du père sur la mère	189
Les griefs projetés sur la mère par la fille infibulée	192
L'infibulation comme source de douleurs répétées	197
L'emprise de la mère sur les contenus du sexe féminin	200
<b>Chapitre 9. Vers de nouveaux visages de la maternité</b>	<b>205</b>
Les idéologies sous-jacentes à l'analyse des relations entre les sexes	206
Retour aux théories du matriarcat	206
Comment les mères tombent de leur piédestal	211
L'ambiguïté persistante dans les recherches sur la domination	212
Les modifications apportées à l'image de la maternité	218
L'impact des nouvelles techniques de procréation sur la fantasmatique originaire	219
Le fantasme de naître d'un ancêtre mort ou d'une morte	224
À qui appartient l'enfant ?	226
Retour à l'éternelle lutte entre les sexes pour la « fabrique » de l'enfant	228
Les « perversions » eugénistes	232
Le don d'ovules, un « cadeau empoisonné » ?	233
Les attaques répétées contre la figure maternelle	237
La justice contre les « mauvaises mères »	238
De la mère maltraitante à la mère maltraitée	240
La crainte de la « Big Mother »	245
Les « ravages » maternels	248
En conclusion	252
<i>CONCLUSION</i>	253
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	255
<i>INDEX</i>	267

# Avant-propos

Parmi les bouleversements les plus importants de ces dernières décennies, on peut sans doute mettre au premier plan l'évolution du statut de la femme et partant de la mère. Certes, durant des siècles, l'humanité a développé des modes de pensée valorisant toujours et partout le masculin au détriment du féminin, la femme se trouvant dévalorisée par nature et l'homme lui imposant un devoir de procréation. Cette domination masculine s'est ancrée sur nombre de facteurs psychologiques et sociaux, parmi les premiers, le plus profond est sans doute la peur masculine devant cet énigmatique pouvoir des femmes de faire des enfants, de les porter, puis de les élever. Ce pouvoir était, jusqu'à maintenant indéracinable. Mais en réactualisant ce livre, il nous a semblé que les inventions médicales en matière de procréation, de grossesse, de détermination du sexe de l'enfant, ainsi que les progrès génétiques sonnaient peut-être le glas de cette toute-puissance des Mères.

Dans le chapitre « Vers de nouveaux visages de la maternité », nous analysons les facteurs sociaux qui pourraient ébranler le roc originnaire de la maternité. Nous étudions le poids des idéologies sur le couple et la famille, donc sur la maternité; elles traduisent toutes un profond changement, notamment en édulcorant ou en gommant toutes différences (entre les sexes et entre les générations) et en mettant en avant les droits de l'enfant.

Revenant sur les théories sur les matriarcats, nous tentons de donner une nouvelle lecture des positions sur la violence entre les sexes, ainsi que sur le masochisme féminin.

Mais c'est l'arrivée rapide de nouvelles technologies médicales, particulièrement celles qui touchent la procréation médicale assistée qui nous semblent avoir le plus fortement ébranlé l'image de la maternité. Nous nous interrogeons sur la pérennité des fantasmes ou sur leurs modifications entraînées par ces nouvelles techniques. Que deviennent dans pareilles occurrences les fantasmes originaires de scène primitive,

de séduction et de castration ainsi que ceux portés par la différence des sexes ?

Les techniques de procréation suscitent l'imaginaire. On y retrouve la perte des limites, d'abord entre les sexes (les pères devenant pareils à des mères, voire des porteurs d'enfants), entre la vie et la mort (foetus issus du sperme congelé d'un géniteur mort), donc aussi une remise en question des structures chronologiques (annulation du temps). Dans les rêves les plus fous des chercheurs, on peut même constater la perte des limites entre les espèces humaine et animale, un foetus humain pouvant être porté par un grand singe.

Nous nous demandons donc ce que deviendront, avec l'expansion de ces techniques, l'imaginaire infantile et les mythes magico-sexuels que tout enfant a toujours inventés sur l'acte sexuel fondateur et sur ses géniteurs, que deviendra le « roman familial du névrosé » ?

Une question cruciale est celle des fantasmes que suscitent chez les mères qui en « bénéficient » ces nouvelles techniques de procréation :

– Fantasme idéalisant voire déifiant le médecin praticien qui prend la place du géniteur.

– Fantasmes persécutifs vécus par le fait de porter l'enfant d'un homme tombé dans le coma, mort ou cryogénisé.

– Fantasmes d'angoisse devant les conséquences d'une nécessaire réduction d'embryon ; nouveau vécu autour de l'enfant mort et idéalisé.

– Fantasmes de rivalité de la mère qui élève l'enfant à l'endroit de celle qui a été la « mère-porteuse ». Fantasmes autour des dons d'ovules, qui ne sont pas anonymes dans tous les pays.

– Fantasmes persécutifs devant la crainte d'erreurs lors des manipulations médicales des ovules ou du sperme, peur que l'enfant ne soit pas son « vrai » enfant.

– Fantasmes de dépossession de l'enfant par la mère-porteuse et fantasmes d'être moins aimée et moins investie par l'enfant.

Comment toutes ces modifications des processus de procréation vont-elles peser sur les attitudes maternelles, sur l'investissement de la mère dans une « préoccupation maternelle primaire » ? Quelles seront les conséquences de ces changements sur le développement psychique de l'enfant (aucune étude sérieuse n'est en cours sur ce sujet). Quelles influences auront-ils sur le sentiment maternel (édulcoration ou aggravation des risques de violence), sur la relation précoce mère/nourrisson, ainsi que sur les identifications entre ce nourrisson et celle qui fut la première dispensatrice de nourriture et son premier objet d'amour ?

A Didier Anzieu

## Introduction

«On dit de nous que nous menons une vie sans péril à la maison, tandis qu'ils combattent à la guerre. Raisonnement insensé. Être en ligne trois fois, le bouclier au flanc, je le préférerais à enfanter à une seule».

Euripide, *Médée*

Le titre de ce livre pourra sembler provocant, car la question de l'emprise de la mère sur l'enfant, et notamment lorsque cette emprise s'engage dans les voies de la violence physique, soulève interdits et tabous. Aussi n'est-ce pas un hasard que si peu de travaux, qu'ils soient psychanalytiques ou anthropologiques, lui ont été consacrés.

C'est en poursuivant une recherche sur le fantasme originaire de séduction que la figure maternelle nous est apparue comme incontournable en même temps que difficilement saisissable. En effet, tant les mythes de toutes les cultures que la mémoire individuelle de chacun, contribuent à en faire une *figure originaire*. Dans la mémoire collective, celle qui s'organise autour des légendes de fondation, les mythes accordent aux Mères le pouvoir d'assurer la fécondité de la terre d'abord, de la race humaine ensuite. Mais ils ne parviennent pas toujours à masquer la contre-partie de cette puissance vitale : la force de *l'emprise* que la mère exerce sur ceux à qui elle a donné l'existence. Ces déesses-natures, le Panthéon divin en recèle plusieurs : la mésopotamienne Nin-Hoursag, la déesse hindoue Aditi et même Fatima, la fille du prophète Mahomet. On les représente sous l'effigie d'une vache laitière ou d'une truie, animal sacré avant d'être frappé d'impureté. Créatrices de vie

autant que de mort, telles apparaissent ces «mères-univers<sup>1</sup>», archaïques, toutes-puissantes et, le plus souvent, douées d'ambiguïté sexuelle.

Quant à la mémoire individuelle, elle est hélas défaillante sur cette toute première relation à la mère, les bribes de souvenirs laissent dans l'ombre les premiers mois de la vie qui échappent même à l'élaboration de la cure analytique. Les souvenirs les plus anciens ne remontent guère, pour les plus heureux d'entre nous, avant l'âge de deux ou trois ans : ils sont infiltrés par les couches successives de fantasmes, travaillés par la rumeur de la tradition familiale. Pourtant, ils nous poursuivent dans les rêveries nostalgiques sur l'enfance, et nos regrets naissent autant de la perte d'une période de toute-puissance narcissique que de notre incapacité à pouvoir saisir ce qui se dérobe sans cesse, aux confins et aux limites de la mémoire. Freud compare les premiers souvenirs de l'enfance à des ombres resurgissant dans les rêves<sup>2</sup> ; ils naviguent de conserve avec nous, ils apparaissent comme impalpables et font l'objet des mêmes processus de fixation et de transformation que les mythes et les légendes, dans la mémoire de tout peuple.

Il nous semble toutefois que le récit légendaire, parce qu'il est l'expression d'un idéal du moi collectif, se trouve sans doute davantage préservé des distorsions et des modifications qu'un souvenir individuel. Freud insiste donc sur les *influences phylogénétiques*, présentes et actives dans la formation du moi, particulièrement lors de la toute petite enfance. Elles interviennent plus peut-être que les facteurs personnels, pour créer entre l'enfant et la personne qui le nourrit et le soigne, dans les premiers mois de la vie, un lien intense, «incomparable», «inaltérable<sup>3</sup>», qui donne à la mère le rôle d'initiatrice sexuelle, celui de la «première séductrice<sup>4</sup>». Les vestiges d'une mémoire phylogénétique expliquent, chez tout humain, la nostalgie de cette première relation perdue avec le sevrage ou par la distension du lien qui accompagne tout début d'autonomisation et de socialisation du nourrisson. Supports d'une mémoire mystérieuse et secrète, les traces phylogénétiques ne portent aucun contenu précis, Freud leur attribue la revendication enfantine qui conduit chacun, mais surtout la fille, à accuser sa mère de ne pas l'avoir assez nourri, donc aimé. Même si la relation avait pu se révéler, à un observateur extérieur, pleine et gratifiante, on sait qu'elle sera pourtant ressentie dans les souvenirs comme ayant été frustrante et insatisfaisante au regard de ce que chacun s'imagine avoir vécu auparavant dans le sein maternel, ou même dans une existence imaginaire précédant la vie *in*

1. McDougall J., *Plaidoyer pour une certaine anormalité*, 1978, p. 64.

2. Freud S., (1909a), 1954, p. 233, note 2.

3. *Idem*, (1938), 1949, p. 60.

4. *Ibidem*.

*utero*. Et nombre d'avatars psychologiques et sociaux vont contribuer à renforcer, chez toute mère, *le désir d'emprise sur son enfant*.

Nous avons choisi de centrer nos analyses sur la relation de la mère avec sa fille qui illustre plus encore, croyons-nous, que sa relation avec le fils, *la prégnance de l'emprise jusqu'à la violence*. C'est ce que nous tenterons de montrer en prenant des exemples tant dans la clinique psychanalytique que dans la réserve des créations mises en place par les diverses cultures, tels les mythes, pour gérer cette relation de la mère avec sa fille, pour fonder les modèles qui lient l'une à l'autre, nous utiliserons également nos recherches menées sur la fantasmagorie originaire<sup>1</sup>.

La notion d'*emprise* renvoie dans son acception commune à l'idée de domination, de mainmise sur l'autre ; elle sous-entend une hiérarchie : celle d'un fort sur un faible. Le terme parle à l'imaginaire par la force de son préfixe qui évoque l'emprisonnement, la prise venant confirmer l'impact du corporel. Le sens originel du mot est juridique, l'*emprise* désignant d'abord la mainmise administrative sur une propriété privée<sup>2</sup> ; le terme enfin est lié à l'idée d'empreinte ou de trace visible.

Une des premières illustrations de cette *emprise* de la mère sur la fille se manifeste dans l'imposition des modèles que les femmes se transmettent de génération en génération et qui entourent déjà le berceau de la fille. Quant à l'empreinte laissée sur la peau, elle apparaît à travers le modelage de l'image corporelle et des apparences extérieures, selon des canons de beauté et de séduction mis au service des hommes, mais définis par les mères. L'*emprise* enfin prend un tour plus violent avec les incursions par le regard, mais aussi les effractions violentes de la mère sur le sexe de sa fille, voire avec les modifications opérées sur ce sexe pour perpétuer d'ancestrales coutumes.

Si la relation d'*emprise* entre mère et enfant peut adopter, c'est souvent le cas, un tour avenant, celui de la séduction tendre qui vient combler le narcissisme de l'enfant, on oublie fréquemment, même chez les femmes analystes, le versant négatif de l'amour maternel. On est prêt certes à admettre théoriquement que l'amour et la haine se cachent parfois sous un même masque, mais les excès de l'*emprise* jusqu'à la haine, quand ils concernent la relation de la mère avec l'enfant, résistent fortement à la réflexion théorique, plus encore à l'analyse clinique. L'*emprise* qui dépossède l'autre, qui peut aller jusqu'à l'anéantir dans ses désirs et son individualité, risque toujours de prendre corps, de

1. Couchard F., *Le fantasme originaire de séduction chez des femmes de culture musulmane*, 1988.

2. «Emprise», Dictionnaire Robert, deux tomes, 1977, p. 632.

prendre aussi les corps en s'abîmant dans les excès de la maltraitance exacerbée, dans les coups donnés par pur sadisme ou dans la torture. La haine, comme tout sentiment négatif et plus que tous, demeure dans notre culture un affect tabou ; quand elle se déploie aux confins des perversions sexuelles, elle est remise avec les multiples accessoires du sado-masochisme ; elle est examinée avec circonspection et repoussée le plus souvent vers la marginalité sociale, lorsqu'elle éclate dans des passages à l'acte incontrôlés de parents maltraitant leurs enfants.

Les études psychanalytiques sur ces thèmes témoignent, par leur rareté, du danger qu'il y a à contempler de trop près la violence archaïque, de peur, sans doute, d'y surprendre son propre reflet ou de crainte de ne pas parvenir à se détacher de ce qui nous y fascine : ces forces obscures étrangères en même temps que si familières à beaucoup.

# 1. Freud et la relation d'emprise

## La pulsion de maîtrise associée au sadisme et à la pulsion de mort

Chez Freud, la notion d'*emprise* apparaît à quelques reprises, mais sa conceptualisation en est relativement floue. Le terme allemand «Bemächtigungstrieb» a d'abord été traduit par «instinct de possession» ou «pulsion de maîtrise», J. Laplanche et J.B. Pontalis remarquent une certaine impropriété de ces deux termes ; le premier parce qu'il accentue, dans la notion d'*emprise*, l'idée d'«un avoir à conserver» ; le second, parce qu'il sous-tend une connotation trop forte de l'idée de contrôle ; ils proposent alors une traduction plus fidèle, celle de «*pulsion d'emprise*<sup>1</sup>».

La pulsion d'*emprise* adopte chez Freud plusieurs visages, mais il demeure plus que discret pour approcher cette pulsion, notamment quand il étudie la relation pré-œdipienne. C'est dans *Les trois essais sur la théorie de la sexualité* que Freud évoque, pour la première fois, la *pulsion d'emprise*. Le contexte dans lequel celle-ci est abordée retient l'attention, car il témoigne de la précocité des présupposés idéologiques. En effet, quand Freud analyse la compulsion de l'enfant à se masturber

---

1. Laplanche J. et Pontalis J.B., *Vocabulaire de la psychanalyse*, 1971, p. 364.

afin de faire cesser les excitations des zones génitales, excitations provoquées soit par les soins d'hygiène sexuelle, soit aussi, chez la petite fille, par des infections génitales mineures, il insiste sur une différence. Celle-ci marque des comportements opposés selon les sexes, et elle lui apparaît déjà comme structurante : si le garçon n'hésite pas pour se masturber à mettre la main, la fille, elle, n'osera pas exercer cette mainmise sur son sexe, elle se contentera pour se faire jouir, d'opérer «un mouvement de resserrement des cuisses<sup>1</sup>». Cette différence hypothéquera largement les conduites futures chez les deux sexes, mais également une manière d'aborder la vie. La remarque est loin d'être anodine, car elle signe dès 1905, l'impact dans la théorie, d'un évident monisme phallique. Le garçon est, de fait la référence, son attitude le place sous le sceau de l'activité, la fille est, elle, reléguée vers la passivité. Déjà privée du spectacle de son sexe, plus difficile à voir que celui du garçon, mais qu'on lui interdit aussi de regarder, la voici sommée de n'y pas porter la main. Cet interdit contaminera certainement bien des comportements de la fille en face de toutes les activités, y compris en face des activités de pensée : dans nombre de cultures, celles-ci seront réservées aux hommes et il sera interdit aux femmes d'y «toucher», l'accès à l'enseignement et au savoir leur étant barré.

C'est ensuite dans un autre contexte, celui de la prise en compte de la cruauté originaire de l'enfant, que Freud revient sur la *pulsion d'emprise*. C'est parce qu'il serait indifférent à la souffrance de l'autre (son semblable, un humain ou un animal), que l'enfant tend à le dominer, à l'écraser, à témoigner de son *emprise* sur lui<sup>2</sup>. Remarquons ici que dans un texte certes un peu polémique, mais il est malaisé d'écrire sur la violence des relations entre parents et enfants en contrôlant totalement ses réactions personnelles, G. Devereux a été un des rares à renverser les propositions de la théorie freudienne. Il critique les positions de la psychanalyse qui, selon lui, ont volontairement jeté un voile sur la violence manifestée par les parents à l'endroit des enfants ; la théorie psychanalytique, et certains dissidents, non des moindres telle M. Klein, y excellent, s'est centrée sur les fantasmes agressifs et cruels de l'enfant, sur ses pulsions de destruction envers les parents. Or la réalité sociologique comme l'anthropologie et maints faits historiques, prouvent pourtant que ce sont les adultes et d'abord les géniteurs, qui ont les comportements les plus violents vis-à-vis de leurs enfants<sup>3</sup>.

Pour Freud, lorsque la *pulsion d'emprise* se trouve être aux ordres de la pulsion sexuelle, elle devient l'expression du sadisme. Les phases

1. Freud S., (1905), 1962, p. 83.

2. *Ibidem*, p. 89.

3. Devereux G., *Essai d'ethnopsychiatrie générale*, 1977, p. 142.

prégénitales ont été organisées théoriquement, Freud les scindant chez l'enfant en deux étapes : le stade oral-cannibale et le stade sadique-anal. La *pulsion d'emprise* qui arrive à son acmé lors du stade sadique-anal, vers l'âge de trois ou quatre ans, correspond au désir de retenir, de maîtriser tous les contenus qui sortent du corps, en premier les excréments. Cette *emprise* sur les contenus excrémentiels coïncide avec la maîtrise de la musculature sphinctérienne. Il est important de remarquer que, dans cette expérience, l'enfant tente de vaincre le déplaisir qu'il ressent à se séparer d'une partie de lui-même. Ce vécu de séparation, source d'angoisse, répète un vécu antérieur, celui de la séparation d'avec la mère, qu'un très jeune enfant tente de contrôler dans son jeu du «Fort-Da», observé par Freud<sup>1</sup> et au cours duquel, en lançant et en rattrapant une bobine accrochée à une ficelle, il revit le traumatisme d'avoir vu sa mère disparaître et de ne pas savoir quand elle va revenir. Notons incidemment que, dans cette première maîtrise des contenus sortant de son corps, la fille ne se révèle pas la moins «performante», au contraire, car l'apprentissage de la propreté, la «morale des sphincters<sup>2</sup>» imposés par la mère ont été plus exigeants pour elle que pour le garçon.

Dès 1920, la *pulsion d'emprise* va acquérir un sens plus tragique, lorsqu'elle est articulée avec la pulsion de mort, à travers le sadisme qui «pousse l'individu à s'emparer d'un objet sexuel, à le dominer<sup>3</sup>» dans l'acte sexuel. Ce sadisme trouvera son exacerbation lors de certains états amoureux, dans lesquels le désir d'emprise côtoie dangereusement les confins de la pulsion de destruction, dans un rêve de fusion et de défusion mégalomane. Cette intrication de l'amour et de la haine a donné nombre d'œuvres littéraires, qu'une censure protectrice s'est empressée de classer dans l'enfer des bibliothèques, et dont l'étude clinique a trop souvent mis en exergue les seuls aspects psycho-pathologiques, pratiquant une rassurante césure entre un comportement amoureux jugé «normal» et celui qui serait infiltré de fantasmes pervers. Nous retrouverons cette figure d'une *emprise destructrice* dans certaines expériences malheureuses de la relation de la mère avec sa fille, celles de la maltraitance où le vécu de perte des limites est au premier plan.

Rendons justice, à propos de la pulsion de destruction et du rôle qu'elle joue dans la maternité, à une analyste bien oubliée et dont pourtant un texte témoigne qu'elle fut la première, dès novembre 1911, à démontrer le lien inextricable, entre pulsions érotiques et pulsions de mort. Sabina Spilrein, celle qui fut l'enjeu d'une forte rivalité entre Jung et Freud, centre son analyse sur la force de la destruction qui se révèle

1. Freud S., (1920), 1965, p. 16 et suiv.

2. Ferenczi S., *Psychanalyse 3*, 1974, p. 331.

3. Freud S., (1920), 1965, p. 68.

être d'autant plus térébrante que l'attachement pour l'autre est plus profond. Elle s'appuie sur des exemples cliniques, mais également sur nombre d'illustrations empruntées aux mythologies. Elle insiste sur le poids de l'ambivalence des sentiments qui tenaille tout parent envers sa progéniture. On sent, à lire son analyse, l'impact de l'angoisse contenue dans l'image de la maternité. Pour la femme, bien plus que pour l'homme, son destin lui rend la mort familière, et devenir mère la pousse inéluctablement vers la mort : «Nos descendants deviennent ainsi nos plus redoutables ennemis desquels nous ne viendrons jamais à bout, car ils nous survivront et finiront par ôter le pouvoir de nos mains affaiblies<sup>1</sup>».

Lorsqu'elle écrit ce texte, S. Spilrein a tout juste vingt-six ans, elle a été soignée par C.G. Jung pour un épisode psychotique, lorsqu'elle avait dix-huit ou dix-neuf ans. Jung n'a pas échappé à la séduction de la jeune Russe, comme Freud bien plus tard succombera au charme d'une autre Russe : Lou Andreas-Salomé, et il s'est révélé bien incapable de contrôler ses réactions contre-transférentielles amoureuses. La relation d'*emprise*, elle l'a sans nul doute elle-même vécue lors de cette cure mouvementée, plus encore lorsqu'après la rupture voulue par Jung, Freud lui-même est entré en lice pour arbitrer le conflit dans lequel bien sûr, Emma, épouse délaissée de Jung, était partie prenante ! Mais l'*emprise* de l'analyste, elle a dû la subir auparavant encore, lorsque Jung se permettra d'exposer le cas «S. Spilrein», au premier congrès international de psychiatrie et de neurologie en septembre 1907. Ses fantasmes les plus secrets, le plus intime de son psychisme seront ainsi livrés, pour une observation scientifique.

On peut voir, dans cette expérience, le comble de la relation d'*emprise*, celle qui fait effraction dans le psychisme d'une adolescente pour lui voler ses pensées et les dévoiler à tous, manifestation d'*emprise* si particulière que nous retrouverons chez bien des mères. Certes, S. Spilrein n'emploie pas le terme d'*emprise*, de plus, chez elle aussi, la violence se manifeste toujours à sens unique : du nourrisson vers sa mère. «Le développement et la naissance de l'enfant ne peuvent avoir lieu qu'aux dépens de la mère<sup>2</sup>». Elle insiste sur les traces et séquelles physiques laissées sur le corps de la femme par toute naissance, évocations qui manifestement blessent son narcissisme de jeune fille ; et si, dans bien des cultures, on a instauré la coutume de pratiquer un sacrifice lors de la naissance d'un enfant, c'est dans le but de payer un tribut à la mort, pour que la vie de la mère soit épargnée<sup>3</sup>. On perçoit dans cette

1. Spilrein S., *La destruction comme cause du devenir. Entre Jung et Freud*, 1981, p. 214.

2. *Ibidem*, p. 251.

3. *Ibidem*, p. 252.

analyse si fine, au moins deux des trois caractéristiques que R. Dorey attribue si pertinemment à la *pulsion d'emprise* : l'«appropriation par dépossession de l'autre» et l'«inscription d'une trace, l'impression d'une marque<sup>1</sup>», tout en reliant la naissance de cette pulsion à la relation au premier objet d'amour : la mère.

## L'ambivalence de Freud devant la séduction maternelle

Si Freud est prêt, bien que tardivement, à admettre l'importance du rôle du lien précœdipien dans l'évolution psychique de la fille<sup>2</sup>, il souligne immédiatement la difficulté qu'il rencontre à aborder, avec ses patientes, cette première relation à la mère. La précocité de ce lien, ainsi que la complexité des affects noués entre la mère et le bébé fille, pourraient suffire à éclairer l'obstacle. Or les raisons alléguées par Freud nous semblent témoigner, avant tout, de son extrême *ambivalence en face du maternel*. Il mêle en effet deux types d'arguments, le premier tient à une condition qu'il généralise à toutes les femmes : elles renâcleront toujours à aborder la relation à la mère, objet d'un «refoulement particulièrement inexorable<sup>3</sup>». Le second argument repose sur une spécificité transférentielle : seule une analyste de sexe féminin peut favoriser la régression d'une patiente jusqu'au lien précœdipien et permettre sa remémoration.

Il est évident que ces arguments trouveraient maints démentis dans la cure, il nous paraît que ces rationalisations avancées par Freud ont surtout pour fonction de masquer sa crainte devant la féminité. Les femmes sont liées entre elles par un secret hermétique aux hommes qui souhaitent connaître ce secret tout en le redoutant, et Freud semble sous-entendre que la relation entre mère et fille est d'abord une «affaire de femmes» à régler entre femmes et aussi bien entre les femmes analystes et leurs analysantes. Loin d'idéaliser cette première attache entre la mère et sa fille, il en souligne nettement le versant violent, auquel il attribuera d'ailleurs un impact dans deux étiologies : celles de l'hystérie et de la paranoïa féminines. Mais cette violence est à sens unique, puisque, selon Freud, c'est la fille qui projettera sur sa mère «l'angoisse d'être assassinée, (dévorée) par elle<sup>4</sup>». Il ne peut envisager que la mère ait pu manifester *emprise et violence sur sa fille* et abandonne rapidement ce terrain après avoir simplement fait, de l'hostilité de cette der-

1. Dorey R., «La relation d'emprise», *Nouvelle revue de psychanalyse*, 24, 1981, p. 111.

2. Freud S., (1931), 1969, p. 140.

3. *Ibidem*.

4. *Ibidem*, p. 141.

nière, une réponse aux nombreuses «restrictions de l'éducation et des soins corporels» donnés par la mère<sup>1</sup>.

Quant à sa propre relation avec sa génitrice, Freud l'a toujours idéalisée. Il fut, nous dit-il, son préféré, prédilection à laquelle il accorde un grand rôle dans le développement de sa créativité intellectuelle. Pour Freud, il semble exclu qu'un enfant mal aimé, voire abandonnique, puisse un jour surmonter ses difficultés affectives, les sublimer et parvenir à la réussite. J. Bergeret, un des seuls à défendre l'hypothèse d'«une violence fondamentale<sup>2</sup>», soutient que la pulsion agressive de Freud envers sa mère a pu faire l'objet d'un déplacement sur son frère puîné, Julius, la mort de ce dernier provoquant le blocage de cette pulsion et l'impossibilité de l'intégrer dans sa théorie. Il s'étonne que les biographes aient été aussi discrets sur certains détails de cette relation de Freud à sa mère : son absence à l'enterrement de celle-ci, les confidences épistolaires dans lesquelles il reconnaît que cette mort l'a délivré et qu'il n'en éprouve pas de douleur<sup>3</sup>. De quoi le libère-t-elle ? sinon d'une angoisse célant un fort désir de mort et qui n'a d'égale que la force de l'*emprise* de la relation nouée avec sa mère. L'énergie vouée à cette défense sera alors utilisée à des fins d'élaboration sur la pulsion de mort. Mais il est bien tard et, comme le remarque D. Anzieu, Freud ne parviendra plus à élaborer «l'image de la mauvaise mère, ni la notion corrélative d'angoisse persécutive<sup>4</sup>». Pour notre part, nous pensons que *ce refoulement d'une image maternelle violente, ou simplement défaillante par moments, grèvera massivement tous les présupposés théoriques sur le féminin.*

1. Freud S., (1931), 1969, p. 141.

2. Bergeret J., *La violence fondamentale*, 1984.

3. Jones E., *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, tome 3, p. 174.

4. Anzieu D., *L'auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*, tome 2, p. 484.

## **2. L'expression de la relation d'emprise entre la mère et l'enfant dans des théories psychanalytiques**

### **Les premières femmes psychanalystes devant l'emprise et la violence maternelles**

La tâche était ardue pour celles sur qui Freud s'était déchargé du soin d'éclairer le lien préœdipien ; les femmes analystes, élèves ou disciples de Freud, demeurent, en partie, inféodées à ses idées sur la féminité et la maternité. Cette inféodation s'explique par des raisons sociologiques : restriction de leur nombre, soumission envers un «père fondateur» qui les a reconnues et élues, mais surtout poids d'une idéologie dominante qui attribue à la femme une unique fonction : celle d'être mère, et qui affirme l'incompatibilité entre «faire des enfants» et «faire des idées». Cette allégeance théorique s'explique également par des raisons psychologiques ; ces femmes analystes sont incapables d'accuser la mère de volonté d'*emprise* séductrice sur l'enfant, alors que Freud lui-même est revenu, avec tant de fracas, sur ses soupçons mettant en cause les adultes, mais surtout le père dans les séductions sexuelles de l'enfant.

Mais les femmes analystes se trouvent aussi affrontées à un autre obstacle, l'impact des attitudes contre-transférentielles sur l'élaboration théorique, inhérent à toute recherche ; analyser la relation d'*emprise*, n'était-ce pas prendre le risque de se voir soupçonner de projections, soit d'un vécu avec sa propre mère, soit d'un vécu avec ses propres enfants ? Quelques-unes néanmoins des premières femmes analystes feront preuve d'indépendance de pensée sur les questions de la maternité et de la féminité.

### ***Hélène Deutsch et la prolongation de la dépendance entre la mère et la fille***

H. Deutsch consacre l'ensemble de ses travaux à la psychologie féminine, et étudie de près la relation mère/enfant ; elle s'attache à poursuivre cette relation bien au-delà de l'adolescence. Certes, elle a quelques hésitations à détecter, derrière certaines des attitudes maternelles toute dévouées à l'enfant, le désir de parfois le réduire à l'impuissance et de le dominer, corps et esprit. Elle hésitera à affirmer que les fonctions maternelles sont porteuses d'intentions séductrices, pas seulement avec le garçon, mais tout autant avec la fille. Lorsque H. Deutsch recherche des arguments pour démontrer l'ignorance du vagin chez la fille, idée qui l'oppose à K. Horney, elle avance que les sensations vaginales ne sont jamais «*spontanées* <sup>1</sup>», mais proviennent de trois sources diverses : injections génitales, habitudes de toilette ou traitements, tels les lavements qui excitent la paroi extérieure du vagin, enfin séduction directe. Alors qu'en cette occurrence c'est la mère qu'on s'attendrait à voir désignée, rien ne nous est notifié de la personne du séducteur ou de la séductrice, non plus que des modalités de l'acte de séduction<sup>2</sup>.

Pourtant, c'est bien sous le sceau d'une tentation d'*emprise* qu'H. Deutsch place la relation de la mère avec son enfant. Cette *emprise*, elle en voit les traces dans deux types d'angoisse, l'angoisse d'effraction qui prend, chez la plupart des femmes, la forme de fantasmes de viol, et l'angoisse de séparation, catalysée par l'enfant dès sa naissance, l'homme restant, lui, dominé par l'angoisse de castration. La relation d'*emprise* se lira donc dans l'incapacité de certaines mères à supporter la plus petite séparation avec l'enfant, l'impossibilité de laisser entre elle et lui un peu d'espace. On peut évoquer à ce propos ces

1. Deutsch H., *La psychologie des femmes. Enfance et adolescence*, tome 1, 1959, p. 201, (le mot est souligné par l'auteur).

2. Une note de bas de page insiste sur les relations entre la masturbation vaginale et une séduction antérieure, remarque tirée d'observations menées dans des homes d'enfants, *ibid.* note 1, p. 201.

femmes qui ne peuvent demeurer concentrées sur leur activité que si leur enfant n'échappe jamais à leur vue<sup>1</sup>. Bien qu'H. Deutsch ait toujours prétendu soutenir que l'*emprise* maternelle se révèle moins lourde de conséquences pour la fille que pour le garçon, son hypothèse se trouve démentie par nombre de cas cliniques et de cures analytiques, démontrant que la relation d'*emprise* qu'une mère impose à sa fille peut gravement entraver la destinée affective de cette dernière. L'identification entre femmes pousse la mère à orienter les choix de sa fille, même pour celle qui est la plus respectueuse de la liberté pour ses enfants ; le discours maternel est, de fait, porteur d'interdits, d'injonctions, de restrictions, qui peuplent l'univers de l'enfant et constituent une «violence primaire<sup>2</sup>».

Cette violence contenue dans les normes maternelles se prolonge largement après l'adolescence, notamment pour la fille à qui la mère impose des modèles sexuels qui vont conditionner sa vision du monde des hommes, ainsi que la gestion de toutes ses relations affectives et sexuelles avec l'autre sexe. C'est pourquoi la marge de manœuvre qui échoit à la fille, dans son travail identificatoire, si elle varie en fonction de la rigidité des codes culturels, demeure malgré tout relativement étroite. La fille oscillera entre deux positions extrêmes et le compromis entre ces deux extrêmes, quand il est trouvé, reste plutôt une conquête de la maturité ; soit elle s'efforcera de ressembler le plus possible à sa mère, adhérant aux mêmes valeurs, qu'elle reproduira fidèlement sans les critiquer et sans les réélaborer pour son propre compte ; soit, au contraire, elle adoptera des idées et des choix diamétralement opposés à ceux attendus par la génitrice, même s'ils ne lui conviennent pas totalement, simplement pour se prouver et prouver aux autres qu'elle est différente. On sait combien ces attitudes risquent d'entraîner, chez la femme qui s'est montrée incapable de se libérer assez tôt de l'*emprise* de la mère, des fixations affectives avec leur cortège de sentiments de mésestime, de dévalorisation de soi, ainsi que des conduites d'échec.

Quant à H. Deutsch, elle nous livre peut-être une des clés de sa clairvoyance sur les rapports entre mère et fille et de son intérêt pour cette relation, lorsqu'au détour d'une page elle glisse une confidence, illustrant son propos sur la prolongation de la *relation d'emprise*, bien au-delà de la puberté : elle-même a couché dans le lit de sa mère jusqu'à son mariage<sup>3</sup>. Elle n'évoque hélas pas, à cette occasion, les raisons de l'absence du père ; était-il lointain ou déjà mort, ou encore, fut-il évincé

---

1. Deutsch H., *La psychologie des femmes. Maternité*, tome 2, 1962, p. 264.

2. Aulagnier-Castoriadis P., *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, 1975, p. 38.

3. Deutsch H., *op. cit.*, tome 1, p. 268.

du lit de la mère par cette dernière, liguée avec sa fille ? Mais H. Deutsch pousse plus loin son étude de la psychologie féminine, en analysant la pathologie du lien d'*emprise* réciproque entre mère et fille. Elle est une des rares à son époque qui tente d'articuler l'homosexualité féminine et la relation d'*emprise* vécue par la fille, en s'appuyant sur plusieurs cas cliniques. Il s'agit de femmes qui ont subi l'influence d'une mère autoritaire, répressive et interdiciatrice ; elles se sont parfois laissées aller à pousser leur *emprise* jusqu'aux confins du sadisme, notamment lorsqu'il s'agissait de réfréner chez la petite fille ses impulsions sexuelles l'inclinant à l'onanisme ; il arrivait en effet que la mère utilisât, pour ce faire, des moyens de contention, tels le ligotage des mains et des pieds aux barreaux du lit de l'enfant, ajoutant une surenchère à l'*emprise* en lui intimant, ainsi ligotée, de continuer ses jeux sexuels<sup>1</sup>.

Pareils comportements ne manqueront pas de susciter chez la fille des excitations sexuelles exacerbées par le voyeurisme de la mère. Bien plus tard, au moment de son entrée dans la vie sexuelle, la femme aura tendance à privilégier des objets homosexuels avec lesquels elle répétera les anciennes attitudes sado-masochistes de la mère<sup>2</sup>. Ainsi la romancière V. Leduc, dont on connaît les choix amoureux saphiques, décrit-elle dans un de ses romans autobiographiques ses relations avec une mère possessive, intrusive en même temps qu'inaffective et inapte au moindre contact corporel direct avec sa fille : «Ma mère ne m'a jamais donné la main, elle m'aidait à monter, à descendre le trottoir en pinçant à peine mon vêtement à l'endroit où l'emmanchure est facilement saisissable<sup>3</sup>».

### ***Lou Andreas-Salomé ou l'emprise «ravageuse»***

#### *Les positions de L. Andreas-Salomé sur le Féminin*

La position d'une autre femme analyste retiendra l'attention par l'originalité de ses vues, c'est L. Andreas-Salomé. Elle affiche sur la féminité, sur la relation sexuelle et sur la maternité des opinions particulièrement audacieuses qui séduiront Freud, il évoque ce qu'il y a d'*«exquisément féminin»* dans son travail de pensée<sup>4</sup>. Elle met d'ailleurs ses idées en pratique dans une vie amoureuse rappelant un donjuanisme au féminin. Séductrice, elle exerce son *emprise* sur tous les hommes et sur Freud lui-même. Si elle admire le génie de certains d'entre eux, peu toutefois la dominant, hormis Freud et Nietzsche qu'elle fuira quand sa

1. Deutsch H., *La psychanalyse des névroses et autres essais*, 1970, p. 149.

2. *Ibidem*, p. 146 et suiv.

3. Leduc V., *L'asphyxie*, 1946, p. 7.

4. Andreas-Salomé L., *Correspondance avec Sigmund Freud*, 1970, p. 238.

dérive glissant vers le délire devient dangereuse. Dans sa vie intellectuelle, elle fait montre d'une liberté totale et pense et écrit comme elle l'entend. Et quand elle affirme que les femmes déploient en général une activité cérébrale plus «superficielle» que celle des hommes, plus «illogique» ou «dilettante», cela pourrait sonner comme la reprise de clichés anti-féministes ; rien de tel, car il ne s'agit pas sous sa plume de jugements péjoratifs mais de l'affirmation d'une liberté sans égale, frisant parfois l'anarchie ; c'est parce que les femmes, écrit-elle, «ne peuvent s'empêcher de cueillir en toutes choses rien d'autre que ce qui les nourrit, leur donne vie, ce qui se laisse assimiler et métamorphoser en vie nouvelle<sup>1</sup>», attitude dans laquelle elle perçoit chez la femme, une capacité au bonheur plus grande que celle de l'homme.

Freud, curieusement lui fait compliment de son «sens de la synthèse, et de sa «capacité à mettre de l'ordre dans les idées<sup>2</sup>». Ce ne sont pourtant pas les caractéristiques qui nous semblent les plus notoires de la pensée de L. Andreas-Salomé, mais bien plutôt une absence d'inhibition intellectuelle, une audace de pensée, une curiosité pour le savoir interdit, un vif plaisir à proposer des associations, des hypothèses, sans toujours prendre le temps de les pousser au bout, l'usage de fantaisies qui la font courir en tous sens ; elle utilisera d'ailleurs cette image primesautière : quand elle pense, «elle peut sauter du train en marche<sup>3</sup>». Durant toute sa vie, elle s'interrogera sur ce qu'est la femme, mais surtout sur ce qu'est une femme autonome et adulte ; est-ce la raison pour laquelle, comme l'observent ses biographes, elle avait gardé, passée la cinquantaine, sa grande jeunesse et sa fraîcheur de jeune fille<sup>4</sup> ?

Ses vues sur la fonction maternelle, elles, sont complexes, parfois contradictoires, évoluant sans doute selon les rencontres avec les hommes ; un élément de sa biographie nous a récemment été livré, on croyait qu'elle n'avait jamais eu d'enfant, ce qui est vrai, il semble pourtant qu'elle fut enceinte une fois, lorsqu'elle avait quarante et un ans, et qu'elle perdit l'enfant accidentellement<sup>5</sup>. Dans un texte écrit en 1899 (elle a trente-huit ans), intitulé : *L'Humanité de la femme*<sup>6</sup>, elle propose une description assez mystique de la cellule femelle à laquelle elle attribue une perfection, un achèvement refusés à la cellule mâle. Se fondant sur des vues embryologiques anticipatrices qu'elle n'étaye tou-

1. Andreas-Salomé L., *Eros*, 1984, p. 26.

2. *Idem*, *Correspondance avec S. Freud, suivie du Journal d'une année, 1911-1912*, 1970. Lettres des 30.7.1915 et 9.5.1931.

3. *Idem*, *Eros*, 1984, p. 26.

4. Signalons deux très intéressantes biographies : celle de Peters H.F., *Ma sœur, mon épouse*, et celle de Guéry F., *Lou Salomé, génie de la vie*.

5. Peters H.F., *op. cit.*, 1967, p. 260.

6. Andreas-Salomé L., *Eros*, p. 13-43.

tefois pas sur des textes ou travaux, L. Andreas-Salomé affirme dans une position évidemment «idéologisée» que, des deux principes, le mâle et le femelle, le second est le plus autonome. Quant à ses analyses sur la fonction maternelle, elles apparaissent comme souvent contradictoires ; elle se permet de critiquer, sur ce point, les idées dominantes de son temps qui réduisent l'essence de la féminité de deux manières, soit en valorisant la dépendance et la passivité de la femme, soit en exagérant sa sujétion totale à la maternité<sup>1</sup>.

L. Andreas-Salomé insiste à plusieurs reprises sur ce qui fait la grandeur en même temps que la faiblesse de la mère. Sa capacité de faire des enfants exhause certes la femme au-dessus des autres créatures, mais les exigences de l'instinct maternel sont pour elle sources de contraintes, d'aveuglement ; la mère aime l'enfant sans discernement et quelle que soit sa valeur. L'amour maternel fonctionne donc comme *emprise sur la mère* et *emprise de la mère sur l'enfant*, rabaissant celle-là vers l'animalité, car il «n'est rien d'autre qu'une sorte d'*instinct de couvée*... rien qu'une *chaleur qui se penche sur le germe et le couvre* <sup>2</sup>». L. Andreas-Salomé évoque la possibilité qu'a la mère de résister en partie à cette *emprise* de la nature, en passant de la position passive à la position active, elle doit parvenir à se mettre en retrait de sa création, laisser en quelque sorte l'enfant lui échapper, renoncer à le garder pour elle en le socialisant. La mère la plus noble est celle qui accepte de se détacher de son enfant, et l'image la plus admirable de la femme est représentée par «la mère au pied de la croix, celle qui sacrifie son fils à l'œuvre de celui-ci, au monde et à la mort<sup>3</sup>». Nous retrouverons cette image d'une «*mater dolorosa*», comme une des sources de l'*emprise* maternelle sur la fille.

Ainsi, la maternité situe la femme au carrefour de la nature, du social et de la culture, c'est pourquoi L. Andreas-Salomé considère la femme sans enfant comme «un matériau social inférieur<sup>4</sup>». Dans ces idées, on reconnaîtra l'influence de Nietzsche qui fut fortement marqué par sa rencontre avec Lou et aussi terriblement déçu lorsqu'elle l'abandonna pour vivre avec P. Rée. Et quand L. Andreas-Salomé soutient que la grandeur de la mère éclate dans le renoncement à son *emprise* sur l'enfant et dans le sacrifice, on ne peut que penser à Zarathoustra, double et ami imaginaire de Nietzsche lorsqu'il enseigne : «Tu ne dois pas seulement te reproduire, mais bien te dépasser<sup>5</sup>», ou encore «Aimer

1. Andreas-Salomé L., *Eros*, p. 16.

2. *Ibidem*, p. 105, (souligné par l'auteur).

3. *Idem*, «Du type féminin», in *L'amour du narcissisme*, 1980, p. 86.

4. *Ibidem*.

5. Nietzsche F., *Ainsi parlait Zarathoustra*, 1971, p. 93.

et décliner depuis des éternités, cela s'accorde bien. Vouloir aimer c'est aussi être prêt à la mort<sup>1</sup>». C'est en 1912 que L. Andreas-Salomé rencontre Freud, elle est vite passionnée par ses théories, mais elle les discute point par point, notamment les idées qu'il défend sur la pulsion sexuelle. Elle fait à nouveau preuve d'une grande audace, particulièrement dans son texte *Anal et sexuel*<sup>2</sup>, dans lequel elle aborde une question tout à fait laissée dans l'ombre à l'époque, celle de la jouissance féminine et qui justifierait à lui seul le jugement porté par Freud quand il l'appelait «*La compreneuse*<sup>3</sup>».

### *Relation d'emprise et analité*

C'est dans ce texte retentissant *Anal et sexuel* que L. Andreas-Salomé montre clairement que la jouissance féminine est indissociable de la pulsion d'*emprise*, à travers l'impact de l'analité et des zones anales. Le plaisir infantin à maîtriser ses excréments en les retenant et en les expulsant tour à tour est un exemple évident d'*emprise*, mais la censure ainsi que les jugements moraux obligeront vite l'enfant à refouler ce plaisir. Pour L. Andreas-Salomé, l'anal renvoie à deux réalités. La première est celle de l'éducation qui jette un interdit, du moins dans notre culture, sur tout ce qui concerne l'excrémentiel ; la seconde est une réalité symbolique qui impliquera qu'on associe toujours des connotations négatives et péjoratives à cet excrémentiel, taxé de «sale», «répugnant» ou «abject». Si le clivage entre ces deux réalités a été mal intégré par l'enfant, alors les activités sexuelles de l'adulte se trouveront, elles aussi, entachées des mêmes jugements dépréciatifs qui, pendant l'enfance, ont entouré les régions anales et leurs contenus. Le risque est encore plus grand pour la femme, car, chez elle plus que chez l'homme, la sphère génitale et la sphère anale ont partie liée, autre spécificité qui la rapproche de l'animalité. La proximité géographique des zones féminines, anale et génitale, favorisera les «régressions à l'érotisme anal [qui] bénéficient d'un important soutien somatique<sup>4</sup>». L. Andreas-Salomé développe alors une conception très personnelle de la jouissance sexuelle ; elle met en cause la séparation trop rigide, habituellement proposée entre un plaisir anal qui adopterait une forme auto-érotique, et un plaisir génital supposant la présence d'un partenaire. Dans toute relation amoureuse, la «complicité» d'un partenaire libéré doit permettre de lever l'ancienne interdiction autour du tabou de l'analité. La réapparition de l'anal dans le sexuel, peut alors être vécue comme «une goutte amère», mais tout autant comme «une goutte excitante de la passion».

1. *Ibidem*, p. 158-159.

2. Andreas-Salomé L., «Anal» et «Sexuel», in *L'amour du narcissisme*, p. 89-93.

3. Moscovici M., Préface à *L'amour du narcissisme*, p. 15, (souligné par l'auteur).

4. Andreas-Salomé L., «Anal» et «Sexuel», *op. cit.*, p. 107.

Pour L. Andreas-Salomé la fusion amoureuse totale — elle parle à son propos d'«extase» — se fait «non pas *au moyen* du corps mais *malgré* le corps<sup>1</sup>». Ce dernier apparaît comme une restriction, un frein au plaisir, notamment parce qu'il est le lieu d'interdits commandés par la nécessaire discrétion qu'impose la présence de l'autre et par la pudeur autour de l'analité. L'érotisme anal se retrouve donc ici rétabli dans sa dimension originelle, presque phylogénétique, puisque l'intrication entre zones anale (sous la forme du cloaque) et génitale est le lot des espèces animales. Cet érotisme anal semble pourtant indispensable à L. Andreas-Salomé, pour accéder à un sentiment de totalité dans l'acte amoureux, or, s'il a eu droit de cité dans l'enfance, l'éducation, les normes de bienséance ont ensuite provoqué son refoulement et elle plaide pour sa reconquête. La description que son texte propose de la rencontre sexuelle est particulièrement lyrique et grandiose, il nous évoque le baroque des marbres du Bernin, en même temps son lyrisme côtoie une totale absence de pruderie, rare à son époque et un désir d'aller au tréfonds de la vérité.

C'est évidemment la mère qui, dans toutes les cultures, va initier l'enfant à la propreté et à l'éducation des sphincters<sup>2</sup>. On sait, et nous y reviendrons ultérieurement avec l'étude de l'*emprise* des modèles, ceux-ci sont toujours plus coercitifs pour la fille que pour le garçon, même en matière de propreté sphinctérienne. Les normes sociales et culturelles ont imposé à la femme des qualités de pudeur, de réserve et de discrétion qui sont exclues de l'éducation du garçon et du comportement masculin, l'intégration de la fantasmagorie anale devrait donc être moins aisée pour la femme que pour l'homme ; pourtant L. Andreas-Salomé n'est pas loin de nous dire que cette prise en compte de l'érotisme anal est néanmoins plus accessible à la femme qu'à l'homme. La conformation anatomique de la femme qui met en proximité, voire en continuité géographique, les deux zones anale et génitale est entendue comme une supériorité par L. Andreas-Salomé qui veut croire en une plus grande plénitude de la jouissance féminine. Pour elle, chez la femme, selon son audacieuse formule, le cloaque n'est «guère qu'une partie prise en location» sur l'appareil génital<sup>3</sup>.

On perçoit ici la relation entre le sentiment d'*emprise* et l'analité qui, chez L. Andreas-Salomé, prend en partie sa source dans l'enfance. Nombre de ses souvenirs témoignent déjà de sa forte *emprise* sur l'autre et sur les choses, ainsi que de ses fixations anales. Elle est la dernière

1. *Ibidem*, p. 111, (souligné par l'auteur).

2. Nous aurions pu emprunter à Ferenczi son expression célèbre de «morale des sphincters», (Ferenczi S., *Psychanalyse* 3, 1974, p. 331).

3. Andreas-Salomé L., «Anal» et «Sexuel», *op. cit.* p. 107.

filles d'une lignée et, précédée de cinq frères, elle vouera à son «vieux» père (il a cinquante-sept ans quand elle naît), un culte sans borne ; à sa naissance, il escomptait une fille alors que sa femme souhaitait, par souci d'ordre, un sixième garçon. L. Andreas-Salomé traque ses souvenirs d'enfance, celui où, lors d'une promenade avec ce père, elle voulut donner à un mendiant la pièce d'argent de vingt kopecks reçue chaque mois, comme argent de poche ; son père la persuada, au nom des principes d'économie, que la moitié suffisait, qu'elle n'avait pas le droit de se dépouiller pour un autre et il lui fit de la monnaie pour le partage. Analysant ce souvenir portant sur les «intérêts anaux<sup>1</sup>», elle y voit la source de sa capacité ultérieure à considérer qu'elle possédait bien des trésors inaliénables qu'il ne lui fallait pas dilapider de façon inconséquente.

Sa relation avec son père se poursuit, marquée de nombreux jeux de séduction supportés par une fantasmagorie anale. En même temps, la fillette développe des désirs de mort à l'endroit d'une mère vécue comme restrictive face aux appétits d'indépendance, jugés excessifs, de sa fille. L. Andreas-Salomé confie encore comment elle simulait parfois de petites maladies pour retenir l'attention de son père ; lorsqu'il s'apercevait de la supercherie, il faisait semblant de se fâcher, soulevait la robe de sa fille et affectait de lui donner le fouet. Elle revient à plusieurs reprises sur ce fantasme de fustigation, souvenir de faits réels ou imaginés ; ce père que L. Andreas-Salomé perçoit comme le substitut d'un dieu omnipotent venu sur terre, qui garde dans ses poches d'incalculables trésors, tels ces «bonbons fulminants, d'une splendeur invraisemblable<sup>2</sup>» ramenés de la table impériale, pardonne à sa fille adorée toutes ses bêtises d'enfant. Mais avant le pardon, vient la punition, ce martinet qui laisse «ses petites fesses rougies» et la sensation d'«une petite brûlure<sup>3</sup>». La fustigation est ici vécue comme châtement des désirs incestueux à l'endroit du père, elle est placée sous le signe de l'érotisation et de la culpabilité, «*substitut régressif (...) de la relation génitale prohibée*<sup>4</sup>».

### *Donjuanisme et relation d'emprise*

Ces fixations infantiles ont sans doute pesé sur la vie affective et amoureuse de L. Andreas-Salomé. On ne peut que constater qu'elle a fait montre d'une forte relation d'emprise sur les hommes, les dominant, leur imposant ses désirs, les «chosifiant» parfois, certains d'entre eux

1. *Idem*, «Du type féminin», in *L'amour du narcissisme*, p. 69 et suiv.

2. *Idem*, «D'un premier culte» in *L'amour du narcissisme*, p. 48 et suiv. À noter que le père de L. Andreas-Salomé était général de la cour impériale de Russie.

3. *Ibidem*, p. 52.

4. Freud S., (1919a), 1973, p. 229, (souligné par l'auteur).

l'ont reconnu avec amertume. Car, s'il est difficile de ne pas succomber à son charme, celui-ci a le plus souvent des conséquences dévastatrices. Elle « consomme » beaucoup d'hommes, faisant derrière elle quelques dommages ; aussi, lorsqu'elle apprend la mort de P. Rée en 1901, avoue-t-elle se sentir culpabilisée, pressentant que cette mort présentée comme accidentelle masquait peut-être un suicide. P. Rée a vécu avec L. Andreas-Salomé une amitié platonique mais passionnée ; il a longtemps été le compagnon de ses « errances<sup>1</sup> », le témoin jaloux devant les jeux de séduction qu'elle entretient avec Nietzsche et, lorsqu'elle lui annonce qu'elle le quitte pour se marier avec le docteur F.C. Andreas, il est désespéré.

La même relation conflictuelle se répète quand cette séductrice rencontre le poète R.M. Rilke ; il a une quinzaine d'années de moins qu'elle et leurs amours ne resteront pas platoniques, elle le quittera pourtant, affolée par l'exaltation excessive du jeune homme. Il lui demande trop, reconnaît-elle, il se montre incapable d'accepter la moindre distance avec l'objet aimé, elle redoute surtout que ces alternances de grande exaltation et de grandes dépressions ne débouchent, dans le futur, sur une maladie mentale<sup>2</sup>. Pourtant, elle réitère l'aventure menée quelques années auparavant quand elle voyageait en trio, avec P. Rée et F. Nietzsche et part faire un pèlerinage aux sources, sa Russie natale, flanquée de son mari, F.C. Andreas et de son amant R.M. Rilke. Ce dernier aura alors une réaction d'homme blessé à laquelle Lou, sûre de son pouvoir, ne s'attendait pas : il noue des relations avec une jeune femme et annonce à celle qui a tant compté pour lui son mariage immédiat. Se sentant trahie, L. Andreas-Salomé réagit un peu comme une mère possessive qui perd un enfant, touchée dans son narcissisme et incapable de supporter la rivalité avec une autre, elle écrit à R. M. Rilke pour le mettre en garde contre ce mariage et en supposer la faillite ; bien plus, elle va jusqu'à lui prédire que cette union pourrait bien le conduire au suicide<sup>3</sup>.

Néanmoins, L. Andreas-Salomé se défendra toujours d'exercer une relation d'*emprise* à l'endroit des hommes qui sont comme les enfants qu'elle n'a pas eus. Elle n'est certes pas dupe de son pouvoir sur eux et elle confiera qu'elle aime chez certains hommes leur fragilité : « Un des

1. On connaît la célèbre photo de la « sainte Trinité », comme Nietzsche avait nommé le trio qu'il formait avec Lou et P. Rée. La photo représente Lou sur une petite charrette, tenant un fouet et le levant sur les épaules de Nietzsche et Rée, attelés à la charrette. La photo fut prise par le photographe J. Bonnet, en Suisse (cf. Peters H. P. *Ma sœur, mon épouse*, p. 96-97).

2. Peters H.F., *op. cit.*, p. 210.

3. *Ibidem*, p. 243.

traits les plus charmants de la nature de Rainer, c'est qu'en dépit de sa fragilité qui le met constamment en danger d'être subjugué par n'importe quelle force, il ne cède pas «féminement» à la séduction de cette force, il en est brisé<sup>1</sup>. Un homme qui a bien connu L. Andreas-Salomé, P. Bjerre — il est psychanalyste et suédois — nous livre un portrait d'elle, aigu mais sévère ; il dépeint son *emprise* sur les hommes en même temps que la dimension narcissique et mortifère qui l'habite et qui évoque les grandes figures de la «Femme fatale», objet de fascination durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, et écrit : «Je crois que Nietzsche avait raison lorsqu'il disait que Lou était tout à fait diabolique, mais il faut l'entendre dans le sens gœthéen du terme, où le mal produit le bien<sup>3</sup>». Il va plus loin encore et propose une interprétation du refus de la maternité chez celle qui fut l'égérie d'hommes si prestigieux : «La fonction maternelle oblige en effet toute femme à sacrifier une grande partie de ses intérêts et c'était là [...] ce à quoi précisément se refusait L. Andreas-Salomé<sup>4</sup>».

### **Mélanie Klein et les fantasmes destructeurs du jeune enfant**

#### *La pulsion d'emprise dans l'œuvre théorique*

M. Klein occupe une place privilégiée dans l'analyse de cette relation d'*emprise*. Certes la notion d'*emprise* prend chez elle une coloration intense, puisqu'elle est totalement confondue avec l'hypothèse de l'existence d'un sadisme précoce. Dans son étude exhaustive sur l'œuvre de M. Klein, J. M. Petot montre bien qu'il existe une collusion absolue entre la pulsion d'*emprise* et la composante sadique-anale, non sans souligner que l'*emprise* ne consiste pas seulement à dominer l'autre ou à se l'approprier, mais qu'elle est avant tout une entreprise de «destruction de l'objet<sup>5</sup>». Pour M. Klein, ce sadisme ainsi que cette haine destructrice caractérisent de façon massive les seuls fantasmes enfantins, tout semblant se passer comme si les adultes en charge de l'enfant et particulièrement la mère, n'en étaient pas les premiers initiateurs.

Cette question de l'agressivité fantasmatique ne peut pourtant se penser qu'en tenant compte des interactions réciproques entre les attitudes maternelles et celles de l'enfant. M. Klein écrit d'ailleurs, en 1927, un article dont le titre confirme bien ses présupposés théoriques et

---

1. Andreas-Salomé L., *Correspondance avec Sigmund Freud, suivie du Journal d'une année, 1911-1912*, p. 412.

2. Praz M., *La chair, la mort et le diable. Le romantisme noir*, 1977, chap. 4.

3. Peters H.F., *op. cit.*, p. 272.

4. *Ibidem*, p. 273.

5. Petot J. M., *Mélanie Klein, premières découvertes et premier système, 1919-1932*, 1979, p. 190.

intitulé : «Les tendances criminelles des enfants normaux<sup>1</sup>» ; E. Jones préface le volume qui le contient afin de prévenir le lecteur que son contenu pourrait faire reculer. De fait, le nourrisson y apparaît comme envahi de pulsions destructrices grâce auxquelles il mettra à mal l'intérieur du corps maternel et ses contenus. Ces désirs sadiques enfantins ne s'exercent pas qu'à l'encontre du seul rival œdipien, M. Klein a, en effet, le mérite d'insister sur les sentiments de jalousie voire de haine que le dernier-né de la fratrie suscite chez les aînés<sup>2</sup>, sentiments que la théorie psychanalytique a tendance à ignorer. Pourtant, dans nombre de cultures, la relation d'*emprise* imprègne fortement les liens entre membres de la fratrie, notamment entre le frère aîné et ses sœurs, comme dans la culture arabo-musulmane<sup>3</sup>.

Ainsi, pour M. Klein, la relation d'*emprise* est moins celle de la mère sur l'enfant que celle du nourrisson sur le corps maternel, lorsqu'il se laisse déborder par ses fantasmes destructeurs contre les objets libidinalisés, notamment le sein, et imagine les possibles dégâts que provoquerait sur ce sein sa rage destructrice. C'est donc ce désir de mettre en pièces le corps de la mère et ce qu'il contient qui s'avère primordial, l'enfant étant bientôt dominé par un «surmoi primitif» ou «premier surmoi<sup>4</sup>», qui viendra canaliser les envies destructrices et mobilisera des mécanismes de réparation pour panser fantasmatiquement ce qui a pu être endommagé dans le corps maternel. Par un balancement permanent entre les deux types d'*emprise*, celle de l'enfant sur la mère, et celle de la mère sur l'enfant, le surmoi primitif se transformera aisément en surmoi persécuteur. Dans les cultures qui infligent, notamment aux filles, des modèles sexuels rigides, les mères à qui le groupe social a délégué ses pouvoirs incarnent ce surmoi persécuteur ; elles dressent les filles, leur imposant l'*emprise* de modèles identificatoires stricts, assumant la responsabilité de leurs incartades devant les hommes et, au premier chef, devant les pères, dont l'autorité demeure ainsi préservée.

### *La vie personnelle de M. Klein, reflet de la pulsion d'emprise*

Il semble exister entre l'œuvre de M. Klein et certains épisodes de sa vie d'évidentes interférences, notamment autour de la question de l'*emprise*. Nombre de ses affirmations ont suscité bien des résistances, on lui reproche son manichéisme rigide, qui clive le monde enfantin en

1. Klein M., *Essais de psychanalyse, 1921-1945*, 1968, p. 211-229, avec l'introduction de Jones E., p. 25.

2. *Ibidem*, p. 214.

3. Ce point sera développé dans un ouvrage à paraître aux P.U.F., portant sur *Séduction et fantasmes de séduction dans la culture musulmane*.

4. Klein M., Isaacs S. et al., *Développements de la psychanalyse*, 1966, p. 200.

objets tout à fait «bons» ou tout à fait «mauvais» ; on lui fait grief de transformer ce qui est lieu de projections fantasmatiques en objets réels (ainsi semble-t-elle traiter ces objets partiels que sont le pénis et le sein) ; on supporte mal enfin qu'elle attribue des envies forcenées d'attaquer et de détruire l'intérieur du corps maternel, à un être aussi démuné et présumé «innocent» que l'enfant de quelques mois ! Constatons, ce ne peut en rien être une explication de ses positions théoriques, que M. Klein d'abord comme fille, puis comme mère, enfin comme chef de file d'une École, eut maille à partir avec la *pulsion d'emprise*. Comme tout chercheur, surtout sur des terrains aussi périlleux et fût-il aussi bien analysé que possible, M. Klein projette dans sa théorie les zones d'ombre de sa personnalité, des conflits infantiles refoulés ou objets d'amnésie. M. Klein y échappe moins que personne et, surtout, elle a commis l'imprudence ou a fait preuve d'audace, en nous livrant de multiples clés sur cette projection personnelle, notamment en relatant de façon presque exhaustive le récit de ses cures analytiques.

On sait depuis longtemps<sup>1</sup>, que M. Klein, à l'instar de Freud avec sa fille Anna, a analysé au moins deux de ses enfants, sinon les trois. Le dernier de ses fils, Erich, figure sous le nom de Fritz, Hans le second enfant et fils aîné, sous le nom de Félix. Pour Erich, il s'agit plutôt d'une observation analytique que d'une vraie cure, il n'en ira pas de même pour Hans. Freud, lui, est totalement muet sur la cure de sa fille, et discret sur ses relations affectives avec elle. L'observation d'Erich et la cure de Hans témoignent, selon nous, de l'expression de la *pulsion d'emprise* d'une mère sur ses fils. Certes, les intentions de M. Klein sont généreuses, comme le sont celles de nombre de parents ou d'enseignants qui sous couvert d'éducation «pour le bien de l'enfant», imposent à ce dernier, trop précocement, des modèles intellectuels et affectifs.

Quand M. Klein commence son observation, son fils a presque cinq ans, il semble moins précoce que ses sœur et frère et s'exprime malaisément. Sa mère suppose alors qu'il a des inhibitions sexuelles, et que si celles-ci se trouvent levées grâce à des explications claires sur les choses sexuelles, son développement intellectuel reprendra de plus belle. En fait, nous trouvons qu'Erich est un enfant très curieux et ouvert, simplement il a un monde imaginaire peuplé d'êtres surnaturels et malicieux, il croit au diable qu'il voit sauter dans la prairie et comme tous les enfants qui, même lorsqu'ils sont dûment avertis de toutes les choses du sexe et conservent en eux le souvenir des fables merveilleuses, il imagine que ce sont vraiment les cigognes qui apportent les bébés dans

---

1. C'est J.B. Pontalis qui, le premier, nous fournit cette information, dans un texte de langue française : *Entre le rêve et la douleur*, 1977, p. 121.

leurs becs et les pères Noël, les cadeaux dans les cheminées ! M. Klein assène alors à son fils des vérités objectives, lui intimant que rien dans ces fables n'est vrai. Pour elle, il est nécessaire et sain que l'enfant perde ses illusions et renonce à rêver. Sitôt livrées les interventions de sa mère, Erich fuguera de la maison, mais M. Klein ne reliera nullement cette fugue à une souffrance de l'enfant provoquée par la propre violence interprétative de sa mère, cette mère qui se révèle pour tout enfant le «porte-parole<sup>1</sup>» qui donne sens à la réalité extérieure.

Quant à l'analyse de l'autre fils de M. Klein, connu sous le nom de Hans, dans l'observation clinique de sa mère, elle débute quand il est presque adolescent (il a treize ans), et, parce qu'il présente des symptômes relativement lourds, prenant la forme de tics, M. Klein, suivant l'avis de S. Ferenczi, établit une équivalence entre les tics et l'onanisme. À cette occasion, elle note dans son observation que Hans avait essuyé maintes menaces en raison de ses tendances à la masturbation. Son père, relayé par la mère dans des mesures d'intimidation autour de la castration, aurait averti son fils que s'il avait subi une opération du prépuce à l'âge de trois ans, c'était en punition de ses transgressions sexuelles<sup>2</sup>.

M. Klein affirme avoir levé les inhibitions intellectuelles et affectives de ses fils ; le premier eut un destin tragique, tué accidentellement à l'âge de vingt-six ans ; il avait néanmoins pris le temps de consulter d'autres analystes. Le second fils, Erich, en fera autant. M. Klein dans son enthousiasme de «découvreuse» prétend qu'il faudrait généraliser l'observation analytique à tout enfant, comme partie intégrante de son éducation. Nous ne partageons nullement ce choix, dans lequel nous semble à l'œuvre ce que S. Ferenczi désigne comme une «confusion de langues entre l'adulte et l'enfant<sup>3</sup>» ; il repère en effet dans ce décalage entre les deux langages, entre les deux désirs, la source d'un malentendu et la cause la plus habituelle du traumatisme sexuel de l'enfant. C'est ce qui se passe quand l'adulte, sous prétexte qu'il a une autorité sur l'enfant et le domine, veut à toutes forces lui imposer des savoirs qu'il ne peut assimiler, lui expliquer des choses, fût-ce avec des théories psychanalytiques, qu'il refuse de comprendre, le faire participer à des désirs qu'il ne peut élaborer, toutes ces attitudes signant une évidente relation d'*emprise* sur l'enfant.

Ainsi M. Klein répète avec ses trois enfants la relation difficile, conflictuelle et d'*emprise* réciproque qu'elle a vécue avec sa propre

1. Aulagnier-Castoriadis P., *op. cit.*, p. 37.

2. Klein M., *op. cit.*, p. 142 et suiv.

3. Ferenczi S., *Psychanalyse* 4, 1982, p. 125-136.

mère, Libussa. Sa seule fille, Melitta, analyste comme elle, ne se privera pas de l'attaquer violemment, attaques qui ne portent pas que sur des points de désaccords théoriques, mais qui débordent largement dans le domaine affectif. Ce que Melitta reproche à sa mère, c'est son *emprise*. Elle se manifeste par son incapacité à considérer sa fille comme une adulte, par son refus de la laisser vivre sa vie comme elle l'entend, par son impossibilité à la considérer comme une personne différente d'elle, sans en être profondément atteinte. Ainsi, elle lui écrit : «Je t'ai déjà dit il y a des années que rien ne provoque en moi de pires réactions que lorsque tu essaies de m'imposer des sentiments, c'est le plus sûr moyen de tuer tout sentiment. Tu dois me reconnaître le droit d'avoir des intérêts, des amis, des pensées et des sentiments différents des tiens et même contraires aux tiens<sup>1</sup>». Mais les femmes analystes ne sont pas les seules à approcher la relation précœdipienne et le champ ouvert par D.W. Winnicott sur cette relation permet de donner un éclairage singulier à ce qui fonde l'*emprise* entre la mère et l'enfant.

## **D. W. Winnicott, un analyste «maternel» et son approche de l'emprise**

Autant M. Klein, à la lecture des observations cliniques qu'elle nous livre, nous paraît fonctionner comme une mère toute-puissante, assez intrusive avec ses interprétations abruptes, autant ses textes théoriques et cliniques donnent au contraire de D.W. Winnicott l'image d'un analyste compréhensif, apte à tout entendre. Il est semblable à ces mères tolérantes et gratifiantes qui ne montrent nulle *emprise* dans leur éducation, prêtes à accepter les désirs, les choix de l'enfant sans les juger, en le laissant faire ses expériences. De plus, D.W. Winnicott, et ceci n'est pas aisément compatible avec la fonction maternelle, déborde d'humour et ses patients devaient bien s'en apercevoir ! Un de ses anciens analysants, psychiatre à Toronto, se rappelle ses séances avec lui ; il n'avait que quatre ans lorsqu'il entreprit son analyse. D.W. Winnicott, paraît-il, ne posait quasiment pas d'interdits, il lui permettait de mettre à sac son bureau, d'y construire une grande tente en toile, et même «de faire pipi à travers des tubes en plastique de vingt centimètres de longueur» ou encore «de mettre le feu à d'énormes tas de papier<sup>2</sup>». Le petit patient ne se vit opposer qu'un seul refus de cet analyste si bienveillant quand il lui demanda de lui exhiber son pénis<sup>3</sup>.

---

1. Grosskurth P., *Mélanie Klein, son monde et son œuvre*, 1990, p. 262.

2. *Ibidem*, p. 306.

3. *Ibidem*.

D.W. Winnicott qui, on le sait n'eut jamais d'enfant, fut très lié avec M. Klein ; elle supervisera certaines de ses cures entre les années 1935 et 1940 et, quand Erich Klein eut à refaire une analyse autour de sa vingtième année, il se tourna, en accord avec sa mère, vers D.W. Winnicott. Les relations entre celui-ci et M. Klein ne devaient pas se poursuivre, loin de là, sous les meilleurs auspices. Aussi, dès que D.W. Winnicott commença à développer des idées et une pratique cliniques originales, se heurta-t-il au caractère dominateur de M. Klein. Bien que tolérant, il laissa parfois transparaître une blessure narcissique en constatant qu'elle récusait toute dette à son endroit. Il pensait par exemple, et à juste titre, avoir contribué à l'élaboration du concept d'«identification projective», notamment dans deux de ses articles : «La défense maniaque» et «La haine dans le contre-transfert<sup>1</sup>», apport pourtant non reconnu par M. Klein.

Les choses empirèrent encore, vers les années 1950, quand les combats entre femmes analystes de la Société britannique furent à leur apogée ! On imagine combien le pacifique D.W. Winnicott devait peu apprécier ces batailles pour le pouvoir. À la lecture d'une lettre qu'il adresse à M. Klein, on perçoit les *relations d'emprise*, masquées derrière ces luttes pour la domination des idées ; D.W. Winnicott se plaint que les psychanalystes de la Société se révèlent incapables de s'ouvrir aux idées originales des autres ; il reproche clairement à M. Klein d'avoir façonné des disciples à son image, totalement inféodés à ses idées, mais hélas, sans son génie. À lire D.W. Winnicott, ceux-là ne seraient que des perroquets doublés de doctrinaires. Les griefs qu'il adresse à M. Klein rappellent étrangement la teneur de ceux que, vingt ans plus tôt, elle recevait de sa propre fille : «...J'ai le sentiment que, répondant à mon désir de dire les choses à ma manière, il y a venant de vous, un besoin que tout ce qui est nouveau soit reformulé dans votre terminologie propre [...] si vous stipulez qu'à l'avenir, seul votre langage sera utilisé pour rapporter les découvertes des autres, alors le langage mourra, ce qui est déjà en train de se produire dans la Société<sup>2</sup>». La lettre se développe sur le même ton, témoignant de la difficulté de M. Klein de se déprendre d'une relation d'*emprise* maternelle sur les analystes de son mouvement ; elle rend clairement compte de sa grande susceptibilité à la menace que font peser sur elle de brillants rivaux intellectuels, tel D. W. Winnicott.

1. Winnicott D. W., *De la pédiatrie à la psychanalyse*, 1969, p. 15 et 48.

2. *Idem*, *Lettres vives*, 1989, p. 68 et suiv. Lettre du 17.11.1952.

### **La constitution d'un espace intermédiaire, garant du contrôle de la relation d'emprise**

Si les apports théoriques de D.W. Winnicott sont nombreux, nous nous contenterons d'en explorer deux, la notion d'«objet transitionnel<sup>1</sup>» et celle de la «haine maternelle nécessaire<sup>2</sup>». Ces notions permettent en effet de comprendre comment une mère devrait pouvoir se départir de la *pulsion d'emprise* sur son enfant, pulsion inéluctablement liée aux avatars physiologiques et psychologiques de la maternité. La notion d'«objet transitionnel», qui apparaît en 1951, témoigne bien de ce travail psychique nécessaire mais incommensurable que doit accomplir l'enfant, pour accepter le monde extérieur et la séparation d'avec la mère. Objet intermédiaire, sorte d'entre-deux entre mère et enfant, l'«objet transitionnel» ne se confond ni avec l'objet interne, tel que l'a conçu M. Klein et qui est avant tout une création fantasmatique, ni avec un objet externe, car, si le nourrisson montre en inventant un «objet transitionnel» qu'il tente de maîtriser la réalité extérieure, cette conquête est loin d'être achevée. Dans ce jeu avec cet «objet transitionnel» qui représente le prolongement et du corps de la mère et de son propre corps, l'enfant manifeste qu'il lutte contre l'angoisse de la perte de la mère. D.W. Winnicott insiste sur les conditions nécessaires à la constitution de l'«objet transitionnel» alors que l'enfant est encore très jeune (il a cinq ou six mois). Ce dernier n'y accédera que s'il a eu la possibilité d'intérioriser l'image d'une mère suffisamment bonne et gratifiante ; *a contrario*, si la mère s'est révélée trop intrusive, ne laissant aucun espace à l'enfant, le pénétrant physiquement et psychiquement, l'«objet transitionnel» aura alors tendance à prendre une coloration persécutive.

Ces conditions peuvent sembler exigeantes, au point qu'une femme non avertie et lisant D.W. Winnicott pour la première fois verra le doute s'insinuer en elle d'avoir jamais été une «bonne mère» ou de le devenir un jour ! D.W. Winnicott soutient donc ici la nécessité pour la mère de maintenir en permanence un espace intermédiaire entre elle et l'enfant, meilleure garantie contre le contrôle de la relation d'emprise ; il s'agit d'un espace ni trop vaste, ni trop faible, et modulable selon l'évolution de l'enfant, selon d'éventuels traumatismes affectifs qu'il pourrait subir. La mère doit aussi être suffisamment tolérante pour supporter que cet «objet transitionnel» la représentant suscite les attaques de l'enfant qui va le délaissier, le salir, le détériorer. L'enfant en maltraitant cet «objet», ce qu'il ne peut se donner le droit de faire à l'encontre de la réalité extérieure, *a fortiori* de la mère, doit savoir qu'il jouit de toute impunité. Quant à la mère qui accepte favorablement la constitution de l'«objet

1. *Idem*, *De la pédiatrie à la psychanalyse*, p. 109-126.

2. *Ibidem*, p. 48 et suiv.

transitionnel», elle montre qu'elle a pu se déprendre de la relation d'*emprise*, en acceptant, sans s'effondrer, la prise en compte pour son enfant d'un espace intermédiaire où il vit et fantasme en dehors d'elle.

Nous verrons pourtant que, bien longtemps après que l'enfant est sorti de l'enfance et même de l'adolescence, certaines mères ont refusé de respecter cet espace entre elles et leurs enfants, particulièrement les filles, à qui elles ont continué d'imposer des idées, de voler leurs pensées les plus intimes, en faisant effraction dans leur vie privée, en prétendant lire en elles «comme dans un livre ouvert». Nous n'oublierons pas, malgré le visage menaçant pris par cette *emprise* maternelle, qu'il s'agit, le plus souvent, d'une défense quasi désespérée, lutte d'un dernier carré, contre l'angoisse mortifère de la mère de se perdre en perdant la fille, objet et d'amour et de haine.

### ***La haine dans l'amour maternel***

D.W. Winnicott insiste sur la nécessité impérieuse pour toute mère de s'abandonner quelquefois à ses sentiments de haine pour l'enfant ; ainsi elle répond légitimement à ce qu'elle entend comme étant des exigences exorbitantes du nourrisson. Elle doit, dès lors, laisser paraître son ressentiment d'avoir perdu, avec la naissance de ce dernier, un peu de son territoire d'individualité et de liberté<sup>1</sup>. On peut aisément comprendre qu'un fort sentiment de culpabilité réfrène, chez la plupart des mères, l'expression de leur refus de l'enfant, de leur vindicte contre lui. Elles redoutent, en effet, de ne plus parvenir à contrôler ces sentiments négatifs, elles craignent de passer à l'acte mettant à exécution leurs fantasmes de haine. La clinique analytique illustre le poids de cette angoisse portée par des jeunes mères atteintes de phobies d'impulsion, celles de faire mal au bébé, de le faire tomber, de le défenestrer, ainsi que la difficulté à les rassurer sur leur non passage à l'acte.

Aussi, si cette expression de haine se trouve trop fortement jugulée, fera-t-elle retour en se retournant contre la femme, c'est pour D.W. Winnicott, une des sources du masochisme féminin. Cette conception nous semble intéressante et moins réductrice que celle proposée par Freud dans son analyse des trois formes du masochisme. Dans ce retournement sur soi, la haine pour l'enfant se déplaçant en haine contre soi, D.W. Winnicott voit d'ailleurs «l'origine de la théorie erronée du masochisme naturel chez les femmes<sup>2</sup>». Ce masochisme de la femme, dans l'exercice de son destin de mère, ne fait qu'exprimer une mobilisation forcenée des mécanismes de défense de la nouvelle mère, contre

1. *Ibidem*, p. 56 et suiv.

2. *Ibidem*, p. 57.

d'inéluctables pulsions mortifères dirigées contre l'enfant. Ainsi, on a récemment observé et décrit, en contrepoint aux violences sexuelles et agressives faites à enfant, une manifestation pathologique de certaines mères qui «acceptent», sans en faire part et sans se plaindre, les coups et les sévices psychiques de leurs propres enfants ; il s'agit le plus souvent d'un fils qu'elles élèvent seules. Reconnaître que ce fils représente le substitut d'un père ou d'un mari maltraitant et brutal ne suffit pas. On peut aussi avancer que, dans cet affrontement avec son enfant, où la mère reste passive et tolère les coups, haine et masochisme sont en interaction et étroitement liés. Mais le nouvel éclairage jeté par D.W. Winnicott sur le masochisme maternel est également à rapprocher de la notion défendue par S. Ferenczi, dans sa théorie sur la séduction sur laquelle nous nous appesantirons plus tard et où séduction et *emprise* sont intriquées. Un enfant dont la mère a laissé son agressivité et sa haine se transformer en masochisme, de crainte de les exprimer, sera submergé par l'exhibition, la démonstration de la souffrance maternelle. Et, là, il se sentira ligoté dans ses visées d'autonomie, incapable de les mettre en œuvre, car il est sans doute plus difficile et plus culpabilisant d'abandonner une mère qui souffre qu'une mère aimante.

Une autre approche théorique de la relation maternelle, celle de Masud M. Khan, se révèle assez proche des vues de D.W. Winnicott. Il analyse l'*emprise* maternelle comme étant une «omnipotence symbiotique<sup>1</sup>» et insiste lui aussi sur les conséquences, pour l'évolution psychique de l'enfant, de la privation d'expériences agressives précoces. En effet, l'enfant à qui sa mère, incapable de supporter ses propres pulsions agressives, a interdit toute manifestation d'opposition, pire de violence, aura tendance à identifier cette mère à une personne totalement positive, il lui attribuera de ce fait, la responsabilité de tout ce qu'il percevra de bon dans la réalité extérieure. R. Stoller, dans ses études sur les troubles de l'identité sexuelle, reprend à son compte et les analyses de D.W. Winnicott et celles de Masud M. Khan, il voit dans cette *emprise* d'une mère trop bonne, trop protectrice contre les agressions externes et internes, une des sources des graves distorsions de l'identité sexuelle chez le garçon<sup>2</sup>, car c'est avec ce dernier, bien plus qu'avec sa fille, que la mère entretient une relation privilégiée et en symbiose.

### **Un modèle impérial de «bonne mère»**

La *relation d'emprise* qui attache mère et enfant se passe sous l'égide de l'interaction et de la réciprocité. Si la mère se sent parfois

---

1. Masud M. Khan, *On symbiotic omnipotence*, cité par Stoller R., in *Recherches sur l'identité sexuelle*, 1978, p. 149 et suiv.

2. Stoller R., *op. cit.*, p. 133-154.

envahie par cet enfant, partie d'elle-même qui lui fait oublier le monde entier et suscite en elle ce que D.W. Winnicott définit comme la «*préoccupation maternelle primaire*<sup>1</sup>», l'enfant, de la même manière, établira une *emprise* sur son premier objet d'amour, en sollicitant de façon impérieuse et continue toutes ses attentions. La mère témoignera dans les premières semaines, et même dans les premiers mois après la naissance du nourrisson, d'une hypersensibilité aux besoins, aux demandes de ce dernier. Pour D.W. Winnicott, il s'agit bien, chez la nouvelle mère, d'une véritable schize puisqu'elle semble coupée du monde extérieur, isolée des autres, y compris de ceux qu'elle a auparavant investis libidinalement, comme le père de l'enfant. La «*préoccupation maternelle primaire*» est décrite par D.W. Winnicott comme un état pathologique provisoire, comme une véritable maladie de la maternité. Son analyse est certes perspicace et fondée sur l'observation clinique ; néanmoins, à la lire, il nous a toujours semblé y percevoir l'imprégnation d'une idéologie sur la maternité, idéalisant, exaltant celle-ci et, somme toute, imposant à la mère le modèle de ce que doit être une «bonne mère» pour son enfant.

Derrière cette hypothèse théorique de D.W. Winnicott sur la «*préoccupation maternelle primaire*», il nous apparaît que se cache un préjugé fortement contre-transférentiel, dont la source est peut-être son envie, commune à bien des hommes, pour les capacités procréatrices de la femme, envie toujours masquée derrière la crainte vis-à-vis de ces mêmes capacités. En même temps, cette hypothèse, admise et considérée par tous, peut faire violence à la femme elle-même et contribuer à renforcer sa relation d'*emprise* sur l'enfant. En effet, celle qui se réfère à ce modèle, celle à qui les idéologies dominantes sur la maternité laissent entendre que c'est le meilleur, aura tendance à y voir un idéal et appréhendera son propre comportement maternel, passé ou futur, à l'aune de ce modèle. Elle pourra estimer qu'elle ne s'est pas suffisamment laissée dominer par cette «*préoccupation maternelle primaire*», notamment si elle n'a pas renoncé à conserver des intérêts extérieurs, professionnels ou sociaux, dont le temps consacré à les satisfaire sera perçu comme un temps «volé» à l'enfant. Alors, écrit D. W. Winnicott, cette mère insuffisamment bonne devra se préparer à affronter d'importantes difficultés ; parce qu'elle n'a pas assez sacrifié à la «*préoccupation maternelle primaire*», les exigences de son enfant n'en deviendront que plus démesurées et, surtout, elles se poursuivront plus longtemps. Et il n'est même pas sûr que la mère parvienne jamais à pallier le déficit originel, D.W. Winnicott, s'appuyant sur les travaux de L. Bender et M.S. Mahler, laisse poindre la menace la plus lourde pour cette mère : être la cause d'une entrée de l'enfant dans l'autisme<sup>2</sup>.

1. Winnicott D.W., *De la pédiatrie à la psychanalyse*, p. 168-175.

2. *Ibidem*, p. 171.

D. W. Winnicott rejoint dans ses positions, les idéologies dominantes sur la fonction maternelle, selon lesquelles l'investissement dans la maternité réclame l'oubli de tous les autres intérêts notamment intellectuels. Il établit une échelle de valeurs entre une mère exceptionnellement maternelle, la meilleure et idéal absolu pour tout enfant et la mère qui est simplement «normalement dévouée<sup>1</sup>» à celui-ci, tout en oubliant de prendre en compte les facteurs sociologiques et culturels qui limitent, bornent la capacité de bien des mères pour investir totalement tous leurs enfants. D.W. Winnicott admet toutefois qu'une mère substitutive puisse combler le nourrisson, pour peu qu'elle soit capable d'être aussi préoccupée affectivement que le serait la mère naturelle.

Freud lui-même n'a pas ignoré, loin de là, ce poids des sentiments négatifs maternels ; certes il s'y arrête peu, la question de la féminité et celle de la séduction maternelle étant tardivement abordées dans son œuvre. Il reconnaît néanmoins l'existence des fantasmes de mort qui assombrissent la grossesse de presque toutes les mères et si beaucoup d'entre elles ne manifestent pas une excessive tendresse pour l'enfant, c'est parce qu'elles «ne les ont conçus qu'à contre-cœur et ont souhaité qu'ils fussent morts avant de naître<sup>2</sup>», et Freud illustre son propos par une observation clinique, celle d'une femme qui se voit en rêve, en train de tuer sa fille âgée de dix-sept ans. Lors du travail de remémoration entrepris dans la cure analytique, cette femme se souviendra, qu'étant enceinte après avoir contracté une union qui se révéla vite malheureuse, elle eut de violents conflits avec son mari ; lors d'un affrontement vif avec ce dernier, ne pouvant le frapper, elle retourna son agressivité contre elle-même et s'administra une volée de coups de poing sur le ventre, expression d'un fort désir de mort envers le fœtus.

Freud soutiendra d'ailleurs que, dans la connaissance de l'objet, la haine précède généralement l'amour, ajoutant que les deux sentiments sont intriqués au point de se transformer banalement l'un en l'autre<sup>3</sup>. Les cinéphiles se souviendront sans doute de cette image impressionnante d'un prêcheur fou et meurtrier, poursuivant dans des paysages fantomatiques deux jeunes enfants et dont les principes sont gravés sur sa peau : il a inscrit les lettres du mot «love» entre les phalanges de sa main droite et les lettres du mot «hate» entre celles de sa main gauche<sup>4</sup>.

---

1. *Ibidem*, p. 172.

2. Freud S., (1916-1917), 1974, p. 187.

3. *Idem*, *Essais de psychanalyse*, 1981, p. 256.

4. On aura reconnu *La nuit du chasseur*, l'unique film de Charles Laughton, tourné en 1955 et dans lequel le prêcheur était incarné par R. Mitchum.



### 3. Les représentations de l'emprise maternelle dans l'imaginaire collectif

Si Freud a donné au père de la horde primitive un emploi funeste, celui d'être tué et dévoré par ses fils, il évoque la mère pour lui assigner un rôle qui la tire vers la Nature : elle est en effet à l'origine de tous les savoirs sur les choses de la vie. En même temps, dans la tâche qui incombe à l'homme d'ériger la Culture, la femme s'interpose toujours comme un obstacle, en tant qu'*objet sexuel* d'abord, et *mère* ensuite. C'est dans *Moïse et le monothéisme* que Freud, s'interrogeant sur les raisons d'un progrès de la spiritualité humaine, règle ainsi son compte à la mère. Pour avancer vers la spiritualité, il faut, soutient-il, renoncer à la pensée magique, à la toute puissance des idées, qui sont l'apanage du maternel, et accepter l'ordre paternel, fondé sur la pensée déductive et sur l'acceptation de la frustration. Avec l'évolution des structures sociales, d'une organisation matriarcale à une organisation patriarcale, l'image des Mères toute-puissantes, celles dont Goethe nous dit qu'elles «trônent dans l'illimité», qu'elles résident «dans l'éternelle solitude et pourtant en société<sup>1</sup>», se trouvera déboulonnée. Ce passage de la mère au père qui est pour Freud, une conquête de la spiritualité sur la sensualité, marque incontestablement un progrès <sup>2</sup>.

---

1. Goethe, *Faust*, cité par Granoff W., in *La pensée au féminin*, 1976, p. 131.

2. Freud S., (1939a), 1948, p. 153.

## La toute-puissance et l'emprise de l'imgo maternelle dans les mythes

### *Les particularités anatomiques des imagos mythiques*

Lorsque Freud évoque ce qu'est, pour l'enfant, la toute-puissance phallique de la mère, il ancre cette représentation sur sa théorie d'un monisme phallique : la mère est redoutable, parce que, comme le père, elle possède un pénis, dont elle a privé sa fille. À partir de cette conception, Freud refusera à cette dernière la connaissance et l'acceptation de ses organes génitaux. Les études cliniques depuis Freud, mais elles étaient déjà bien amorcées avec M. Klein et K. Horney<sup>1</sup>, ont démontré que la petite fille avait conscience, sans doute très précocement, de posséder un sexe invaginé et ouvert. Nous pensons que le pressentiment d'une différence sexuelle est présent immédiatement et appréhendé par l'enfant dans sa réalité physiologique. Les deux imagos féminines que Freud prétend distinctes et successives, ne le seraient alors plus. Partant, nous postulons que se confondent dans l'imaginaire transmis par les mythes et sans doute, dans l'imaginaire individuel, une *mère phallique*, pourvue des attributs du mâle et de la femelle, censée précéder la perception par l'enfant de la séparation des sexes, et une *mère toute-puissante* la suivant. Cette hypothèse n'empêche pas de supputer que l'enfant sera susceptible de projeter sur l'autre sexe tous les fantasmes laissés libres par une curiosité non réprimée. Certaines filles rêveront, peut-être, comme le soutient Freud, de se voir pousser un pénis, tout en sachant que, dans la réalité, leur sexe ne changera pas de forme, puisqu'il ne ressemble en rien à celui d'un garçon.

Bien des mères universelles, telles que les représentent la sculpture et la statuaire, sont parées uniquement des attributs de leur sexe. L'impression de toute-puissance qui s'en dégage repose, en partie, sur le traitement des symboles sexuels, ils peuvent être *hypertrophiés*, gros seins ou exhibition de la vulve, dans la représentation orphique de Baubo, ou *multipliés* : la Grande déesse d'Ephèse est pourvue de seize seins, la déesse de l'Agrave, chez les Mayas, en a quatre cents<sup>2</sup>. La figuration de la mère toute-puissante insiste également sur *son inscription dans le règne animal*, elle est moitié femme, moitié lionne telle la Sphinge, ou pourvue d'ailes et de serres comme les Erinyes. Ces images sous-tendent une forte *ambivalence des sentiments* : fascination par leur pouvoir de féconder et de nourrir la terre et la race humaine, et répulsion pour leur proximité avec les forces animales et infernales.

1. Horney K., «La négation du vagin», in *La psychologie de la femme*, 1969, p. 151 et suiv.

2. Lederer W., *Gynophobia ou la peur des femmes*, 1968, p. 22.

### **Les déesses-mères antiques, porteuses de la Loi**

La représentation de l'utérus et de l'intérieur du corps féminin se place dès la plus haute antiquité sous le sceau de la misogynie ; on peut certes excuser celle-ci, dire qu'elle est en partie induite par l'ignorance du corps féminin, par la peur de ses manifestations incompréhensibles, ainsi que par l'interdit de dissection. Quand les médecins hippocratiques, Galien ou Arétée de Cappadoce, veulent décrire les organes sexuels internes de la femme, le seul modèle possible est celui des mammifères qu'ils peuvent disséquer et c'est, à partir de l'utérus de la vache, qu'ils vont extrapoler celui de la femme assimilé, de ce fait, à un animal indépendant, doué de vie, mais incontrôlable<sup>1</sup>.

Les mythes antiques abondent en femmes qui, en certaines circonstances, se transforment en bêtes sauvages. Dans les Bacchanales, ces fêtes où le peuple, mais surtout les femmes, sont possédés d'un délire mystique, les Bacchantes parcourent la campagne en poussant des cris rituels, rien ne les arrête, même pas leur «instinct maternel» et sous l'influence de cette «mania», l'une d'elles, Agavé, va mettre son fils Penthée en pièces, car elle l'a confondu avec un fauve. Dans une remarquable analyse de l'imaginaire grec et de Dionysos, M. Détiénne<sup>2</sup> montre que la folie meurtrière des Bacchantes leur a été insufflée par Dionysos lui-même, ce dieu mâle au statut si particulier. Partout où il passe, sa divinité est méconnue ; il est traité en simple mortel, les humains dédaignant ses cérémonies. Aussi, pour laver cet affront, leur envoie-t-il des épidémies de folie furieuse qui les pousseront à accomplir les sacrifices qu'ils refusent dans leur état normal. De qui Dionysos se venge-t-il ainsi par l'intermédiaire des mères dont il fait les meurtrières de leurs fils ? Peut-être de sa propre marâtre, Héra. Il a eu à subir la haine de cette belle-mère qui, après avoir frappé sa nourrice de folie, le poursuit en le reconnaissant malgré tous ses travestissements féminins. Héra se venge sur Dionysos, enfant illégitime, de ce que Zeus, son époux, lui fait subir. Si elle est jalouse, vindicative parfois outre mesure, elle a aussi bien des raisons de l'être, Zeus ne cessant de lui être infidèle et de «lui faire des enfants dans le dos».

Comme chez bien des mauvaises mères, le désir de maltraiter l'enfant ne surgit pas «naturellement», il a sa source dans une blessure narcissique, une humiliation permanente faite à la femme, dans son rapport avec l'homme : il serait trop dangereux de s'attaquer directement à ce dernier, le ressentiment et la vengeance sont donc détournés sur l'enfant. Les

---

1. Arétée de Cappadoce est un médecin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère ; quant à Galien, il exerce son art au 1<sup>er</sup> siècle sous Marc-Aurèle dont il soigne la femme et sous Commode, cf. Gourevitch D., *Le mal d'être femme*, 1984, p. 9 et suiv.

2. Détiénne M., *Dionysos à ciel ouvert*, 1986.

Grecs ne s'y trompaient pas, aussi ne condamnaient-ils pas Agavé d'avoir mis à mort son fils, mais bien ce dernier, de s'être conduit comme un impie, en traitant Dionysos de «charlatan» et d'«imposteur<sup>1</sup>». Celui qui, faisant montre d'orgueil, sortait de son statut de simple mortel, méritait la mort. En ceci, les Bacchantes sont proches des Erynies, ces autres figures de folles possédées à qui est dévolu le rôle d'organiser les vengeances familiales : elles sont porteuses du fouet, torturent leurs victimes, mais leur violence originelle est reconnue ; en effet, elles deviennent peu à peu les garantes, les protectrices de l'ordre social. Elles sont là pour rappeler aux humains qui l'oublie souvent, leur condition ; elles châtient l'*hybris* ou démesure, par laquelle un mortel se croit un dieu ; et on peut voir en elles «la personnification du remords<sup>2</sup>».

Cette figure d'une mère toute-puissante et redoutable, s'incarne donc dans le monde grec en de multiples formes : les Parques ont la même fonction vengeresse que les Erynies. C'est aux génitrices que sont reconnus le droit et le pouvoir de donner la mort aux enfants à qui elles ont d'abord distribué la vie. Selon Marie Delcourt, ce pouvoir des Parques, Erynies ou Furies serait un vestige des matriarcats primitifs, ce temps mythique où le droit matriarcal était régi «par le respect de la consanguinité<sup>3</sup>». Quels que soient leurs noms ou figures, ces déesses-mères ne reconnaissent qu'une loi, celle du ventre. C'est contre cette loi archaïque, que s'élèvera Apollon en voulant lui substituer une justice plus impartiale ; pour ce faire, il ira jusqu'à contester la supériorité de la puissance maternelle. Aucune mère n'est intouchable, affirme-t-il et ce n'est pas parce qu'elle est pourvoyeuse de vie qu'elle doit échapper aux lois nouvelles ; certes, elle accueille l'enfant dans son sein, mais elle n'est qu'un «réceptacle» ; de plus l'enfant peut naître du père seul, par exemple Athéna de Zeus. Ainsi Apollon soutient-il au Coryphée que le crime d'Oreste, qui a assassiné sa mère Clytemnestre pour venger son père Agamemnon, est «une rançon» de cette mort<sup>4</sup> et il va jusqu'à absoudre le meurtrier le plus exécrationnel : le matricide. On oublie souvent un détail de la tragédie, la place de la fille et sœur dans la tragédie, chez Sophocle au moins, c'est en effet Électre, sœur d'Oreste, qui réclame justice contre leur mère.

### ***La rivalité de la mère phallique avec sa fille***

Il est intéressant de souligner ici que lorsque les mythologues, comme les psychanalystes, étudient la relation de la mère toute-puis-

1. Grimal P., «Penthée», in *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, 1969, p. 357.

2. Eschyle, Introduction de R. Dreyfus à *L'Orestie*, 1967, p. 252

3. Delcourt M., citée par R. Dreyfus, dans l'Introduction à *L'Orestie*, p. 241.

4. Saïd S., *La faute tragique*, 1978, p. 228 et suiv.

sante avec son enfant, ils le font en privilégiant massivement l'enfant de sexe masculin, et en se désintéressant de la fille, comme si le mélange de terreur et de fascination pour l'image maternelle concernait le seul garçon, l'indifférence gouvernant les relations de la mère avec sa fille. Pourtant, les mères phalliques ont toutes raisons d'être aussi impitoyables avec leurs filles qu'avec leurs fils. Ne sont-elles pas leurs répliques, et surtout, les rivales en séduction auprès du père d'abord, des hommes ensuite ? Ne représentent-elles pas, pour la mère vieillissante, un blessant rappel narcissique de sa beauté et de sa jeunesse perdue ? Lilith, fut, selon la légende du Zohar, la première femme d'Adam, avant Ève ; refusant de n'être pas traitée comme l'égal de l'homme, elle le quitta, Dieu envoya alors contre elle trois anges, qui lui enjoignirent de revenir auprès d'Adam, sous peine de voir mourir chaque jour, une centaine de ses enfants. Elle préféra cette solution, mais ajoute la légende, si Lilith, mère démoniaque se venge en tuant les bébés, elle établit une distinction : les mâles ne sont en danger que le premier jour de leur vie, alors que les filles sont exposées à ses noirs desseins jusqu'au vingtième jour<sup>1</sup>.

La mère toute-puissante des mythes est jalouse de ses prérogatives, il n'est nullement question pour elle de les partager, ni même qu'au nom de la solidarité féminine, sa fille puisse en bénéficier avant l'heure ; cette dernière devra d'abord faire ses preuves et notamment passer par tous les avatars de la maternité. Un des pouvoirs de la mère est la détention des secrets, et c'est en partie autour du secret que se nouera la relation d'emprise des mères sur les filles, ils portent sur la sexualité et sur les rapports entre les sexes. La mère en livrant ce qu'elle sait sur ces questions, en retenant son savoir, ou en laissant entendre qu'elle en sait plus qu'il n'y paraît, enchaîne sa fille à des modèles impossibles à discuter ou à transgresser. Maintes légendes rendent compte de ce poids du secret dans la relation d'emprise, ainsi un conte celté décrit une déesse-mère, Mélusine, qui a le pouvoir de donner bonheur et prospérité à l'homme qu'elle épousera, à la seule condition qu'il ignore qui elle est ; une de ses trois filles livrera le secret à l'homme, trahissant sa mère qui dès lors, la maudira<sup>2</sup>.

### ***La fantasmagorie autour du cannibalisme maternel***

L'imagination humaine a projeté sur les figures maternelles mythiques des pulsions et des désirs cannibaliques. On peut considérer que le fantasme d'incorporation a toutes les caractéristiques des fantasmes ori-

---

1. Reik T., *De la création de la femme*, 1975, p. 17.

2. Markale J., *La femme celté*, 1979, p. 162 et suiv.

ginaires<sup>1</sup>, ces «Urphantasiens» auxquels, selon Freud<sup>2</sup>, l'enfant fait appel pour combler les lacunes de son histoire individuelle, en plongeant dans son patrimoine phylogénétique. Les fantasmes originaires s'ancreraient sur des faits vécus par les premiers groupes humains des origines, qui réalisaient leurs pulsions sexuelles archaïques.

Une illustration nous est offerte de cette reviviscence des angoisses primitives, à travers la crainte banale d'être dévoré, avalé, qui hante les berceaux des nourrissons et l'inconscient de l'adulte qui réécrit les mythes en y projetant ses angoisses. On remarquera pourtant que dans les mythes antiques, c'est abusivement qu'on attribue aux dieux des actes cannibaliques. La plupart du temps il ne s'agit pas d'un véritable cannibalisme, en effet, il est important d'opérer une distinction entre deux actes d'oralité : l'acte d'avalement et celui de morcellement. Le premier préserve l'«objet» dans sa totalité et son intégrité, transporté de la réalité extérieure à l'intérieur d'un ventre, il change simplement de lieu. C'est ce qu'illustre le mythe du Titan Cronos ; parce qu'un oracle lui a prédit qu'un de ses enfants le détrônerait, il les avale tous, sans leur faire le moindre mal ; Zeus, un des fils qui a échappé à l'engloutissement, obligera Cronos à les déglutir<sup>3</sup>. Cronos est comme tous les pères puissants, ses fils cherchent à le pousser vers la tombe après lui avoir volé son trône.

L'engloutissement de ses enfants par Cronos évoque les rites de couvade<sup>4</sup>, instaurés dans les cultures traditionnelles pour exorciser cette menace émanant des fils. Lors de la naissance du premier fils, on astreignait le père à des interdits alimentaires, à des contraintes gestuelles et corporelles, afin de conjurer l'agressivité contre l'enfant qui lui succéderait un jour. L'acte d'avalement correspond approximativement, chez le petit enfant, au premier stade oral de succion, quand le nourrisson ne peut pas encore mordre. L'acte de morcellement conduit, quant à lui, à un changement d'état, il déchire et ne laisse qu'un amas de morceaux, réduisant l'identité à néant. À l'acte de morcellement correspond le second acte oral cannibalique, où intervient la manducation. C'est ce cannibalisme qui est figuré par l'infanticide de la Bacchante Agavé, déchiquetant son fils Penthée. Mais le crime ne reste pas impuni, il entraîne la souillure d'Agavé, condamnée à l'exil, car, comme le souligne M. Détienne, dans le système de pensée politico-religieux de la Grèce, «le cannibalisme est clairement dénoncé comme une forme de bestialité que la cité rejette sans ambiguïté et qu'elle situe aux confins

1. Abraham N. et Torok M., «Introjecter-Incorporer, deuil ou mélancolie», in *Nouvelle revue de psychanalyse*, 6, 1972, p. 111 et suiv.

2. Freud S., (1916-1917), 1974, p. 349 et suiv.

3. Grimal P., «Cronos», in *op. cit.*, p. 104.

4. Reik T., *Le rituel, psychanalyse des rites religieux*, 1974, p. 41 et suiv.

de son histoire, dans un âge antérieur de l'humanité, parmi les peuplades qui composent le peuple des Barbares<sup>1</sup>».

Les mangeurs de viande crue sont, eux aussi, repoussés par Hérodote vers les lointains confins du monde des Scythes, ils ignorent les lois et parlent une langue inintelligible<sup>2</sup>. Le fait de manger de la chair humaine apparaît donc, depuis les origines, comme imputable à la folie, à l'oubli des règles ou à l'étrangeté de l'autre, telle Agavé qui témoigne d'un grave sentiment de dépersonnalisation, en ne reconnaissant pas son fils comme être humain. Dès lors, tout enfant conservera ces traces d'une angoisse originelle exprimée dans la crainte phobique d'être mordu, griffé, voire mis en morceaux. Et ce n'est pas un hasard si les contes pour les «petits» se gardent de mettre en exergue des thèmes de laceration et de dépeçage, réservés aux adultes. Dans les histoires enfantines, l'ogre ou l'ogresse avale sans détériorer, sans faire mal ni blesser et cette oralité de bon aloi permet toujours la régurgitation par une toux ou par une éjection anale. Les fantasmes d'un cannibalisme maternel présents dans les contes et repris dans nombre de rituels d'initiation, au moment de la puberté, expriment bien cette difficulté de la mère à accepter la rupture avec l'enfant et son désir de le réincorporer, notamment s'il s'agit d'un garçon. C'est de fait, la séparation d'avec le fils qu'elle appréhende avec le plus d'angoisse, la fille s'avérant une fois de plus volontiers sacrifiée, elle sera aussi moins présente que son frère dans ces mythes sur l'oralité. Une légende Bambara du Mali, illustre bien cette peur maternelle de la séparation : le traumatisme de la naissance y est maîtrisé par une alternance de l'acte d'ingurgiter l'enfant et de celui de l'expulser ; dans l'histoire, l'enfant, symbolisé sous les traits d'un petit animal rusé, se fait avaler par une mère-ogresse mais ressort par son anus, pour être à nouveau avalé<sup>3</sup>.

Ces fantasmes cannibaliques, projetés sur la mère et lisibles dans les rituels qui entourent la naissance, affirment dans toute culture la prégnance des modèles qui assimilent l'amour maternel à un instinct archaïque, rapprochant la femme des autres mammifères. Aussi nombre de rites entourant la naissance d'un enfant et imposés à la nouvelle accouchée traduisent-ils la crainte du groupe social que la mère, en régressant vers l'animalité, ne réingurgite le nouveau-né. La question du cannibalisme demeure toutefois entourée d'un véritable tabou et il suffit de lire les interprétations contradictoires qui en sont données pour comprendre que beaucoup d'entre elles sont infiltrées par les réactions contre-transférentielles angoissées du chercheur sur ce thème.

---

1. Détiéne M., «Entre bêtes et dieux», *Nouvelle revue de psychanalyse*, 6, 1972, p. 236.

2. Hérodote, «L'Enquête», in *Œuvres complètes*, 1964, p. 323.

3. Calame-Griaule G., «Une affaire de famille», *Nouvelle revue de psychanalyse*, 6, p. 171 et suiv.

C'est peut-être le cas lorsque G. Devereux tente de démontrer la préexistence des pulsions cannibaliques parentales<sup>1</sup> ; l'enjeu est ici épistémologique, puisqu'il s'agit de renverser les présupposés de la psychanalyse, particulièrement ceux des kleinien. S'opposant à M. Klein, l'ethnopsychanalyste soutient que l'agressivité des parents serait primordiale, celle de l'enfant n'étant qu'une réponse, une réaction à la première. G. Devereux relate notamment une coutume qui aurait eu cours dans une tribu de Nouvelle-Guinée : toutes les nouvelles mères devaient jeter leur premier-né à des truies gardées dans un fossé ; celles-ci dévoraient les nourrissons, en contre-partie, les mères prenaient le petit non sevré d'une truie et lui donnaient le sein. G. Devereux propose alors une analogie avec le dieu Moloch dans la gueule duquel on précipitait des enfants.

La démonstration soulève plusieurs problèmes, d'abord l'amalgame fait dans cette dernière comparaison, entre un événement contemporain : le rituel papou et un événement préhistorique, puisque Moloch, comme Baal, fait partie du Panthéon des dieux Cananéens, du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, époque où les sacrifices humains étaient en effet « naturels ». Nous ferons ensuite remarquer que la relation entretenue en Nouvelle-Guinée avec le porc est opposée à celle que nous connaissons. Dans cette partie du Pacifique, sans être un animal sacré, le porc est recherché pour ses défenses (car il s'agit d'un cochon sauvage) qui sont objets de parure et il n'y semble pas entouré de cette connotation de saleté et de répugnance si forte ailleurs. La truie, tels bien des animaux à fourrure, est connue dans les études d'éthologie, comme une femelle qui présente justement des troubles de l'« équilibre instinctivo-social<sup>2</sup> » lui faisant dévorer ses petits. Les éthologues avancent plusieurs explications de ce phénomène, d'abord celle d'une poursuite anormale de la placentophagie, l'animal ingérant sa progéniture après avoir mangé le placenta ; ensuite, celle de troubles du comportement dus à la domestication de l'animal ou à une erreur d'interprétation de sa part. Ces derniers « ratés » de l'instinct maternel seraient la conséquence d'anomalies des fonctions sensorielles, olfactives ou visuelles, perturbant les premiers contacts entre la mère et sa progéniture<sup>3</sup>. Les nombreux rituels autour du placenta et du cordon ombilical manifestent la valeur hautement symbolique de ces reliquats de l'accouchement ; le plus souvent, on les cachait en les enterrant dans le sol, de crainte que leur vue ne vînt réactiver les pulsions placentophages des femelles animales et l'agressivité réincorporatrice de la mère.

1. Devereux G., *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, 1977, p. 143 -162.

2. Mirmont J., « Aberrations instinctives dans les comportements maternels animaux », in *Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée*, 1978, p. 25.

3. *Ibidem*.

Quant à la réalité historique du cannibalisme, elle a été parfois, mais discrètement évoquée, le tabou étant ici double : celui du cannibalisme et celui de la «perversion» de l'instinct parental. Il est sans doute arrivé qu'en des temps de grave pénurie et de grande famine, des parents se soient nourris de la chair d'enfant, après avoir épuisé celle de tous les animaux, mais il s'agissait alors d'enfants morts et non mis à mort pour être dévorés. G. Róheim analysant le cannibalisme de pénurie dans des tribus du désert australien, en 1929<sup>1</sup>, montre bien les difficultés à aborder cette question : ces informateurs «avouent» qu'en cas de «faim de viande», on tuait les enfants les plus malingres, les seconds et non les aînés, pour les manger, un argument supplémentaire étant qu'ainsi les survivants acquéraient un peu plus de force ; chez les Ngalis d'Australie centrale, il arrivait qu'on provoquât l'avortement prématuré d'une femme enceinte, pour manger le fœtus, après l'avoir fait cuire. Róheim souligne que ses interlocuteurs démentaient parfois les informations livrées par eux ou par d'autres sur le cannibalisme, tant ils redoutaient le jugement du Blanc sur cette transgression. Enfin, il insiste sur le fait que toutes les mères de ces tribus, étaient de «bonnes mères» avec les enfants survivants. Nous pensons qu'en tuant les enfants les plus faibles, elles leur évitaient d'être voués à une mort certaine, par famine ou abandon, et en les mangeant, elles les réintégraient en elles, dans un univers définitivement protégé.

Très récemment, ont été décrits des faits proches, lors de la tragique extermination du peuple Khmer par les Khmers rouges et leur leader Pol Pot, entre 1975 et 1979. Une cambodgienne d'origine khmère, raconte comment, après le massacre d'une partie de sa famille, elle vécut dans des camps de travail ou plutôt d'extermination et se souvient que la mère de famille d'une famille voisine, proposa un jour, parce que plus personne ne mangeait depuis longtemps, de sacrifier son enfant qui venait de naître, pour que tous en consomment un peu<sup>2</sup>.

Ces illustrations d'un cannibalisme maternel, qu'il s'agisse de simples fantasmes, de fantasmes réalisés lors d'événements tragiques, ou de rituels montrent bien la double spécificité de la femme. La première est que, donnant la vie à l'enfant, c'est aussi à elle qu'est dévolu le droit «naturel» de la lui reprendre. Mais l'autre spécificité est l'insistance portée sur l'oralité féminine et le parallèle établi *entre ces deux ouvertures que sont le sexe de la femme et sa bouche*. Depuis la tradition hippocratique, on a considéré que l'anatomie féminine présentait «une homonymie parfaite qui dédouble le corps de la femme en un haut et un bas symétriques. A la bouche (*stoma*) de la nourriture et de la parole,

1. Róheim G., *Psychanalyse et anthropologie*, 1950, p. 96 et suiv.

2. Szymusiak M., *Les pierres crieront. Une enfance cambodgienne. 1975-1980*, 1988.

qui s'ouvre sur le visage, répond en bas, une autre bouche, le *stoma utérin*<sup>1</sup>». La femme apparaît donc comme ouverte aux deux extrémités, gouffre insatiable, menaçant, sans cesse à remplir ou à fermer. Et pour les Anciens, Hérodote en premier, la sexualité féminine est toujours liée au cannibalisme : La vipère, remarque-t-il dans son *Enquête* (et l'on sait le lien symbolique qu'entretient ce reptile avec la femme et le féminin) dévore son mâle au moment de l'éjaculation, mais, juste retour des choses, ses petits à son tour, mangeront les entrailles maternelles<sup>2</sup>.

### *Un enfant est mis à mort*

Il y eut, dans la réalité, bien d'autres moyens plus discrets et plus insidieux pour une mère de mettre à mort son enfant, que de le dévorer comme dans les mythes. Cette mise à mort a pris de multiples formes, depuis le sacrifice jusqu'à l'infanticide moderne, en passant par l'exposition d'enfant. Le sacrifice religieux est, comme le montre G. Rosolato, présent comme acte fondateur dans les trois monothéismes<sup>3</sup> ; nous remarquerons toutefois qu'ils ignorent à peu près totalement la fille comme la femme, sauf les monothéismes judaïque et chrétien, où la Vierge-mère qui accepte de sacrifier son fils annonce la Mère des douleurs, celle dont S. Ferenczi dévoile la relation d'*emprise* qu'elle exerce sur ses enfants, à travers «le terrorisme de la souffrance<sup>4</sup>». Qu'en est-il du sacrifice des filles ? Elles ont certes été nombreuses à périr dans les temps originaires, pour la seule raison qu'elles appartenaient à un sexe dévalorisé, vilipendé au regard de l'autre sexe. Les religions ont largement entériné ce mépris et pas toujours avec discrétion. Sans doute, se sont-elles élevées lors de leur fondation, contre la mise à mort des filles, quand cette mort paraissait totalement gratuite. Le judaïsme comme l'islam s'opposent aux anciennes coutumes d'extermination des nouveaux-nés femelles, associées aux traditions d'idolâtrie. Les livres de l'Ancien Testament<sup>5</sup> font, à plusieurs reprises, mention des banals sacrifices d'enfants aux dieux, livrés pour apaiser la colère de ces derniers ou s'attirer leurs bonnes grâces. Ces sacrifices sont condamnés, sans qu'en l'occurrence soit précisé le sexe de l'enfant sacrifié, car Moloch accepte autant les dons de garçons que de filles !

Il en fut autrement dans l'Arabie païenne, où les victimes désignées étaient des filles, tuées dès la naissance. Le Coran dénonce, dans deux sourates, ces meurtres. La sourate «Les abeilles» fustige le père dont, à

1. Sissa G., *Le corps virginal, la virginité féminine dans la Grèce ancienne*, 1987, p. 76

2. Hérodote, *op. cit.*, p. 265-266.

3. Rosolato G., *Le sacrifice. Repères psychanalytiques*, 1987, p. 8.

4. Ferenczi S., *Psychanalyse 4*, 1982, p. 125-136.

5. Ancien Testament, *Le Lévitique*, 18, verset 21 et *Le Deutéronome*, 12, verset 31.

la naissance d'une fille, le «visage s'assombrit», qui «suffoque... se tient à l'écart, loin des gens et se demande s'il va, malgré sa honte, conserver l'enfant ou l'enfouir dans la poussière<sup>1</sup>». Quant à la sourate «Le décrochement», elle demande des comptes et tente de comprendre «pour quel crime la fille a été tuée et enterrée vivante ?<sup>2</sup>». C'est en effet au nom de la prédilection d'un sexe sur un autre, du mépris dans lequel la fille est tenue en raison de son identité à la naissance que les nouveaux-nés femelles seront mis à mort. Dans l'anté-Islam, c'est la honte du père, le sentiment de perdre son statut viril, surtout s'il était déjà nanti de filles, qui justifiaient les excès de violence contre ces dernières, jusqu'à la mort ; ailleurs, c'est parce qu'on estimait que les filles étaient en surnombre, elles représentaient, pour le chef de famille, des bouches inutiles à nourrir et on s'en débarrassait en en gardant le nombre juste suffisant pour assurer la transmission de la lignée. Cet ostracisme meurtrier est toujours actuel et là où règne un sévère contrôle du nombre des naissances et où les conditions économiques sont de pénurie, on privilégiera le garçon. Dans la Chine contemporaine, accablée par une surpopulation inquiétante et où certaines régions souffrent encore d'une sous-alimentation endémique, même si le pays ne connaît plus les anciennes famines, on a interdit aux familles d'avoir plus de deux enfants. De plus «la nécessité de perpétuer le culte des ancêtres par un héritier mâle transforme la naissance d'une fille en calamité<sup>3</sup>». On peut imaginer les difficultés de l'utilisation et de l'efficacité d'une contraception là où le nombre d'enfants toléré est de deux par couple. Il est donc arrivé qu'une fille naissant après une autre soit au mieux abandonnée, au pire, donnée aux cochons<sup>4</sup>.

Dans nombre de cultures ayant pratiqué l'ostracisme sexuel, le garçon représentait la seule force de travail reconnue, handicap supplémentaire pour la fille, elle était plus difficile à élever, plus coûteuse à marier, et source de tracas pour la mère. Les anthropologues ont depuis plusieurs décennies, découvert une forme systématisée d'infanticide des filles, par exemple chez les Eskimos. Dès 1931, l'enquête de Rasmussen a montré que là où, comme partout, le nombre de naissances des enfants mâle et femelle était équivalent, on avait mis à mort la moitié des filles<sup>5</sup>. La raison alléguée était que les hommes étant les seuls à chasser, ils seraient aussi les seuls à pourvoir à l'entretien des parents, quand ceux-ci deviendraient vieux ; les filles elles, étaient un «poids inutile», au

1. Le Coran, tome I, sourate XVI, versets 58-59.

2. *Ibidem*, tome II, sourate LXXXI, versets 7-9.

3. Paquot E. et al., *Terre des femmes*, 1983, p. 181.

4. *Ibidem*.

5. Rasmussen K., cit. par Tabet P. dans «Fertilité naturelle, reproduction forcée», in *L'arraisonnement des femmes*, 1985, p. 88.

point qu'on allait jusqu'à tuer le bébé fille tout de suite après sa naissance et sans que sa mère commençât à l'allaiter, afin qu'elle soit à nouveau rapidement enceinte et l'on escomptait bien sûr la naissance d'un mâle ; on admettra que cet infanticide sélectif s'il était exécuté par les mères, se fondait sur des modèles érigés par les hommes.

Nous pensons que tous ces faits témoignent d'une *emprise* primordiale exercée sur la fille, sans qu'elle ait rien fait pour la provoquer, sinon d'appartenir à un sexe déprécié au regard d'un autre. Ce modèle qui a dominé pendant des siècles, imposant à la future mère de désirer plutôt des fils que des filles a dû influencer profondément le sentiment de soi chez toute femme ainsi que les relations qu'elle nouait ensuite, en tant que mère, avec ses propres filles. Et c'est sous la plume des hommes qu'on lira la justification théorique de la prédilection sans faille d'une mère pour son garçon : elle se verra comblée par lui et le fils sera voué à la réussite, remarque reprise après Freud, par l'écrivain J. Green<sup>1</sup>. Les modèles de maintes cultures imposeront donc à la femme un double assujettissement : celui de procréer le plus possible et de procréer des mâles, au risque de se voir méprisée par le mari, la belle-mère et les autres femmes si le destin la vouait à faire naître surtout des filles. Une femme marocaine interrogée se remémorait les coups infligés par son père à son épouse qui lui avait donné quatre filles et pas un garçon ; une autre femme s'était entendue confier par sa mère elle-même que, dans les mêmes circonstances, sa belle-mère avait demandé à son fils de renvoyer cette femme «incapable», ce qu'il avait toutefois refusé de faire<sup>2</sup>.

La dernière manifestation d'*emprise* sur le sexe féminin est celle de l'«exposition» d'enfant, car il s'agit là d'une forme déguisée d'infanticide qui concerne certes les deux sexes, mais, dans la Grèce antique, si on expose à sa naissance un enfant mal formé physiquement ou issu d'une naissance gémellaire, on peut l'exposer également parce que c'est une fille<sup>3</sup>. Ainsi, Atalante est-elle «exposée» sur le mont Parthenion, parce que son père Ménalos ne souhaite avoir que des garçons et, si l'adolescente arrivée à l'âge nubile fait tout pour ne pas se marier, transgressant la règle, c'est peut-être pour ne pas avoir à répéter, avec d'éventuelles filles, pareil destin. Quand la mère refuse d'«exposer» une fille estimée indésirable, elle doit trouver d'autres subterfuges, pour répondre à la demande du père et du groupe d'écarter cette dernière. Telle Galatée la Crétoise qui épargne à sa fille l'«exposition» pourtant

1. Green J., Entretien, *Magazine littéraire*, 266, 1989, p. 96.

2. Couchard F., *Le fantasme de séduction chez des femmes de culture musulmane*, tome I, p 227 et suiv.

3. *Idem*, «Une enfant exposée : la fille infibulée», *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, 12, 1989 p. 143-155.

exigée par le père et qui, après l'avoir élevée en garçon, demande à la déesse Léo, de la transformer en homme<sup>1</sup>.

Le sort qui accable les filles dans la Grèce ancienne n'est certes pas toujours l'«exposition» à la naissance, un autre destin peut les attendre qui ne vaut guère mieux, c'est celui de la prostitution à laquelle sont vouées celles issues des milieux les plus pauvres. Si dans Athènes ou Corinthe règne une prostitution institutionnelle dans des maisons d'État qui «sont surveillées et protégées par des magistrats officiels<sup>2</sup>», y sévit aussi une «prostitution sauvage», dont les victimes sont des petites filles qui ont été «exposées» dès leur naissance et que des entremetteuses se sont chargées de recueillir. Les familles pauvres et trouvant qu'il était difficile et inutile de nourrir trop de filles, déposaient le bébé femelle «au coin des rues, dans un pot ou une marmite afin de le protéger des chiens errants<sup>3</sup>». Les trafiquants d'esclaves faisant leur tournée le matin se chargeaient des nouveaux-nés qu'ils revendaient à des maquereilles susceptibles de détecter précocement chez certaines, les signes précurseurs d'une beauté future et qui les élevaient pour les prostituer, laissant mourir les autres.

Si, dans l'Europe du Haut Moyen Age, l'infanticide est interdit et condamné par les lois civiles et religieuses, il se commet cependant ; P. Ariès fait remarquer qu'on le considère sans aucune honte, car «il fait partie des choses moralement neutres [il est] pratiqué en secret, dans une demi-conscience, à la limite de la volonté, de l'oubli, de la maladresse<sup>4</sup>». Durant cette époque, l'élevage d'un enfant est toujours vécu comme une menace pour la survie des autres enfants de la fratrie, mais c'est parfois les traces de la bâtardise qu'il faut effacer en tuant le nouveau-né et, avec lui, les conséquences de la transgression sexuelle. On continuera donc à «exposer» l'enfant «anormal», mal formé, ou la mère se chargera de l'étouffer subrepticement dans son berceau, parce que la pensée magique de l'époque interprète toute anomalie physique ou psychique comme une punition de Dieu pour une faute cachée : la pratique du coït alors que la femme avait ses menstrues, ou le fait d'avoir eu des relations sexuelles un jour prohibé, le dimanche ou «lors de toute autre solennité<sup>5</sup>».

Les textes des historiens ne permettent pas à première lecture de dire que les infanticides concernent davantage les filles que les garçons.

---

1. Grimal P., «Galatée», *in op. cit.*, p. 163.

2. Salles C., *Les bas-fonds de l'Antiquité*, 1982, p. 39.

3. *Ibidem*.

4. Ariès P., *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, 1973, p. x de la préface.

5. Flandrin J.L., *Le sexe et l'Occident : évolution des attitudes et des comportements*, 1981, p. 163.

Pourtant si l'on étudie de près le droit canon et les dispositions écrites de ce droit, on constate que les mesures prises à l'encontre de la mère infanticide introduisent une disparité de traitement entre enfants de sexe mâle et femelle. C'est ainsi qu'une étude sur les textes juridiques conservés dans la Flandre médiévale<sup>1</sup>, régissant les lois sur les infanticides, montre que pour juger de la punition qui sera infligée à la mère meurtrière, on doit déterminer si le fœtus était «animé» ou non. Or, dans l'ancien droit belge, le fœtus était considéré comme *animé* «vers le trentième, trente-cinquième ou quarantième jour si c'est un garçon, vers le soixantième ou quatre-vingtième jour si c'est une fille<sup>2</sup>». On était moins sévère pour la suppression d'un fœtus non «animé», punie de flagellation ou de bannissement, que pour celle d'un fœtus «animé» qui entraînait inmanquablement la mort pour la mère infanticide<sup>3</sup>. On favorisait donc indirectement, par cette loi discriminative au niveau des sexes, l'infanticide à l'endroit des filles. C'est bien la disparité de traitement entre les deux sexes qui est le dénominateur commun de toutes les époques et qui structure les modèles que toute femme intériorisera, selon lequel il vaut mieux donner naissance à des garçons. Les futures mères reçoivent donc des conseils sur la meilleure posture à adopter lors du coït, ainsi que sur les mets à consommer de préférence, pour favoriser la conception d'un garçon. On va jusqu'à brosser de la femme génératrice de mâles un portrait réjouissant : elle est «bien coulourée et belle<sup>4</sup>», *a contrario* la femme grosse d'une fille ne peut qu'être laide, avec des taches sur le visage et un corps blême, car «la femelle dès les premières actions de sa vie commence à donner plus de peine à sa mère que ne le fait un garçon pendant toute sa vie<sup>5</sup>».

## Les modèles idéologiques sur la maternité, renforceurs de l'emprise maternelle

Les modèles prônés par la philosophie médicale antique, repris quasi sans changement de la période baroque jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle, affichent la forte ambivalence des hommes devant la fonction maternelle. Elle est imposée et idéalisée ; en même temps, les avatars qui la précèdent et l'accompagnent : menstruation, grossesse, accouchement sont l'objet de tabous où la répulsion l'emporte sur la fascination.

1. Greilsammer M., *L'envers du tableau : mariage et maternité en Flandre médiévale*, 1990.

2. *Ibidem*, p 298.

3. *Ibidem*.

4. Darmon P., *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, 1977, p. 154.

5. Venette, cité par Darmon P., in *Le mythe de la procréation*, p. 163.

### ***Les freins culturels à l'expression du sentiment maternel***

Freud lui-même n'échappe pas au modèle dominant qui fait de la maternité la fonction « normale » de toute femme ; il a au moins le mérite de mettre en exergue les affects négatifs dressant mère et enfant l'un contre l'autre, surtout s'il s'agit de la fille, mais, quand il reconnaît le rôle d'*emprise* séductrice de la mère sur cette dernière, il le replace dans cette obscure période précédictienne, difficilement compréhensible pour lui, peut-être parce qu'il s'y sent quantité négligeable ou rival gênant, ainsi qu'apparaît le père durant ce stade, aux yeux de la fillette<sup>1</sup>. La relation précédictienne mère-fille lui évoque une époque préhistorique, celle du Minoen-Mycénien, qui suscite manifestement son effroi, davantage que sa curiosité. Des historiens accorderont cependant, à ce temps des origines, une richesse en acquisitions architecturales et même techniques, il est vrai que ce sont des tenants des antiques matriarcats<sup>2</sup>. Et après s'être essayé à approcher les spécificités du développement de la fille, Freud revient, comme toujours, au garçon, pour l'y comparer. De cette relative incompréhension du premier lien entre mère et fille, qui demeure pour lui massivement centré sur le roc anatomique, avec l'envie féminine du pénis, découle dans la théorie psychanalytique une forte *idéalis*ation de la relation entre la mère et son fils et, en corollaire, la dévalorisation de celle nouée entre la mère et sa fille ; cette dernière n'oubliera jamais ses griefs contre sa génitrice, qui l'a faite diminuée et châtrée, et les querelles de maintes épouses avec leurs maris, ne seront, pour Freud, que la conséquence de cette hostilité originelle entre femmes<sup>3</sup>.

Si la femme refuse de se couler dans le modèle imposé par l'idéologie dominante, de tout sacrifier à la maternité, elle glissera inévitablement vers la névrose, et Freud, qui a pourtant traduit, en 1879, un volume de *L'émancipation des femmes* de J. Stuart-Mill, se désolidarise totalement des idées du philosophe anglais sur le chapitre de l'autonomie des femmes. Il décrira ainsi à Martha, qui n'est encore que sa fiancée, son idéal de féminité : une femme qui s'occuperait exclusivement de l'éducation de ses enfants et des soins à leur donner<sup>4</sup>. Il reviendra à la charge en déclarant lors d'un « Mercredi » de la Société psychanalytique de Vienne, en 1908, alors que Wittels vient de faire une conférence sur « La position naturelle de la femme », que J. Stuart-Mill

1. Freud S., (1908a), 1969, p. 19.

2. Borneman E., *Le patriarcat*, 1975.

3. Freud S., (1931), 1969, p. 144.

4. *Idem*, Lettre à Martha du 5 novembre 1883, in Jones E., *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, tome 1 : « La jeunesse, 1856-1900 », 1958, p. 194.

«a négligé le fait qu'une femme ne peut en même temps exercer une activité professionnelle et élever des enfants<sup>1</sup>».

### *Le statut d'infériorité de la femme mariée*

L'idéologie «familialiste» a toujours considéré l'amour maternel comme un sentiment naturel, inhérent à l'état de femme, cette idéologie n'a guère été remise en question. Nous pensons pourtant qu'à certaines époques historiques, et dans maintes cultures, *les contraintes impératives des modèles féminins n'ont pas favorisé la naissance du sentiment maternel, voire l'ont freinée*. Il suffit de lire les travaux des historiens pour découvrir que l'amour maternel, qui ne se confond pas avec le simple instinct d'appropriation de l'enfant par la mère, n'a dû se manifester qu'assez tardivement. Des raisons sociologiques et culturelles expliquent cette apparition récente, l'expression de l'amour maternel requiert en effet, dans la structure familiale, un minimum de conditions matérielles et psychologiques pas toujours réunies, à toutes les époques. L'historien E. Shorter analyse les seules charges économiques que représentait pour un couple, une nouvelle naissance. Il note que l'on parlait, jusqu'à l'orée de notre siècle, du «test du sacrifice», qui désignait tous les obstacles à vaincre par la femme, pour résister à l'impulsion de tuer l'enfant dans l'œuf, ou si elle le laissait vivre, pour ne pas l'abandonner à la naissance<sup>2</sup>, ainsi que nous l'avons précédemment analysé. De plus, on oublie trop souvent le sort fait à la femme dans le mariage et même avant. Les époux ne se choisissaient pas, les alliances se scellant, dans la plupart des cas, au gré des considérations matérielles et de celles du prestige social, bien plus qu'en fonction des sentiments. Le sentiment amoureux entre conjoints n'est, sans doute, pas plus «naturel» que l'amour maternel, et des affects plus tempérés, estime, respect ou affection, l'ont peut-être précédé, et encore n'avaient-ils pas cours dans toutes les unions.

Les historiens des mentalités nous rappellent dans quel *état d'infériorité était tenue la femme mariée*, il était d'usage pour un mari de battre son épouse, au moins dans les petites villes et les villages ; il n'en avait certes pas le droit juridiquement, mais il le faisait, au nom de la responsabilité accordée à l'homme sur les actes de sa femme, maintenue dans un statut d'éternelle mineure. Il est néanmoins nécessaire de faire ici remarquer que l'on juge les violences passées à l'aune des modèles

1. Société psychanalytique de Vienne, Minutes, *Les Premiers psychanalystes, 1906-1908*, 1976, p. 364.

2. Shorter E., *Le corps des femmes*, 1984, p. 17.

actuels qui intègrent l'égalité des droits entre les sexes, mais aussi le raffinement de l'expression des sentiments. Dans la France rurale, les mœurs sont peu policées, et les rituels de cour amoureuse passent par des coups et des bourrades mutuels, plutôt que par des baisers : la fille n'est pas en reste, elle doit montrer, pour être choisie, qu'elle est forte et énergique et répondre aux coups par les coups<sup>1</sup>.

Dans nombre de cultures, la tradition a parfaitement toléré que le mari exerce ses droits sur la femme, à l'aide de violences physiques. Dans la tradition musulmane, un verset de la sourate, «Les femmes», commande à l'époux de reléguer ou de frapper sa femme, s'il l'estime trop émancipée, ou s'il la soupçonne d'infidélité<sup>2</sup>. F. Mernissi, qui tente de montrer que les intentions du Prophète ont été détournées de leur but premier, soutient que l'exercice de la violence ordinaire de l'homme musulman sur la femme ne fut jamais l'expression d'une volonté personnelle du fondateur de l'Islam. Il arrivait au contraire dans un contexte historique (la Jahiliya ou époque de l'anté-Islam), dans lequel le sort réservé à la gent féminine, femmes ou filles, était plus redoutable. La tradition admet que le Prophète lui-même aurait eu la réputation, rare en son temps, de n'avoir jamais levé la main sur une femme et même sur un esclave<sup>3</sup> ; on peut donc être étonné qu'il ait permis l'inscription dans le Coran, du prône du châtiment physique, pour réduire la résistance d'une femme rebelle à l'autorité masculine. Peut-être a-t-il pensé que la femme trouverait bien une «parade» et surtout que le règlement des querelles domestiques ne valait pas, au regard de la révolution apportée par la nouvelle croyance, le risque de perdre les néophytes, récents convertis et eux, fervents partisans des coups.

Cet exercice de la force de l'homme à l'encontre de la femme reflète bien la crainte qu'il ressent devant les pouvoirs féminins ; l'homme qui perd son autorité sur la femme, perd en effet définitivement son statut viril. L'ancienne France a institué des rites, les charivaris, au cours desquels l'homme battu par son épouse — cela arrivait — comme le mari trompé, étaient juchés sur un cheval, la tête tournée vers la queue de l'animal et promenés dans la ville<sup>4</sup> ; le rituel d'inversion exprime ici un bouleversement des codes sociaux, un retournement des comportements habituellement admis ; il est une défense de la communauté des hommes, contre le mari faible qui met en péril l'autorité de tous les mâles.

1. Ségalen M., *Mari et femme dans la société paysanne*, 1980, p. 22.

2. Le Coran, Sourate IV, verset 34.

3. Mernissi F., *Le harem politique. Le Prophète et les femmes*, 1987, p. 199.

4. Ségalen M., *op. cit.*, p. 53.

### *Le droit de l'homme au coït, ou la «reproduction forcée»*

Un autre devoir précédait le devoir de procréation, l'*obligation faite à la femme de répondre aux exigences sexuelles du mari*. La question du désir de la femme, pas plus que celle de sa jouissance, n'ont dû se poser en un temps où la sexualité masculine prend pour principale expression celle d'une impulsion violente, à satisfaire sur le champ et rapidement. Le mari a le droit d'exercer son *emprise* sexuelle sur la femme, quel que soit l'état physique de celle-ci. L'obligation imposée à la femme du «devoir conjugal» se fait bien souvent au détriment de sa santé, et même de sa vie. Dès l'Antiquité, des médecins romains, tel Soranos, vont déplorer que les maris se hâtent de déflorer une fille épousée trop jeune, et pas encore menstruée<sup>1</sup>. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les sages-femmes et les obstétriciens se plaignent que beaucoup se refusent à respecter la période des couches, et imposent le coït à l'épouse juste après l'accouchement, propageant des infections parfois jusqu'à la mort, et l'histoire médicale abonde en anecdotes macabres dans lesquelles les accouchements répétés usent prématurément la femme et mettent en péril plus que sa santé, jusqu'à sa vie.

Dans maintes sociétés, c'est à peine nubile, que la fille subissait les lois de ce que P. Tabet appelle «la reproduction forcée», celle qui voulait s'y dérober, encourant de violentes représailles. La femme était dressée au coït, les hommes alléguant des raisons somme toute «naturelles» pour imposer leurs droits : la capacité reproductrice de la femme, et la nécessité pour un chef de famille patriarcale d'agrandir au maximum sa famille. En Islam, nombre de hadiths légifèrent sur le plaisir physique : la femme ne peut se refuser à l'homme, quitte à être maudite, et le Prophète aurait répondu à celle qui s'enquêrait des droits du mari : «Une femme ne doit jamais se refuser à lui, fût-ce sur le bât d'un chameau<sup>2</sup>». Les représailles imaginées à l'encontre de la femme qui se refuse vont des coups au viol. Les anthropologues ont décrit, depuis longtemps, les pratiques sociales de viol collectif des filles, dans des zones géographiques que certains autres avaient présentées comme de petits paradis sexuels ; la liberté sexuelle certes y régnait, mais au détriment d'un sexe sur l'autre, les garçons et les hommes exerçant leur *emprise*, jusqu'à la violence, sur les filles et les femmes. Ainsi, à Samoa, décrit par M. Mead comme un lieu de plaisir pacifique, le viol collectif se justifiait parce que les femmes étaient jugées «trop hautaines» et refusaient de se soumettre aux garçons<sup>3</sup>.

1. Gourevitch D., *Le mal d'être femme*, 1984, p. 108 et suiv. Soranos d'Éphèse s'installa à Rome sous Trajan (98-117) et Hadrien (117-138), cf. Gourevitch D., *op. cit.*

2. Bouhdiba A., *La sexualité en Islam*, 1975, p. 111.

3. Tabet P., «Fertilité naturelle, reproduction forcée», in *L'Arraïsonnement des femmes*, 1985, p. 75.

De la même manière, les anthropologues, qui ont décrit les «maisons de célibataires<sup>1</sup>», où les jeunes des deux sexes pouvaient vivre leur sexualité, en respectant certaines règles de l'institution, ont oublié que la liberté sexuelle était réservée au garçon. Les filles devaient le plus souvent accepter d'être le «jouet» des pulsions et de la volonté des hommes qui «se les repassaient» entre eux. Sous prétexte de *contrôle et d'emprise du groupe social sur le corps reproducteur de la femme, celle-ci subissait des sévices manifestement sadiques*, elle pouvait être «enlevée par un groupe d'hommes, déflorée avec un couteau de pierre, puis soumise à la copulation de plusieurs hommes [...] afin de la rendre tranquille une fois pour toutes<sup>2</sup>».

Nous pensons que l'anéantissement de la femme par l'homme peut traduire un désir d'identification ; les hommes prêts à aller jusqu'aux brutalités pour soumettre les femmes, ne cèdent-ils pas, derrière leur désir de destruction, une *envie originaire et irréalisable pour le sexe féminin, pour au moins un de ses privilèges : celui de la procréation ?*

### ***L'ostracisme de la femme stérile***

Pour la plupart des femmes, le modèle imposé étant, dès le plus jeune âge, celui de se révéler «mère-avant-tout», on comprendra que le célibat est un destin exclu pour elles. Dans la culture islamique, le mariage est une obligation pour tous, puisque l'acte de chair est un hommage au créateur. Seules sont réduites au célibat celles qui présentent un handicap physique ou psychique, encore faut-il qu'il soit grave. De plus, ni le Coran, ni la communauté ne supposent une vie sexuelle sans procréation. La stérilité involontaire suscite le rejet et le mépris du groupe familial et social, ainsi que la perte de l'estime de soi pour la femme ; on peut donc supputer les conséquences qui attendent celle qui aurait choisi le célibat volontaire et, partant, le refus d'enfant.

Des femmes musulmanes que nous avons interrogées<sup>3</sup>, se souvenaient que, pendant leur enfance et surtout leur adolescence, elles avaient entendu leurs aînées, les sœurs, les cousines, leur laisser entrevoir que le seul moyen d'être un peu moins soumises aux décisions des mères, restait le mariage. Mariées, elles escomptaient, le plus rapidement possible, les signes patents d'une grossesse, garantie de non-répudiation, la stérilité de l'épouse, suspectée souvent très rapidement, demeurant une des raisons admises pour l'homme de renvoyer sa femme. Mais si la stérilité se prolongeait, elle entraînait l'exercice, par le mari, du droit reconnu par le

1. Verrier Elwin, *Maisons des jeunes chez les Muria*, 1959 et Malinowski B., *La vie sexuelle des sauvages du nord-ouest de la Mélanésie*, 1930.

2. Tabet P., *op. cit.*, p. 78.

3. Couchard F., *Le fantasme de séduction chez des femmes de culture musulmane...*, 1988.

Coran : celui de prendre jusqu'à quatre épouses. Une romancière algérienne décrit les affres de la jeune mariée qui reste mince, alors que ses belles-sœurs enfantent chaque année. Le ventre plat de Khadidja est, non seulement contraire aux modèles esthétiques, il est surtout «une insulte au sens de l'honneur de la belle-mère, désirant plus de petits-fils<sup>1</sup>».

Il semble donc difficile pour une femme d'aller à l'encontre des modèles imposés par le groupe social, relayé par des lignées de mères ; certaines s'y risquent néanmoins. Ainsi en est-il de jeunes femmes de pays musulmans qui contreviennent de plus en plus aux modèles traditionnels et restent célibataires par choix ou par contrainte. Ce sont celles qui ont fait des études parfois longues, qui ont acquis à l'étranger des diplômes qui les surqualifient par rapport aux hommes de leur propre culture. Elles ont adopté une partie des modèles dits «occidentalisés», notamment en matière de vie sexuelle, elles ont donc transgressé les règles imposant la virginité jusqu'au mariage. Leur célibat prolongé est présenté par elles comme un choix, c'est en fait, souvent un choix forcé et le «prix à payer» pour l'adoption des modèles de modernité aux dépens de ceux de la culture originelle. Elles ne se marient pas, simplement parce qu'elles ne trouvent pas, dans leur culture, un partenaire «à leur hauteur», ou parce qu'elles renâclent à épouser un homme d'une autre culture, en sachant que ce mariage conduirait à une distanciation, sinon à une rupture avec les racines familiales. La plupart de ces femmes, qui s'assument professionnellement, reconnaissent devant nous la difficulté de leur condition de femme célibataire, dans un pays musulman. Elles se trouvaient condamnées à la solitude, et dans l'impossibilité de vivre une vie sexuelle «libérée». Les couples institutionnalisés les regardaient avec méfiance, leur liberté en faisait, aux yeux de la femme, une éternelle rivale. Quant à l'homme, s'il avait pu admettre en un temps, leur choix, il avait vite repris vis-à-vis d'elles, ses comportements de machisme ordinaire. Et c'est à un aveu qu'aboutissait la confiance : la plupart regrettaient leurs choix passés, ayant le sentiment d'avoir conclu, avec les processus de changement, un véritable marché de dupes.

Là où les femmes continuent à intérioriser la maternité comme finalité impérative, le statut de célibat signe une mort affective et une mort sociale et le risque d'infécondité suscite l'angoisse. Aussi n'hésiteront-elles pas à se soumettre à des rituels sévères, lorsqu'elles sont affectées de stérilité, ou si la mort a emporté plusieurs de leurs enfants. Ces rituels ont pour fonction principale la reconquête de la considération de tous, de l'homme en premier, grâce à une future maternité. Ils ont également pour but d'exorciser le «mauvais œil», toujours susceptible, par contamination, d'atteindre d'autres femmes du groupe.

1. Lemsine A., *La chrysalide*, 1976, p. 18.

Ainsi, en Basse-Casamance, la femme stérile est totalement exclue de la société féminine. Pour obtenir sa réintégration, elle doit accepter de subir le pénible rituel du *kañaleen*<sup>1</sup> ; elle est enlevée de chez elle, et restera éloignée de son «quartier marital» parfois durant deux ou trois ans. Elle est prise en charge par des femmes de son groupe d'âge, dirigé par des matrones ; celles-ci vont tenter de détourner la malédiction par des comportements de domination, de violence, par des brimades, des moqueries, aboutissant, à une véritable «dépossession de soi» de la femme inféconde. Elle reçoit des sobriquets désobligeants, tels «anus», ou «pet», on l'oblige à s'habiller de loques, ou à se travestir en homme, à manger par terre. O. Journet qui analyse ce rituel montre bien qu'il s'adresse, par delà la femme stérile, à toutes les autres, pour leur rappeler qu'«il faut savoir renoncer à tout pour avoir des enfants<sup>2</sup>». La stérilité condamne donc la femme à l'opprobre, mais c'est au mauvais sort qu'on l'attribuera. On ne peut en effet imaginer qu'une femme soit naturellement hostile à la maternité, on préférera penser, pour la dédouaner, qu'elle a été victime d'une attaque de sorcellerie. Les démons féminins sont d'ailleurs des femmes sans enfants, et l'on redoute les actions de la mauvaise sorcière, qu'on la nomme la Goule ou Lilith selon les folklores. Elle est accusée de perturber les fonctions de procréation et toutes celles qui ont trait à la maternité : elle jettera un mauvais sort sur un couple, le rendant infécond, en nouant les matrices ou en provoquant l'impuissance du mari ; elle interviendra aussi sur les excréments masculines et féminines en corrompant le sperme, et en asséchant les mamelles de la nouvelle mère<sup>3</sup>.

Les rituels magiques provoquant la stérilité foisonnent dans tout l'ancien Maghreb ; ils sont encore redoutés par toute jeune mariée. Celle qui veut la rendre stérile subtilisera un peu de son sang menstruel qu'elle enveloppera dans un linge blanc, évoquant le linceul, et qu'elle enterrera ensuite dans une tombe<sup>4</sup>. C'est la jalousie et l'envie qui toujours, mobilisent chez la femme, l'intervention magique. Les hommes la craignent, puisque ce sont souvent eux qui sont visés pour que soient atteintes les épouses. C'est la belle-mère qui, insatisfaite de sa bru, ou simplement parce qu'elle ne tolère pas qu'une autre lui ait enlevé son fils chéri, tentera de la rendre stérile, ou encore la mère d'une jeune fille évincée par un homme, qui interviendra sur la rivale apparemment plus chanceuse, puisqu'elle a été épousée.

Mais les rituels de stérilité ont également cours dans l'ancienne

1. Journet O., «Les hyper-mères n'ont plus d'enfants...», in *L'Arraïsonnement des femmes*, p. 28 et suiv.

2. *Ibidem* p. 29.

3. Djéribi M., *Le Mauvais œil et le lait*, *L'Homme*, 105, 1988, p. 44-45.

4. Plantade N., *La guerre des femmes ; magie et amour en Algérie*, 1988, p. 87.

France, sous la forme de charivaris, ces rituels où à l'aide de cris, de vacarmes, de concerts de crécelles, de défilés, on proteste «contre un détournement de la loi<sup>1</sup>». Ils prennent des formes symboliques, ainsi lorsqu'un mariage paraissait «illicite», on organisait un «charivari de stérilité», pour que le couple soit infécond. On estimait notamment que les secondes noces ne devaient pas donner de fruit, car alors l'enfant serait maudit ; c'était également le cas dans les Ardennes si une fille, transgressant la règle, avait eu l'outrecuidance de se marier avant sa sœur aînée<sup>2</sup>, ou si la mariée était estimée de mœurs douteuses. Afin que le mariage demeurât stérile, le charivari bouchait les ouvertures de la maison des épousés avec de la paille ou des excréments. Pire, dans le Brabant, «des justiciers déchaînés, enduisirent de poix fondue le bas-ventre et les organes génitaux [de la mariée, estimée de moralité douteuse], de façon que la poix en durcissant colmate hermétiquement le sexe de la femme<sup>3</sup>». C'est à travers le symbolisme de l'ouvert et du fermé, paradigmatique du féminin, que des hommes punissaient ici la femme qui s'était conduit comme eux, c'est-à-dire librement. Ce sexe devait, dans toutes les cultures, rester clos jusqu'au mariage ; grâce à la fétichisation de l'hymen, il ne s'ouvrirait que pour le passage du sexe masculin, bientôt suivi de l'enfant. Quant aux rites de stérilité visant l'homme, ils opéraient comme une castration symbolique ; dans toute l'Europe, particulièrement au moment de la Contre Réforme, époque de «chasse aux sorcières», l'homme craignait «le nouement de l'aiguillette<sup>4</sup>», intervention d'un maléfice féminin, par lequel il était rendu impuissant. L'aiguillette devint au xvii<sup>e</sup> siècle, une telle phobie, «qu'il n'y a guère d'homme qui ose se marier, sinon à la dérobee<sup>5</sup>», remarque P. de Lancre, grand inquisiteur du Béarn, pour lequel ces rites seront prétexte à brûler nombre de sorcières.

Cette intervention de la magie, invariablement attribuée à la femme, témoigne de la crainte que celle-ci inspire à l'homme. Mais les rituels de stérilité, qui sont toujours des «affaires de femmes», sont là pour signifier *leur grande ambivalence devant la maternité. La femme n'est pas naturellement acquise aux fonctions maternelles qu'on lui impose, quelque chose de sa féminité y résiste et la résistance d'une seule est dangereuse, car elle peut contaminer les autres femmes.*

1. Rey-Flaud H., *Le charivari ; les rituels fondamentaux de la sexualité*, 1985, p. 18.

2. *Ibidem*, p. 194.

3. *Ibidem*.

4. L'aiguillette ou ligature, comme maléfice suspendant les fonctions sexuelles, était déjà connue dans l'ancienne Égypte. Le pharaon Amasis en aurait pâti, au vi<sup>e</sup> siècle avant notre ère. In Darmon P., *Le tribunal de l'impuissance. Virilité et défaillances conjugales dans l'ancienne France*, 1979, p. 43.

5. Leroy-Ladurie E., «L'aiguillette», *Europe*, 539, 1974, p. 137.

## 4. L'emprise maternelle dans les relations préœdipiennes et œdipiennes

### La fonction maternelle : «naturalisation» de l'emprise séductrice

Ombre menaçante et fascinante dans l'œuvre de Freud, la mère se profile, apparaissant et disparaissant, mais marquant inexorablement le destin de l'enfant. Après avoir remis en cause sa théorie de la séduction, et l'ancrage dans la réalité des abus sexuels du père sur la fille, Freud se rabat sur la mère, la rétablissant avec force dans le pouvoir d'une inévitable séduction, fondée sur la nécessité des premiers soins à fournir au nourrisson<sup>1</sup>. Il est significatif de constater que d'emblée, c'est aux effets de la séduction sur le nourrisson qu'il s'intéresse, délaissant ces mêmes effets sur la mère, ainsi que les motivations de celle-ci à imposer à l'enfant son *emprise* séductrice. Il est en effet patent que tous les gestes de la mère à l'endroit du très petit enfant sont empreints du désir de le séduire, mais d'abord de le posséder. Tout se passe comme si Freud se défendait contre ce constat pourtant évident, quand on contemple une mère allaitant son enfant ou lui prodiguant des soins de toilette intime.

---

1. Freud S., (1905), 1962, p. 133.

Plusieurs de ses biographes<sup>1</sup>, ont souligné combien il redoutait sans doute de percevoir, derrière cette séduction maternelle, le poids mortifère de la possessivité, lui qui avait été le préféré de sa mère.

### ***L'exhibitionnisme du sentiment maternel***

Les historiens ont démontré que la notion de pudeur de l'adulte envers l'enfant était toute relative et surtout très récente. On sait qu'il était assez habituel, dans la France du xvii<sup>e</sup> siècle, de «tripoter» les parties génitales d'un enfant, pour s'en amuser, pour le calmer ou le bercer, c'est ce que faisaient les nourrices, ou encore, plus inquiétant, pour brandir la menace de la castration. La parution récente du *Journal* du médecin du dauphin Louis XIII, Héroard<sup>2</sup> a montré que ce dernier subissait de nombreux «assauts» séducteurs et répétés de son entourage des deux sexes et toutes classes sociales confondues ! Sa «remueuse» le «branlait» pour l'endormir, la marquise de Verneuil lui mettait souvent la main sous sa cotte. Comme le note P. Ariès, «ces plaisanteries n'étaient pas réservées à la domesticité, ou à des jeunesses sans cervelle, ou à des femmes de mœurs légères, comme la maîtresse du roi<sup>3</sup>», la reine sa mère, se permettait les mêmes atouchements sur les parties sexuelles de son fils. Elle devait lui signifier ainsi que tout futur roi qu'il fût, ce qu'il croyait lui appartenir en propre appartenait d'abord à celle qui l'avait fait : la mère, qui gardait un droit de regard et de toucher sur le plus intime de son enfant.

C'est un mélange de fierté, de possession et, peut-être plus refoulé, de désir de destruction, qui accompagne l'exhibitionnisme maternel devant le sexe de son fils. Et les peintres de la Renaissance n'ont pas tous hésité à désacraliser cette relation mère-fils, même quand les figurants étaient des personnages saints. Un tableau du peintre allemand H. Baldung Grien<sup>4</sup>, peint en 1511, représente la Sainte Famille ; sainte Anne a un geste envers l'enfant Jésus qui, apparemment, n'a pas choqué : «Elle ouvre les cuisses de l'enfant comme si elle voulait le dégager et le chatouiller<sup>5</sup>». Dans la culture musulmane, où les modèles culturels ont imposé la reconnaissance de la supériorité incontestable de l'homme sur la femme, et où les stéréotypes ont défini, de façon drastique, les comportements affectifs et sociaux de chacun des deux sexes, il n'est

1. Anzieu D., *L'auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*, 1975 et Bergeret J. *La violence fondamentale*, 1978.

2. *Journal de Jean Héroard sur l'enfance et jeunesse de Louis XIII (1601-1628)*, extrait des manuscrits originaux..., 1868.

3. Ariès P., *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien Régime*, p. 103.

4. Baldung Hans, dit Baldung Grien, 1484-1545, a été élève de Dürer, *Robert des noms propres*, 1975, p. 167

5. Ariès P., *op. cit.*, p. 106.

pas étonnant de voir des mères comparer les mérites respectifs des organes génitaux de leurs fils ; elles les admirent, les soupèsent, en mesurent la taille, l'enfant le mieux pourvu garantissant évidemment à sa génitrice le statut le plus enviable. Cette exhibition se passe devant les sœurs, qui entendront ainsi les compliments et l'admiration des mères que vaut au seul garçon le fait d'être de son sexe. Il n'en est pas de même pour la fille qui se percevra toujours comme démunie, et donc moins aimée par la mère, puisque rien en elle ne suscite la fierté de la mère et ne lui permet d'asseoir son pouvoir sur les autres femmes.

Cette première *emprise* de la mère sur le sexe de l'enfant, Freud, s'il ne peut s'appesantir sur ses effets, les pressent. Ne nous dit-il pas qu'une mère serait vraisemblablement effrayée, si elle savait que le moindre geste corporel envers le nourrisson est, pour lui, «une source continue d'excitations et de satisfactions sexuelles partant des zones érogènes<sup>1</sup>». Freud manifeste dès lors son inévitable ambivalence sur le sujet : il admet que la mère qui accomplit ces gestes corporels avec son enfant «le considère, sans aucun doute, comme le substitut d'un objet sexuel complet<sup>2</sup>» et qu'elle fait le lit de l'investissement futur de cet enfant dans les pulsions sexuelles. En même temps, il dédouane la mère : elle ne ferait ici qu'accomplir son devoir. Il va ensuite jusqu'à croire qu'elle ne dépassera généralement pas ce qui est strictement nécessaire pour assurer les soins d'hygiène obligatoires pour le nourrisson. Nous pensons que Freud, pour se rassurer, méconnaît ici le savoir intuitif de la femme qui accepte le plus souvent avec bonne conscience les plaisirs sensuels provoqués par la fusion corporelle avec son nourrisson. Il passe également sous silence les gratifications érotiques ressenties par la plupart des femmes lors des nombreuses tâches suscitées par la dépendance et l'immaturité de l'enfant. Elles peuvent en disposer à leur gré, faire de son corps ce que bon leur semble, en sachant qu'en réponse elles recevront les marques d'une béate et plénitude satisfaction.

### ***L'emprise maternelle dans la fonction d'allaitement***

Les femmes analystes, après les romanciers ou les romancières, se sont laissées aller à décrire, avec discrétion, les joies de l'allaitement. Elles continuent à privilégier la relation mère-fils, ses «aspects hétérosexuels... donnent une dimension supplémentaire aux plaisirs que le bébé ressent et manifeste pendant sa tétée<sup>3</sup>», et cette relation s'en trouve colorée d'une «certaine érotisation hétérosexuelle<sup>4</sup>».

---

1. Freud S., (1905), 1962, p. 133.

2. *Ibidem*.

3. Marbeau-Cleirens B., *Le sexe de la mère et les divergences des théories psychanalytiques*, 1987, p. 22.

4. *Ibidem*.

Balzac, avant tous, a excellé à montrer le poids de la séduction et de l'*emprise* maternelles scellées dans cet acte. Il met en scène deux jeunes mariées, l'une, Louise de Chaulieu, s'est choisie un mari selon son cœur, tout à sa dévotion, qu'elle tuera par ses exigences, l'autre, Renée de l'Estorade, a fait un mariage conventionnel pour l'époque, mariée par sa famille à un homme «qui, à trente-sept ans a l'air d'en avoir cinquante<sup>1</sup>», elle se réalisera à travers la maternité qui la comblera. Au cours de fréquents échanges épistolaires, les deux femmes comparent leurs statuts respectifs, ainsi que les avantages et les inconvénients de leur vie, chacune oscillant tour à tour entre l'envie pour l'autre, les plaintes pour le sort que leur font les hommes et la société, l'empathie lorsque le destin accable l'une d'elles d'un deuil. L'avènement de sa maternité prend, sous la plume de Renée de Lestorade, la place que jamais le mari et l'amour charnel n'ont occupée ; elle décrit l'allaitement de son fils «comme un plaisir qui va jusqu'à la douleur ou une douleur qui finit par un plaisir<sup>2</sup>», pour elle, la sensation érotique est totale, et les caresses de l'enfant sur le sein sont infiniment plus jouissives que celles d'un amant, et elles «rayonnent» en elle, «jusqu'aux sources de la vie<sup>3</sup>». Ruth Benedict souligne elle que, «parmi tous les peuples, les Japonais sont persuadés que l'allaitement est une des jouissances physiques les plus vives d'une femme<sup>4</sup>».

Les anthropologues ont d'ailleurs longuement décrit les croyances et rituels afférents, montrant chez l'homme une forte envie pour la fonction d'allaitement. Nous pensons que c'est sans doute celle qui suscite, chez eux, le plus de convoitise, davantage que la grossesse et l'accouchement, états accompagnés de tant de contraintes et de douleurs. Dans les cultures où les mythes d'origine ont attribué un pouvoir primordial aux femmes, les hommes les en ayant ensuite spoliées, la suprématie de ces derniers leur permet d'affirmer que *le sperme vaut bien le lait*, plus encore, que les vertus de nourriture et de force appartiennent à la sécrétion masculine. Les Baruya de Nouvelle-Guinée soutiennent que le sperme de l'homme marié fait naître le fœtus dans le ventre maternel, permettant sa croissance, quel que soit le sexe de l'enfant. Le lait maternel prend ensuite le relais, pour nourrir le jeune enfant après la naissance. De même, l'époux devait-il donner son sperme à boire à l'épouse pour la fortifier pendant les menstrues et tout de suite après les accouchements<sup>5</sup>. Point n'était besoin d'aller chez les Baruya pour retrouver cette équivalence quasi universelle, entre liquides masculin et féminin. Freud, étudiant les commentaires de Reiter sur le dessin de

1. Balzac H. de, *Mémoires de deux jeunes mariées*, p. 92.

2. *Ibidem*, p. 201.

3. *Ibidem*.

4. Benedict R., *Le chrysanthème et le sabre*, 1987, p. 230.

5. Godelier M., *La production des Grands Hommes...*, 1982, p. 122 et suiv.

Léonard de Vinci qui représente un homme et une femme s'accouplant, constate que, sur son croquis, le peintre a fait communiquer le canal lactique et le vagin où se trouve logé le pénis de l'homme, prouvant ainsi que dans son imaginaire, lait et sperme sont dans un certain rapport d'équivalence<sup>1</sup>. On a également décrit un motif folklorique réitéré et présent aussi bien dans les croyances chrétiennes que juives, celui de l'homme allaitant l'enfant. Un tableau de Ribéra, intitulé *La femme barbue*, représente pourtant bien deux hommes ; l'un, plus très jeune, coiffé d'une calotte cérémonielle, a sorti de son vêtement un sein plus qu'enviable et manifestement gonflé de lait ; il allaite un enfant<sup>2</sup>. R. Lionetti, qui analyse le motif, le dénombre dans les traditions populaires de toute l'Europe, particulièrement de l'Italie, où l'homme allaitant est un saint, saint Mamant ou saint Mammano ; il possède des sanctuaires en Vénétie et en Toscane, vénérés par les nourrices. À l'origine de la légende, le père nourricier s'est toujours substitué à une mère morte, qui laissait le nourrisson sans lait ; par un miracle envoyé du ciel, des mamelles emplies du bienheureux liquide se mettaient à pousser sur la poitrine du saint<sup>3</sup>. G. Róheim avait déjà insisté sur ces récits d'origine qui, dans la culture australienne, présentaient l'image de géants pourvus de seins et nourrissant les enfants<sup>4</sup>. Les interprétations de ces mythes ne peuvent être que polymorphes ; l'analyse de R. Lionetti l'illustre bien. On peut par exemple soutenir que ces récits légendaires confirment un sentiment d'envie des hommes pour le pouvoir des mères de nourrir leur progéniture, même en cas de disette ! Nous pensons qu'ils renvoient, plus encore, à la nostalgie d'un ordre perdu du monde, celui où les deux sexes étaient pourvus de tous les attributs de l'autre sexe, symboles d'une unité platonicienne perdue et regrettée, en témoigne le personnage de l'*alknarintja* ou «mère au pénis», chez les Arunta d'Australie centrale<sup>5</sup>, qui est l'exact pendant du géant aux gros seins.

Les modèles mis en place par l'ordre social, et d'abord médical, ont toujours valorisé l'allaitement maternel, allant jusqu'à culpabiliser les mères qui s'y refusaient. Avec le XIX<sup>e</sup> siècle, l'habitude de louer les services d'une nourrice à domicile s'était accrue, du moins dans les classes bourgeoises. Les médecins, qui excusaient les femmes pauvres de ne pas nourrir leurs enfants, elles devaient travailler, de plus la sous-nutrition et la fatigue tarissaient rapidement leurs mamelles, vilipendaient sévèrement les femmes des classes plus aisées. Certains les accusaient de faire passer leur vie mondaine avant leur enfant, ils les soupçonnaient de choisir la

1. Freud S., (1910), 1977. Commentaire de la planche II, p. 48.

2. La peinture de *La femme barbue* est au musée de Tavera, à Tolède ; sa reproduction en couverture de l'ouvrage de R. Lionetti.

3. Lionetti R., *Le lait du père*, 1988, p. 16 et suiv.

4. Róheim G., *Psychanalyse et anthropologie*, p. 103 et suiv.

5. *Ibidem*.

nourrice «avec moins de précautions qu’elles n’en prenaient pour choisir une femme de chambre<sup>1</sup>». *In fine*, ils brandissaient un argument qu’ils pensaient efficace : la mère confiant à une nourrice le soin d’allaiter son enfant risquait de perdre son amour ; la dictature des nourrices, leur mainmise affective sur le nourrisson, provoquaient toujours de dangereuses rivalités avec la mère naturelle<sup>2</sup>. Ainsi, la norme imposait à la mère l’allaitement comme une condition *sine qua non* des meilleurs auspices sous lesquels pouvait s’engager le premier lien mère-enfant. Celle qui y était inapte, pour des raisons physiologiques, ou en était rendue incapable, à cause de résistances psychologiques, se percevait comme «mauvaise mère», sentiment qui rejaillirait forcément sur la relation avec l’enfant. Toutefois, nous pensons que ces modèles contraignants ont totalement laissé dans l’ombre les aspects négatifs de l’allaitement, induits par certains contextes socio-culturels. Ils ont également oublié que, dans les habitudes et les comportements alimentaires *de quasiment toutes les cultures, la femme et la fille se trouvaient toujours dévalorisées par rapport à l’homme et au garçon.*

*La forte ambivalence autour du lait maternel* est là pour nous signaler que la fonction d’allaitement n’est peut-être pas aussi naturelle, ni aussi bien acceptée qu’on le voudrait par la mère. Cette ambivalence se lit au moins dans deux faits : *les pratiques magiques nombreuses autour du lait, et les violences faites à l’enfant à travers le rite du sevrage.*

### ***Le mauvais lait et les dangers de l’allaitement***

On imaginera aisément que toutes les «anomalies» constatées autour de la lactation donneront lieu à interprétations mettant en cause soit la mère elle-même au premier chef, soit son entourage, mais également l’enfant. Une jeune accouchée demeurera «sèche», parce que sa fécondité a suscité la jalousie et le «mauvais œil» de la part d’une femme restée elle-même stérile. Mais elle peut également être soupçonnée d’avoir empêché la montée de son lait, en transgressant une règle sociale impérative : le tabou des relations sexuelles pendant l’allaitement. L’abstinence sexuelle fut considérée, dans toutes les cultures, comme un moyen de réguler les naissances.

En fait si la sexualité et l’allaitement se révèlent incompatibles, c’est en raison du *tabou des mélanges et de la contamination*. On estimait, pouvoirs médical et religieux compris, que le sperme pouvait corrompre le lait et empoisonner l’enfant. Dans l’imaginaire populaire, les liquides masculins et féminins qui se mêlent lors de l’alchimie

1. Badinter E., *L’amour en plus*, p. 225.

2. *Ibidem*.

sexuelle, ont suscité nombre de sentiments, tous fortement marqués d'ambivalence. C'est, le plus souvent, l'incompatibilité qui frappe les liquides corporels, mais ils peuvent, nous l'avons souligné à propos de la valeur nourricière du sperme, entretenir aussi un rapport d'homologie. Dans la loi hébraïque, les rituels alimentaires de la Cashrout se chargent de séparer drastiquement ce qu'unit l'imaginaire : « Tu ne feras pas cuire le chevreau dans le lait de la mère » stipule le texte biblique<sup>1</sup>. Qu'ils se trouvent rituellement séparés ou rigoureusement assimilés, les deux liquides mâle et femelle sont susceptibles de transporter les forces de vie ou celles de mort. Les raisons ne manquent pas pour étayer l'interdit des relations sexuelles pendant l'allaitement : éviter à la mère les dangers d'une double fatigue, mais aussi l'obliger à investir totalement le nouvel enfant, aux dépens du mari.

La langue arabe désigne d'ailleurs le « mauvais lait », c'est-à-dire l'allaitement pendant une nouvelle grossesse, du même mot par lequel elle désigne la ruse, la serrure, le subterfuge et la trahison<sup>2</sup>. La mère qui, en allaitant, doit toujours redouter les regards envieux jetés sur son sein, ou sur l'enfant le tétant, n'est donc pas forcément épanouie, elle craint « la voleuse de lait », celle qui peut empoisonner le lait, ou dont le « mauvais œil » peut provoquer des abcès aux seins<sup>3</sup>, l'issue de la magie étant parfois fatale à l'enfant. La femme tentera alors de le protéger et elle avec, par des pratiques conjuratoires toujours plus envahissantes et dont on peut pressentir le coût psychique, *d'autant que les craintes phobiques de la mère masquent le rejet de l'enfant, voire de puissants désirs de mort envers lui*. Aussi, après l'accouchement, la nouvelle mère veillera à ce qu'aucune femme allaitant elle-même ne vienne la visiter, sous peine de lui voler son lait ; elle guettera anxieusement les éventuelles anomalies sur son mamelon ou son sein ; elle prendra garde de ne jamais se vanter de l'abondance ou de la qualité de son lait ; enfin, elle ne devra pas oublier d'invoquer le nom de Dieu, pour détourner l'attaque magique<sup>4</sup>. Dans ces circonstances et pour une fois, la fille a peut-être l'avantage sur son frère. En raison de la prédilection générale des mères pour les fils, et de la valorisation de la naissance d'un enfant mâle dans les cultures traditionnelles, elle échappera aux influences maléfiques, son sexe suscitant moins d'envie. En effet, *on peut dire que symboliquement le meilleur lait est toujours gardé pour le fils*. Rares sont les études cliniques qui ont pris en compte les disparités entre l'alimentation distribuée à la fille et au garçon, ainsi que les attitudes maternelles pendant l'allaitement. Pourtant, la prégnance des normes valorisant la naissance d'un garçon a dû

1. Ancien Testament, *L'Exode*, versets 34-36 ; *Le Deutéronome*, versets 14-21.

2. Bendahman H., *Personnalité maghrébine et fonction paternelle au Maghreb*, 1984, p. 151.

3. Djéribi M., « Le mauvais œil et le lait », *L'Homme*, 105, p. 37-38.

4. *Ibidem*. L'étude de Djéribi porte sur les rituels qui ont cours en Italie, mais aussi au Liban.

influencer involontairement bien des mères, dans leur fonction de «nourrissage» du garçon et de la fille.

Des études anthropologiques ont démontré que la différenciation sexuelle entraînait d'importantes différences des comportements en face de l'alimentation. Même dans les cultures où les femmes passent de longs moments à la préparation alimentaire, leur nourriture s'avère généralement plus frugale et moins abondante que celle des hommes ; là où sévit la malnutrition, les premières à en souffrir seront toujours les femmes qui se privent pour nourrir la famille. Et dans toute société à forte domination patriarcale, on a toujours pu observer «une différence très nette en quantité et en qualité dans l'alimentation des hommes et des femmes<sup>1</sup>», en défaveur de ces dernières. Les explications données à ces faits camouflent à peine, derrière leur «naturalisation», un évident mépris affiché pour la femme, elle aurait moins besoin de manger, parce qu'elle travaille moins, y compris là où sa force de travail est largement plus exploitée que celle de l'homme.

On reconnaîtra chez la femme la trace de la frustration précoce imposée par bien des mères qui ont nourri la fille moins abondamment que le garçon pendant son enfance. Les études faites en milieu maghrébin sur la relation précoce de la mère et du jeune enfant ont mis l'accent sur le fait que la fille y est généralement sevrée plus tôt, et qu'en cas de naissance gémellaire hétérozygote, le garçon demeurera plus longtemps au sein et sera sevré le dernier<sup>2</sup>. Et nul doute ne se lève sur l'identité sexuelle du bébé que Freud nous décrit, endormi sur le sein de sa mère et dans un état de béatitude<sup>3</sup>, c'est à coup sûr un garçon !

### ***Les «aléas» du sevrage et les différentes formes d'emprise maternelle sur la fille et sur le garçon, à travers le sevrage***

Sans doute la relation de chacun avec son corps est-elle puissamment influencée par les coutumes d'élevage, et varie-t-elle avec les codes culturels qui ont défini, pour la mère, la manière d'entrer en contact avec son nourrisson. Dans les cultures traditionnelles, la mère a entretenu un rapport de corps à corps, de peau à peau avec l'enfant ; cette image d'une fusion présentée comme idyllique est peut-être aussi le résultat d'une idéalisation idéologique, où les difficultés, les inconvénients de ce «corps à corps» sont passés sous silence. Qui dira si la mère

1. Mathieu N.-C., «Quand céder n'est pas consentir», in *L'Arraînement des femmes*, p. 189.

2. Lacoste-Dujardin C., *Des mères contres les femmes. Maternité et patriarcat au Maghreb*, 1985, p. 62.

3. Freud S., (1905), 1962, p. 74-75.

qui porte au dos son enfant, y compris en accomplissant les tâches ménagères et agricoles les plus difficiles, ne souhaiterait pas souvent être débarrassée ? et si l'enfant, parfois brinquebalé sur le dos de cette mère, bridé dans le foulard qui le ligote à elle, ne rêverait pas lui aussi, d'un espace de liberté plus grand ? L'image corporelle de chacun, ainsi que l'approche de la réalité, sont également marquées par la manière brutale ou douce, rigide ou souple, dont s'est passée la séparation d'avec le sein maternel, ce premier objet d'amour.

Les anthropologues ont décrit la fréquente brutalité du sevrage, qui allait priver l'enfant de cette relation privilégiée avec sa mère, de ce temps où il disposait entièrement d'elle. Le phénomène du sevrage viendra cliver son monde en une époque faste, faite de plénitude, pendant laquelle tout lui était dû, et une période sombre s'ouvrant à lui dans l'hostilité et où il devait se vivre démuné et abandonné. Une opposition aussi marquée touche, pensons-nous, plutôt le garçon, qui a joui, presque partout, arme à double tranchant, de plus d'amour et de plus de lait, puisqu'on le sevrerait plus tardivement<sup>1</sup>. Le sevrage avait dû être d'autant plus mal vécu, dans la tradition, que l'enfant était éloigné de sa mère, confié à une autre femme de la famille et que sa nourriture passait souvent sans transition du breuvage lacté à la nourriture des adultes. Certes toutes les mères n'avaient pas dû, là où l'on imposait un sevrage rigoureux et violent, suivre cette règle ; certaines inventaient des procédés de sevrage moins brutaux que d'autres, donnant par exemple une tétine imbibée de fleur d'oranger au Maghreb<sup>2</sup>. De même toutes ne suivaient pas à la lettre l'interdiction selon laquelle un enfant sevré ne devait jamais revenir au sein, car il aurait «un destin maléfique» et porterait «le mauvais œil<sup>3</sup>».

Des femmes que nous avons interrogées au Maroc prétendaient se souvenir avoir tété leur mère, une tante, ou même une voisine, alors qu'elles couraient déjà dans les champs ! Il est difficile de savoir s'il s'agissait du souvenir d'un fait réel un peu remanié, ou d'une totale reconstruction dans l'après-coup, instauration par la femme d'un mécanisme de défense, pour signifier que la mère lui avait bien appartenu à elle aussi, autant, sinon plus qu'à ses frères. Mais il pouvait arriver que la mère soit plus violente, témoignant de son *emprise sur l'enfant*, quand elle imposait par le sevrage une volonté frustrante, incompréhensible pour lui. Elle s'oignait alors les mamelons de piments ou excitait volontairement la jalousie de l'enfant en nourrissant devant lui, un autre enfant. M. Mead avait noté cette «punition» employée par les mères de l'île de Bali, et

1. Lacoste-Dujardin C., *op. cit.*, p. 62.

2. Zerdoumi N., *Enfants d'hier. L'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien*, 1970, p. 133.

3. Djéribi M., *op. cit.*, p. 43.

Róheim dans l'île d'Alor. Ces mères dont on pourrait estimer le comportement sadique, n'y voyaient pas matière à s'apitoyer sur l'enfant ; il ne s'agissait là que d'une «petite taquinerie<sup>1</sup>», elles vivaient le plaisir d'exercer leur *emprise sur un être sans défense*, répétant peut-être, avec l'enfant, ce que bien des hommes faisaient avec elles.

On peut penser que la coupure de la mère par un sevrage aussi brutal, tardif et «manipulateur» n'est sûrement pas un des facteurs les plus favorables à l'évolution harmonieuse d'une personnalité ; il crée, en effet, une évidente fragilité en face des frustrations, désormais perçues comme insupportables et persécutives, une propension à vivre la relation aux autres et aux choses, en termes de «tout ou rien», avec une grande difficulté à rechercher des solutions de compromis. Alors qu'un sevrage plus précoce, qui ménage des activités transitionnelles, telle la succion du pouce ou de divers objets, nous apparaît comme une condition peut-être meilleure, pour permettre, plus tard, une acceptation modulée de la réalité et une adaptation, par étapes, à cette réalité.

*L'ambivalence de la mère, perceptible à travers ses comportements paradoxaux* : elle fait tout pour s'attacher l'enfant, tout pour le détacher d'elle, avec le sevrage, trouve son expression dans les mythes où l'ogresse use différemment de ses deux seins, un est réservé à l'amour, c'est le «bon» sein, contenant le «bon» lait, l'autre est celui de la haine, il étouffe l'enfant, il contient du lait corrompu, ou même de l'urine. L'ogresse d'un mythe kabyle possède deux énormes seins «qu'elle croise par devant, de façon à placer l'extrémité du sein droit par dessus son épaule gauche et vice versa», elle trompera ainsi le héros qui veut téter le lait du sein favorable, bien sûr, le sein droit<sup>2</sup>. Mais si la fille a été lésée par rapport à son frère, et moins nourrie que lui, on pourra observer qu'elle a à sa disposition maints mécanismes de défense, pour «banaliser» cette prédilection de la mère pour ses fils, et aller jusqu'à en tirer avantage.

C'est ainsi qu'une femme Berbère avait construit un véritable petit «roman familial» autour de son allaitement ; elle affirmait que sa mère et une voisine, très proches d'elle affectivement et à peu près du même âge, avaient pour habitude de s'échanger leurs deux enfants, nés le même jour, une fille, c'était celle qui se confiait à nous, et un garçon, le fils de l'autre femme. Les deux enfants avaient tété indifféremment l'une ou l'autre mère. Aïcha, appelons-là ainsi, appelait «maman» les deux femmes, et considérait son «frère de lait» comme un véritable *alter ego*. L'Islam permet en effet à une mère d'allaiter d'autres enfants que le sien et, par ce partage du lait entre enfants de souches différentes, restreint les règles du

1. Róheim G., *Psychanalyse et anthropologie*, p. 299 (M. Mead est citée à la même page par G. Róheim).

2. Lacoste-Dujardin C., *op. cit.*, p. 167.

mariage, puisque le Coran assimile la parenté de lait à celle du sang. Une autre femme nous avait soutenu que tous ses «malheurs» affectifs et sexuels provenaient de la punition de Dieu : elle avait commis un véritable inceste en épousant son frère de lait, ce lait partagé empoisonnait, encore longtemps après, les relations du couple. Aïcha avait au contraire bénéficié de la parenté de lait, elle vivait une identification totale avec son frère de lait, considéré par elle comme un jumeau. Son histoire lui conférait un statut particulier, elle reconnaissait qu'en partageant avec ce frère le même lait, elle lui avait dérobé un peu de son identité virile ; de fait, elle se conduisait comme un garçon, marginalisée parmi ses sœurs et ses amies. Avec le lait pris au garçon, elle avait acquis le droit d'assumer des libertés intellectuelles, sociales et même sexuelles, interdites aux autres femmes. Dans le milieu très conservateur auquel elle appartenait, les hommes : père et frères, entérinaient apparemment sans opposition, ce statut particulier. La fille a donc le plus souvent contemplé la jouissance avec laquelle sa mère nourrissait ses fils. Elle l'a vue lui parler plus tendrement, le caresser plus intimement, toutes douceurs qui lui ont été mesurées parcimonieusement, peut-être pour ne pas l'accoutumer à des jouissances que la vie et le mariage lui refuseraient dans maintes cultures. Pour son frère, le sein a été plus plein, plus rassasiant, croit-elle ; pour elle, il s'est montré «chiche», jusqu'à l'assèchement. Par un *mécanisme de retournement contre soi de l'agressivité*, la fille peut alors fantasmer qu'elle a rendu sa mère malade, qu'elle l'a empoisonnée en lui provoquant des abcès au sein. Somme toute, elle n'a que ce qu'elle mérite et il serait juste qu'en représailles sa mère la rejette.

Dans cette *interaction* entre les modèles imposés à la mère, répercutés sur la fille, et les réponses défensives ou persécutives de cette dernière, *c'est tout le destin de nombre de femmes qui se profile*. Elles se coulent dans les moules maternels, parce que trahir la mère leur serait insupportable ou trop culpabilisant ; elles tolèrent alors son *emprise*, en acceptant d'être sa réplique, et en escomptant que le jour venu, elles exerceront, à leur tour, le même pouvoir sur leur propres filles. Elles peuvent aussi décider de passer outre à ces modèles, en acceptant plusieurs risques : leur marginalisation dans le groupe des femmes ; les critiques, voire les oppositions de la majorité des hommes, eux qui ont tout à perdre dans l'autonomisation féminine et dans l'évolution des normes traditionnelles. Enfin, il leur faudra également aller à l'encontre des modèles éducatifs et essayer de ne pas reproduire, avec leurs fils et leurs filles, les attitudes des mères à leur endroit.

On comprend que des femmes vivant dans des systèmes traditionnels et désireuses de changer les modèles, y parviennent si difficilement. En effet, il y a toujours, pour celui qui souhaite évoluer, un temps douloureux, celui de la transition, où il a perdu tous les acquis du système passé, et où les gains du système nouveau se font longuement attendre ! C'est

vrai pour les modèles éducatifs, ça l'est encore plus pour ceux qui touchent aux identités sexuelles, aux rôles sexuels, ainsi qu'aux relations entre les sexes.

### ***Les conséquences spécifiques de la première emprise maternelle sur la fille et sur le garçon***

Nous pensons que *l'emprise maternelle prend des formes un peu différentes selon le sexe de son enfant, les différences étant d'autant plus accentuées que les modèles culturels sont plus rigides et définissent, pour les deux sexes, des rôles plus stéréotypés*. C'est le cas des cultures traditionnelles, qui ont prescrit une totale ségrégation des sexes, avec claustration des femmes ; les territoires sont séparés et partagés entre un dedans, intime, lieu du «privé», c'est le territoire de la maison et donc des mères, et un dehors, lieu du «public» réservé aux hommes. Ces cultures ont défini des rôles et, partant, des comportements figés à chacun des deux sexes. Le sexe féminin se distingue par ses vertus de pudeur, de discrétion, et de soumission à l'autorité, le sexe masculin par le sens de l'honneur, le courage et le refoulement des manifestations de sensibilité, le non respect des vertus attendues entraînant, pour chacun, une dange-reuse remise en question de son appartenance et le mépris des congénères.

L'*emprise* maternelle sur le garçon prend souvent une forme plus douce, masquée sous la séduction et la tendresse, c'est une *emprise* par un trop-plein d'attention et d'amour. L'*emprise* sur la fille imposera davantage à celle-ci de se couler dans les modèles de la mère, de respecter ses désirs, de tout faire pour lui ressembler. Il ne sera pas plus aisé, dans l'un et l'autre cas, de s'en libérer sans conflits. Ainsi, le sevrage sera souvent plus douloureux pour le garçon que pour la fille, n'a-t-il pas plus à y perdre ? La fille, elle, a, dans bien des cas, été davantage rompue aux frustrations, depuis sa naissance. D'avoir été un peu délaissée, elle gagne au change, car il est plus aisé et moins culpabilisant de se libérer de *l'emprise d'une mère ambivalente*, c'est le cas pour la fille, que de *l'emprise d'une mère trop aimante*, ce qui est, le plus couramment, le lot du garçon. Cette difficulté entravera, au moins au début, l'autonomisation du garçon, dont on reconnaît que ses acquisitions dans le langage comme dans la motricité se font attendre, habitué qu'il a été, par une plus grande sollicitude de sa mère et des substituts maternels, à voir ses désirs devancés. Freud souligne cette différence dans l'observation qu'il propose des apprentissages de l'un et l'autre sexe ; il note que la fille est plus facilement éduicable, acquiert plus rapidement le contrôle de ses sphincters, elle semble plus intelligente que le garçon au même âge, et plus ouverte au monde extérieur<sup>1</sup>. Il attribue une partie de ces traits à la plus grande

1. Freud S., (1933), 1984, p. 147.

docilité de la fillette, ne supposant pas que, si elle tente ainsi de maîtriser le monde, c'est afin de donner à la mère des preuves de ses capacités, certaine qu'elle en est moins pourvue que son frère ; mais c'est également parce qu'elle est convaincue que cette mère, contrainte par des modèles l'obligeant à privilégier, plus ou moins ouvertement, l'enfant mâle, accorde plus de prix à ses fils. De ce fait, le garçon possédera une valeur intrinsèque en raison de sa seule identité sexuelle, la fille, elle, devra faire ses preuves et acquérir une valeur surajoutée. Quant à la docilité dont Freud fait l'apanage de la fille, elle est surtout une conséquence, nous semble-t-il, des modèles que sa mère lui présente.

Nous avons interrogé des femmes de diverses cultures traditionnelles, nous n'avons pas trouvé trace de docilité chez toutes ; il est vrai que, lorsqu'elles évoquaient leur enfance, leur adolescence et les relations avec leur mère durant ces époques, bien des années avaient passé depuis et la plupart étaient devenues mères. Celles qui avaient eu des relations difficiles avec leur propre mère s'étaient souvent réconciliées avec elle, à l'occasion de la naissance d'un premier enfant, certaines «aménageaient» leurs souvenirs, au gré des stratégies défensives nécessaires. Quelques-unes, des milieux modestes ou pauvres, se souvenaient du «dressage» auquel la mère les avait soumises, selon la tradition. Elles avaient dû, très tôt, s'exercer à faire la cuisine et le ménage, à être au service du père et des frères, afin de s'habituer à rester, quand elles se marieraient, la servante du mari et de la belle-mère. L'obéissance de la fille à la loi des hommes était un long apprentissage, dévolu au rôle maternel, cet apprentissage avait levé, chez elle, bien des révoltes intérieures, nullement une docile adhésion, la violence physique y était parfois appelée à la rescousse pour vaincre ses résistances. Le plus souvent, la fille refoulait son sentiment d'injustice, reléguait sa révolte pour un jour, quand elle en aurait les moyens, la laisser éclater. Le rapport de forces était, en effet, clair entre une mère à qui l'ordre social donnait le pouvoir de régenter tout ce qui se passait à l'intérieur de la maison, et une fille qui avait bien des raisons de n'être pas tout à fait comblée de ce qu'elle avait reçu, parce qu'elle était réellement injustement traitée et non pas, comme l'avance Freud, parce qu'elle exigeait plus que son dû, ou était une éternelle insatisfaite, qui «demandait la lune», en cette occurrence, un pénis<sup>1</sup>. Dans beaucoup de sociétés, il lui avait fallu apprendre à interioriser son agressivité, tant les dangers étaient grands en l'exprimant. Le résultat avait été le retournement sur soi de cette agressivité, engendrant ces affects si «féminins» que sont le doute de soi, la mésestime et l'insatisfaction.

Pendant ce temps, le garçon était, dans ces mêmes cultures, élevé tel le monarque de la famille. Il était comblé par une mère qui l'utilisait

---

1. Freud S., (1937), 1985, p. 266 et suiv.

souvent et faute de mieux, comme un substitut érotique, en l'absence physique ou affective du mari, ou en raison des relations conflictuelles inhérentes à bien des mariages noués selon la tradition (imposante différence d'âge entre les époux, non prise en compte des affinités électives, promiscuité relationnelle de tous les membres du clan, autoritarisme de la belle-mère et, en certains endroits, pérennité de l'institution polygamique). Toutes les femmes de la famille, y compris les sœurs, se succéderaient autour de la mère pour affermir le garçon dans ses comportements égocentriques d'enfant gâté, il se conduirait, sous l'œil indulgent de toutes les mères, comme un tyranneau. On lui donnerait parfois en modèle le père, censé incarner la virilité qui devait, pour se manifester devant pareille cohorte de femmes, emprunter forcément les voies de la colère, du défi et crier pour affirmer son autorité. Aussi le garçon avait-il le droit de se mettre en colère, loin d'en être humilié ou d'y perdre sa dignité, cet état provoquait la clémence amusée de la mère et des gestes de consolation, parfois même de la part des comparses, un hommage à sa virilité naissante. Une femme se souvenait qu'enfant «sa mère gâtait davantage son frère que les filles», elle en était très jalouse, mais n'osait le manifester, sachant que «lorsqu'il faisait des bêtises», la faute en incombait à elle-même, d'à peine un an plus âgée que ce frère.

## La rivalité et la jalousie entre mère et fille, ciment de la relation d'emprise

Il est une modalité de l'emprise maternelle, subtile et modulée, elle se manifeste dans les *affects d'envie* ressentis par la fille à l'endroit de celle qui a été avant elle et autrement qu'elle, l'objet de l'amour du père. En effet, une des *manifestations de cette emprise* éclate à l'occasion de *la démonstration des relations du couple*. La fille qui devient le témoin des expressions amoureuses entre ses deux parents, qu'il s'agisse de simples gestes de tendresse ou de l'exhibition par la mère de ses rapports de séduction avec le père, est en effet sous le coup de l'emprise. Ces scènes ne lui sont pas destinées, mais ses yeux et ses oreilles les surprennent pourtant, elles *marqueront le psychisme de l'enfant*, même si, rapidement, elles tombent sous le coup du refoulement. Dans ce théâtre de sa sexualité, sciemment monté ou pas, la mère exprime un *sentiment de domination* sur la fille, sa première rivale, à laquelle elle signifie clairement que le père lui appartient sexuellement, et que c'est elle qui possède les moyens et le savoir pour le séduire, déniait de ce fait toute efficacité aux compétences et aux dons de sa fille dans ce domaine. Derrière cette *relation d'emprise de la mère sur la fille, à travers la sexualité du couple, se profile l'ombre de la scène primitive*.

### **L'emprise de la séduction maternelle dans les relations du couple parental**

On sait que le modèle de la scène primitive, tel que Freud l'a dégagé ou plutôt reconstruit dans l'analyse de «L'Homme aux loups<sup>1</sup>» apparaît comme exemplaire. Nous nous proposons néanmoins, à la lumière de l'évolution de la clinique, de donner une acception élargie au fantasme de scène primitive, qui peut englober également les signes de rapprochement tendre entre les parents, les indices, tels les bruits indiquant qu'une rencontre sexuelle va les réunir, qui font éclore chez l'enfant des interrogations sur l'énigme de sa propre origine et sur celle du désir sexuel des adultes. Freud lui-même a proposé cette extension de la scène primitive, ce «schème organisateur de l'âme<sup>2</sup>». En effet dans son analyse du «roman familial<sup>3</sup>», il décrit un enfant qui, non content de remplacer fantasmatiquement un père défaillant ou insuffisant par un héros plus glorieux, rêve en plus des infidélités d'une mère qui, pour humilier ce père, multiplierait «les liaisons amoureuses cachées<sup>4</sup>». Ce fantasme donne corps à une scène primitive, dans laquelle l'enfant imagine des ébats sexuels entre sa mère et d'autres hommes. Et des femmes qui ont manifesté une forte fixation à leur mère, qui ne s'en sont jamais vraiment détachées, peuvent rêver que cette dernière a eu à ses pieds les prétendants les plus valeureux, le père ne représentant que le plus piètre d'entre eux.

La fille que la mère a fréquemment mise en garde contre les méfaits de la sexualité, contre les dangers de la séduction des hommes, se trouve devant maintes interrogations lorsqu'elle perçoit que la mère fait exactement ce qu'elle lui a interdit de faire ; certes, l'homme avec lequel cela se passe n'est pas un inconnu ! Même si la mère a refusé à la petite fille des informations exhaustives et claires sur la sexualité, cette dernière trouvera toujours à glaner ailleurs un savoir suffisant. Ce savoir ne change toutefois rien à son incapacité à élaborer et à comprendre ce qui se passe entre les adultes, puisque la fille demeure exclue de l'expérience, inapte à jouir prématurément de cette même expérience.

Des femmes interrogées, quand elles se révélaient suffisamment libres pour évoquer ce sujet toujours tabou : celui de la sexualité des parents, reconnaissaient que, dans leur enfance, elles butaient sur une ultime question : quelle force érigeait et étayait le désir des parents l'un pour l'autre ? Même les mères qui ont eu la liberté de renseigner au mieux leurs filles sur les mécanismes des menstrues, sur les modalités de la défloration et de la grossesse, ont laissé dans l'ombre la question

1. Freud S., (1918a), 1954, p. 325 à 421.

2. Viderman S., *Le Céleste et le Sublunaire*, 1977, p. 436, (souligné par l'auteur).

3. Freud S., (1909b), 1973, p. 157.

4. *Ibidem*, p. 159.

du désir et celle de la jouissance. Ce qu'en pressent la fille demeure fragmentaire et mystérieux, dans un écart total avec un «éprouvé irréductible<sup>1</sup>». Devant l'incapacité de nommer ce qui semble indicible ou inélaborable, le même mot revient à la bouche, celui que Charcot avait déjà utilisé, devant Brouardel : «la chose génitale<sup>2</sup>». On peut observer que cette dénomination de l'acte sexuel par l'expression «la chose», semble être un mécanisme universel de dédramatisation ; les femmes africaines de l'Ader, dans la république du Niger, désignent leur sexe par «la chose» ou «la chose qui est dans notre pagne<sup>3</sup>» et quand elles se font leurs confidences, elles résument l'acte sexuel avec la même désespérante banalité, désignant l'acte sexuel par les métaphores : «faire la chose» ou «donner la chose qui est dans le pagne».

Dans les remémorations de la femme devenue adulte, «la chose» que les parents s'apprêtaient à faire était le plus souvent masquée derrière un souvenir-écran. Ainsi, une femme se souvenait que, lorsqu'elle avait une dizaine d'années, un de ses grands plaisirs était de regarder un feuilleton télévisé, blottie contre sa mère : le père venait régulièrement interrompre ce duo, en demandant à la mère de le rejoindre dans la chambre, elle résistait, se faisait prier, retenue par sa fille ; l'insistance du père et la reddition finale de la mère entraînaient chez la fille une prise de conscience : «Je me disais : ils vont faire des choses, je ne pouvais pas les concrétiser, puisqu'on ne m'avait jamais dit, en fait, ce que c'était.» C'est le titre du feuilleton qui avait surgi en premier dans la mémoire, le souvenir d'un possible rapprochement entre les parents n'arrivant qu'ensuite ; dans l'après-coup de l'entretien, la femme supputait qu'il devait bien être question, dans ce feuilleton, d'une rencontre amoureuse, préliminaire d'une relation sexuelle. «Le fugitif», tel était le titre de ce feuilleton, et l'on pouvait se demander si la fugitive n'était pas aussi cette mère qui hésitait à suivre le père, sous le regard inquisiteur de sa fille et préférait se laisser séduire par la représentation visuelle que lui en donnait l'écran ? Dans ce souvenir remémoré ou ce fantasme, la liaison entre sexuel et visuel était clairement posée. La scène primitive anticipée entre les parents prenait ici corps, grâce à la projection cinématographique qui jouait, chez la fille, le rôle de défense protectrice contre des excitations non maîtrisables. Dans la remémoration, transparissait le plaisir d'avoir enlevé la mère au père, d'avoir un temps triomphé sur lui.

1. Rosolato G., «Les idéaux sexuels», in *La relation d'inconnu*, 1978, p. 185.

2. Jones E., *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, tome I, 1970, p. 274.

3. Echard N., «Même la viande est vendue avec le sang», in *L'arrondissement des femmes*, p. 46.

### ***La perte de la mère au profit du père***

Pour bien des filles, les signes annonciateurs d'une rencontre sexuelle entre les parents suscitent surtout des affects d'ambivalence. Le privilège sexuel accordé à la mère fait lever des sentiments de jalousie, de ressentiment à l'endroit de cette dernière qui s'accorde ces droits interdits à la fille. En même temps, le constat d'une distance affective entre les parents, de leur séparation voire de leur discorde, s'il satisfait les désirs préconscients de la fille, la culpabilise tout autant. L'excitation à imaginer la rencontre est infiltrée du sentiment de déplaisir à être privée de l'attention tendre de la mère, de l'intérêt du père et en plus, d'une jouissance réservée aux seuls adultes. Des femmes se souviendront que, très jeunes, il leur était arrivé de se réveiller la nuit, à la suite d'un cauchemar, d'une angoisse ou d'un petit malaise ; car tout était prétexte pour courir vers la chambre parentale afin d'y surprendre des « secrets » et stopper d'éventuels élans amoureux.

Les affects d'envie à l'endroit de la mère rappelleront alors cette période d'*agressivité archaïque primaire*, décrite par M. Klein<sup>1</sup>, au cours de laquelle l'enfant s'investit dans un désir de voir ses parents s'entre-déchirer, à défaut de pouvoir participer à leur jouissance. La fille qui s'imisce entre les parents oscille entre deux positions pour le même résultat destructeur. La première, étayée sur un narcissisme tout-puissant, lui donne l'illusion qu'elle peut interrompre la relation parentale, c'est alors elle qui fonctionne dans un sentiment mégalomane ; elle parvient aisément au résultat escompté, en exigeant que la mère déplace sur elle ses soins et sa tendresse et en culpabilisant les deux parents d'exposer de la sorte leur sexualité. La seconde position, dépressive, repose sur un rêve apocalyptique d'éclatement du couple dans lequel la spectatrice se trouverait immanquablement entraînée.

Cette image des parents entremêlés dans le coït est un thème récurrent des grands mythes et, par un glissement défensif, les parents unis dans la relation sexuelle laissent la place, dans les légendes, à des démons mâles et femelles ; seul eux peuvent copuler ainsi dans des attitudes terrifiantes, comme le sont leurs attributs sexuels démesurés. Le couple parental demeure lui préservé par l'idéalisation. La croyance en des créatures démoniaques nous semble en effet le résultat de la mise en place de défenses contre la transgression du plus fort des tabous et contre l'angoisse devant la vision du coït parental. G. Róheim, analysant les fantasmes autour de la scène primitive, dans la culture des Aranda d'Australie centrale, a relevé les rêves des petites filles ; dans leurs songes, elles se voient poursuivies par des démons mâles (les Manus), pourvus d'énormes pénis et incarnation d'un père ou d'un oncle séducteur. Pour leur échapper, la

---

1. Klein M., *Envie et gratitude et autres essais*, 1968, p. 105 et suiv.

filles n'a dès lors d'autre recours que de se transformer en une démonsse (*Alknarintja*), pourvue d'un monstrueux vagin rempli d'un mortel poison<sup>1</sup>.

Mais l'envie et la jalousie de la fille à l'endroit de la mère ne reposent pas que sur la seule évocation des relations sexuelles avec le père. Tout ce qui accentue chez la mère les preuves de sa féminité et de sa séduction en font une rivale implacable et victorieuse. Avant la puberté, la fillette peut sans doute mobiliser assez aisément des mécanismes défensifs lorsqu'elle contemple les atouts maternels ; ainsi quelques femmes nous disaient se souvenir avoir assisté, avec jubilation, à la toilette de la mère, à ses préparatifs pour une sortie avec le père. La fillette doit certes éprouver une «humiliation narcissique<sup>2</sup>» en constatant que le père lui préfère nettement la mère pour certaines prestations, mais le plus souvent c'est l'identification positive à cette dernière qui l'emporte, la fille se trouvant confortée dans l'idée qu'un jour, elle bénéficiera à son tour des mêmes avantages.

Avec l'approche de l'évolution pubertaire, les choses prennent un autre tour. Les changements physiologiques et l'impact des menstrues contribuant à donner à l'adolescente une image d'elle-même à la fois étrange et dévalorisée, elle s'estimera alors totalement incapable de se mesurer à n'importe quelle femme, à la mère moins qu'à aucune autre. Pour peu que les modifications endocriniennes aient amené un changement de l'image du corps, devenu méconnaissable à travers l'anorexie ou la boulimie, le fossé se creusera encore avec la mère dont la fille redoutera le jugement négatif sur son apparence. Elle y verra l'intervention magique des pouvoirs maternels qui avaient été si flamboyants pendant son enfance, ainsi que la réalisation des menaces tant de fois proférées en cas de transgression sexuelle avec la masturbation, ou d'infraction sociale par relâchement des règles de pudeur. S'insinuera le fantasme d'une mère vengeresse qui, cherchant à punir sa fille, la frustrera des capacités séductrices susceptibles de retenir le père d'abord, puis les autres hommes.

Ainsi envie et jalousie interfèrent sans cesse ; de même ces deux affects s'avèrent être des lieux de projections réciproques : la mère soupçonnant l'adolescente d'envier ses relations avec le père, et celle-ci fantasmant, dans une efficace réponse défensive, que la mère s'est vengée d'elle parce qu'elle redoutait ses charmes naissants. Quant à la distinction entretenue par M. Klein entre l'envie, fondée sur une relation duelle avec la mère, et la jalousie qui inclut toujours un rival, donc s'étaye sur une relation triadique<sup>3</sup>, elle semble toute théorique et tombe

1. Róheim G., *op. cit.*, p. 103-104.

2. Freud S., (1922), 1973, p. 271.

3. Klein M., *op. cit.*, p. 17-18.

avec l'analyse clinique. Et lorsque des femmes parvenaient à se remémorer les désirs qu'elles avaient caressés dans leur enfance et leur adolescence de ressembler à la mère, de lui voler ses avantages, l'image du tiers, le père, n'était jamais absente.

L'ostentation maternelle à afficher sa sexualité frise parfois l'exhibitionnisme, et si la mère fut la première séductrice du bébé-figle, par la proximité corporelle obligée, par les soins répétés d'hygiène sexuelle, elle peut bien souvent continuer à entretenir ces rapports de séduction. Des femmes auront subi tout au long de leur jeunesse *l'emprise de cette sexualité maternelle, qui fait effraction dans le psychisme*. Il en est ainsi de ces mères qui, au nom d'un libéralisme sexuel et moral ambiant, n'hésitent pas à afficher leur nudité devant leur fille, tout en s'étonnant que cette dernière réagisse par des affects de pudeur exacerbée. Mais ce sont aussi celles qui, ayant acquis le droit à un libre exercice de leur sexualité, vagabondent d'homme en homme, imposant à l'adolescente ces « oncles » successifs qui, jamais, ne restent insensibles aux charmes prometteurs de la fille.

Devant cette insidieuse *emprise* du pouvoir maternel, cette dernière réagira le plus souvent en rigidifiant ses défenses ; elle n'hésitera pas à maltraiter en elle cette féminité naissante, refusant les faux-semblants narcissiques utilisés par la mère. On verra alors ces couples disparates composés d'une mère séduisante et parée, flanquée d'une fille adolescente qui, refusant de se mesurer à cette mère, parce qu'elle est battue d'avance, fustige volontairement en elle toute trace de féminité. La vie de Catherine de Sienne (1347-1380), illustre bien la mise en place des idéaux religieux, notamment le choix de l'ascèse comme défense contre la féminité. Au moment de la préadolescence, Catherine, déjà anorexique, s'oppose à sa mère qui souhaite lui voir faire preuve de coquetterie afin de la marier, elle vient d'atteindre ses douze ans, et répond aux objurgations maternelles en se flagellant davantage et en se rasant les cheveux<sup>1</sup>.

Des facteurs socio-culturels peuvent contribuer à renforcer les affects de jalousie de la fille à l'endroit de sa mère, en exaspérant les pulsions de voyeurisme et d'exhibitionnisme autour de la sexualité. C'est le cas de la culture islamique, où la rencontre sexuelle entre les parents est fortement signalée, puisque le Coran fait obligation de se purifier de façon approfondie, avant et après chaque coït. En effet, la relation sexuelle engendre la souillure et rompt, de ce fait, la communication par la prière obligatoire avec Dieu. L'expression « aller au hammam », sans autre explication commentée, signifie pour tout musulman : « faire l'amour<sup>2</sup> », que la visite au

---

1. Raimbault G. et Eliacheff C., *Les Indomptables. Figures de l'anorexie*, 1989, p. 231 et suiv.

2. Bouhdiba A., *La sexualité en Islam*, 1975, p. 62.

hammam ait lieu avant ou après l'acte. Ainsi des femmes musulmanes que nous avons interrogées se souvenaient que, dans leur enfance, le fait de voir leur mère se baigner, se teindre les cheveux, s'épiler et se parfumer, signifiait toujours qu'elle aurait le soir une relation sexuelle avec le père. Ces rituels dans lesquels le désir se trouvait piégé, surcodifié, dureraient longtemps et laissaient donc aux filles tout loisir de les contempler, et de passer d'un «état d'âme» à un autre.

Dans une culture où les modèles imposés par la mère à sa fille, en matière de pudeur sociale et de respect de la virginité, étaient plus que stricts, l'importance et l'exhibitionnisme accordés aux préparatifs sexuels exacerbèrent les excitations de l'adolescente ; de plus celle-ci ne pouvait qu'être choquée devant ce qui, au regard des modèles imposés depuis l'enfance, était une transgression. Elle se disait trahie par cette mère qui, après l'avoir tancée pour une jupe estimée trop courte, ou à cause de cuisses insuffisamment fermées, peaufinait des heures durant ses stratégies de séduction, mettait ses charmes en valeur afin de profiter d'une jouissance contre laquelle elle ne cessait de mettre en garde sa fille.

### ***L'emprise et l'inquisition maternelles sur les fantasmes sexuels et sur la vie sexuelle de la fille***

L'analyse des représentations fantasmatiques qu'engendre chez l'enfant l'imaginaire maternelle s'est surtout centrée sur la question de la différenciation des sexes, plus particulièrement sur la présence ou l'absence du pénis. Nous pensons que la différence des générations est tout aussi importante et demeure, pour la fille, source d'énigmes et d'angoisse. Devant l'hyperproductivité de la mère en enfants, devant l'épanouissement de ses attributs sexuels, la fille se perçoit sans doute aussi différente de cette dernière qu'elle l'est du garçon. Les signes hypertrophiés de la maternité et de la féminité peuvent déclencher, à l'adolescence, une forte ambivalence ; le dégoût et le rejet prenant souvent le pas sur l'admiration pour ce vagin de la mère toujours plein d'enfants.

La mère ne verra pas sous le meilleur jour les manœuvres de l'adolescente pour séduire le père. Elle perçoit qu'il ne demeure pas indifférent aux transformations de sa fille : elle a les attraits inviolés de la vierge ; de la femme, elle porte les promesses sans la marque des outrages du temps ; enfin, le père retrouve en elle quelque chose de celle qu'il a, bien longtemps avant, aimée et épousée. La fille s'estime alors «renarcissisée» par ce regard intéressé du père. Parfois, lorsque surviennent les menstrues, il adoptera une attitude beaucoup moins dévalorisante que celle affichée par la mère. Des femmes nous disaient se souvenir, qu'apprenant leur nouvel état, le plus souvent de la bouche de son épouse, le père avait su

trouver des mots d'encouragement pour sa fille, lui faisant entrevoir le côté «promotionnel» de l'événement. Cette dernière, que les réactions maternelles avaient, plus d'une fois, confortée dans une attitude de honte et de dégoût de soi, découvrirait alors que les changements pubertaires avaient aussi un aspect positif et lui donnaient peut-être des atouts supplémentaires. Ainsi une femme nous raconta que, lors de l'arrivée de ses premières règles, ce fut le père qu'elle prévint en premier et non la mère, redoutant ses réactions agressives. Celui-ci la complimenta et lui conseilla d'adopter une coiffure moins enfantine, elle portait deux tresses, puisque désormais elle était devenue une femme.

La mère qui a vécu dans l'antique mirage qu'une fille appartient avant tout à celle qui l'a faite et à qui elle ressemble, ressent devant cette proximité du père et de sa fille un arrière-goût d'abandon. Et, lorsque la fille nouera ses premières amitiés amoureuses, certaines mères seront incapables de le supporter, vivant ce début de vie amoureuse comme une désertion de leurs filles. Elles oscilleront alors entre différents *types de violence*, faisant incursion dans l'intimité de la jeune fille par des questions indiscrettes sur d'éventuels passages à l'acte sexuels. Pressentant une transgression, elles retrouveront les menaces passées, celles de l'enfance. D'autres feront preuve, en face des expériences de la fille, d'un voyeurisme et d'une complaisance qui alimentent leur souffrance et leurs regrets à l'idée de tout ce qu'elles ont perdu avec l'âge ou avec l'usure du couple, ou même, qu'elles n'ont jamais connu.

Marguerite Duras, dont les relations avec sa mère apparaissent comme tout à fait passionnelles, autant dans l'amour que dans la haine, décrit dans *L'amant*<sup>1</sup>, une mère qui laisse sa fille, à peine nubile, s'habiller avec l'ostentation d'une prostituée et flatte même sa coquetterie. Tout change quand la fille cesse de jouer et conquiert un homme plus âgé qui la paye : «Ma mère se jette sur moi, elle me bat à coups de poing, elle me gifle et elle me déshabille... elle sent mon corps, mon linge, elle dit qu'elle trouve le parfum de l'homme chinois..., elle regarde s'il y a des taches suspectes sur le linge, et elle hurle... que sa fille est une prostituée<sup>2</sup>». D'autres mères encore n'hésiteront pas à se servir de leur fille à des fins personnelles et en faisant fi du prix payé par cette dernière. Ainsi la mère qu'a imaginée H. Ibsen, Madame Inger d'Ostratt, monte un piège consistant à jeter sa fille cadette, Eline, dans les bras de l'homme qui a déjà séduit sa fille aînée ; souhaitant se venger de lui, elle rêve qu'il succombera vite aux charmes d'Eline et qu'alors elle opposera une fin de non-recevoir à sa demande en mariage et «le chassera comme un chien<sup>3</sup>».

1. Duras M, *L'Amant*, 1984.

2. *Ibidem*, p. 73.

3. Ibsen H., Madame Inger d'Ostratt, in *Œuvres complètes*, 1932.

Mais c'est sans doute la *défloration* qui consacre la mainmise complète des mères sur les vierges. Dans toutes les cultures, on a théâtralisé le constat de défloration en lui donnant un aspect public et spectaculaire, cette exhibition n'est d'ailleurs pas caduque partout aujourd'hui. Fêtée avec éclat et avec bruit par les deux familles lorsque le résultat escompté est dévoilé à tous, l'événement est aussi attendu avec angoisse, les mères et les belles-mères étant en première ligne. Les premières viennent vérifier que le sang a bien coulé, preuve de l'intégrité virginale de leur fille. Mais il doit couler en quantité suffisante pour ne pas susciter les méfiances, notamment celles des belles-mères qui seront les plus «regardantes», toujours prêtes à suspecter une ruse. Peu accueillantes avec la belle-fille pour laquelle le fils aimé les abandonne, elles sous-estiment ses qualités, comme elles manifesteront des réticences si la tache de sang ne leur paraît pas assez étendue. Elles seront prêtes à y voir une supercherie, celle d'une nourrice ou d'une tante bienveillante, désireuse de dissimuler, chez la jeune mariée, une vertu un peu écornée.

### ***La complicité tacite de la mère dans les abus sexuels subis par la fille***

Une des expressions de la *relation d'emprise de la mère sur sa fille prend un tour particulier avec les abus sexuels internes à la famille*. Il s'agit le plus souvent de tentatives de séduction ou de séduction abouties, d'un père à l'endroit de ses filles. Les nombreux témoignages écrits par des femmes qui ont eu à subir la mainmise sexuelle de leur père sont discrets, sinon quasiment muets sur le rôle que joue, dans l'histoire incestueuse, la mère. Cette dernière semble en effet étrangement absente physiquement et même psychiquement. On est donc en droit de s'interroger sur les enjeux psychiques levés par la relation de séduction entre un père et sa fille, la mère en étant le témoin, la complice, parfois même l'instigatrice plus ou moins consciente.

Les remémorations des femmes interrogées sur les tentatives de séduction durant l'enfance et l'adolescence, frappent par leur diversité qui rend impossible toute comparaison : l'âge auquel a eu lieu la tentative de séduction varie, ainsi que le contenu de l'acte qui, pour la fillette non initiée, commence à partir de simples caresses, accompagnées de regards appuyés et de mots incompréhensibles pour elle. Pour les souvenirs qui remontent à un très jeune âge, l'incertitude est totale : «J'étais sûrement très petite», avancera la femme ; quant à ce qui s'est réellement passé, le travail du refoulement a fait son œuvre, et c'est lors d'une seconde tentative de séduction que la première, qui a paru anodine, prendra soudain tout son sens, selon la théorie de l'«après-coup<sup>1</sup>». Ainsi les

1. Freud S., (1895a), 1956, p. 367.

réminiscences les plus fiables, même si la réélaboration intervient toujours, pour entremêler fantasmes et réalité, portent sur les tentatives de séduction situées à l'adolescence ou un peu avant. Ces transgressions peuvent se prolonger jusqu'au mariage de la jeune fille, pour laquelle il représentera le seul moyen d'échapper à l'*emprise* d'un père ou d'un homme de la famille, trop empressé. La tentative de séduction crée, entre séducteur et victime, un secret dont la mère est en principe exclue, elle semble toujours la dernière informée de ce qui est arrivé. Certes, la fillette ou l'adolescente qui a subi des violences sexuelles de la part d'un père, d'un oncle ou d'un frère plus âgé, n'ira jamais se confier à sa mère, ni pleurer auprès d'elle, redoutant ses réactions. Nul doute que, dans l'esprit de la fille, sa plainte ne pourrait qu'attirer le courroux, les accusations, voire le rejet maternels. La mère ne l'a-t-elle pas si souvent mise en garde contre les dangers de la séduction féminine et contre la félonie masculine ? Mais le silence qui entoure l'acte de séduction incestueuse repose, avant tout, sur le sentiment d'une culpabilité intériorisée et grandissante, lorsque naît chez la fille le fantasme qu'elle a peut-être voulu ce qui est arrivé, qu'elle a provoqué, d'une certaine manière, son suborneur ; bien sûr elle ignore comment, et se montre incapable de le préciser. Il est possible que la culpabilité ait commencé à faire son œuvre dès le moment où, figée d'angoisse devant les manœuvres de séduction, elle s'était montrée incapable de protester, d'appeler à l'aide ou de fuir ; la tentative incestueuse s'entoure de silence, mais c'est déjà dans le silence qu'elle se déroule.

Nombre de facteurs rendent difficile la compréhension de ce qui s'est réellement passé dans le psychisme des deux protagonistes. D'abord le tabou de l'inceste a longtemps empêché que l'on porte une accusation contre les hommes de la famille, notamment contre les pères ; ensuite, reconnaissons qu'il est délicat d'interroger une fillette ou une adolescente sur ce qu'elle a subi, au risque de renforcer le sentiment d'effraction par des questions trop précises. Enfin, si les témoignages abondent sur le sujet, le temps écoulé entre l'événement et son récit a provoqué une réélaboration ou un obscurcissement plus ou moins important.

Quels sentiments ont envahi la fille, objet de la séduction ? La réponse est complexe. Et quand Freud s'interroge sur le poids du traumatisme provoqué par les tentatives de séduction, dans l'étiologie des névroses, la distinction qu'il propose entre les réactions des enfants de l'un et l'autre sexe semble bien théorique. Pour lui, le garçon adopterait une attitude active lors du premier temps de la séduction ; la fille demeurant, elle, passive, comme elle le sera dans toute sa vie sexuelle, et d'abord dans la masturbation<sup>1</sup>. Il nous semble pourtant problématique, en écou-

---

1. Freud S., (1905), 1962, p. 83.

tant des femmes évoquer les souvenirs des séductions dont elles furent victimes pendant la pré-adolescence ou après, de partager une position aussi tranchée. En effet, les attitudes passives ou actives masquent bien des ambiguïtés même chez la fillette. Sa prétendue passivité apparaît fréquemment comme le seul moyen défensif qu'elle a en sa possession ; grâce à lui, elle peut, un temps durant, se persuader que l'effraction psychique et sexuelle ne l'a pas totalement détruite ; certaines iront jusqu'à intérioriser le fantasme que les provocations du séducteur ne sont pas sérieuses, qu'elles ne l'engagent pas, un peu comme les jeux des enfants. Mais, en même temps, une partie du moi de l'enfant a plus ou moins pressenti que l'attitude de l'homme est incongrue et malséante.

Quant à la fille victime de tentatives de séduction de la part du père, nous supposons qu'elle a sans doute eu auparavant des occasions d'être sexuellement excitée par ce même père, pas toujours vigilant à ne pas exhiber sa nudité, ou à ne pas risquer une plaisanterie salace devant sa fille. Elle a donc dû déjà vivre sous cette *emprise* du clivage au cours duquel une moitié de la personnalité de l'enfant comprend ce que l'autre moitié refuse. Pour peu que la tentative de séduction ait consisté en approches sexuelles prodiguées avec tendresse et sans violence, la fillette devenue adolescente se maintiendra dans un moi divisé : acceptant passivement la quête du séducteur et se révoltant en même temps contre elle, lorsque lui reviendront en mémoire les rappels maternels qui lui intimaient de fuir le moindre contact avec un homme.

Nous pensons que le séducteur est lui aussi soumis à l'égide du processus de clivage, si bien que, tant chez lui que chez sa proie, deux morceaux clivés de l'un et de l'autre entrent en connivence : une partie de la personnalité du séducteur fait comme si son initiative était de peu d'importance, la fille, se rassure-t-il, aura tôt fait d'oublier ses manœuvres, ou encore elle n'osera pas parler, honteuse et culpabilisée de ce qui s'est passé. Cette dernière, en opposant à l'adulte une attitude de passivité et de mutisme, répond à son attente, elle semble lui laisser croire qu'elle a accepté ses attouchements, ses caresses comme elle l'aurait fait de petites gentillesses, de petites gâteries où serait absente toute intention sexuelle. En effet chez bien des filles séduites, la tentative de séduction, celle qui se borne à des effleurements, à des cajoleries et se passe d'effraction sexuelle, provoque une régression défensive. La fille redevient, en fantasmes, la toute petite qu'elle a rêvé d'être : manipulée par les mains tendres de la mère, se laissant glisser vers le plaisir régressif d'une dépendance et d'une confiance totales.

Ainsi, la régression, seul moyen d'annuler les intentions sexuelles déstructurantes du séducteur, va de pair avec la passivité. L'une et l'autre se renforcent, expliquent le mutisme et la non-dénonciation de l'acte, elles tissent, entre le séducteur et l'objet séduit, un lien secret et

puissant, fondé sur l'*emprise réciproque* et porteur de fantasmes excitants autour d'une expérience interdite, connue d'eux seuls et réactivable lorsqu'ils se retrouvent face à face. Dans le cas d'une séduction exercée sans viol, ni violence, le père se persuadera, lui, qu'il n'a fait qu'user de son droit de mainmise sur sa fille ; ne lui appartient-elle pas autant qu'à la mère qui si souvent, dispose des enfants et de leur éducation en le tenant à l'écart ? L'excitation autour du secret se renforcera chez le séducteur qui ne saura jamais tout à fait avec certitude ce que la fille a compris de ses intentions, également chez cette dernière, d'avoir pu camoufler ce qu'elle a réellement ressenti.

Des femmes se rappelant les actes de séduction subis, évoqueront avec plus de légèreté ceux provenant des hommes extérieurs à la famille ; s'il y a transgression sexuelle, le tabou de l'inceste y est au moins préservé et avec lui l'image d'un père idéalisé. Ces séductions émanaient le plus souvent de voisins, commerçants, familiers de la maison ; quant aux privautés qu'ils se permettaient, elles étaient décrites comme étant sans gravité, et ne tirant pas à conséquence. Des années après, lors de l'entretien, la plupart des femmes les présentent comme un caprice d'hommes frustrés ou restés un peu enfantins. Elles font également part de ce qui les avait à chaque fois saisies au moment de ces petits «tripotages» : un sentiment de grande ambivalence ; elles avaient été surprises, un peu inquiètes, sachant certes que «cela ne se faisait pas», et pourtant, elles reconnaissaient en avoir toujours retiré de l'excitation et du plaisir. Plusieurs de ces séducteurs étaient bien placés pour acheter la complaisance de la fillette, par des petits cadeaux flattant la gourmandise infantile, ou le narcissisme débutant d'une pré-adolescente, ce qui mettait l'acte à la place que l'un et l'autre souhaitaient lui voir garder : un jeu pour rire, sans nécessité et superfétatoire comme une friandise volée, une gâterie pas attendue.

Il en va autrement quand il s'agit de ces connivences secrètes qui se nouent entre un père et sa fille et vont jusqu'à des passages à l'acte irréversibles. La mère demeure le plus fréquemment aveugle aux attitudes de son mari, comme elle a refusé de voir les transformations corporelles de sa fille qui la reléguaient un peu plus au rang de matrone asexuée ayant perdu ses attraits. Elle a, plus ou moins consciemment, permis au père et à sa fille déjà pubère, des jeux et des contacts sexuels qui n'étaient plus tout à fait innocents. Pour bien des mères dont les maris ont été incestueux avec leur fille, le refus de voir les manœuvres douteuses du père trahit, à l'évidence, derrière un désir de préserver la paix du ménage, une volonté d'*emprise sur la sexualité de la fille en même temps que sur celle du mari*. La mère ne se considérera pas comme «trompée», puisque le mari reproduit avec celle qui lui ressemble le plus ce qu'il a fait si longtemps avec elle.

Certains témoignages de femmes, ayant eu à subir des violences sexuelles de la part du père, dépeignent une mère débordée par de nombreuses maternités et par les tâches épuisantes et incessantes lui incombant ; elle a ainsi trop peu de disponibilité affective pour saisir, sur le visage de sa fille et dans son comportement, les évidentes marques laissées par le traumatisme. L'une d'elles raconte que sa mère, qui ne s'était aperçue de rien, ne prit conscience du désarroi de sa fille que parce que des voisins lui avaient fait remarquer l'état de maigreur dans lequel sombrait cette dernière. Elle était devenue anorexique après le viol par son père, parce qu'elle redoutait une grossesse et ne voulait pas nourrir l'enfant, en se nourrissant<sup>1</sup>. La fille, victime de pareil sort, pourrait développer maints griefs à l'endroit de la mère, l'accuser de n'avoir pas su la protéger, de l'avoir si souvent laissée seule en tête-à-tête avec un père manifestement troublé et dont elle avait bien dû surprendre les comportements douteux. Elle développera au contraire une auto-accusation permanente, une crainte d'avoir blessé la mère, une angoisse que celle-ci n'apprenne que sa fille a pris sa place dans son lit, lors d'une absence ; elle vivra désormais dans « *l'identification anxieuse et l'introjection de celui qui la menace ou l'agresse* »<sup>2</sup>. Si la fille séduite obtempère aux demandes paternelles, bien que les sachant interdites, c'est parce qu'elle est déjà dans le processus décrit par S. Ferenczi de l'« identification de l'agresseur ». Elle obéit à ce père comme dans un état second.

Le concept proposé par S. Ferenczi éclaire singulièrement ce qui se passe dans l'acte d'inceste entre un père et celle qui devrait lui demeurer interdite. Par « l'identification à l'agresseur » ou son « introjection », ce dernier disparaît comme réalité extérieure et devient réalité intrapsychique<sup>3</sup>. Ainsi la victime du viol porte-t-elle en elle son persécuteur, mais S. Ferenczi va plus loin et son analyse devrait permettre d'éclairer le débat et les malentendus entretenus autour des comportements incestueux. La femme qui a eu à subir des violences sexuelles se sent à nouveau violente quand des interprétations réductrices laissent entendre qu'on la soupçonne de mensonge ou d'exagération, quand on sous-entend qu'elle a peut-être provoqué le persécuteur ou même pris du plaisir à subir son sort. Dès que le père incestueux ou le violeur deviennent réalités intrapsychiques, leur comportement cesse d'apparaître comme étrange, ils ont alors le statut d'*occupants familiers des fantasmes de la fille*. Comme le rêve, comme la transe ou l'hallucination, la réalité psychique est régie par les processus primaires, la fillette ou l'adolescente, victime de l'inceste, doit vivre ce qui lui arrive dans un état proche du cauchemar. Et sans

1. Thomas E., *Le viol du silence*, 1986, p. 18 et suiv.

2. Ferenczi S., « Confusion de langues entre les adultes et l'enfant », in *Psychanalyse* 4, p. 131, (souligné par l'auteur).

3. *Ibidem*, p. 130.

doute, son vécu se rapproche-t-il souvent de celui d'épisodes destructurants, au cours desquels elle n'est plus capable de résister aux pressions extérieures, parce qu'elle a perdu ses repères, et ne perçoit plus les limites entre la réalité et l'imaginaire, entre ses enveloppes corporelles et celles de l'autre.

Mais on peut se demander si la mère ne fonctionne pas, elle aussi, selon le même processus. Son aveuglement à ce qui se déroule sous ses yeux, son refus de voir ce qui met en péril son enfant, peuvent s'expliquer par l'identification à l'agresseur, ou plutôt à ses agresseurs. Ceux-ci sont représentés par le père et la fille, certes tous les deux la trahissent ; en même temps, la fille est aussi une partie d'elle-même et son double. Dans bien des histoires d'inceste, la mère semble admettre que sa fille, c'est souvent l'aînée, celle qui l'a aidée dans les travaux de la maison, dans l'élevage des enfants puînés, celle qui s'est conduite comme «une petite mère», peut tout naturellement la suppléer au lit, quand elle-même est indisponible ou fatiguée par les demandes d'un mari exigeant sexuellement.

L'étude d'autres cultures et la place qu'y tient la séduction des filles par les hommes de la famille, jette un éclairage particulier sur cette question. Certains facteurs socio-culturels ont pu y exacerber l'emprise séductrice des oncles, beaux-frères ou amis de la famille sur les filles, dès qu'elles approchaient de la sexualité. Cette séduction, que nous nommons endogamique, ne concerne généralement pas le père, pour qui la fille demeure intouchable. Si nous prenons l'exemple de la culture islamique, les tentatives de séduction le plus souvent anodines ont été renforcées par la ségrégation sexuelle avec enfermement des femmes, par l'exacerbation des pulsions de voyeurisme et d'exhibitionnisme, contre-partie d'un interdit de voir et de l'instauration de drastiques règles de pudeur. L'institution de la polygamie a également dû peser, puisqu'il était très courant de voir un homme âgé prendre pour co-épouse, c'était alors la troisième ou quatrième, une jeune fille quasiment de l'âge de ses filles aînées.

Mais la séduction endogamique, celle qui pousse un beau-frère, un oncle, à «tourner autour» d'une nièce ou d'une jeune belle-sœur, est aussi la conséquence de la faveur accordée, dans maintes cultures dites traditionnelles, aux unions à l'intérieur du clan. Le mariage endogamique, qui n'exclut pas l'alliance entre cousins germains, prône la «prohibition de l'échange<sup>1</sup>» qui remplace celle de l'inceste. Nous croyons que cette faveur du mariage «entre soi» édulcore toute relation avec l'étranger et pimente au contraire la vision des femmes de l'intérieur. Celles-ci sont érotisées puisque quelques-unes font même partie des épouses potentielles ; ce

---

1. Tillion G., *Le harem et les cousins*, 1966, p. 169.

vécu entre les jeunes adolescents devait être encore plus fort, lorsque les alliances se concluaient entre les pères, parfois dès la naissance des enfants. Plus d'un homme maghrébin reconnaît avoir fait son éducation sexuelle avec une jeune tante ou avoir eu pour première initiatrice une cousine complaisante<sup>1</sup>.

Enfin, un dernier facteur intervenait peut-être pour dédramatiser la séduction endogamique, c'était l'éducation donnée par toute mère à ses fils qui les renforçait dans le fantasme que leurs désirs étaient tout-puissants et que leurs sœurs et cousines représentaient des «objets» corvéables à merci. Sur elles ils avaient bien souvent eu le droit de «se faire la main», ils avaient eu tout loisir de leur imposer leurs volontés, avec la complicité des mères et au nom de la supériorité admise par tous, de l'homme sur la femme. L'*emprise* sur la sœur commençait avec les coups et pouvait se poursuivre par la mainmise des caresses subreptices ou des effleurements interdits.

Ainsi, lors d'entretiens menées avec des femmes de culture islamique, pour beaucoup d'entre elles il semblait admis que chaque famille entretînt en quelque sorte un séducteur patenté et reconnu, que tous toléraient<sup>2</sup>. Les femmes de la famille y voyaient un avantage, même celles dont l'époux était le séducteur. Dès lors, elles avaient la possibilité de contrôler ce qui se passait. Les séductions exogamiques s'avéraient toujours comme plus dangereuses, car elles préparaient le lit de la répudiation, la rivale faisant tout pour se faire épouser. L'exercice de ses charmes par un Casanova vieillissant, à l'encontre d'une cousine avenante, ne tirait pas à conséquence ; quelques femmes qui en parlaient avec recul, même celles qui étaient mères, jetaient un regard plutôt indulgent sur ces tentatives de séduction : elles faisaient, somme toute, partie de l'initiation de la fille, de son apprentissage de la coquetterie et de la rivalité avec les autres jeunes filles. La mère qui était spectatrice de ces joutes n'y voyait en rien un danger pour la renommée de la fille et de la famille ; l'honneur de la première était de fait moins menacé qu'au dehors, le séducteur opérant sous les yeux de toute la famille et avec son aval, et n'osant jamais pousser ses avantages jusqu'au bout. Bien au contraire, l'adolescente ainsi distinguée pour ses charmes rehaussait l'honneur de sa mère ; celle-ci l'avait certes élevée dans les stricts codes sociaux, mais en même temps, elle fondait pour elle, les espoirs d'un mariage prestigieux ; or les qualités requises pour faire un beau mariage étaient d'abord celles qui s'attachaient à la séduction et à l'apparence extérieure.

1. Chebel M., *Le livre des séductions*, 1986, p. 81.

2. Couchard F., *Le fantasme de séduction chez des femmes de culture musulmane*, tome III, p. 1049 et suiv.

# 5. Les modèles sur la sexualité, supports de l'emprise maternelle sur la fille

## L'inéluctable lien identificatoire entre mère et fille

Pour S. Ferenczi, la scène de séduction entre l'adulte et l'enfant se fonde sur un langage, et même sur une confusion de langues<sup>1</sup> ; le traumatisme naît d'une immersion de l'enfant dans un bain de paroles qui lui sont incompréhensibles. Hermétique en effet pour des oreilles enfantines, apparaît la demande «sexualisée» de l'adulte. En retour, la quête d'amour de l'enfant, avec son aspiration à une tendresse spécifique, a fait chez l'adulte l'objet d'un oubli ou d'un refoulement. Ainsi dans cet écart poussé parfois jusqu'au paroxysme, la rencontre des deux désirs, celui de l'adulte et celui de l'enfant, aboutit le plus souvent à un heurt traumatisant.

La fille y échappera moins que quiconque. Elle sera très tôt bercée des messages maternels ; sans doute saisira-t-elle le sens des mots, bien avant leur signification<sup>2</sup>. *Il y aura toujours un décalage, aussi léger fût-il, entre l'intentionnalité de la parole maternelle et ce que la fille est*

---

1. Ferenczi S., «Confusion de langues entre les adultes et l'enfant» in *Psychanalyse 4*, p. 125 à 136.

2. Kristeva J., *La révolution du langage poétique*, 1974, p. 41-42.

capable d'en comprendre. C'est bien le prix qu'il lui faudra payer pour acquérir une individualité, en acceptant la séparation d'avec le premier objet d'amour. Elle devra en effet, renoncer à cette «langue primordiale», «matrice originaire<sup>1</sup>», à laquelle chacun rêve de revenir dans l'illusion de poursuivre une communication universelle, pour fuir l'ère du malentendu et du faux-semblant. Mère et fille feront alors le deuil d'une entente parfaite, d'une reduplication sans faille, et entreranno, pour y demeurer le plus souvent, dans une phase où le dialogue est toujours infiltré d'un quelconque soupçon. La fille ressentira sempiternellement que les mots de la mère ne traduisent pas l'amour attendu, qu'ils lui imposent des choix impossibles à suivre, qu'ils trahissent des volontés de domination. Elle ne supportera pas mieux les silences qui plomberont la relation dans lesquels elle verra s'infiltrer les reproches et le rejet. De son côté, la mère devinera, dans les confidences de sa fille, les demi-vérités ou des demi-mensonges ; elle la suspectera de peaufiner des stratégies grâce auxquelles le souci d'éviter tout conflit l'emportera sur l'authenticité des échanges. Dès lors, la fille grandissant, sa mère ne se montrera pas toujours dupe du double langage tenu par l'adolescente, «pour avoir la paix», ou «parce que la mère ne comprendrait pas».

Le bébé fille arrive donc dans un univers préformé du féminin, sorte de territoire balisé des valeurs maternelles et d'un discours interprétatif préexistant. C'est ce que P. Aulagnier met à plat quand elle évoque la place de la mère, «sorte d'ombre parlée<sup>2</sup>», à qui mission est donnée par le groupe social d'énoncer ses exigences et d'appliquer ses sentences, mais aussi de leur procurer sens et interprétation, puisqu'elles passeront par sa bouche avant de parvenir aux oreilles de la petite fille. Partant, la mère se révélera avoir été, pour cette dernière, une double matrice, celle qui a porté la fille et celle qui dit les valeurs des femmes de la famille, car derrière la génitrice se détache toujours au moins une autre femme : sa propre mère. La mère est celle qui, la première et durant le plus longtemps, articule la réalité à l'oreille de la fille, que sa parole se fasse chant suave ou assertion brutale, elle résonnera toujours comme «l'oracle qui confère à l'autre réel, son obscure autorité<sup>3</sup>». A cette double fonction matricielle répondra, chez la fille, l'appel à une double sujétion et une double dépendance, l'une fondée sur un fait de nature : l'attachement à la mère comme objet originaire, l'autre fondée sur un fait de culture : le poids et l'impact des modèles féminins<sup>4</sup>.

1. Anzieu D., «Du fonctionnement psychique particulier à l'intellectuel», *Topique*, 34, 1985, p. 80.

2. Aulagnier-Castoriadis P., *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, 1975, p. 135.

3. Lacan J., *Écrits*, 1966, p. 808.

4. Couchard F., «La parole des mères, parole structurante dans la culture musulmane», *Perspectives psychiatriques*, 8, III, p. 198-207.

Freud n'a nullement méconnu «l'influence des organisations sociales<sup>1</sup>» dans la constitution de la personnalité féminine, mais nous nous séparerons de lui lorsqu'il minimise le poids et la structuration du surmoi chez la fille, puis chez la femme, l'estimant moins «inexorable», moins «impersonnel» que chez l'homme<sup>2</sup>. Nous pensons au contraire que la prégnance des modèles maternels, ainsi que la force du lien entre mère et fille, dont l'une se perçoit toujours comme reflet de l'autre, contribuent à la création chez la fille d'un surmoi précoce et fort. De même, nombre de faits historiques et la clinique manifestent qu'en maintes circonstances la femme a fait, au moins autant que l'homme, preuve d'un sens aigu de la justice et d'un incontestable altruisme.

Le surmoi de la fille évoluera progressivement, car elle ne conservera pas sans les modifier tous les idéaux imposés dans son enfance. D'autres identifications, d'autres modèles viendront y mettre leur empreinte et la faire évoluer bien davantage que ne l'affirme Freud. Il croit en effet que la femme est très tôt figée dans ses certitudes ou plutôt ses incertitudes, et se dit effrayé par «sa rigidité psychique et son immuabilité<sup>3</sup>». C'est donc très précocement que la fille pressentira *ce que sa mère veut d'elle et veut pour elle* ; cette volonté d'emprise maternelle entraînant en retour le jeu de la pulsion de mort, où s'intriqueront les sentiments dépressifs d'une fille qui se sent ou se croit incomprise, et des affects persécutifs induits par l'imposition de modèles trop contraignants.

### ***La mère entre silence et bavardages***

Le statut de la parole qu'une mère confère ou dénie à sa fille, l'écoute qu'elle lui prête ou son refus d'écoute, nous semblent déterminants pour asseoir, chez cette fille, sa curiosité sur les «choses sexuelles» et pour développer ses pulsions scopophiliques. Or les modèles féminins ont longtemps fait obligation à la fille de se taire, ils lui ont interdit de porter un jugement, ou de vérifier les informations sur la sexualité qu'elle avait parfois glanées auprès d'aînées ou dans une cour d'école.

A l'image traditionnelle de la fille «idéale», on associait la *triade virginité, secret et silence*. Cette triade trouvait une illustration exacerbée dans une région comme la Corne de l'Afrique où l'infibulation, couture des lèvres du sexe, allait de pair avec le modèle d'une femme silencieuse, pudique et réservée. La femme avait été privée d'une parole fiable, dans l'imaginaire masculin elle s'avérait menaçante par tout ce qui exsudait de ses orifices, qu'il s'agisse du sang menstruel ou d'un flot de paroles, flux

4. Freud S., (1933), 1984, p. 155.

1. *Idem*, (1925), 1969, p. 131.

2. *Idem*, (1933), 1984, p. 180.

qui l'un et l'autre paraissent ne jamais devoir se tarir. Le discours féminin ne se trouve-t-il pas toujours taxé de bavardage ou de commérage ? et il n'y a qu'une femme pour se demander si elle doit écrire comme une femme et parler comme une femme. Vieille histoire puisqu'Aristote affirmait déjà que «pour la femme, le silence est une parure<sup>1</sup>» ! Ce jugement péjoratif n'est jamais attribué aux paroles masculines dont beaucoup frappent par leur vanité et leur vacuité, pas seulement celles qui fondent les pratiques de gestion de la cité et des institutions, apanage des hommes. Dans la Grèce antique, le bavardage est une forme d'incontinence que l'on compare à l'adultère ou à la curiosité, l'une et l'autre outrances se trouvant exclusivement attribuées à la gent féminine ou aux hommes efféminés<sup>2</sup>. Une étude sociologique a bien montré que, pour les femmes elles-mêmes, leurs propres discours sont frappés du sceau de l'inanité et de l'insuffisance. «Le parler féminin s'inscrit en défaut, en négatif et en moins<sup>3</sup>».

Lorsque les patientes en analyse avancent souvent «qu'elles n'ont rien d'intéressant à dire», invalidant *a priori* tous leurs propos, elles ne font que répéter des paroles maternelles entendues pendant l'enfance, et suivies d'une injonction de silence. Ces paroles maternelles se sont perpétuées pendant des générations de mères, alimentées au creuset d'une idéologie masculine dominante, qui faisait par exemple écrire à L. Cotard, dans sa thèse sur *Contribution à l'étude sémiologique du psittacisme*, parue en 1909, que les femmes «ne savent pas bien ce qu'elles disent et ne savent rien de ce qu'elles taisent<sup>4</sup>».

La fille a donc longtemps subi une double entrave : avoir à se taire totalement ou n'ouvrir la bouche que pour libérer une parole pleine et dense. Toujours située dans l'en-trop ou l'en-moins sur le plan de sa sexualité, elle le sera également sur le plan de sa pensée, accusée d'être sottie ou superficielle, alors qu'on lui refusait toute nourriture intellectuelle qui aurait permis d'alimenter une pensée tournant à vide et de mettre fin à son psittacisme de bel oiseau.

Taradée par cette dévalorisation d'une pensée et d'une parole féminines, *la mère, quand elle devra communiquer à sa fille un savoir sexuel, lui transmettra des connaissances sur «les choses de la vie», oscillera elle aussi, entre un trop-plein de paroles et un mutisme frustrant.*

1. Aristote, *Politique*, traduit et cité par Sissa G., in *Le corps virginal*, p. 79.

2. *Ibidem*, p. 85.

3. Aebischer V., *Les femmes et le langage. Représentation sociale d'une différence*, 1986, p. 55.

4. L. Cotard, cité par Gribinski M., dans «L'interdit de penser que portent les petits mots», *Nouvelle revue de psychanalyse*, 25, 1982, p. 258.

### **La «répétition du même<sup>1</sup>» dans les modèles maternels**

Bien des femmes se plaindront du discours impersonnel, inaffectif qui présidait à l'échange avec la mère quand elle abordait des thèmes comme ceux de la menstruation, des relations sexuelles ou de la grossesse. Arrivées à l'âge d'être mères, elles se trouvaient confrontées à la même expérience et faisaient part de leur étonnement devant le retrait ou le silence de leur mère qui, pourtant, avait subi bien avant elles ces pénibles métamorphoses. C'était aussi une désillusion de constater que la mère s'était révélée incapable de trouver des paroles spontanées pour rassurer sa fille, celle qui lui ressemblait tant. D'autres femmes laisseront libre cours, bien des années après l'événement qui les avait marquées, à leur agressivité ; la mère n'avait-elle pas fait l'ignorante volontairement afin de fixer sa fille dans une position infantile et garder ses secrets, meilleure stratégie pour maintenir son *emprise* sur elle, mais aussi sur l'autre sexe, avec lequel l'adolescente pactiserait bientôt.

Ces diverses explications de l'attitude maternelle semblent valables mais se surdéterminent sans doute ; en effet, devant la nécessité de livrer les bribes de son savoir à sa fille, la mère est saisie d'angoisse : c'est sa propre sexualité, sa relation intime à l'homme qu'elle va ainsi exposer, voire exhiber devant elle. Au moment où se communique ce savoir, le plus souvent à la préadolescence, la fille, mais cela ne la distingue pas du garçon, n'est plus tellement avide de connaître les secrets sur la sexualité. Sa curiosité sexuelle enfantine, celle qui la poussait à questionner sur la porte de sortie la meilleure pour le bébé, ou l'utilisation de l'ombilic, est restée en jachère, en butte au silence de la mère : «Elle saurait plus tard», «quand elle serait plus grande» ; elle se drape alors dans sa curiosité blessée et refoule tout questionnement devant la mère, ou se promet d'aller se renseigner ailleurs, et puis la période de latence a fait son œuvre.

Une autre raison renforce ce blocage de l'écoute de la fille, la préservation d'une image idéale de mère, qui peut tout à fait côtoyer des relations décevantes avec celle-ci dans la réalité ; ce sont quelquefois les deux parents qui doivent garder une aura pure et idéalisée : «Eux ne font pas ça», «ils ne l'ont pas fait pour m'avoir», «tous les autres parents doivent le faire, sauf les miens». La mère qui va dévoiler les secrets sur la sexualité maintient donc une solide barrière sur son vécu intime, heureux ou pas. Elle parle «comme un livre», ne risquant pas ainsi de se laisser déborder par des affects trop puissants qui susciteraient chez la fille une effraction traumatique, celle dont S. Ferenczi fait le paradigme de la séduction. Il n'est pas moins aisé pour la fille d'avoir eu une mère

---

1. Freud S., (1919b), 1985, p. 239.

discrète, prude et prudente dans la délivrance de ses secrets, qu'une mère exhibitionniste, qui confie à sa fille ses «histoires sexuelles» et en fait sa confidente privilégiée et trop précoce. Dans les deux cas, peut-être plus encore dans le second, la marge laissée à la fille pour s'identifier à la mère tient sur le fil du rasoir.

Il se peut également que, pour bien des mères «l'indicible» de l'expérience sexuelle ait été fortement renforcé par le poids des modèles sociaux, notamment par l'interdit de parler des «choses sexuelles». Elles avaient le droit de les vivre secrètement dans leur corps, de les transformer en symptômes hystériques qui les rendaient intéressantes aux yeux des hommes ; mais il ne leur était pas permis de laisser paraître de la curiosité pour les «choses» du sexe, de compléter leurs informations, ou d'en faire une source de réflexions, sauf à passer pour une femme «légère». Les hommes avaient tout intérêt à les maintenir dans pareille ignorance, principale arme pour contrer les pouvoirs secrets et dangereux qu'ils attribuaient aux femmes, moyen aussi d'invalider ces pouvoirs en les coupant du social par leur détournement vers le rêve, la poésie ou la pathologie. Tous les catalogues des livres surréalistes publiés par J. Corti ne portent-ils pas en couverture la peinture de Max Ernst représentant une femme faisant «l'arc hystérique<sup>1</sup>».

Certaines mères ont aussi vécu dans des cultures décourageant, plus que d'autres, toute investigation hors des champs balisés par les exigences sociales. En effet, là où règne une idéologie défensive qui privilégie d'autorité les choix et les décisions du groupe, au détriment de ceux de l'individu, qui mythifie les paroles du premier érigées au rang d'ordres sacrés, un coup d'arrêt implacable sera porté à la recherche et à la pensée individuelles. De plus, le choix des moyens pour résoudre les énigmes, en l'occurrence les énigmes sexuelles sera limité aux modèles pérennisés par le groupe. Les mères de ces cultures seront tentées et même obligées de «rester dans le rang», c'est-à-dire de ne se distinguer en rien dans leurs principes éducatifs des autres mères. Afin de maintenir la cohésion sociale entre femmes, elles seront tenues de répéter à leurs filles les mêmes «fables» entendues depuis toujours. Ainsi elles maintiendront ces filles dans la règle intégrative, celle qui veut qu'un individu ne fasse rien pour se distinguer de ses pairs, car sa particularisation, sa singularité ne pourraient qu'attiser l'envie et, partant, de probables actions maléfiques.

De plus, ce n'est pas à la mère de définir et de déterminer le destin de sa fille, mais aux autorités du groupe en charge des modèles assignés à chacun et qui vont, d'emblée, le conditionner dans une «identité primaire<sup>2</sup>» et lui imposer un contrat où sont prescrits les idéaux. Ces idéaux

1. Alexandrian S., *Le surréalisme et le rêve*, 1974, p. 62.

2. Rosolato G., *La relation d'inconnu*, 1978, p. 151.

transparaissent dans les normes que les mères se transmettent de génération en génération pour maintenir la cohérence entre femmes, barrière protectrice contre les hommes, mais aussi contre la possible vengeance des Mères, ancêtres mortes, que les filles se doivent de «réincarner». Sur ces dernières pèse en effet le lourd tribut de représenter parfois une de ces «visiteuses du moi<sup>1</sup>», grand-mère ou tante disparue. L'*emprise* de la mère s'ancre alors sur les ressemblances qu'elle se plaît à traquer dans les traits encore incertains de sa fille, dans sa gestuelle, dans sa démarche. Combien se souviennent avoir entendu dans leur adolescence cette remarque maternelle : «J'ai l'impression de voir tout à fait ma mère, comme tu lui ressembles déjà !» La mère marque donc son *emprise* sur le destin de sa fille qu'elle prédétermine en partie en lui intimant d'avoir à combler des espoirs laissés en suspens par l'ancêtre féminin disparue, de faire en sorte de lui ressembler en tous points.

### ***Les fonctions de la répétition des modèles***

Dès son enfance, les yeux et les oreilles de la petite fille sont surpris par la comédie des sentiments que se jouent les adultes. Elle a l'occasion de saisir les nombreux avatars qui dévoilent les mystères de la physiologie féminine et du corps maternel. Il est probable que la mère, qui propose ainsi parfois un véritable «théâtre» de sa sexualité, celle-ci prit-elle un tour jouissif dans les joutes amoureuses avec le père, ou tragique dans les disputes et les scènes de violence avec lui, satisfait et ses désirs de séduction et ses désirs d'*emprise* sur sa fille. Nous pensons que l'imposition de cette mise en scène remplit également une *fonction initiatique* et peut même être envisagée comme *partie intégrante des apprentissages de la vie*, ceux que *la mère préférera mettre en actes, pour n'avoir pas à leur faire franchir le barrage et la censure des mots*.

Pour Freud, les expériences émotionnelles ou les «trop puissantes excitations extérieures<sup>2</sup>» émaillant la petite enfance, ébranleront donc le système pare-excitation, qui ne peut plus jouer son rôle protecteur. Cette fragilité du système psychique, incapable de surmonter le traumatisme, témoigne d'un double décalage. Le premier sépare l'éprouvé émotionnel de l'enfant de celui de l'adulte ; le second, Freud y insiste, tient «au fait que le développement du moi se laisse distancer par le développement libidinal<sup>3</sup>». Un regret, presque un jugement, semble poindre derrière ce qui peut apparaître alors comme un «raté», un désordre de la nature humaine : l'enfant n'est pas prêt à voir, encore moins à comprendre, ce que ses yeux lui donnent à voir, ses oreilles à entendre.

1. Mijolla A. de, *Les visiteurs du moi. Fantôme d'identification*, 1985.

2. Freud S., (1938), 1985, p. 77.

3. *Ibidem*, p. 78.

Pour la petite fille, les sentiments de son père et de sa mère l'un pour l'autre ont dû s'imposer à travers des mots, des gestes furtifs, des enfermements, des fuites, des éclats de voix, qu'en reste-t-il dans le souvenir ? à peu près rien, sinon des traces fragmentées et incohérentes. Toutefois, le réveil des souvenirs de ce qui a été vu et entendu dans l'alcôve parentale se produira quand, enfin, la maturité sexuelle et la croissance de l'organisme (le *soma* et le *germen*) finiront par se rencontrer pour coïncider un peu avant la puberté. Plusieurs circonstances traduiront l'acuité de ce réveil chez la fille : ce pourra être l'attention prêtée aux confidences des femmes entre elles sur les déboires conjugaux d'une cousine ou d'une amie, ou encore les plaintes d'une mère qui redoute que sa fille trop téméraire n'en vienne à transgresser l'ordre social, enfin l'intérêt narcissique soudain portée par l'adolescente nouvellement pubère, aux parures de sa mère, à certains de ses «préparatifs» festifs et sexuels. Les paroles de la mère, constituées de recommandations, de mises en garde, d'objurgations ou de menaces, de transmissions de secrets, rempliront une double fonction : filtrer les interdits et donner corps, à travers des mots et des images, aux codes et aux modèles socio-culturels qui délèguent à la mère le soin de préparer sa fille à son futur rôle maternel. À la faveur du premier attachement, la mère peut compter sur la force de l'identification pour donner à la fille le désir de devenir un jour comme elle.

Cette identification des filles aux mères, certains mythes l'ont rêvée totale, parfaite. Dans l'Athènes ancienne, le *génos*, le *phyla* désignent la «race», ou la «tribu des femmes<sup>1</sup>». Et le rêve des femmes d'Athènes est sans doute d'engendrer seules, sans hommes ; l'expression la plus courante de ce fantasme parthénogénétique est d'affirmer qu'«une fille est avant tout fille de sa mère<sup>2</sup>». Nous verrons que bien des affabulations que les mères servent à leurs filles sur le processus de procréation rejoignent tout à fait ce mythe.

## L'emprise de la mère comme «professeur de sexualité»

### *Les interdits de penser autour de la menstruation*

Si pour L. Irigaray, la culture patriarcale a assis son pouvoir et sa domination sur «l'interdit du retour au *sang rouge*<sup>3</sup>», celui du sexe féminin, on peut remarquer que, dans ses écrits techniques, Freud se montre

1. Loraux N., *Les enfants d'Athéna. Idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, 1984, p. 90.

2. *Ibidem*, p. 91.

3. Irigaray L., *Ce sexe qui n'en est pas un*, 1977, p. 189, (souligné par l'auteur).

plus attentif aux hémorragies de ses patientes quand elles proviennent du haut de leur corps, que lorsqu'elles s'écoulent du sexe. Certes, il analysera le tabou du premier sang, mais il s'agit alors de celui de la défloration<sup>1</sup>. Quand il étudie les raisons conduisant ses contemporains à sombrer dans la maladie nerveuse, il mentionne les inhibitions sexuelles graves dues à la continence avant le mariage, ou celles provoquant après mariage, la frigidité féminine et, partant, l'insatisfaction du mari, par une trop forte intériorisation des tabous sexuels<sup>2</sup>.

Toutefois, lui qui est coutumier de l'analyse du détail, ne s'appesantit nullement sur la prescription d'abstinence imposée, dans toutes les cultures et par les trois monothéismes, envers la femme menstruée, au nom de la protection de l'homme contre la souillure féminine. Certes, il souligne que dans les temps originaires, l'homme était davantage sollicité par les odeurs émises par les zones sexuelles féminines, plus particulièrement lorsque s'écoulait le sang menstruel, qui l'excitait, agissant «sur l'esprit du mâle<sup>3</sup>». Dans le même texte, s'il insiste à plusieurs reprises sur le rôle de l'odorat et le dégoût des excréments, dès cette vie primitive, il demeure très discret sur les sentiments de rejet et d'abjection dans lesquels fut ensuite, habituellement tenu le sang menstruel, ainsi que sur le *mana* qui lui confère son caractère sacré. Les menstrues, singularité physiologique qui s'était imposée à la mère comme sources de contraintes, voire de souffrances, sont le plus souvent renvoyées vers l'étude ethnologique, occupant peu de place dans les écrits cliniques et psychanalytiques, peut-être saisis eux aussi du même tabou.

C'est pourtant sur une hémorragie de sang et de sens que s'ouvre une partie de l'histoire psychanalytique, et c'est un homme<sup>4</sup> qui nous propose de considérer, comme symbolique d'une scène originare, l'intense relation à trois nouée entre Freud, Fliess et Emma, autour du sang de cette dernière<sup>5</sup>. Intitulant, non sans humour, un de ses chapitres, «On saigne une femme<sup>6</sup>», il réitère ainsi l'inscription de la femme dans un bestiaire bien connu. On la saigne comme on le fait du porc ligoté et passif, mais aussi du mouton, animaux emblématiques et donc prédestinés tous les deux, à servir de victimes émissaires. L'assimilation n'est pas neuve, puisque Sémonide d'Amorgos, qui fut lecteur assidu d'Hésiode, composant un poème non à la gloire de la femme, mais pour tenter d'en définir les multiples visages, décrit dix types de femmes : deux sont issus d'éléments : la mer et la terre, les huit autres d'espèces animales, parmi les-

---

1. Freud S., (1918b), 1969, p. 66.

2. *Idem*, (1908b), 1969, p. 28 et suiv.

3. *Idem*, 1930, p. 49-50, note 1.

4. Schneider M., *Blessures de mémoire*, 1980.

5. Schur M., *La mort dans la vie de Freud*, 1975, p. 107 et suiv.

6. Schneider M., *op. cit.*, p. 30 et suiv.

quelles figurent la chienne et le cochon dont on connaît la propension à se rouler dans la fange<sup>1</sup>.

Dans la Grèce ancienne, la médecine hippocratique tient à distinguer le sang menstruel des excréments et de l'urine et Aristote, dans son *De generatione*, souligne la connexion évidente entre ce «résidu» sanguin que sont les menstrues et la faiblesse naturelle de la femme. Sa débilité physique, assortie d'une faible production de chaleur, d'une dépense énergétique moindre que celle de l'homme, sont les raisons qu'il avance pour expliquer l'incapacité féminine de brûler ses déchets, qui doivent alors se répandre au dehors du corps<sup>2</sup>. Les médecins de la Rome antique multiplient les explications hygiénistes sur les menstrues, elles sont une «katharsis» ou une «purification» selon Soranos d'Ephèse, pour qui chez les femmes actives, le sang n'a pas à être évacué, car il est utilisé pour compenser l'énergie qu'elles déploient dans leurs diverses tâches<sup>3</sup>.

Les mentalités populaires entourent les menstrues de nombreux tabous, le plus important demeurant celui du contact de l'homme avec la femme menstruée. Mais d'aucuns soutiennent que ce sont les femmes qui, dégoûtées d'elles-mêmes et doutant de leur séduction pendant ces «périodes», ont les premières renvoyé les hommes, ceux-ci intériorisèrent le tabou en le renforçant<sup>4</sup>. On peut en effet penser que, par ce moyen, la femme a trouvé un subterfuge défensif et particulièrement efficace de *cliver les deux types d'investissement* pour elle essentiels : *l'investissement dans sa séduction et dans sa libido sexuelle* ainsi protégées, et *l'investissement dans la maternité* qui devenait alors «l'affaire» des seules femmes, les hommes y demeurant étrangers. On se souvient que les Trobriandais interrogés par l'anthropologue B. Malinowski, dans les années 1930, prétendaient ne pas faire de relation entre la menstruation et la fécondité<sup>5</sup>.

Mais, si l'intelligence physiologique du phénomène menstruel se dérobe sans doute encore à beaucoup de mères et de filles, les constructions imaginaires, à travers légendes et mythes pallient avec bonheur la déficience d'une explication rationnelle. Grâce à l'isomorphisme de la lune et du cycle féminin, nombre de cultures, telle celle des Maori, élucidèrent la grande nervosité de leurs femmes pendant les menstrues, le caractère changeant et lunatique féminin dépendant des cycles lunaires. Chez les Eskimos, une légende racontait qu'une fille risquait de se trouver enceinte

1. Loraux N., *op. cit.*, p. 99, note 118.

2. Aristote, *De generatione*, cité par Sissa G., in *Le corps virginal*, p. 183.

3. Gourevitch D., *Le mal d'être femme...*, 1984, p. 94.

4. Lederer W., *Gynophobia ou la peur des femmes*, 1968, p. 29.

5. Malinowski B., *La vie sexuelle des sauvages du nord-ouest de la Mélanésie*, 1930, p. 179 et suiv.

rien qu'en contemplant la lune et l'on consultait les déesses lunaires pour guérir les maladies féminines, c'était un des pouvoirs d'Artémis, de Diane ou d'Hécate<sup>1</sup>. La consécration à Artémis des linges rougis de sang menstruel, ainsi que de ceux des femmes mortes en couches<sup>2</sup>, se fonde sans doute sur cette *intrication d'un aspect terrifiant, implacable, et d'un aspect sacré entourant le sang qui s'écoule du sexe féminin*.

Les difficultés des mères à expliquer à leurs filles le mécanisme et même simplement les modalités de la menstruation, leur tendance à s'en tenir à des détails fonctionnels (la protection et l'hygiène), quand encore elles parvenaient même à le faire ! traduisent bien l'intériorisation chez toute femme d'un tabou implacable autour du sang menstruel. Il est vécu comme une souillure, comme la trace d'une transgression passée, ou la preuve de l'infériorité physiologique féminine. Les troubles occasionnés par les menstrues (malaises, douleurs ou maladies infectieuses) qui, depuis Hippocrate, ont empli les traités de médecine, ont jeté sur la femme une double suspicion : en premier, elle recèle en elle des humeurs et des liquides mystérieux et incontrôlables qui rendent son tempérament capricieux et imprévisible, en second lieu, et par voie de conséquence, elle entache tout ce qui l'environne et au premier chef : l'homme.

Le sang menstruel contrairement aux autres humeurs se trouve de fait, impossible à endiguer et une hémorragie ne cesse qu'à l'aide d'une pharmacothérapie. Ce fut une des raisons pour lesquelles le flux sanguin a, depuis toujours, rattaché la femme aux sources magiques et surnaturelles, le sang menstruel apparaissant banalement comme doué d'un pouvoir diabolique : celui de rendre infertile ce qui est fertile, d'altérer ce qui est sain. Nous avons eu l'occasion de voir en consultation, il y a quelques années, une femme originaire du pays de Brière<sup>3</sup>, persuadée d'avoir été «envoûtée» ; elle en donnait pour preuve que, lors de ses menstrues, le nombre de serviettes hygiéniques nécessaires pour éteindre l'hémorragie excédait la cinquantaine. La pratique de l'ensorcellement avait déclenché des phénomènes en série : la dysménorrhée se trouvant accompagnée de la mort suspecte de plusieurs animaux de la ferme, des vaches dont on trouvait les cadavres disposés en croix dans les champs. Persuadée que son sang empoisonnait le monde environnant, elle s'accusait naturellement d'être la cause de ces morts.

Si la phobie qui, dans la tradition, saisit l'homme devant le flux menstruel fut d'abord le résultat d'une identification à l'agresseur<sup>4</sup>, la

1. Durand G., *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, 1969, p. 112-113.

2. Vernant J.P., *Mythe et société dans la Grèce ancienne*, 1974, p. 137.

3. La Brière est une région de marais située au nord de l'estuaire de la Loire, dans la Loire-Atlantique.

4. Ferenczi S., *Psychanalyse 4*, p. 130.

femme menstruée ayant la première repoussé l'homme, il faut admettre que, pour perdurer chez l'un et l'autre sexe, pareil tabou doit plonger au plus profond d'une angoisse archaïque, celle d'une image terrifiante, symbolisée par les deux ouvertures menaçantes de la femme : le *sexe*, dans la représentation de *Baubô*, vulve découverte, et la *bouche* dans celle de la *Gorgone* ou de *Méduse*. Mais, si toutes deux figent celui qui les regarde avec leurs yeux «au regard de mort<sup>1</sup>», elles profèrent aussi par leur bouche des hurlements effrayants pour l'adversaire. Cette hantise de l'homme devant ces ouvertures féminines a donné lieu aux modèles les plus misogynes chez ceux qui, comme les frères Goncourt, osaient témoigner de «leur défiance du sexe entier de la femme, et de la femme de bas en haut aussi bien que de la femme de haut en bas<sup>2</sup>».

Ainsi la constitution d'un arsenal de prescriptions autour du sang menstruel s'accompagne toujours de son corollaire, les conséquences qui sanctionnent la transgression du tabou. On en trouve une illustration dans la société Hausa de l'Ader (République du Niger). A l'instar de beaucoup de cultures de l'Ouest africain, l'homme qui se hasarde à copuler avec une femme menstruée s'y voit frappé d'impuissance ou de stérilité. Quant à la femme qui a enfreint l'interdit des relations sexuelles pendant les menstrues, elle sera affligée d'une dysménorrhée incurable<sup>3</sup>. Le mari dont la femme a été infidèle utilisera lui aussi le tabou autour du sang pour punir son épouse. Il demandera l'intervention magique d'un sorcier qui provoquera chez la femme coupable, un «lâcher de sang<sup>4</sup>», hémorragie permanente la désignant à l'opprobre générale et perdurant jusqu'à son retour au foyer conjugal.

### ***La transmission des secrets maternels autour des menstrues***

Le *non-dit*, le *secret partagé* et le *silence complet* constitueront les trois modes de relation entretenus par la mère avec sa fille, quand celle-ci aura à affronter le bouleversement et les changements apportés par les menstrues. Mais nous établirons une nette différence entre l'attitude d'une mère qui ne se refuse pas à dispenser quelque savoir, fût-il fragmentaire, déformé ou même imprégné d'irrationnel et celle qui s'enfermera dans un mutisme incontournable et perçu par la fille comme marque de rejet et d'hostilité. Si la mère, lorsqu'elle s'est trouvée elle-même affrontée à l'angoisse de la survenue des règles, a dû ravalé toute

1. Détiéne M. et Vernant J.P., *Les ruses de l'intelligence, la métis chez les Grecs*, 1974, p. 175.

2. Goncourt E. et J. de., *Journal des Goncourt*, 1989, lettre du 21-8-1862.

3. Echard N., «Même la viande est vendue avec le sang», in *L'Arraînement des femmes*, p. 53.

4. *Ibidem*.

question à sa propre mère, elle sera bien incapable de lever l'interdit pour dialoguer librement avec sa fille. La seule indication qu'elle lui dispensera, soulignera la «banalité» de l'événement ou sa «normalité», la fille est donc tenue d'intérioriser que toute interrogation devient malséante, toute surprise devant le flux sanguin, incongrue, pire toute révolte contre ce destin injuste, inutile.

Alors que l'âge de la fille, ainsi que des indices de changements corporels ou de bouleversements psychiques, devraient l'alerter, annonçant à l'évidence la puberté, la mère paraît parfois vouloir conserver lèvres et yeux clos sur ces métamorphoses. Ce refus vient réactiver les anciennes angoisses persécutives de la petite enfance, la fille s'imaginant que la mère cache derrière son silence une désapprobation pour une mystérieuse faute dont elle semble l'accuser. La perplexité de la fille non prévenue se résume en une lapidaire formule : «Qu'ai-je bien pu faire ?» Le fantasme s'insinue que, grâce à ses secrets magiques, la mère a peut-être volontairement provoqué cet écoulement sanguin du sexe de sa fille, se vengeant des attentions que le père lui prodigue et dont elle est jalouse. Si l'animosité contre la mère arrive à son paroxysme, celle-ci sera accusée, après avoir affligé sa fille d'une identité sexuelle décrite, de lui imposer en plus, par des maléfices magiques, une série de caractères l'infériorisant et la vouant au malheur. La relation de sado-masochisme entre mère et fille pointe toujours derrière ces fantasmes, elle cédera généralement avec le constat, chez la fille, que ce qui lui arrive est un événement commun à toutes, et donc que sa mère n'est pas si mauvaise car toutes les mères ne peuvent l'être.

Le mutisme maternel perçu comme mortifère, suscite en représailles un verrouillage aussi sûr de la fille qui prend parfois un soin diabolique pour camoufler le changement survenu en elle. On était étonnée lorsque des femmes de Djibouti nous confiaient que «pour se venger de leurs mères, elles étaient parvenues à dissimuler leurs règles pendant plusieurs mois». La mère qui était censée prévenir sa fille de ce qui l'attendait n'avait rien dit, en retour, elles ne lui confieraient pas non plus ce secret. La vengeance se doublant de contempler la surprise, voire la colère de la mère, lorsqu'elle l'apprendrait et découvrirait qu'elle était la dernière informée, bien après les amies d'école, les sœurs aînées ou même une «bonne». Certes beaucoup exagéraient sûrement, dans l'après-coup de l'entretien, le temps durant lequel elles avaient pu masquer ce qui leur arrivait. Le grand nombre d'enfants, donc de filles dans chaque famille, le partage de l'autorité maternelle entre plusieurs femmes du groupe (aïeules, tantes ou sœurs aînées) ne pouvaient suffire à expliquer la mise à l'écart de la mère. A Djibouti, elle avait fait montre de son *emprise sur le corps et le sexe de sa fille*, en laissant perpétrer sur eux la coutume de l'infibulation ; nous y reviendrons. Or pour la fille les menstrues réactivaient cette première blessure faite réellement et non symbolique-

ment à son sexe ; plusieurs nous diront qu'en voyant le sang des règles, elles avaient cru que la cicatrice de leur sexe infibulé s'était réouverte.

Le non-dit de la fille, quand il se prolonge, laisse supposer une connivence tacite de la mère. Longtemps après, des femmes interpréteront cet «aveuglement» : «Ma mère ne voulait pas voir que je grandissais pour me garder en sa possession» ; c'était la même mère qui refusait d'habiller sa fille autrement qu'en toute petite fille. Une femme écrivain raconte, dans un livre-témoignage sur ses relations violentes, conflictuelles avec sa mère, comment celle-ci l'obligea à porter une robe trop courte qui ne lui couvrait même pas le «derrière» : «Je n'eus pas besoin du miroir pour me sentir exhibée<sup>1</sup>».

Le secret gardé par la fille sur la survenue des règles, signe la première expression en retour d'une *emprise sur la mère*. Cette mère qui a, jusque-là, eu droit de regard sur les pensées de sa fille, se voit signifier un refus ; blessure narcissique qui l'atteindra au plus profond : ignorer la modification par laquelle une fille se met à ressembler le plus à celle qui l'a portée, en accédant à son tour à la capacité de procréer. Dans ces conditions, la mère qui aurait dû être la plus proche de l'intimité de sa fille lui apparaît comme la plus étrangère.

C'est en fait une plus grande complexité qui préside à la préservation par la fille de son mystère ; l'agressivité contre la mère qui ne lui a rien dit le dispute souvent au souhait de garder intacts les quelques privilèges de l'enfance : mère et fille se rencontrant et se renforçant dans le même *désir d'emprise sur le corps* : qu'il ne change pas, pas plus celui de l'adolescente que celui de la mère, que rien ne bouge. Le refus des menstrues chez bien des filles coïncide fortement avec les injonctions maternelle et sociale d'avoir à faire le *deuil de son enfance*. Ce deuil s'ancre sur le sentiment de perte et de nostalgie d'une époque libre, déresponsabilisée, somme toute heureuse. Dans bien des cultures traditionnelles et dans notre culture, à d'autres époques pas si lointaines, la fille pubère se voyait confier de lourdes charges et des responsabilités parfois épuisantes. Non seulement la mère se reposait sur elle d'une part des tâches ménagères, mais aussi dans les grandes fratries, de l'élevage et de la surveillance des enfants puînés.

De plus, la puberté avait signé pour la fille le passage de *l'emprise de la mère à celle de l'homme*, puisqu'elle marquait la nubilité et le début de l'exercice de la sexualité. *L'apparition du premier sang des règles* avait été, pour beaucoup de filles, suivie de peu de celle du *sang de la défloration*. De la Chine féodale jusqu'à la Rome antique, on n'attendait que ce moment pour marier la fille. Dans la Chine féodale des Tchou, la

1. Harpman J., *La fille démantelée*, 1990, p. 93.

fille qui était menstruée, lorsqu'elle atteignait «deux fois sept ans», était exclue des rites familiaux au moment des règles, elle devait «se marquer le front d'une tache rouge pour indiquer sa condition impure<sup>1</sup>» ; dès la puberté, on lui interdisait les jeux avec les garçons et elle était confinée dans ses appartements jusqu'au mariage. La coïncidence entre menstruation et nubilité était encore la norme il y a peu dans les cultures traditionnelles où la mère guettait les premières règles de sa fille pour en transmettre la nouvelle au père qui se chargerait de conclure l'alliance avec le père du prétendant, aux mères incombant les préparatifs matériels. Une femme assez âgée et vue dans une ville de Tunisie, nous racontait le «choc» provoqué par l'apparition de ses premières règles. Elle voulait aller à l'école «pour apprendre comme ses frères», demande incongrue, les filles n'étant pas scolarisées en terre d'Islam vers les années 1920. Le père, homme libéral et ouvert, avait accepté tout en la prévenant qu'elle «aurait peu de temps», car elle était promise à un cousin depuis longtemps et l'épouserait à l'âge de douze ans. Elle profita en effet de deux ans de scolarité, la menstruation signant le départ de l'école, mais cette expérience inocula en elle une soif de savoir qui l'avait poussée à tenter, après son mariage, de continuer son apprentissage scolaire. Avec l'accord du mari, bien plus âgé, elle eut l'appui d'un frère aîné qui, de France, lui envoyait des livres scolaires et au moment où nous la rencontrions, elle pouvait jouir de la lecture de la littérature classique.

### ***Les fonctions du secret entre mère et fille***

Si le secret remplit la fonction sociale d'affirmer «l'appartenance à une classe, à un statut<sup>2</sup>», celui qui lie mère et fille au moment de l'adolescence témoigne bien du statut particulier de la fille. Celle-ci se meut dans un espace intermédiaire, entre l'enfance et l'âge adulte ; elle vit sous l'injonction paradoxale d'avoir à demeurer enfant pour rester sous la coupe de sa mère et d'avoir à grandir pour devenir comme elle et s'identifier au rôle maternel.

Nous rencontrerons néanmoins des femmes pour lesquelles la loi du secret avait tissé, entre elles et la mère, le mode d'échange le plus investi. Ces mères avaient su valoriser la fille lors des menstrues, lui signifier l'importance de celles-ci, en glorifier les joies et les bénéfiques, et édulcorer les gênes et les «mauvais côtés» de la chose. Dans la culture musulmane, selon la tradition, la mère donnait d'ailleurs à la fille, le premier jour des règles, un aliment sucré pour que sa vie soit douce, un aliment gras (de l'huile d'olive) pour que sa vie soit féconde.

---

1. Van Gulik R., *La vie sexuelle dans la Chine ancienne*, 1971, p. 41.

2. Jamain J., *Les lois du silence. Essai sur la fonction sociale du secret*, 1977, p. 13.

Le secret partagé, celui de l'expérience du flux sanguin, peut unir mère et fille dans une *complicité tacite*, et la blessure narcissique provoquée par l'angoisse et le doute accompagnant les premières règles se trouve en partie pansée par ce rapprochement avec la mère ; de plus, ce secret du sang exclut les hommes, père et frères, ce qui donne à la fille un sentiment de supériorité sur le garçon. Le secret devient source de curiosité et d'excitation, il se situe sur le versant des pulsions vitales, contrairement au mutisme et au silence opposés par la mère, dans les mêmes circonstances et placés sous l'égide de la mort. Toutefois, s'il y a partage dans le secret, celui-ci *n'est jamais total et se double d'un secret sur le secret*, le dépositaire ne transmettant jamais tout à fait ce qu'il sait et le récepteur ne pressentant pas exactement ce qu'on lui a caché. Nous pensons néanmoins que bien des filles ont des raisons pour cautionner et entériner une certaine discrétion maternelle, elles tiennent à ce que la mère mesure ses informations, distille son savoir à petites doses, laissant planer quelques doutes et sous-entendus.

La première fonction de cette prudence maternelle est le *maintien d'une image de mère non souillée* par le sale, l'impur et l'excrémentiel immanquablement associés au sang menstruel. Grâce au clivage, cette image reste séparée de celle de la mère scatologique, dont le ventre est fantasmé comme un vaste cloaque contenant un mélange d'excréments et d'enfants excrémentiels. C'est cette mère qui a présidé à l'éducation sphinctérienne, plus sévère pour la fille que pour le garçon, puisqu'elle est déjà «souillée» par son identité sexuelle.

La deuxième fonction de la discrétion maternelle est *d'écarter tout fantasme rappelant que la mère est l'objet sexuel du père*. Par ce clivage et ce refoulement en force, se trouvent donc consolidés les mécanismes de la fille contre ses désirs de rivalité œdipienne. Enfin, une certaine réserve de la mère laisse à la fille le champ libre pour préserver ses propres secrets. Certaines filles ont vécu si longtemps dans la dépendance affective de la mère qu'elles imaginent que cette dernière peut connaître tout de leurs pensées, y compris les plus profondes, comme elle doit tout connaître de leur corps, *l'emprise allant ici jusqu'au sentiment d'effraction*. Les yeux de la mère n'ont-ils pas la capacité magique de transpercer les enveloppes successives du corps ? Colette écrivait de sa mère Sido : «Je n'ai pas réussi à la tromper, car elle voyait à travers les murailles<sup>1</sup>».

Cette croyance en une mère douée d'une vue magique peut avoir plusieurs conséquences. La première est de freiner chez la fille la constitution d'opinions personnelles, jugées vaines, puisque de toute façon la mère s'en saisira, le corollaire étant que des pensées aussi aisément

1. Colette, *Mes apprentissages*, citée par Sarde M., «Sido, Colette, portraits croisés», *Magazine littéraire*, 266, 1989, p. 30.

accessibles ne décèlent décidément aucune originalité. Cette communication des pensées, sinon des inconscients, entraîne une confusion des identités entre mère et fille, la propension réciproque à se confier mutuellement tout de leurs idées ou de leurs sentiments, à s'échanger leurs vêtements, puisqu'elles ont une peau commune et qu'entre elles deux toutes limites et toutes différences sont effacées. On verra alors la fille abandonner au moment de l'adolescence des curiosités intellectuelles qui la couperaient de sa mère, des aspirations professionnelles qui lui feraient escompter une réussite jamais atteinte par celle-ci. On a peut-être là une des explications de nombre d'échecs scolaires puis professionnels des jeunes filles, qui, après des débuts scolaires prometteurs, font des choix d'orientation stéréotypés et restrictifs, les acculant à répéter les éternelles fonctions féminines : servir, soigner et mater.

Nous remarquerons que cette fusion avec la mère, par secret partagé, remplit une autre fonction, notamment dans les cultures traditionnelles à forte ségrégation sexuelle : mère et fille y partagent leurs secrets sur la sexualité féminine avec toutes les autres femmes du clan, constituant de fait une unité et une force qui affaiblissent le clan des hommes et créent un «véritable bain d'homophilie<sup>1</sup>» renforçateur de la séparation entre les sexes.

Pour la fille qui échappe à une relation trop fusionnelle avec la mère, parce que celle-ci aura su demeurer à «bonne distance», on notera la place et la signification symbolique prises par un objet : les garnitures ou protections intimes proposées ou mises à leur disposition par la mère. Toutes les femmes évoquent ce problème, tant la crainte de montrer la souillure est grande, encore plus dans des cultures de pays pauvres où la fille récemment menstruée ne dispose d'aucun moyen sûr pour se protéger, si ce n'est quelques chiffons ! Dans la manière dont les femmes décrivent ces moyens de protection, transparait déjà toute la valence positive ou négative qui s'attache aux menstrues, et qui a été déterminée par les premières attitudes. les premières paroles, gratifiantes ou rejetantes de la mère devant cet événement. L'une nous dépeindra une boîte de carton colorée enfermée dans une armoire de sa mère, auprès de ses vêtements intimes, et contenant des garnitures hygiéniques, depuis longtemps destinées à sa fille et qu'elle avait préparées d'avance «...J'avais vu la boîte un jour, et ma mère m'avait dit : "voilà, tout est dans mon armoire" ...J'ai dit "d'accord" ; elle a bien compris qu'il ne fallait pas m'en dire plus, ce n'était pas la peine, car j'avais l'air de savoir déjà beaucoup de choses et le jour où j'ai découvert que j'avais mes règles, j'en ai parlé à ma mère en disant : "Est-ce que je peux me servir de ce paquet que tu m'as déposé là ?", et, à ce moment, elle a souri presque avec fierté et je me suis dit "tiens, c'est important à ce point !"»

1. El Khayat-Bennaï G., *Le monde arabe au féminin*, 1985, p. 105.

Mais, pour celle que la mère a laissée dans l'ignorance, le sexe d'où s'écoule le sang menstruel devient un vulgaire trou à boucher avec un chiffon, évocation de la fuite de tuyauterie. Une femme rencontrée dans le pays Afar, au nord de Djibouti, manifestait encore son agressivité à l'endroit d'une mère silencieuse et perçue dans ces circonstances comme abandonnique ; l'adolescente avait cherché en vain «un torchon, un morceau de tissu à découper», puis en désespoir de cause : «Il y avait plein de sang par terre, ça me dégoûtait tellement, j'avais honte, j'ai décidé de ne rien faire, et je ne mettais pas de serviette, alors ça coulait, ça me salissait et ça me traumatisait encore plus.»

### ***L'emprise de l'«excrémentiel» dans les fantasmes féminins sur les menstrues***

*Les fantasmatisques de l'homme et de la femme sur les menstrues diffèrent au moins sur un point : pour les deux, le sang menstruel pollue, mais, alors que pour l'homme il évoque exclusivement la «blessure» du sexe féminin et réactive l'angoisse de castration ; pour la femme il est, en plus, fréquemment lié à l'analité et à l'excrément, d'autant que la tache laissée et que la fille redoute tant de voir apparaître se perçoit toujours de derrière. Quand G. Bataille retourne massivement l'horreur en objet de vénération et fonde la sexualité sur la sacralisation des «horreurs tabouées dans une répulsion réciproque<sup>1</sup>», il illustre avec éclat que l'homme, sauf avatar d'un destin névrotique, bénéficie plus que la femme des conditions pour se dégager de l'intrication entre l'analité et la sexualité. Il parvient plus aisément à sublimer ses rapports avec l'abjection, la femme tend à les refouler.*

Très tôt la fillette est affrontée aux difficultés pour se libérer des images de la mère anale, celle qui a inculqué à sa fille l'éducation des sphincters, en surveillant l'évacuation des excréments, en palliant parfois avec force purges ou lavements les résistances intestinales de l'enfant, en témoignant donc de sa mainmise sur tout ce qui sort du corps de ce dernier. Elle instaurera d'obsessionnels rites de lavage des orifices ; par une crainte phobique des contaminations entre un derrière si proche du devant, elle se répendra en recommandations auprès de sa fille, pour que surtout, les lavages et essuyages respectent la limite infranchissable entre les zones anale et génitale, ce *no man's land* si finement analysé par L. Andreas-Salomé.

Pour M. Klein, l'éducation à la propreté fonde certains «des fantasmes de réparation de la mère interne qui ainsi rassure l'enfant sur sa

1. Bataille G., cité par Hellier D., dans «La tombe de Bataille», in *Écrit du temps*, 11, 1986, p. 30.

propre bonté<sup>1</sup>». Elle ne manque jamais une occasion d'insister sur l'importance de l'attitude maternelle quant aux exigences de propreté. Prenant en psychothérapie Rita, dès le début de sa deuxième année, elle souligne le rôle de l'anxiété de la mère, perçue par la petite fille comme une demande pressante, puisque cette dernière s'avérera propre très précocement. Mais elle passe sous silence un facteur pourtant universellement observé, à savoir que la mère et les modèles sociaux la soutenant ont toujours été plus pointilleux avec la fille qu'avec le garçon sur le respect des règles de propreté. La fille semble plus «salissable», plus «souillable» par l'abjection, par l'excrémentiel que le garçon. De ce fait, la mère est aussi plus «bienveillante», plus «indulgente» à l'endroit des «productions» du fils ; il n'est que d'observer l'air épanoui du bébé mâle, trônant et encouragé à fournir une belle selle, et de le comparer à l'air contrit et contraint d'un bébé femelle que la mère cache pour l'exécution de la même fonction, et à l'endroit duquel elle manifesterait quelque découragement s'il la fait trop attendre.

Ce n'est à coup sûr pas un hasard si, comme les troubles anorectiques, la rétention intestinale est sûrement un symptôme plus féminin que masculin. Le ventre, comme l'écrit avec humour G. Groddeck, ne contient pas que des excréments, mais également des «liqueurs, sucs, humeurs, vapeurs et gaz dont il est la source et le réservoir<sup>2</sup>» ; pourtant la femme ressent, pour toutes ces productions internes, le même dégoût que pour l'excrémentiel et autant de rejet pour elles que pour l'analité. La scatologie demeure une affaire d'hommes entre eux ; chez l'homme en effet, la liaison entre anal et sexuel stimule le rire et la plaisanterie, les charivaris de l'ancienne France foisonnent en rituels scatologiques<sup>3</sup>. Ceux de mariage notamment, dont une des fonctions semble bien être de dévaloriser la rencontre sexuelle en la liant à l'analité, façon peu amène de signifier aux futurs époux que les hommes préfèrent «rester entre eux», et que celle que le futur marié choisit, en abandonnant la compagnie de ses comparses en jeux et beuveries, n'est «que de la merde».

La fille subira donc durant l'enfance cette *emprise d'une image de Mère anale* qui lui a imposé de se «contraindre», de «se retenir», physiquement et moralement. En effet, la propreté des orifices corporels féminins n'est qu'une métaphore de la pureté des contenus de pensée ; le meilleur moyen pour se préserver de la souillure est encore de laisser closes ces ouvertures. On verra comment les mères interviennent rituellement pour surajouter, dans certaines cultures, à la fermeture «naturelle» de l'hymen une fermeture artificielle, en cousant hermétiquement

---

1. Klein M., in Petot J. M., *Mélanie Klein, le moi et le bon objet, 1932-1960*, 1982, p. 73.  
2. Groddeck G., «Du ventre humain et de son âme», présentation de l'article par R. Lewinter, *Nouvelle revue de psychanalyse*, 3, 1971, p. 22.  
3. Rey-Flaud H., *Le charivari*, p. 151 et suiv.

le sexe féminin. On peut donc concevoir l'angoisse de la préadolescente qui, ayant intégré depuis la petite enfance ces modèles maternels de clôture protectrice, se voit «surprise» par le jaillissement du flux menstruel. Il survient souvent pour la première fois dans des endroits publics, exposant ainsi la fille aux regards et à la honte. La majorité des femmes que nous avons interrogées disaient se souvenir que leurs premières règles étaient apparues à l'école, ou dans la rue, rarement dans l'intimité d'une pièce de la maison. La mère qui a tenté de maintenir fermés les orifices du corps de sa fille, d'abord la bouche en lui imposant la réserve des propos, voire le silence, ensuite le sexe et l'anus pour ne pas risquer de laisser sortir du «sale», se voit donc prise en défaut. Le flux sanguin lui échappe comme il échappe à la fille, rien ne pouvant le stopper et les «choses» mauvaises et souillées, scellées à l'intérieur du sexe de l'adolescente, s'avèrent plus fortes, plus puissantes que la mère.

Désormais, l'enfant pubère ne peut qu'être envahie par des fantasmes où le sang menstruel est dans une grande familiarité avec l'excrémentiel, mais aussi avec la mort, puisqu'il devient déchet, traces abjectes. La fille adoptera pour parler de ses menstrues des termes volontiers péjoratifs ; mettant à mal sa pudeur, elle usera même d'un langage fréquemment teinté de grossièretés, comme un enfant qui après s'être longtemps retenu, manifeste un plaisir non déguisé à «s'oublier» dans un relâchement inopiné de ses sphincters, les règles deviennent alors «une saloperie», «des saletés», où même des «chieries», métaphore transparente pour lier sexuel et anal et désigner entre autres «chieries», celles sortant du ventre maternel : les bébés. En effet, chez bien des filles, non informées sur les mécanismes présidant à la naissance, l'enfant sortait simplement «par le bas», ce «bas» englobant chez la mère, ce vaste réceptacle qui se trouvait au dessous de la ceinture. Ce fantasme peut être partagé par la Mère anale, celle qui a identifié sa fille à un étron, un bouchon, un «appendice anal<sup>1</sup>», et qui racontant son accouchement à cette fille, lui dira : «Quand j'ai accouché [de toi], c'est parti comme un savon<sup>2</sup>».

Mais, si elle a été capable de passer outre aux interdits sur la pudeur, la fille peut aussi s'intéresser à la couleur du sang des règles ; elle en parle souvent avec une mimique de dégoût, car quand elle a vu ou regardé les traces laissées sur les garnitures protectrices, elle l'a fait dans un temps différé : le sang alors n'était plus rouge, il avait pris une teinte noirâtre ou brunâtre. Ainsi après l'inévitable association avec l'excrément, surgira plus angoissante encore, celle de la mort liée au sang séché

1. Harpman J., *op. cit.*, p. 73.

2. Torok M., «La signification de l'envie du pénis chez la femme», in Chasseguet-Smirgel J. et al., *Recherches psychanalytiques nouvelles sur la sexualité féminine*, 1964, p. 217.

demeuré à l'air libre et qui a perdu, avec ses fonctions vitales, sa belle couleur carmin. Cette tache, l'adolescente la croit accessible à tous les yeux qui l'épient, après ceux de la mère. Des femmes qui l'évoquaient faisaient aussitôt part d'un fantasme : elle la désignait comme coupable d'une transgression sexuelle, dont restait la trace : pénétration vaginale, pire, anale. Plusieurs ne se souviendront que de cette sensation d'être humide ou « mouillée » ignorant peut-être la connotation de ce dernier verbe dans l'argot sexuel ! Telle Lady Macbeth, la fille se verra débordée par la crainte qu'une foule entière ne surprenne son secret et par le souci d'atténuer la tache, faute de la faire disparaître ; beaucoup se remémoreront les séances de lavage imprévisibles et forcées, menées en cachette de la mère. Le sentiment de honte, aussi envahissant que la tache, se mêlait d'acrimonie contre cette mère par laquelle elles se sentaient « lâchées ». La tache de sang viendra pourtant métaphoriser bien d'autres aléas du destin féminin, depuis la tache sur l'honneur de la famille par la perte de la virginité, jusqu'à la dernière tache de sang répandu : celui de la jeune vierge sacrifiée pour se concilier les dieux, en passant par le drap rougi par la défloration et parfois exhibé, ainsi que par les linges souillés et rouges du sang des couches maternelles.

Si la séduction féminine a exacerbé dans toutes les cultures l'investissement de la parure, interprété par d'aucuns comme « mascarade », et permettant à la femme de camoufler sous les fards ses revendications phalliques<sup>1</sup>, dans certaines zones géographiques, cette dernière ira jusqu'à choisir l'exhibition agressive de ce qu'ailleurs il est séant de cacher. Dans les îles Trobriand, « une valeur sexuelle très claire est attachée aux jupes rouges, les jeunes filles en portent, quand elles se promènent en paradant, pour séduire les garçons<sup>2</sup> ». Une femme sans doute trop inhibée pour s'affirmer à travers semblable exhibitionnisme, et qui nous racontait le souvenir de ses premières menstrues, n'avait eu pour parade que la reconstruction dans l'après-coup de l'entretien, d'un souvenir-écran, protection contre la tache de sang : « J'ai eu mes règles en classe, on avait un instituteur homme, je ne savais rien et je ne pouvais pas le dire à un homme, alors je me suis tue, et quand la cloche a sonné, heureusement j'avais un petit chiffon, et j'ai vite essuyé le banc et je suis partie en courant chez moi, heureusement, je vous le dis, j'avais aussi un tablier qui était rouge ! »

---

1. Rivière J., « La féminité en tant que mascarade », *La psychanalyse*, 7, 1964, p. 257 et suiv.

2. Weiner B.A., *La richesse des femmes ou comment l'esprit vient aux hommes (Iles Trobriand)*, 1976, p. 111-112.

## L'emprise des «fables» inventées par la mère sur les avatars féminins

Dans le champ du signifiant constitué par les paroles de la mère, qu'il s'agisse de ses informations, de ses conseils, mises en garde ou «inventions» sur la sexualité, les étapes qui attendent la fille : menstruation, défloration, grossesse ou accouchement, n'occupent pas un territoire très précis, les frontières s'en déplacent sans cesse, leur mitoyenneté reste incertaine. Les mêmes mots menaçants et angoissants en effet, s'appliquent au sang menstruel tout autant qu'au risque d'accroc dans le voile de la virginité. A travers le consensus qui semble lier les paroles de toutes les mères, *la fille ne peut s'appréhender que comme femme déjà blessée ou à blesser.*

### *Quelques représentations de l'intérieur du corps féminin dans les mythes*

Les mythes antiques comme ceux des cultures traditionnelles donnent de la femme une double image : la première privilégie une dialectique dedans/dehors, ouvert/fermé, la seconde s'appuie sur la métaphore de la division sexuelle du travail. Les symboles les plus courants pour figurer la femme sont en effet des ustensiles domestiques, telle la calebasse ou des objets dont la forme se rapproche du corps féminin comme la jarre, avec un fréquent recouvrement entre les fonctions usuelles et les formes de ces objets.

Les historiens de l'Antiquité avec la prudence les caractérisant, pour éviter de plaquer des interprétations abusivement anachroniques sur des mythes d'origine, rapprochent la corbeille d'osier, celle où repose l'enfant, celle où sa mère l'«expose», de la matrice et aussi de l'omphalos, «nombril du monde» et «foyer de la terre»<sup>1</sup>. Cette image du panier figuration de l'utérus maternel, contenant ouvert vers l'extérieur, se doublera d'une autre métaphore : celle du tissage en rond. La corbeille dans laquelle Créüse, vierge violée par Apollon, expose son fils Ion est tissée en rond, pratique courante du vannier qui revient au début de l'ouvrage en le terminant ; technique de la ruse dans laquelle M. Détiénne et J.P. Vernant décèlent la preuve de la Métis, de l'intelligence grecque<sup>2</sup>. La kisté, corbeille en osier tressé, est aussi à Athènes un contenant dans lequel les femmes qui se rendent aux rites nocturnes dans les jardins d'Aphrodite, ne transportent pas que des mets, mais également des symboles sexuels,

1. Loraux N., *op. cit.*, p. 249-250.

2. Détiénne M. et Vernant J.P., *op. cit.*, p. 286.

et les hommes s'attendent bien à ce que tout banquet soit toujours suivi d'un festin sexuel<sup>1</sup>. Le tissage avec l'entrelacement des fils de chaîne et des fils de trame est l'image qui revient le plus fréquemment pour désigner les activités séductrices féminines. On y retrouve la connotation fortement ambivalente attachée au vêtement tissé, parure qui rehausse la beauté et la séduction de la femme, mais qui en masque également les pièges. C'est le roi Agamemnon qui en pâtira, par exemple, lorsqu'il se laissera encercler «comme un poisson avec un filet sans issue», tissé par Clytemnestre<sup>2</sup>.

Les mythes rendent compte des mêmes images stéréotypées attribuées à la femme, dont *le corps tout autant que l'esprit apparaissent comme sans fond ou troués*. Le mythe des Danaïdes illustre parfaitement cette vision d'une femme ouverte aux deux bouts : les filles de Danaos, condamnées aux Enfers, après avoir tué leur mari ont reçu pour châtiment de remplir éternellement d'eau des vases percés. Néanmoins, l'image est plus complexe, elle rassemble en elle tous les maléfiques que les Grecs s'empressaient d'attribuer à la nature féminine. La jarre, symbole de la femme, est le contenant dans lequel peuvent se mélanger aussi bien les bonnes que les mauvaises choses, «son ambiguïté de corps creux, partagé entre le plein et le vide, sa béance trompeuse où le bien et le mal peuvent se dissimuler correspondent à l'ambivalence dangereuse qu'Hésiode prête à l'être féminin<sup>3</sup>». Dans le mythe d'Hésiode, Pandora, la première femme, introduit les fléaux sur terre en ouvrant un pithos, une jarre pleine de maux. Il faut évidemment entendre que, dans le mythe grec, il y a déjà confusion entre un *contenant* et un *continu* : *la femme est un mauvais contenant, elle ne peut receler que des contenus maléfiques*. Cette confusion marquera tous les fantasmes de la femme sur sa propre identité, elle se perçoit comme mauvaise et son intérieur creux, cette «chiennerie interne» comme Hésiode nomme le ventre<sup>4</sup> ne contient que des choses sales, en décomposition, ou menaçantes si elles se mettaient à sortir. Le thème de la jarre percée désigne encore pour Juvénal et les Pères de l'Église, la femme ouverte à tous vents, celle qui est incapable de garder un secret, la femme bavarde en effet, est semblable à un «vase félé<sup>5</sup>». Dernier sens enfin, le pithos grec troué symbolisera *la femme insatiable sexuellement*, celle que l'homme ne pourra jamais combler, qui «en demandera toujours plus». Cette représentation d'insatiabilité d'un sexe sans fond, donc impossible à remplir, la fantasmatique érotique arabe excelle à l'illustrer. On retrouve dans nombre de contes arabes l'antique

1. Loraux N., *op. cit.*, p. 181 et note 98.

2. Eschyle, *L'Orestie*, in *Tragiques grecs*, 1967.

3. Sissa G., *op. cit.*, p. 178.

4. Loraux N., «Le surmâle et le féminin», *Revue française de psychanalyse*, t. XLVI, 4, 1982, p. 709.

5. Sissa G., *op. cit.*, p. 168 et suiv.

idée que la femme, mue par son utérus, animal incontrôlable, manifeste pour les choses du sexe un inépuisable désir où l'homme risque de perdre ses forces physiques et psychiques.

Plusieurs légendes peignent ces femmes redoutables, jamais contentes des services du mari, ou qui insatisfaites par le membre insuffisant de ce dernier, s'accouplent qui avec un âne ou un cheval, qui même avec un lion ! Ainsi une épouse délaissée par un mari épuisé rusa pour s'accoupler à l'âne de la maison, la fourberie féminine la poussant à s'affubler du bât de celui-ci pour qu'il la confonde avec une ânesse<sup>1</sup>. Les noms, ils sont variés et nombreux, inventés par l'érotologie arabe pour désigner le vagin, manifestent bien cet archétype d'une femme jamais rassasiée, l'huis féminin est appelé : «la coupole», «le père-avale-tout» ou «la tente<sup>2</sup>», et il est intéressant de constater que la culture arabo-musulmane, qui attribue à la femme un appétit sexuel supérieur à celui de l'homme, a tout fait avec l'instauration de la polygamie pour privilégier la sexualité de ce dernier au détriment de celle de la femme.

Quant aux contes, ils donnent la préséance aux figures maternelles porteuses d'ambivalence, en peignant une mère redoutable, et en même temps féconde et fondatrice, elle est un «contenant» de trésors prodigieux mais aussi de maléfices. Un thème redondant dans tous les contes de l'Afrique, au moins sub-sahélienne, est celui de la création du monde à travers le mythe de laalebasse. Unealebasse lance un défi à qui acceptera de la cueillir, elle avale celui qui la détache de sa tige et, roulant sur elle-même, elle engloutit l'humanité entière, jusqu'à ce qu'arrive un bélier qui d'un coup de cornes l'ouvre en deux et des hommes innombrables en sortent<sup>3</sup>. Laalebasse cassée figurera également dans tout l'Ouest africain la fille qui a perdu sa virginité<sup>4</sup>. Interrogeant des femmes sur la représentation fantasmatique de leur sexe interne, la plupart ignorant son anatomie, nous avons obtenu le plus souvent des images de tamis, de crible ou de vulgaire passette ! pour désigner l'hymen<sup>5</sup>.

Cette fantasmatique autour du creux révèle que le sexe féminin, même fermé de l'intérieur, ne l'est jamais hermétiquement. Et si «un creux n'est ni un manque, ni un vide», comme le remarque avec pertinence A. Anzieu<sup>6</sup>,

1. Aït Sabbah F., *La femme dans l'inconscient musulman*, 1982, p. 54.

2. Mouhammad-al-Nafzâwî, *La prairie parfumée où s'ébattent les plaisirs*, 1976, p. 183 et suiv.

3. Paulme D., *La mère dévorante, essai sur la morphologie des contes africains*, 1976, p. 277 et suiv.

4. *Ibidem*, p. 283.

5. Couchard F., «Fantasmes et vécu de la virginité chez des femmes marocaines», *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, 5, 1986, p. 127-144.

6. Anzieu A., *La femme sans qualité. Esquisse psychanalytique de la féminité*. 1989, p. 41, (souligné par l'auteur).

les fantasmes de l'adolescente à la puberté, et peut-être perdurent-ils, sont pourtant ceux d'un gouffre sans fin et sans fond. La fille profondément marquée par l'emprise des modèles maternels relayant les modèles misogynes dispensés depuis toujours sur l'intérieur féminin, n'imagine pas qu'il y ait une butée au vagin. Bien plus, elle se fantasmera souvent comme «trouée» de part en part. La création de H. Bellmer, *La poupée*<sup>1</sup>, traduit fortement ce fantasme et trouble qui la contemple ; une petite fille transpercée de bas en haut par un énorme pénis ; entrant par le sexe et sortant par la bouche, le pénis fiche la poupée en terre, elle est comme traversée par une épée, épinglée tel un papillon dans la boîte d'un entomologiste fou.

Si les mythes précisent des spécificités de l'un et l'autre sexe, reconnaissons que le plus souvent, ils brouillent les cartes et sont hantés par la figure d'un individu, ni tout à fait homme, ni tout femme, mais «dans un insaisissable entre-deux<sup>2</sup>». Depuis *Le banquet*, les Grecs apprennent à faire fi d'une différenciation sexuelle rigoureuse et à mêler attributs féminins et masculins. Pourtant la différence apparaît grande entre Dionysos qui peut prendre l'allure d'un éphèbe efféminé et même parfois eunuque, et son père Zeus qui accouche de ce fils en le sortant de sa cuisse, mais qui «absorbe la féminité sans jamais être féminisé<sup>3</sup>», ses nombreux accouchements ne le priveront pas de sa stature et sa puissance viriles. Tout autre apparaît la féminité d'Héraclès, présenté comme le guerrier courageux et viril, mais revêtu d'un vêtement spécifiquement féminin, le péplos. Pour N. Loraux, le transvestisme d'Héraclès ne lui enlève rien de sa force, mais lui permet de juguler son trop-plein de virilité. Zeus représente donc l'homme viril et puissant qui envie les fonctions procréatrices de la femme, Dionysos apparaît comme l'homosexuel confirmé dans cette homosexualité par une nourrice abusive, Ino, qui tout petit l'habille déjà en fille ; quant à Héraclès, il s'amuse à mettre à l'épreuve son pouvoir de mâle dont il ne doute à aucun moment : pas un vêtement féminin ne peut le démunir de son statut, et quand il a quitté sa défroque féminine, il jouit davantage encore de son appartenance sexuelle. Les déesses restent elles aussi, sur la charnière des sexes. Athéna, fille sans mère, ne possède pas les critères de beauté et de douceur habituellement requis d'une femme, elle paraît plutôt annoncer celle décrite par Freud, «qui ne voudra pas démordre avec une assurance insolente de sa masculinité menacée<sup>4</sup>». Elle a éliminé l'image de sa mère Métis, or c'est pourtant à elle qu'elle doit son intelligence et sa ruse, elle a fortement idéalisé l'image de son père et renoncé à toute sexualité pour ne pas trahir

1. Bellmer H., n° spécial de la revue *Obliques*, 1979.

2. Pontalis J.B., *Entre le rêve et la douleur*, 1977, p. 201.

3. Loraux N., «Le surmâle et le féminin», p. 706, note 36.

4. Freud S., (1931), 1969, p. 143.

ce dernier et se consacrer totalement à l'activité virile par excellence : l'art de la guerre.

Mais si dans l'Empyrée les divinités jonglent avec les attributs des deux sexes, il n'en est pas de même dans la réalité culturelle où la mère est sommée de parer au désordre initial ; elle va disposer de modèles pour ancrer l'enfant dans une identité sexuelle bien délimitée, aux fonctions précises et aux vertus dûment attendues. Les rites initiatiques ont longtemps contribué à faciliter cet ancrage ; il est certes habituel d'avancer que ceux réservés aux filles n'étaient jamais aussi structurés que ceux imposés aux garçons. Les seconds donnaient lieu à la distribution, par les «anciens», d'un savoir officiel, ce dont les filles n'auraient pas bénéficié ; c'est méconnaître le poids des paroles maternelles qui depuis la naissance, berçaient la fille ou faisaient effraction en elle, constituant un véritable et permanent «*bain*» de modèles afin de la fixer définitivement dans son identité et ses attributs de fille. Nous pensons que la fille plus que le garçon, a été figée dans des modèles sexuels, lui laissant une marge de manœuvre pour les contourner, faible dans les cultures les plus ouvertes, inexistante dans les autres. Des mères ont sans doute «joué» avec les modèles, laissant leurs filles jouir dans l'enfance des privilèges et des libertés du garçon, même si dans l'imaginaire ce garçon était «manqué» ; ces mères avaient peut-être dans leur enfance caressé le vœu d'être ainsi traitées par leur propre mère, elles fermaient les yeux laissant la fille se complaire dans l'illusion identificatoire tout en sachant bien qu'un jour elles seraient tenues de la contraindre à entrer dans sa peau de femme.

Mais ailleurs c'était pratiquement dès la naissance que le modèle de féminité devait être imposé au bébé fille ; on accordait une grande place à sa séduction future, on guettait l'annonce de la beauté selon des critères bien déterminés, on la parait, on la maquillait ; on la contraignait également plus fortement dès la naissance en l'obligeant à être immobile, par un emmaillotement plus fréquent, mais surtout plus serré que celui du garçon<sup>1</sup>.

### ***L'effraction réelle et symbolique de la mère sur la fille, par la fétichisation de l'hymen et de la virginité***

La manière de traiter la virginité mais surtout les qualités qui la symbolisent ont varié avec les âges et avec les cultures. Mais c'est le tabou de la virginité, sous-tendu par les affects de menace et de danger qui a prévalu sans doute partout, en corollaire surgira l'idée commune que l'état virginal est proche de celui de la nature, fascinant et terrible à

---

1. Lacoste-Dujardin C., *Des mères contre les femmes*, 1985, p. 62.

la fois parce qu'indompté et sauvage. Cette représentation d'une vierge folle dont l'utérus se promène à l'intérieur du ventre, sautant de tous côtés et nécessitant maintes fumigations pour lui faire reprendre sa place, justifiera la thérapeutique banalisée par les médecins du XIX<sup>e</sup> siècle : «Si vos filles sont trop excitées, mariez-les !»

La question de déterminer si un organe précis, en l'occurrence l'hymen, représente le critère nécessaire et suffisant pour circonscrire la notion de virginité n'a pas occupé toutes les cultures. Ainsi la langue diola des Diola de Casamance ne possède pas le mot «hymen», bien que les Diola accordent à la virginité une importance certaine. Selon que la région a subi ou pas l'imprégnation de l'Islam, les attitudes peuvent aller du contrôle le plus restrictif de la virginité à un relatif laxisme, sa perte ne regardant alors que le couple concerné, pourvu qu'une grossesse ne s'ensuive pas<sup>1</sup>. L'existence, reconnue ou pas, de l'hymen semble donc relativement indépendante des valeurs de virginité et d'intégrité qui continuent de lui être attachées. C'est au nom de cet organe, l'hymen, que la mère a maintenu une *emprise* sur le sexe de sa fille, faisant même effraction jusqu'au dedans de lui. Pourtant les médecins hippocratiques ne le nomment jamais, Soranos dit que rien ne prouve son existence, au contraire plusieurs arguments infirmeraient selon lui sa présence : «Il ne se découvre pas à la dissection», «la sonde pénètre jusqu'au fond» sans rencontrer d'obstacle<sup>2</sup>. Les médecins arabes, qui se situent dans la droite ligne de la médecine hippocratique, le traitent comme un voile, un *hijab* à ne pas franchir et qui sépare deux espaces. Pour A. Paré, il n'est qu'un «panicule contre nature<sup>3</sup>», une monstruosité de la création ! Les Encyclopédistes enfin, Buffon à leur tête, c'est lui qui a écrit l'article «Virginité» dans l'*Encyclopédie*, qualifiant d'«incertaines», voire d'«imaginaires» les preuves de l'hymen<sup>4</sup>. Il peut être naturellement absent chez quelques-unes ; chez d'autres, plusieurs raisons empêcheront la vérification de son existence par la tache de sang versée : dilatation naturelle ou accidentelle de la membrane avant le premier coït. Il n'en reste pas moins un organe «fétichisé» et l'état l'accompagnant a été idéalisé dans tous les groupes sociaux traditionnels qui exigeaient au moment du mariage, les preuves patentes de la virginité. La mère possédait *le droit de contrôler le sexe de sa fille* ; on lui attribuait également *le pouvoir et l'art de le percer à jour*. Là où l'intégrité de l'hymen ne pouvait constituer une mesure sûre pour

1. Journet O., «Les obligations de la procréation : l'exemple des Diola de Casamance», in *La première fois ou le roman de la virginité perdue à travers les siècles et les continents*, 1981, p. 381.

2. Soranos, cité par Sissa G., *op. cit.*, p. 134.

3. Paré A., cité par Darmon P., *Le tribunal de l'impuissance, virilité et défaillances conjugales dans l'ancienne France*, 1979, p. 171.

4. Buffon G. L., «Virginité», in Bienville Dr., *La nymphomanie, ou traité de la fureur utérine*, 1980, p. 198 et suiv.

juger de l'honneur sauvé d'une fille, il fallait échafauder d'autres stratégies pour s'assurer de son état.

Le monde grec inventera des épreuves se révélant absolues pour estimer qu'une fille avait toujours droit au qualificatif de *parthenos*. Parmi ces épreuves, figuraient le «jugement ordalique» et «la soumission à la vue mantique<sup>1</sup>». Hérodote raconte dans son *Enquête*, comment il fut le témoin d'une épreuve d'ordalie, dans une tribu de Lybie, chez les Auses des bords du lac Tritonis. Ceux-ci célébraient tous les ans la fête d'Athéna ; en cet honneur, les filles du pays, séparées en deux camps, se battaient à coups de pierres et de bâtons et celles «qui succombaient à leurs blessures étaient traitées de fausses vierges<sup>2</sup>». Ici s'opposent d'une part la vierge qui est par essence hermétique, rien ne peut pénétrer dans son corps, même pas l'arme la plus contondante, d'autre part, celle qui a perdu sa virginité et chez laquelle l'hémorragie s'écoule comme s'est envolée sa pudeur. Mais Athéna est aussi là pour veiller à ce qu'on reconnaisse «les siennes», les vierges qui lui sont consacrées et qu'elle protège, malheur à celles qui se détournent de la déesse, car «elle sait être terrible envers celles qui la servent<sup>3</sup>», elle les sacrifie ou les pousse au suicide. Ainsi le jugement d'ordalie rassemble dans la même représentation théâtrale, la vierge, la sorcière et la convulsionnaire hystérique, les trois résistant à la pénétration du mâle, du diable ou du péché et du tranchant de l'épée, et le démontrant publiquement. C'est le cas de Gabrielle, convulsionnaire de saint Médard, qui reçut en 1736 le secours des épées afin que fût vérifiée par tous sa capacité à se rendre impénétrable. Elle se fit appuyer sur l'estomac puis sur la langue, enfin sur les yeux, l'épée la plus effilée, engageant l'homme le plus vigoureux à pousser de toutes ses forces ; il ne lui fit aucune blessure<sup>4</sup>.

L'état de virginité apparaît donc ici avec toute l'ambivalence qu'il suscite, la vierge demeurant à mi-chemin entre la chasteté qui l'apparente aux saints et aux femmes les plus pures, et la diablerie. La vierge sera en effet vite en proie aux puissances maléfiques, car son sexe ne peut rester vide et inhabité trop longtemps ; c'est pourquoi, s'il n'est pas bon de marier trop précocement une fille afin que soit respectée sa santé, partant ses espoirs de procréer, il n'est pas non plus judicieux de prolonger trop longtemps son état. Dans la fantasmagorie collective de certaines cultures, on imaginait que la jeune fille dont l'abstinence sexuelle durait, était possédée par des incubes ; cette situation était d'autant plus compromettante pour son avenir que l'on pensait que quiconque avait eu un com-

1. Sissa G., *op. cit.*, p. 106.

2. Hérodote, *L'Enquête*, in *Œuvres complètes*, 1964, p. 349.

3. Loraux N., *Les enfants d'Athéna*, p. 242.

4. Wajeman G., *Le Maître et l'Hystérique*, 1982, p. 110-111.

merce charnel avec un incubé, trouvait ensuite fade l'accouplement avec un humain<sup>1</sup>. Dans bien des cas *l'ordalie rejoint l'art divinatoire et la mantique attribués aux femmes, plus particulièrement aux mères*. En effet, si la vierge pouvait se rendre impénétrable à l'homme, il lui était plus difficile d'échapper à l'œil acéré des mères, expertes en l'art de deviner les signes de virginité. Et là où des épreuves étaient imposées à la fille pour vérifier son intégrité, il arrivait que les pouvoirs surnaturels de la mère sur la pensée de cette dernière, joints à des menaces de punition, soient suffisants pour entraîner un aveu. La fille évitait de la sorte l'épreuve, terrorisée à l'idée de la punition encourue, elle préférait s'accuser à sa mère avant d'être dévoilée. Chez les Mossi de Haute-Volta, on retiendra deux coutumes : la première est que les préliminaires amoureux sont tolérés chez la fille, à condition qu'elle reste vierge ; deuxième coutume, lors des funérailles d'un chef de famille, c'est la fille aînée qui préside la cérémonie, cette faveur requérant forcément qu'elle ait respecté jusqu'au mariage la règle de virginité. C'est pourquoi, quand une aînée se mariait, une matrone la conduisait, la veille de son mariage devant le seuil de la case des ancêtres du lignage et lui intimait l'ordre d'y rentrer, si néanmoins, elle pouvait jurer n'avoir jamais connu d'homme<sup>2</sup>. La fille qui était allée trop loin dans son expérience amoureuse et n'était plus vierge, préférait se trahir, terrorisée par ce qui l'attendait, son immobilité au seuil de la case des ancêtres signifiant déjà sa culpabilité.

Nous avons rencontré des femmes qui attribuaient à leur mère l'exorbitant pouvoir de faire effraction dans leurs pensées, sans même avoir à les solliciter par un «dis-moi ce que tu penses» ou «je ne sais jamais ce que tu penses». Ces mères pouvaient, quand elles le voulaient et sans questionner, pressentir «tout ce que leur fille venait de faire», elles devineraient notamment si elle était coupable ou pas d'avoir transgressé les règles de la virginité. *Les secrets magiques de la mère* la rendent apte à saisir des indices connus d'elle seule, et ancrés sur la physionomie, l'expression de l'adolescente, voire sa démarche, tous signes lui permettant de savoir si sa fille est toujours scellée sexuellement ou au contraire a perdu son pucelage. Ces fantasmes de la fille remontent à sa petite enfance, époque où les pulsions destructrices de l'enfant à l'endroit de la mère atteignent leur acmé. Alors surgit dans l'esprit de la petite fille le fantasme qu'elle pourrait attaquer l'intérieur du corps maternel ; sans doute s'agira-t-il davantage d'un sentiment de curiosité incurative qui la porte à voir comment est constitué le «dedans» de la mère, que d'un réel désir destructeur à son endroit.

1. Van Gulik R., *op. cit.*, 1971, p. 197-198.

2. Lallemand S., «Respect des ancêtres et amour du père chez les Mossi de Haute-Volta», in *La première fois ou le roman de la virginité...*, p. 356 et suiv.

La fillette redoutera en retour la même curiosité de la part de sa mère ; celle-là ayant commencé par des soins d'hygiène quelquefois exacerbés vers l'intérieur du sexe de l'enfant, se poursuivra le moment venu par d'éventuels contrôles de la virginité. Ils se feront plus pressants au fur et à mesure que la fille gagnera en séduction. Les attentions appuyées des hommes, là où la virginité demeure un bien sacré, les rendront de plus en plus angoissés. L'adolescente se demandera ce que recherche la mère en faisant ainsi effraction en elle. Femme elle-même, sa curiosité n'aurait-elle pas dû, depuis longtemps, être satisfaite ? La fille sera alors envahie par deux fantasmes : celui de voir la mère détruire en elle un contenu qu'elle juge nuisible et «mauvais», ou au contraire, un contenu qu'elle estime précieux, qui suscite son envie et dont elle a été dépourvue ou dépossédée. Dès avant la puberté, le contrôle de bien des mères allait en se resserrant autour de la fille, cette époque coïncidant parfois avec un regain d'attentions du père pour cette fille. L'institution des visites gynécologiques étaient vécue comme manifestation la plus extrême de l'incursion et de la vindicte maternelles. Certaines femmes se souvenaient que les mères les conduisaient chez un médecin pour faire une sorte «d'état des lieux», «voir si tout se passait bien». L'une d'entre elles qui avait cru perdre sa virginité en montant à cheval, et qui avait fait part de son angoisse à sa mère, fut sommée de se laisser examiner par son propre père, lui-même médecin.

L'examen des parties génitales féminines fut une procédure courante chez les Romains, pour les examens pré-nuptiaux. La jeune fille y subissait d'ailleurs nombre d'incursions dans son sexe, la moindre fatigue, langueur, le plus petit retard des menstrues, donnaient lieu à de savantes fumigations vaginales, dont les «recettes» et les compositions apparaissent des plus variées : à base d'ail, de simples, ou même de bouse de vache, «la maladie féminine est pour les Grecs... obscène et secrète. Et indécente est, par conséquent, la thérapie qui la soigne<sup>1</sup>». Les mêmes conceptions sur la faiblesse féminine se perpétuent en Europe, et partant le même contrôle du dedans du sexe.

A partir du XII<sup>e</sup> siècle, l'Église impose partout la «visite féminine», avant de statuer sur les procès pour impuissance et demande d'annulation du mariage catholique<sup>2</sup>. Le mari doit certes lui aussi subir l'examen des preuves de sa virilité, mais «la visite féminine» témoigne d'un voyeurisme exacerbé, avec incursions violentes à l'intérieur du sexe, qui peuvent laisser une jeune vierge «corrompuë et gastée<sup>3</sup>». Certaines de ces descriptions laissées par les juristes expriment le trouble qu'elle exerce sur

1. Sissa G., *op. cit.*, p. 74.

2. Darmon P., *Le tribunal de l'impuissance*, 1979, p. 89 et suiv.

3. *Ibidem*, p. 173.

les assistants (juges et médecins). La «visite féminine» se pratiquait en d'autres circonstances plus exceptionnelles encore : lorsque Jeanne d'Arc voulut appuyer sa mission divine sur l'intégrité de son pucelage, on lui imposa cette «visite» et les matrones confirmèrent sa virginité. Froissard, enfin, l'atteste, lorsqu'on veut marier la fille d'un haut seigneur, afin de déterminer «si elle est propre et formée pour porter enfant<sup>1</sup>». Les pouvoirs magiques pour déceler l'état de virginité furent au Moyen Âge l'apanage des sages-femmes ; dans cette fonction qui leur était souvent dévolue par les mères, leur appréciation reposait sur un étonnant arsenal composé des croyances les plus fantaisistes. Elles prétendaient détecter si une fille était intègre ou pas selon la forme du bout de son nez : rond chez la pucelle, il deviendra soudain pointu chez celle qui a perdu son pucelage ; le blanc de son œil est aussi plus terne ; *in fine* «la vierge pisse plus délié qu'une autre et plus clair parce que son engin est encore serré et étroit<sup>2</sup>». Une jeune fille originaire d'une région rurale de Tunisie et très angoissée par les risques de perdre sa virginité, nous confiait que des femmes conduisaient leurs filles à sa mère pour être «auscultées», cette dernière soutenant que le sexe de la vierge «est rond et lisse comme une grenade et présente de petits traits».

Si la mère n'est pas toujours soupçonnée de pactiser avec la magie, elle «persécutera» la fille par des questions réitérées sous diverses formes, ou par ses doutes ; lasse de ceux-ci une femme nous racontait que, devant les questions «insidieuses» de sa mère la soupçonnant d'avoir commis quelque imprudence avec un homme, elle alla le jour de ses dix-huit ans consulter un médecin pour exiger un certificat de virginité en bonne et due forme ! Le viol de son intimité par la mère soulèvera chez la fille, mais dans l'après-coup, des sentiments allant de la rage à l'ironie amusée, en passant par la culpabilité pour les moins armées, qui se voyaient ainsi confirmées dans l'idée qu'une femme ne possède qu'un sexe amoindri, porteur de maux pour soi, de souci pour les autres. Mais si on attribuait à la mère des dons pour deviner si une fille était vierge ou pas, si elle avait le pouvoir de transpercer les enveloppes charnelles pour juger de l'état du tréfonds de sa fille, *a contrario*, ses dons magiques lui permettraient tout autant de rendre totalement hermétique le sexe de cette dernière, ainsi rendue impénétrable à l'organe mâle le plus impérieux.

Une jeune fille berbère qui attribuait à sa mère les pouvoirs magiques les plus extraordinaires avait entendu, de la bouche de celle-ci, qu'elle détectait la vierge à sa façon de marcher : la fille qui possédait encore son hymen marchait en lançant en avant d'abord le pied droit, et bien sûr, celle qui avait transgressé la règle, lançait le pied gauche ! Cette mère

1. *Ibidem*, p. 161.

2. *Ibidem*, p. 170.

capable de lire dans les pensées, avait aussi la réputation de pouvoir rendre une fille *sfha*, c'est-à-dire fermée, au point, ajoutait cette jeune fille, que son mari ne pouvait même pas la déflorer ; il fallait que ce soit fait à l'hôpital pour qu'on l'opère. «Ma mère fait ça avec deux fils du tapis, deux femmes les nouent chacune de leur côté», pratique magique rappelant le «nouement de l'aiguillette», et infirmant le constat de Freud que les activités féminines, fussent-elles réduites au tissage, ne sont pas toujours des plus anodines<sup>1</sup> !

Une des dernières manifestations de l'*emprise maternelle sur le sexe de sa fille* s'exprime dans le pouvoir qu'on prêtait souvent à la mère d'effacer ou de réparer les dommages faits au «capital» que représentait la virginité de sa fille. Ainsi un homme, et c'est une preuve supplémentaire de la perfidie de la femme et des pièges qu'elle tend, n'est jamais assuré de la virginité même physique de la fille. En effet, on maquille aisément un hymen détérioré et la réfection de ce qui a été perdu a donné aux matrones l'occasion d'ajouter un talent à ceux, déjà nombreux, qu'on leur reconnaissait. La croyance en une reconstitution de l'hymen a son origine dans le mythe raconté par Pausanias, celui d'Héra qui recouvrait tous les ans sa virginité en se baignant dans la source Kanathos<sup>2</sup>. Pour tout homme, la séduction de l'état virginal qui lui laisse la certitude «d'être le premier» a présidé à la représentation du Paradis en Islam. Les hommes élus en effet, y auront à leur disposition en plus des plaisirs sensuels de la bouche et des yeux, autant de femmes qu'ils le désirent, ces Houris demeurant perpétuellement vierges, ou retrouvant leur virginité après chaque coït<sup>3</sup>. Dans la réalité, la réparation de la membrane endommagée était déjà prônée par les médecins galéniques ; elle donne lieu actuellement à des interventions chirurgicales sophistiquées. Les femmes libertines usaient au XVIII<sup>e</sup> siècle de ces subterfuges et un parfumeur connu sous le nom de Povençe écrivait à une célèbre maquerelle du temps : «Je viens de faire, Madame, une découverte des plus utiles au sexe charmant qui rampe sous vos lois : c'est une pommade astringente qui opère son effet en moins d'un quart d'heure et donne un air de nouveauté aux choses qui ont le plus servi<sup>4</sup>».

La fille sur laquelle la mère a imposé une telle mainmise, aura dès lors plusieurs mécanismes de défense à sa disposition. Au moment où la mère exerçait son *emprise* sur elle, elle avait été bien incapable de se rebeller, le rapport de forces n'étant guère en sa faveur et le lien avec la

1. Freud S., (1933), 1984, p. 177.

2. Devereux G., *Femme et mythe*, 1982, p. 88.

3. Bouhdiba A., *La sexualité en Islam*, 1975, p. 96.

4. Perrot P., *Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, 1984, p. 227, note 89.

mère s'avérant trop fort. Plus tard, certaines tendront à dédramatiser les attitudes maternelles, en les généralisant «toutes les mères doivent bien en faire autant» ; d'autres renverront les croyances maternelles à une époque révolue, entérinant le fossé existant entre les valeurs traditionnelles de la mère, parfois proches du «bricolage» magique et les modèles de modernité adoptés par la fille. Beaucoup qui se sont senties dépossédées de leur sexe, «chosifiées», instrumentalisées pour le bénéfice de la famille ou du clan, choisiront de surinvestir narcissiquement leur apparence et leur aspect extérieur, dans un culte de la beauté et de la séduction qui, au moins jusqu'au mariage, les jettera, tête baissée, dans la rivalité avec les autres femmes, tout en freinant leurs investissements intellectuels et professionnels.

### ***Mythes et «fables» maternels sur la fécondation***

Lorsque les mères ignoraient les mécanismes de la fécondation, elles se contentaient, pour les expliquer à leurs filles, de leur transmettre les «fables» inventées par l'imaginaire populaire et commun à toutes les cultures. Il est vrai qu'aux siècles baroques ceux que l'on considère comme les «savants» de l'époque, médecins, philosophes, ne «sont pas en reste» pour perpétuer des explications hautement fantaisistes présentées comme des certitudes : leurs modèles des menstrues, de l'ovulation, de la détermination de l'identité sexuelle, de la grossesse, sont finalistes, infiltrés d'anthropomorphisme, mais ce qui domine avant tout, c'est leur profonde misogynie<sup>1</sup>. Les connaissances scientifiques, ainsi que les moyens de vulgarisation, ont désormais donné à toute femme la possibilité de s'informer objectivement et d'être éclairée sur l'anatomie sexuelle, sur les mécanismes présidant à l'ovulation et à la fécondation, or les enquêtes menées auprès d'adolescentes et même de femmes, témoignent de la persistance d'une ignorance et du maintien des vieilles superstitions.

Tout se passe comme si se perpétuait, à côté d'un savoir scientifique, objectif, froid, qui ne «touche» pas affectivement la fille, qui ne suscite pas son imaginaire, l'ancien «savoir» mystérieux, infiltré de magie ; les deux modes de pensée semblent en entente pacifique, ils ne se rencontrent pas, ne se contredisent pas, l'adolescente interrogée «sait» que les choses ne se passent pas comme elle le dit, «mais quand même»... Les anciennes certitudes perdurent, remplissant leurs fonctions : ne pas rompre ce fil qui a relié des générations de mères en filles, rassurer sur l'intérieur d'un corps et d'un sexe angoissants, dont on préfère entretenir un certain mystère, pour les maintenir à bonne distance. La mère igno-

---

1. Darmon P., *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, 1977.

rante des mécanismes physiologiques, pressée par les normes sociales, angoissée par la menace constante que faisait peser sur elle un faux-pas de sa fille, a transformé le sexe de cette dernière en un champ clos, assailli de périls, en voie d'être en permanence attaqué et déchiré, sans même qu'il fût besoin d'un *contact direct*. Pour beaucoup de mères, la défloration nuptiale devait être un grand soulagement, mettant un point final à ce cauchemar.

En même temps, les mères auront souvent avec leurs filles une attitude paradoxale : elles les surveillent tout en leur donnant toutes les armes de séduction pour faire tomber les hommes dans leurs rets. Les mêmes qui font incursion dans la vie privée et les secrets de leurs filles, demeureront quasiment «aveugles» à de graves manquements de cette dernière, où à des transgressions sexuelles perpétrées par les hommes de l'entourage, le père notamment. On le voit dans les témoignages de viol ou d'inceste, où, comme nous l'avons souligné, la mère semble présente en même temps qu'absente, complice muette de ce qui se passe, mais incapable de s'y opposer ou d'y mettre fin.

*L'hymen*, organe réel ou imaginaire, obsession des mères relayant celle du groupe social, *occupe la place de ce qui, chez la femme, pourrait être halluciné à l'extérieur et que faute d'y trouver, on va rechercher au dedans*. La métaphore utilisée par Freud pour décrire l'attitude des enfants devant l'absence du pénis chez la fille, peut être lue au pied de la lettre : «Ils nient ce manque [du pénis] et croient voir malgré tout un membre ; ils jettent un voile sur la contradiction entre observation et préjugé<sup>1</sup>». Si pour Freud, l'objet fétiche est avant tout une formation de compromis entre désir et perception, le voile hyménal répond tout à fait aux exigences de la formation de compromis. Les cultures qui ont sacralisé la virginité, se conduisent comme le «fétichiste». Ces cultures, devant ce qu'elles considèrent chez la femme comme un «manque» fondamental, construisent des représentations qui favorisent le déplacement des intérêts sur une partie intérieure du corps féminin : l'hymen, repli invisible et doublet de la vulve et des lèvres du sexe féminin. La fille appartenant à ces cultures se trouvera dès lors placée dans une injonction paradoxale ; en effet le clan et la famille ancrent leur honneur sur cette intégrité de l'hymen, en même temps, ils n'ont de cesse de multiplier les attitudes de dévalorisation, de renforcer les contraintes envers la propriétaire de ce «trésor».

Les fantasmes des filles auxquelles on demande d'imaginer comment est leur hymen nous renseignent sur la persistance des croyances mythiques et sur la force de l'ambivalence suscitée. Chez beaucoup, la repré-

1. Freud S., (1923a), 1969, p. 115.

sensation imagée de l'hymen rejoint la polysémie étymologique qui lui est accordée par la linguistique et qui l'associe au tissu, à la trame, mais aussi au plus impalpable et au plus arachnéen : la toile d'araignée. Nous retrouvons dans la fantasmagorie féminine ces images de tissus fragiles, ou de fibres végétales, tissées lâches, ainsi que l'inévitable analogie avec la coquille d'œuf sise dans le sexe féminin et toujours prête à craquer. Par opposition à cette qualité de vulnérabilité, d'autres insistent sur une fermeture à faire sauter, «à décapsuler comme une bouteille de limonade», fait remarquer une femme. Dans ces analogies, se lisent les fantasmes banals d'une femme hermétiquement fermée, difficile à percer mais qui contient aussi des forces d'autant plus dangereuses pour le mâle qu'elles ont été plus longtemps contenues.

Ce dernier fantasme rejoint l'universelle crainte masculine devant les dangers qui sourdent du sexe féminin et qui ont poussé les hommes à inventer des rituels de défloration les mettant à l'abri des dangers du premier sang et du «venin de la pucelle<sup>1</sup>». Nous avons précédemment souligné l'impact, dans l'imaginaire collectif traditionnel, des ustensiles ménagers pour figurer l'hymen, troué comme un tamis. L'image reflète bien l'ambivalence entretenue par les modèles maternels sur le sexe de la fille. Elle est impénétrable mais devant l'incapacité de cette dernière à résister à ses pulsions séductrices et devant la force du désir masculin, les protections naturelles apparaissent toujours insuffisantes aux yeux de la mère. De même, la membrane est solide et fragile à la fois, puisqu'on ne sait jamais si une défaillance du tissu hyménal, par nature invisible, ne va pas, funeste accroc, laisser le libre passage à la semence masculine. Par une confusion soigneusement entretenue entre contenu et contenu, l'hymen se trouvera également associé par certaines femmes à l'image d'un bol contenant un liquide ; il est dangereux de percer la taie ou la peau qui recouvre ce liquide, pareil au sang qui s'écoulera lors de la défloration. C'est sur cette prétendue fragilité de l'hymen que la mère va s'appuyer pour justifier ses interdits sexuels, entretenir chez la fille l'angoisse autour de la fréquentation du sexe masculin et peaufiner ses modèles sur la défloration et sur la fécondation.

### *Le mythe maternel de la panspermie*

La tradition populaire selon laquelle la semence masculine pouvait conserver ses vertus actives même hors du corps est ancienne. Elle eut pour origine la croyance anthropomorphique qui attribuait aux sperma-

---

1. Freud S., (1918b), 1969, p. 78. Freud fait ici allusion à la comédie de L. Anzengruber, dans laquelle un jeune paysan refuse d'épouser sa fiancée parce «c'est une garce qui coûtera la vie à son premier» ; il ne l'épousera que lorsque, devenue veuve, les relations sexuelles avec elle ne seront plus dangereuses (note 1, p. 78).

tozoïdes une finalité et une volonté bien déterminées. C'est sur cette croyance que certaines mères étayeront les modèles qu'elles imposent aux filles en matière de sexualité. Ces modèles laissent entendre que comme l'utérus, les spermatozoïdes sont des êtres indépendants, malicieux, ingérables, aussi la femme même fermée sexuellement, ne s'estime-t-elle jamais à l'abri d'une attaque de ces spermatozoïdes, *elle peut être fécondée par eux sans l'avoir voulu, et presque sans s'en apercevoir*. La mère profitera de ces «fables» sexuelles pour renforcer les contraintes sur sa fille au moment de la puberté, multiplier les mises en garde, et dans certaines cultures, l'enfermer à l'intérieur de la maison ou derrière un voile ; l'adolescente se trouvera ainsi maintenue sous l'*emprise* de l'égide maternelle et totalement dépossédée de son désir. H. von Kleist a sans doute écrit avec *La marquise d'O...*<sup>1</sup> l'un des plus beaux textes sur cette dépossession du désir chez une femme. La marquise habite une ville de Haute-Italie, son père commande la citadelle qui est assaillie par des troupes russes, dirigées par le comte F., colonel de chasseurs. La citadelle doit se rendre et le comte protège la marquise contre des soudards de son armée. Quelques mois plus tard, la marquise se retrouve enceinte sans savoir de qui, puisque veuve et déjà mère, elle n'a plus aucune relation sexuelle. Après maintes péripéties, le comte reconnaît qu'il a abusé d'elle pendant qu'elle était évanouie ; mais n'a-t-elle pas feint l'inconscience en se désolidarisant ainsi totalement d'un corps et d'un sexe qui agissent à leur guise et en se révélant incapable d'assumer son désir, placé sous le sceau d'un double interdit : un amour hors mariage et avec un ennemi ?

Les mères qui mettaient ainsi en garde les filles contre la malice et les intentions mauvaises des spermatozoïdes, avaient eu des précédents célèbres. En effet le mythe de la panspermie hantait déjà les Anciens, et dans *Les Géorgiques*, Virgile peint avec lyrisme les cavales fécondées par le vent. Il s'agit avec ce mythe d'une croyance en une fécondation solitaire : air et eau contiennent des «molécules organiques fécondantes<sup>2</sup>», pouvant pénétrer le sexe féminin. Le mythe de la fécondation par l'eau est universel et les femmes ont redouté et peut-être en même temps, souhaité que l'esprit de la rivière ne les rendit grosses par surprise. Malinowski raconte le même mythe découvert chez les Trobriandais. Selon ces derniers, les défunts, après un séjour dans l'île des morts, recouvraient une nouvelle jeunesse et pouvaient souhaiter revenir sur terre sous la forme d'enfants-ancêtres rajeunis. Ils regagnaient les îles Trobriand en se laissant flotter sur l'eau et se réincarnaient en entrant dans le vagin d'une femme, au moment où elle se baignait<sup>3</sup>.

1. Kleist H.von, *La marquise d'O... et autres nouvelles*, 1976, p. 23 à 71.

2. Darmon P., *op. cit.*, p. 122.

3. Malinowski B., *op. cit.*, p. 171.

Le pas sera donc vite franchi pour asseoir la croyance que les molécules, suspendues dans les airs ou nageant dans l'eau, ne sont que des spermatozoïdes qui ont acquis une vie propre en s'échappant du sexe mâle et qui n'attendent qu'une occasion pour se glisser par le moindre interstice dans celui de la fille. Dans l'Europe baroque du XVII<sup>e</sup> siècle, le mythe de la panspermie atteint des dimensions grandioses, et les «élucubrations» des hommes de science vont bon train, qui décrivent le spermatozoïde, cet animalcule, comme un petit homme doué d'humeurs et chargé d'intentions.

Nombre de légendes s'appuient sur cette croyance d'une vie indépendante de la semence mâle et de la panspermie ; ainsi celle de «L'enfant endormi» qui soutient qu'un fœtus peut faire le siège de l'utérus maternel pendant deux ans, voire trois, refusant d'en sortir ou d'en être extirpé ; la future mère dira que «l'enfant dort». La croyance en cette légende a permis à des femmes de «sauver la face», alors qu'elles avaient manifestement conçu un enfant adultérin. Ainsi, en 1637, le parlement de Grenoble absout une mère nouvelle accouchée, bien que son mari ait été absent depuis quatre années, elle allègue pour sa défense qu'elle a rêvé de ce mari et qu'il lui a prodigué en songe maints attouchements et caresses<sup>1</sup>. Cette confession témoignant de la fidélité de l'accusée, même dans son sommeil, n'avait pu qu'émouvoir ses juges !

Dans l'ancien Maghreb a également eu cours cette légende de «L'enfant endormi» sous le nom de *Ràgad* ou *Bou-mergoud*<sup>2</sup> ; elle date des premiers temps de l'Islam quand le témoignage de l'accouchée et celui de la matrone étaient les seuls fiables, tous les hommes de la famille se trouvant évidemment exclus de ce domaine intime féminin. Les textes anciens régissant le droit musulman apparaissent très laxistes quant à la durée de la grossesse, paradoxalement ils favorisent la femme. En effet, dans une culture où la répudiation de l'épouse par le mari était aisée, il importait pour la femme répudiée de voir ses droits à une pension alimentaire pour ses enfants, reconnus. Un traité juridique stipule que «la durée maximale de la grossesse est de cinq ans et la durée minimale de six mois<sup>3</sup>». Cette indétermination du temps de la gestation qui a de quoi étonner, s'est sans doute confortée sur plusieurs facteurs socio-culturels. Elle s'appuie sur l'absence d'un savoir organisé et précis sur la physiologie féminine, elle fut renforcée par les conditions difficiles imposées aux femmes : malnutrition, épuisement par les multiples maternités ainsi que par les «maladies féminines» non traitées. Dans des cultures comme

1. Darmon P., *op. cit.*, p. 121.

2. Zerdoumi N., *Enfants d'hier. L'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien*, 1982, p. 70.

3. *Ibidem*, p. 72.

l'Islam, où les femmes avaient lieu de vivre le destin qui leur était fait comme celui d'éternelles mineures, on comprendra qu'elles aient saisi la seule circonstance offerte, le temps où elles portaient un enfant, pour jouir d'un peu de pouvoir. Il leur était alors aisé de simuler une grossesse ou de faire une grossesse «nerveuse» pour tromper les maris. Ces croyances qui font fi des lois de la procréation et de l'authenticité du géniteur permettaient donc à la femme, avec la complicité de l'accoucheuse, de choisir le père qui lui semblait convenir le mieux pour l'enfant. C'est ainsi que des veuves, accouchant plus d'un an après leur veuvage, accorderont malgré tout, la paternité de l'enfant au mari défunt.

Les hommes ne s'y tromperont d'ailleurs pas, qui verront à l'origine de ces mythes et croyances la meilleure ruse féminine pour les exclure de la procréation et exalter les droits maternels sur la progéniture. En même temps, il n'est pas douteux que cette adhésion fantasmagorique à une fécondation solitaire et magique a dû permettre de préserver bien des susceptibilités masculines, en des temps où guerres et expéditions en tous genres maintenaient les hommes hors de leurs foyers durant de longs mois, parfois de longues années. Et Brantôme peut écrire malicieusement, à propos de la prétendue fécondation par un zéphir virgilien : «Les maris eussent préféré que leurs épouses trouvassent un tel vent qui... leur fist passer leur chaleur, sans qu'elles allassent chercher ailleurs leurs amoureux et leur faire [à eux] des cornes fort vilaines<sup>1</sup>».

L'Église, toujours préoccupée des entorses faites aux lois du mariage, eut une position moins indulgente. Par des voies autorisées, elle mit en garde les femmes contre l'intervention d'esprits maléfiques qui, par surprise, étaient capables de les pénétrer et de les féconder. Aussi les foudres du clergé vont-elles bientôt se déchaîner contre la mode des étuves rapportée d'Orient au retour des Croisades. On fustige ces lieux de débauche où s'exhibe une nudité tentatrice, mais surtout qui provoquent des «grossesses d'étuve<sup>2</sup>». De Graaf soutient qu'«il y a des vierges déjà nubiles, quoique non déflorées, qui fréquentant un bain ouvert aux deux sexes, recueillent par hasard un peu de la semence laissée par les hommes et qui conçoivent<sup>3</sup>». Déjà cinq siècles auparavant, Averroès relatait le cas d'une de ses voisines qui se trouva grosse après s'être baignée dans l'eau dans lequel un homme avait dû éjaculer<sup>4</sup>.

1. Brantôme P. de, *Les Dames galantes*, «Premier discours sur les dames qui font l'amour et leurs maris cocus», 1981. Cité par P. Darmon, *op. cit.*, p. 122.

2. Darmon P., *op. cit.*, p. 128.

3. *Ibidem*, p. 128. De Graaf R., (1641-1673), médecin hollandais ayant exercé à Leyde, Paris et Angers, est connu pour ses recherches sur la procréation ; son nom a été donné aux follicules ovariens qu'il a découverts.

4. Jacquart J. et Thomasset C., *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, 1985, p. 91. Averroès (1126-1198), philosophe arabe qui enseigna à Cordoue.

Les arguments avancés dans l'Europe du xvii<sup>e</sup> siècle se retrouveront quasi inchangés dans les propos des mères appartenant aux cultures où la fréquentation du hammam est banalisée. Ces mères y racontent à leurs filles nouvellement pubères, que la vitalité du spermatozoïde, sa malignité se trouvent encore accrues par la chaleur dégagée dans le bain de vapeur, mais aussi par la présence de l'élément eau, symbolisant le principe vital même. Il n'est pas exclu que dans leurs fantasmes, ces «animalcules» aient acquis plus de force encore devant l'exhibition de tant de corps nus, frais et offerts. Une grande majorité des femmes rencontrées au Maroc et en Tunisie nous confiaient qu'elles se souvenaient bien des recommandations et mises en garde faites par leurs mères, lorsqu'elles se rendaient pour le bain au hammam : il leur fallait frotter vigoureusement et laver à grande eau la place où elles s'asseyaient, pour chasser les spermatozoïdes «intrus». Certaines mères allaient jusqu'à sous-entendre que ceux-ci auraient pu demeurer tapis depuis la veille, jour où le hammam avait été ouvert aux seuls hommes, guettant l'arrivée des femmes et n'attendant qu'une occasion pour se précipiter dans leur vagin ! Bien des femmes nous disaient être offensées dans leur pudeur par la pratique assez habituelle de la nudité totale, observée dans les bains publics de certains pays occidentalisés, et se sentaient obligées de conserver un slip pour protéger leur modestie. Gageons que cette mesure masquait peut-être également une arrière-pensée, chez la femme qui désirait se prémunir des assauts intempestifs de la semence mâle, toujours vivante et prolifique, selon les histoires colportées durant une partie de leur enfance et pendant toute leur adolescence par les mères.

En vertu de la représentation fantasmatique du corps féminin, ouvert par le sexe et vaste lieu de communication entre le dehors et le dedans, la fille se trouvera donc toujours en danger d'être pénétrée hors de sa volonté. La mère n'accordant pas à l'hymen une totale fiabilité laisse la fille dans l'inquiétude en lui affirmant qu'un seul petit interstice permet la fécondation. Le comble du doute surgit là où pourtant les garanties de fermeture du sexe féminin ont été les plus drastiques.

Dans l'Est-africain, particulièrement dans la Corne de l'Afrique où nous avons étudié la fantasmatique des femmes et des hommes autour du fantasme originaire de castration<sup>1</sup>, les mères ne se satisfont pas de la fermeture naturelle par l'hymen, et y ajoutent la couture de l'infibulation qui devrait leur procurer tout apaisement ; il n'en est rien. Des femmes nous citèrent plusieurs exemples de filles infibulées et malgré tout enceintes. Ces grossesses témoignent selon elle, de la vertu résistante du spermato-

---

1. Couchard F., *Le fantasme de séduction chez des femmes de culture musulmane*, tome III, p. 1146 et suiv.

zoïde, mais surtout de l'assimilation du sperme à un liquide très fluide ; il est prompt à entrer lors de «jeux» sexuels par l'interstice résiduel laissé dans la couture infibulatoire<sup>1</sup>, pour l'écoulement de l'urine et du sang menstruel. Les jeunes filles ainsi enceintes subissaient alors le plus généralement une césarienne, seule parade pour sauvegarder, avec la couture de l'infibulation, leur honneur. Et celles qui nous contaient ces accidents malheureux arguaient de ceux-ci pour observer que «l'infibulation ne sert à rien», «qu'elle n'est même pas une assurance totale contre la perte de la virginité puisque, si le sexe de l'homme ne peut entrer, le sperme lui le peut».

La fille une fois de plus sera acculée à une demande paradoxale de la mère, expression de l'*emprise* exercée sur son corps et son sexe. En effet la mère lui fait injonction de respecter au plus près les règles d'hygiène, de laver ce sexe qui risque de sentir mauvais, sans le connaître ni savoir comment il est fait, l'interdit de le regarder ayant été parfaitement intériorisé. Dans le même temps, elle brandit les risques que, par un geste trop brusque, par une incursion un peu poussée vers l'intérieur, la fille ne mette à mal son intégrité virginale. Les menaces et avec elles l'angoisse entretenue par des mères, avaient été telles que, lorsque les femmes se remémoraient l'épisode de leur défloration avec le premier coït, elles disaient avoir perdu tout repère cohérent et toutes certitudes. Ce moment anxieux pour beaucoup entraînait une régression ; elles redevenaient des adolescentes incapables de se dépendre des «fables» maternelles. Plusieurs reconnaîtront que lors de la «nuit de nocés», elles avaient eu un doute sur l'intégrité de leur virginité, bien qu'elles n'aient eu auparavant aucune relation sexuelle avec un homme ! L'une nous faisait remarquer : «La nuit de mes nocés, j'avais très peur de ne plus être vierge, parce que je pensais que j'avais perdu ma virginité, comment ? je n'en savais rien !»

Ces femmes semblaient toutes bien armées intellectuellement, quelques-unes avaient même poursuivi de longues études, y compris médicales. Leurs remémorations mettaient en avant les multiples occasions avancées par la mère pour perdre sa virginité : certains sports, parfaitement emblématiques, comme l'équitation, ou encore des mouvements violents de gymnastique, notamment le «grand écart», lui aussi symbolique, venaient en tête ; il faut voir derrière cette crainte, l'image d'une posture anticipée : celle banale, de l'écartement des jambes de la femme dans l'acte sexuel. Nous supposerons également ici l'équivalent d'un

---

1. Lors de l'infibulation, l'opératrice, après avoir coupé le clitoris, les petites et le bord des grandes lèvres, suture les bords de celles-ci après avoir inséré un drain provisoire chargé d'aménager l'orifice résiduel pour le passage de l'urine et du sang menstruel. Erlich M., *La femme blessée. Essai sur les mutilations sexuelles féminines*, 1986, p. 115.

autre «écart» : celui opéré par la fille vis-à-vis des modèles maternels et des normes sociales qui longtemps, exigèrent qu'elle fasse montre de discrétion et taise toute exubérance physique, celle-ci étant réservée aux garçons du moins, à partir de la période pubertaire.

### *L'effraction par le «sexuel» et la perte des limites*

Le plus sûr moyen pour la mère de conserver à la fille son intégrité hyménale, était donc de lui renvoyer l'image d'un monde où tout pouvait agresser son sexe. Aussi, loin de réserver ses anathèmes au seul mâle dont le contact apparaissait comme un dangereux piège, certaines mères les étendaient-elles à tout ce qui, de près ou de loin, concernait l'homme. Pareilles à ces malheureux atteints de furie obsessionnelle à qui devient suspect l'objet d'abord, puis ce qui l'a touché, enfin ce qui a été en contact avec ce qui l'a touché, des mères brandissaient devant leur fille, *le même danger de contamination*. De sorte que, dans les cultures où l'exigence de virginité se révélait être la plus drastique, même le regard d'un homme devait être évité par la fille, la séduction par l'œil entraînant inmanquablement un autre contact auquel elle ne résisterait pas, car «toucher une femme est, dans la langue courante, un euphémisme pour son utilisation comme objet sexuel<sup>1</sup>». Dans le fantasme de ces mères, le moindre contact avec un homme, ou seulement avec quelque chose appartenant à la sphère du masculin, pouvait conduire la fille à sa perte. Tout se passait comme si cette dernière, qui avait vécu en étant totalement protégée par la barrière des mises en garde maternelles, n'avait pas acquis, de ce fait, une maîtrise suffisante de la plus petite excitation. Touchée au corps, elle le serait aussi au cœur, le moindre attouchement provoquant en chaîne, une série d'excitations qu'elle était incapable de contrôler. De même, paralysée par le débordement du système parexcitation, la fille se montrerait tout autant incapable d'opter pour la fuite. Ainsi se trouverait-elle au moindre effleurement qui «est le signal, le commencement de l'acte sexuel<sup>2</sup>», sur la pente de la perdition.

Si ce corps de la fille vierge suscite chez la mère pareil acharnement afin de demeurer hermétique, c'est bien parce qu'il est prêt à s'ouvrir et à s'offrir au plus petit attouchement. *Dans les objurgations des mères à leurs filles, perce le fantasme d'une perte, toujours attendue, des limites entre l'espace du dehors, représenté en l'occurrence par le monde masculin et l'espace du dedans de la fille : son sexe*. Ces limites, qui habituellement jouent le rôle d'espaces intermédiaires, précieux garde-fous, annonceurs du danger, semblent avoir sauté dans cet imaginaire de la mère sur la sexualité de sa fille, et si teinté de magie.

---

1. Freud S., (1926), 1973, p. 44.

2. Gribinski S., La contamination, *Nouvelle revue de psychanalyse*, 29, 1984, p. 77.

Plusieurs femmes nous donneront des illustrations précises, voire pittoresques, de cette perte des limites. L'une nous racontera que lors de la fête de son école, on lui attribua un rôle masculin, l'enseignant demanda à l'adolescente de mettre un pantalon de garçon en l'empruntant à un camarade de classe. La mère tenue au courant des préparatifs s'y opposa, disant à sa fille «qu'elle allait tomber enceinte» ; notre interlocutrice osa pourtant aller contre l'interdit maternel, mais durant une partie de la soirée, elle fut anxieuse et impressionnée, taraudée par les paroles maternelles : «Je savais que c'était faux mais il y avait le poids de ce que ma mère avait voulu me communiquer.» Une autre se souvint que sa mère lui avait soutenu qu'on peut être enceinte rien qu'en embrassant un garçon ! Le jour où elle reçut son premier baiser, elle fut affolée et crut qu'une marque indélébile allait la désigner à sa mère ; après maints lavages, elle continua à se frotter au point que s'en apercevant, celle-là l'interrogea : «Il y a quelque chose qui me gratte là.» La mère niant qu'il y ait quoi que ce soit d'apparent, sa fille en conclut que toutes les histoires qu'elle lui avait racontées sur la fécondation «ne tenaient pas debout.» La mise en cause d'une parole de la mère entraînerait celle d'autres assertions, même quand elles dépasseraient le cadre du seul domaine sexuel. Ainsi des mères avaient ressassé à leur fille : «Ne te laisse pas toucher, tu risques d'être enceinte.» Pourtant l'interdit de toucher n'avait pas rempli la fonction qu'on en attendait, maintenir séparées la «région du familier, région protégée et protectrice et la région de l'étranger, inquiétante, dangereuse<sup>1</sup>». L'excès d'usage de cet interdit par la mère, donnera au contraire à la fille le sentiment qu'elle est incontrôlée et sans limites, il suscitera en elle le fantasme de posséder un corps troué de toutes parts et pénétrable de tous côtés, en dehors de sa volonté et de sa maîtrise.

Il faut voir dans ces fantasmes *la répétition d'un vécu infantile avec la mère*, celle qui a eu le pouvoir magique de lire dans les pensées de sa fille et plus encore, de lui en imposer. Mais si ces fantasmes nous étaient verbalisés, c'est parce que nous interrogeons des femmes qui n'étaient plus depuis longtemps des adolescentes. Elles avaient pu vérifier que les informations données par la mère sur la sexualité était infiltrées d'erreurs involontaires ou de mensonges volontaires, contrôler que toutes les prédictions maternelles, même les plus menaçantes, n'avaient pas été réalisées ; elles avaient ainsi acquis une *indépendance de pensée* et conquis une *identité séparée de celle de la mère*.

---

1. Anzieu D., Le double interdit de toucher, *Nouvelle revue de psychanalyse*, 29, 1984, p. 184.

## 6. L'emprise maternelle à travers le «terrorisme de la souffrance»

Il nous semble qu'une des plus fortes manifestations de l'*emprise* maternelle s'appuie sur l'image de la douleur supportée par la plupart des mères. Cette *emprise* laisse des traces indélébiles, elle provoque des émotions intenses lorsque la fille évoque la figure d'une mère, écrasée par des conditions de vie personnelle et sociale aliénantes. Une illustration de cette *mater dolorosa* nous reste en mémoire, celle de *La Pieta* de Michel-Ange<sup>1</sup>, montrant la Vierge tenant sur ses genoux le corps du Christ à sa descente de croix. La représentation qu'en donne l'artiste frappe par le contraste existant entre la Vierge qui semble si jeune et si démunie physiquement et son fils : corps d'homme achevé, mûr et paraissant plus âgé que sa mère. En même temps, on est saisi par la souffrance acceptée, la résignation infinie que reflète le visage de la Vierge, on sait en effet que toute sa vie a été orientée vers ce sacrifice suprême et qu'aucune plainte ne franchira ses lèvres.

---

1. *La Pieta* de Michel-Ange, sculptée en 1499-1500, se trouve à la basilique Saint-Pierre de Rome.

## La vulnérabilité de la fille devant les sacrifices maternels

S. Ferenczi met au nombre des causes des traumatismes exercés par un adulte sur un enfant, hormis les habituelles séductions sexuelles et les punitions violentes, mais données à froid, ce qu'il nomme le «terrorisme de la souffrance<sup>1</sup>», c'est-à-dire *le spectacle du malheur que cet adulte, le plus souvent sa mère, lui impose*. Il ne développe pas cette hypothèse qui apporte pourtant un éclairage supplémentaire sur la complexité et la confusion des affects qui naissent entre mère et fille. C'est en effet sur celle-ci que reposera massivement le poids de l'aliénation et de l'affliction maternelles. La fille demeure, dans toutes les cultures, celle qui dans la vie quotidienne est la plus proche de la mère qu'elle seconde, prenant sur elle une part de son fardeau ; semblable à la mère, femme comme elle et future mère, elle endossera plus que quiconque, la responsabilité et la culpabilité des malheurs maternels.

Pour Freud, le grand tournant dans l'évolution de la fille, après qu'elle ait voué amour et admiration pour son père, repose sur le renoncement au pénis et sur son remplacement par le désir de procréation<sup>2</sup>. Nous avons déjà souligné que le service exclusif de la procréation qui, dans certaines cultures, imposait à la femme des grossesses périodiques comme les cycles menstruels, a parfois ressemblé à une forme d'esclavage ou à un travail à la chaîne ; loin de combler la femme, la maternité l'obligeait à tous les renoncements et Engels ne s'y est pas trompé qui rapproche le statut de certaines femmes au foyer de celui de l'esclave dont le corps et la force de travail ont été vendus<sup>3</sup>.

Les souvenirs d'un malheur imposé par la mère à sa fille susciteront, quand ils seront matière à remémoration, une grande ambivalence. Un sentiment de sollicitude, de pitié et de culpabilité mêlées, étreindra certaines à l'évocation de ce qu'a subi ou accepté cette mère. Nombre de circonstances lui ont, en effet, imposé de rester seule avec ses enfants, soit parce qu'elle était veuve, soit dans les cultures où les liens du mariage se révélaient fragiles, parce qu'elle avait été répudiée par le mari. Toutes les femmes reconnaîtront alors la vertu d'oblativité de cette mère-pélican, prête à tout sacrifier pour ses enfants. Pour d'autres femmes qui nous parlaient, c'était un désir de «venger» rétrospectivement la mère qui était mis en avant. Elles souhaitaient faire supporter à tous les hommes rencontrés, les conséquences de l'attitude égocentrique d'un père qui avait si fortement conditionné le destin de la mère et des enfants : leur rancœur allait jusqu'à leur faire répéter l'échec du couple parental dans leur propre couple.

1. Ferenczi S., *Psychanalyse 4*, p. 133.

2. Freud S., (1923b), 1969, p. 122.

3. Engels F., *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, 1983, p. 148.

## **Retour à la question du masochisme féminin**

Une interrogation court en filigrane derrière la remémoration de cette figure de Mère des douleurs ; la fille se la pose quand elle a atteint les frontières de la maturité. Pourquoi la mère a-t-elle supporté d'être bafouée et brimée alors qu'elle devait déjà accepter un destin physiologique inexorable et impossible à changer ? Freud avance que c'est justement ce destin qui prépare la femme à accepter la souffrance morale, rompue qu'elle est à subir depuis la puberté, les inéluctables contraintes inhérentes aux menstrues, aux grossesses et aux accouchements et le «masochisme féminin repose entièrement sur... le plaisir de la douleur<sup>1</sup>».

La pérennité de l'image d'une femme écrasée par d'irrépressibles pulsions masochistes, si elle n'a pas totalement fait long feu, est néanmoins bien écornée par l'ébranlement des statuts et des rôles sexuels, qui heureusement, ne sont jamais immuables. En effet, quand Freud propose son analyse de trois types de masochisme<sup>2</sup>, il définit le masochisme féminin comme étant massivement l'apanage de la femme. Il le relie en effet aux fantasmes infantiles entourant la castration chez la petite fille ; mais l'homme, notamment dans la perversion, emprunte volontiers ses fantasmes au masochisme féminin. Si les deux notions, femme et féminité, se recouvrent totalement à l'époque de Freud, il n'en est sans doute plus de même actuellement, même pour la théorie psychanalytique qui a intégré la notion de bisexualité psychique. On remarquera néanmoins que la question du masochisme féminin qui reste, selon nous, inséparable de l'assujettissement social qui fut imposé aux femmes et qui fonctionna comme puissant renforçateur de leur passivité, continue à embarrasser les théoriciens. Trois attitudes sont perceptibles chez eux. La première consiste à faire l'impasse sur ce point, y compris quand l'auteur prend pour thème central la féminité et les textes freudiens s'y rattachant<sup>3</sup>. La deuxième attitude est la réponse des idéologies féministes qui portent contre Freud deux accusations, l'une lui attribue de noirs desseins phallogocentriques, l'autre incrimine son refus de saisir l'impact des facteurs sociaux comme sources de l'aliénation féminine. À la première critique, on peut répondre que pour Freud le primat du destin anatomique laisse en effet loin derrière lui tous les autres déterminants psychologiques et sociologiques.

Quant à la seconde accusation, elle entraîne des réponses plus nuancées et plus contradictoires. S'il est injuste de prétendre que pour Freud les facteurs sociaux sont sans poids dans la surdétermination des inhibi-

---

1. Freud S., (1924), 1973, p. 289.

2. *Ibidem*, p. 290.

3. Assoun P.L., *Freud et la femme*, 1983.

tions intellectuelles et sexuelles de la femme — il y insiste suffisamment<sup>1</sup> — il est néanmoins patent qu'il estime ces facteurs intangibles et échappant à toute évolution historique. Son destin aliène la femme et particulièrement son aptitude aux fonctions de procréation et à la maternité et aucun échappatoire défensif ne semble acceptable pour Freud. Toutes les circonstances tendant, en effet, à permettre à la femme d'esquiver les charges que lui imposent sa nature et sa physiologie ne seraient que des pis-aller entachant l'image féminine. La femme ne doit pas aspirer à une œuvre plus noble que celle de devenir mère, sauf à y sacrifier ce qui fait la gloire de son sexe. Freud ne résiste même pas à assortir son argumentation d'un «chantage» à peine déguisé, dont il est coutumier sur le sujet : à suivre sa vraie nature, la femme doit prendre conscience qu'elle a tout à gagner, notamment un surcroît d'amour et d'estime de la part de l'homme, tous sentiments qui, dans le cas contraire, disparaîtraient ou s'investiraient ailleurs. Celle au contraire qui osera «se lancer dans la lutte pour la vie à la manière des hommes<sup>2</sup>», perdra tous ses avantages.

On peut entendre dans cette sévère mise en garde, l'expression d'un déni de l'angoisse que nous avons déjà soulignée devant les pouvoirs exorbitants attribués à la femme donneuse de vie. Freud reviendra encore plus nettement à la charge lors de la discussion d'une conférence de O. Wittels<sup>3</sup>, portant sur «la position naturelle de la femme» ; il y affirmera notamment que les femmes n'ont rien à gagner dans les luttes du féminisme et critiquera J. Stuart-Mill qui n'aurait pas compris qu'une femme ne peut à la fois élever des enfants et exercer une activité professionnelle<sup>4</sup>. Seul Adler osera s'élever contre pareille affirmation et contre l'exposé de Wittels, axé dans la droite ligne du conservatisme, il dénoncera l'attitude aveugle de l'orateur et celle de Freud, qui refusent de voir les changements se profilant déjà dans le cadre de la famille. Il prophétisera l'avènement d'une époque où les femmes n'auront plus à supporter toutes les charges de la maternité, les progrès scientifiques et techniques permettant leur allègement. En dernier lieu, Adler contestera au nom de l'idéologie marxiste, que la femme doive rester éternellement la propriété et l'esclave du mâle.

La question du masochisme féminin suscite enfin une dernière attitude, qui se trouve prise dans le même procès que toutes les interrogations psychanalytiques sur la féminité ; elle consiste pour certains épigones de Freud, à camper sur des choix théoriques inamovibles,

1. Freud S., (1908b), 1969, p. 39 et suiv.

2. *Idem*, (1939b), 1966, p. 87.

3. Société psychanalytique de Vienne, Minutes, *Les premiers psychanalystes, 1906-1908*, 1976, p. 364.

4. *Ibidem*, p. 365.

outrepassant presque les positions de ce dernier. Ainsi, d'aucuns avancent l'idée d'un «masochisme féminin normal<sup>1</sup>» grevant encore les aléas du destin féminin, réduit à un fait naturel auquel la femme n'a d'autre issue que de se soumettre. Elle ne se réalisera alors idéalement qu'à travers la fonction maternelle, bien plus, elle n'atteindra le bonheur conjugal qu'après avoir rendu l'homme semblable à un enfant.

Nous venons de souligner combien les supports théoriques qui font du masochisme, l'apanage de la femme, sont en partie frappés d'obsolescence, l'ancrage de cette position ayant été fortement ébranlé par l'évolution des fonctions et des rôles sexuels, qui tendent vers une plus grande fluidité, parfois jusqu'à la confusion. Ainsi, dans les cultures dont les traditions ne s'avèrent pas intangibles, les caractéristiques autrefois attribuées de façon drastique à l'un et à l'autre sexe se recouvrent et se renversent, un homme ne redoutant plus désormais de se reconnaître dans une attitude de passivité amoureuse. De plus, les progrès médicaux ont fourni aux femmes des possibilités certaines d'échapper en partie aux avatars pénibles de leur physiologie, en en édulcorant sinon en éliminant les contraintes et conséquences douloureuses.

Pourtant force est de constater que la méconnaissance des femmes ou leur mauvaise information ne suffit pas à expliquer que la grande majorité en profite peu ; on prendra un exemple celui des moyens contraceptifs, dont on sait qu'ils suscitent refus et résistances de la part de bien des femmes. Certaines les abandonnent après un temps plus ou moins long, vivant les contraintes qu'ils représentent comme aussi pesantes ou presque, que celle dont ils étaient chargés de les libérer : la soumission à une procréation obligée. Ce n'est sans doute pas que la femme tienne à continuer à souffrir, mais l'acceptation d'un destin dominé par les entraves, est pour elle, un moyen imparable *d'imprimer la marque de son emprise sur l'autre, notamment sur l'homme à qui elle démontre qu'elle est capable de supporter davantage que lui*. La maîtrise des contraintes devient ainsi un véritable *challenge* entre les sexes, illustré par un propos que nous tenait un homme de l'ethnie afar, vu à Djibouti ; évoquant la coutume pérenne de l'infibulation des femmes, il se confiait : «Je remercie tous les jours Dieu de m'avoir fait homme, car je ne pourrais pas souffrir ce que souffrent les femmes !»

Freud, quand il analyse le destin des pulsions, donne au sadisme originaire l'antériorité sur le masochisme, le premier étant entendu comme «manifestation de puissance à l'encontre d'une autre personne prise comme objet<sup>2</sup>», c'est-à-dire comme expression de la *pulsion*

1. Luquet C.J., «La place du mouvement masochique dans l'évolution de la femme», *Revue française de psychanalyse*, 3, 1959, p. 307.

2. Freud S., (1915), 1968, p. 26.

*d'emprise*. Nous pensons que, si bien des femmes affrontées à la douleur physique et à l'aliénation sociale ont semblé accepter passivement la situation qui leur était faite, c'est d'abord parce qu'elles n'avaient aucun moyen de lutter contre leurs aliénations ; encore qu'on ait décrit de nombreuses révoltes de femmes (par exemple au moment de l'esclavage) au cours desquelles, aux Antilles notamment, des mères préférèrent sacrifier leurs enfants plutôt que de les laisser tomber aux mains des esclavagistes<sup>1</sup>. Mais on peut également supposer qu'une femme qui semble supporter douleur et mépris, ne les accepte pas forcément dans la passivité, la maîtrise de ses sentiments lui faisant bander ses forces pour ne rien exprimer devant l'agresseur à qui elle renvoie son dédain, en lui signifiant qu'il a échoué à établir sur elle sa férule. Nous croyons en effet que la passivité de la femme maltraitée peut masquer une résistance psychique contre l'homme à qui elle signifie clairement que rien de ce qui vient de lui ne l'affecte : ni ses coups, ni ses injures, ni son mépris. Mais l'homme peut aussi entendre que cette femme ne sera pas non plus touchée par ses attentions amoureuses ni émue dans les relations sexuelles qu'elle entretient avec lui. Sa force est son indifférence à la haine comme à l'amour.

Nous étayons cette hypothèse sur maintes confidences de femmes longtemps battues par les hommes, qu'il se fût agi du père ou du mari. Elles avaient souvent, dans leur enfance ou leur adolescence, été témoins du même exercice de la violence par le père envers la mère ; celle-ci avait à son tour, selon un cycle bien connu, retourné une partie de son agressivité contre les plus faibles, ses enfants. Ces remémorations ayant lieu bien après les événements vécus, il nous faut tenir compte de l'impact de la réélaboration des souvenirs et des « ruses » de l'inconscient pour peaufiner des mécanismes de défense fiables. A entendre ces femmes, ce n'était pas elles les victimes, mais bien les hommes qui se déchaînaient ainsi contre elles, au risque d'y perdre toute dignité et même leur visage humain. Ils ne suscitaient en elles que sentiments d'apitoiement ou de commisération pour leur faiblesse, un père ou un mari fort aurait usé de moyens plus « naturels » pour manifester son autorité. Une femme nous raconta qu'elle avait été une adolescente rétive, qui s'opposait à toutes les règles ; le père, bafoué dans son image de pouvoir, l'avait longtemps battue pour la faire céder. Elle évoquait assez aisément les bénéfices secondaires qu'elle retirait de ces « scènes » publiques au cours desquelles, devant la mère qui tentait vainement de s'interposer, il se déchaînait contre sa fille. Celle-ci le narguait, se moquait de lui, lui intimant de continuer à frapper, voire de frapper plus fort, le menaçant de se fatiguer avant elle, affichant de n'en être point

---

1. Thiam A., *La parole aux négresses*, 1978, p. 181.

affectée, de ne pas en souffrir ! Ainsi renvoyait-elle ce père du côté de l'impuissance et de la castration.

## **Le sacrifice de la libido sexuelle à la maternité**

Un des moyens pour la mère d'étendre son *emprise* sur sa fille est de la faire spectatrice de tout ce qu'elle lui sacrifie. La vision d'une mère qui renonce à sa vie de femme, qui abandonne les satisfactions sexuelles et affectives pour se consacrer à ses enfants, contribuera à étayer chez la fille l'idée qu'elle a contracté à l'endroit de la génitrice une dette sans fin et impossible à rembourser. C'est ce qui se passe lorsque la mère refuse de se remarier après veuvage. On connaît bien ces femmes qui feront du sacrifice de leur vie de femme un prétexte à chantage affectif ; ce sont celles qui, à la moindre occasion, rappelleront devant leurs filles devenues adultes que c'est à cause d'elles qu'elles n'ont pas «refait leur vie».

Le poids de l'oblativité maternelle lèvera des affects divers, selon les moments auxquels ils s'expriment. Devant la mère qui s'est imposée pareil sacrifice, le premier affect qui survient est celui d'une revalorisation de soi et d'une réassurance narcissique. La fille qui s'est toujours sentie défavorisée par rapport à ses frères, va asseoir sur la décision de sa mère le fantasme que ses enfants suffisent à combler l'affectivité de celle-ci ; de plus, si la mère ne remplace pas le père, c'est que la fille, dans le lot, doit bien participer à cette plénitude. Bien plus tard, un autre sentiment se fait jour, qui opère généralement comme repli défensif ; la fille va alors supposer que si la mère a choisi de rester seule avec ses enfants, la seule motivation n'est pas qu'ils lui suffisent, mais c'est bien plutôt parce qu'elle redoute un conflit avec eux, voire un refus de leur part d'accepter un remplaçant du père.

Une femme nous racontait qu'après le veuvage de sa mère tous les enfants réunis (ils étaient déjà grands) avaient mené une véritable petite fronde contre la mère pour s'opposer à son remariage. Une autre nous disait que, dans les mêmes circonstances, jamais sa mère n'aurait songé à se remarier, tant il lui paraissait normal de se consacrer à ses enfants ; puis elle prenait soudain conscience qu'elle avait, à l'époque, tellement intériorisé ce fait comme allant de soi que, jamais, elle ne s'était posée la moindre question sur la solitude affective et la souffrance de cette mère, veuve jeune : «Si elle en a souffert, elle ne l'a jamais montré et je l'en admire encore plus.»

On peut imaginer qu'à des époques où les affinités électives étaient bien peu prises en compte pour unir les jeunes gens et où la sexualité de la femme était bridée, la veuve ait pu assez aisément sublimer ses désirs sexuels, les détournant vers ses enfants avec lesquels elle pouvait exsuder

ses besoins de tendresse. Mais c'est également ce qui a dû se passer dans des cultures traditionnelles où les femmes avaient été mariées avec des hommes pour lesquels elles ne ressentaient aucune inclination ; aussi, en cas de veuvage, toutes ne manifestaient sûrement pas le goût ou l'heur de recommencer l'expérience. Leur sexualité avait peut-être été émoisée lors de ce premier mariage dans lequel le mari, quand il ne faisait pas abus d'autorité sur l'épouse, ne se gênait pas pour user des libertés sexuelles qu'on lui tolérait et qu'on refusait aux femmes.

Lorsque la mère se retrouve seule, non par veuvage, mais parce qu'elle a été répudiée, les sentiments exprimés par les filles sont autres. Certaines femmes se souviendront avoir eu le violent désir de voir la mère se venger du père, éventuellement en prenant un amant, pour lui «rendre la monnaie de sa pièce». On suppose qu'il s'agit là d'une réaction reconstruite bien après les événements, pareille à ces nombreux épisodes inventés par l'enfant pour entretenir le «roman familial<sup>1</sup>», mais si la mère était passée à l'acte, se permettant une telle transgression, la fille se serait sentie trahie et abandonnée par elle, après l'avoir été par le père.

C'est un autre sentiment qui se fait jour chez la fille, lorsque la mère a subi un abandon ou une répudiation ; celle-ci est alors idéalisée, son nouveau statut lui procure une aura victimaire, qui suscite apitoiement et sollicitude. La fille opère alors souvent un double mouvement d'identification et de contre-identification à la mère ; elle se met à sa place et compatit par solidarité sexuelle, conjointement sa compassion s'accompagne d'un sentiment de révolte contre le père et contre tous les hommes ; et la contre-identification survient pour lui faire jurer que jamais elle ne se laissera traiter par un homme comme l'a été la mère, quitte à être rapidement démentie par la réalité. Derrière cette mise en garde, pointent déjà tous les soupçons entretenus contre la mère et exprimés par la suite. L'idéalisation de la mère a aussi pour fonction de la préserver contre les fantasmes sexuels de la fille. En effet, si le père apparaît toujours comme aliéné par ses pulsions sexuelles, c'est pour les réaliser qu'il quitte le foyer, la mère elle, témoigne par son oblativité, qu'elle peut se hausser au-dessus de la condition humaine.

Enfin, un sentiment négatif, celui-là, peut naître devant la mère abandonnée, c'est l'agressivité. La fille va alors déplacer son hostilité sur la mère à qui elle reprochera le départ du père. Plus tard des femmes n'hésiteront pas à imputer la fuite de l'homme vers un autre lit au surinvestissement de l'épouse dans la maternité et à son désinvestissement sexuel. Certes, ce sacrifice par la mère de sa libido, bien des hommes ont dû s'en accommoder ; ne leur permettait-il pas d'isoler

---

1. Freud S., (1909b), 1973, p. 157 à 161.

à leur tour tous leurs investissements, la femme avec laquelle ils réalisaient leurs fantasmes érotiques ne coïncidant pas forcément avec celle avec laquelle ils construisaient leur famille. Ainsi, c'est sans doute la majorité des mères qui, intériorisant un surmoi personnel et social, s'obligeront à désinvestir leur libido amoureuse pour en reporter entièrement la charge sur la progéniture. Dans ce choix sacrificiel, leur narcissisme secondaire trouve, malgré tout, de puissants bénéfices ; avec la maternité, la libido du moi s'est diffusée sur les enfants avec lesquels la mère a parfois fini par constituer une entité unique ; le sentiment maternel exacerbé par l'ordre social enveloppe alors mère et enfants dans une «peau commune<sup>1</sup>» dont les autres, le père au premier chef, se trouvent exclus.

## **Le sacrifice extrême : les risques de mort en couches**

Dans le monde antique, la mort des femmes ne prenait pas l'éclat de celle des hommes, tués le plus souvent en guerriers. A l'inverse des combattants ensevelis en terre étrangère, les femmes mouraient dans leur lit, nous dit N. Loraux<sup>2</sup>. Certes, la femme morte en couches suscite moins d'élégies que la vierge sacrifiée ; pourtant, pour un spartiate, il n'y a pas totale antinomie entre un guerrier combattant et une femme accouchant<sup>3</sup>, et il est vrai que les descriptions d'accouchement, avec leur lot de souffrances, avec l'endurance qui y est exigée de la femme, évoque un champ de bataille semé de dépouilles ensanglantées et de corps morts.

L'homologie entre les couches et une épreuve guerrière se retrouve dans nombre de cultures traditionnelles, dans lesquelles la femme devait accoucher courageusement, c'est-à-dire sans exprimer sa douleur par des manifestations estimées intempestives : les plaintes et les cris. Aussi a-t-on pu voir dans ces mêmes cultures traditionnelles, des matrones s'opposer à l'instauration de maternités modernes, ainsi qu'à l'amélioration des techniques obstétricales, qui auraient accordé aux femmes des possibilités d'accoucher dans des conditions meilleures et moins pénibles<sup>4</sup>. On peut penser que les matrones acceptent mal de voir leurs filles échapper à ce qu'elles-mêmes ont dû affronter, non par sadisme, mais parce que ce changement romprait l'interminable chaîne nouée entre les femmes depuis des générations et qui veut que les choses se répètent immuablement. Cette répétition est pour la mère l'assurance d'asseoir son pouvoir et son *emprise* sur la fille.

---

1. Anzieu D., *Le Moi-peau*, 1985, p. 43.

2. Loraux N., *Façons tragiques de tuer une femme*, 1985, p. 25 et suiv.

3. *Idem*, «Le lit, la guerre», *L'Homme*, t. XXI, 1, 1981, p. 37.

4. Journet O., «Les hyper-mères n'ont plus d'enfants», in *L'arraisonnement des femmes*, p. 28.

Mais les parturientes choisissent, elles aussi, les modalités d'accouchement les plus difficiles, non pas par simple masochisme, mais pour prouver et se prouver qu'elles sont capables de s'aligner sur les hommes mutilés au combat, afin de forcer leur admiration. Aussi les femmes Joola de Basse-Casamance vont-elles jusqu'à comparer la femme qui accouche à une panthère, animal considéré comme des plus courageux<sup>1</sup>. Et la femme Joola qui a vaillamment affronté la mort dans des accouchements nombreux et souvent difficiles est assimilée aux hommes guerriers, elle y acquiert le droit de porter les insignes des combattants, tel le pagne noir, arboré par les champions de lutte<sup>2</sup>. En acceptant les conditions les plus pénibles pour accoucher, la nouvelle mère conquiert l'admiration de trois de ses partenaires affectifs : le mari à qui les «affaires» de femmes demeurent interdites, mais qui ne pourra que louer l'épouse d'avoir résisté à la douleur, comme lui se bat devant l'ennemi ; la mère et la belle-mère à qui elle vient de prouver que sa force est au moins égale à la leur ; enfin l'enfant, dont la dette s'avérera d'autant plus lourde que sa mère aura consenti davantage de sacrifices et de douleurs, pour le porter et le faire naître.

Dans cette toute-puissance des mères en couches, où le narcissisme trouve à se déployer en forces, pointent toujours une certaine agressivité et l'intrication inévitable entre la source de la vie et l'instinct mortifère. La femme Joola laisse apparaître toute la violence archaïque de la mère que l'accouchement rapproche de l'animalité ; elle déploie un amour fou pour sauvegarder sa progéniture, amour d'autant plus possessif qu'elle a supporté mille douleurs pour le mettre au monde et qui se retournera aisément en haine contre l'enfant quand il contrevient aux désirs qu'elle lui impose.

Il y eut un temps où les risques encourus par la mère à chaque grossesse pouvaient être mortels ; l'ombre de la mort frôlait en effet toute femme enceinte et toutes semblaient d'accord pour lui payer un tribut, le sort en désignant une de temps en temps, à intervalles réguliers, ce qui devait entraîner, durant un moment au moins, l'apaisement des autres. Les écrits des femmes témoignent de cette grande angoisse lorsqu'approche le moment de leur accouchement ; une femme du Massachussets qui tient un journal intime fait part de ses angoisses de mort ; elle écrit dans ce journal, quelques jours avant son premier accouchement (on est en 1813), qu'elle sent que c'est peut-être la dernière fois qu'elle voit sur terre ceux auxquels elle tient<sup>3</sup>, et encore un siècle après, en 1914, la femme d'un ouvrier anglais fait part de la grande anxiété qui l'envahit à

1. *Ibidem.*

2. *Ibidem.*

3. Sarah Stearns, citée par Shorter E., *Le corps des femmes*, p. 74.

chaque grossesse : «Je m'attendais tout le temps à mourir, et je suis sûre qu'à ce moment là, toutes les femmes connaissent ce vide horrible<sup>1</sup>».

Il suffit de lire les récits des historiens, décrivant les «exploits» des accoucheuses de campagne avec les parturientes, pour découvrir les conditions insupportables dans lesquelles se passe la majorité des accouchements au moins jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. L'ignorance des matrones traditionnelles en matière d'anatomie, ainsi que leur refus de formation, expliquent en grande partie ces conditions, puisque dans les campagnes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, toute femme peut être accoucheuse, à la seule condition qu'elle puisse produire «un certificat de bonnes mœurs délivré par le curé<sup>3</sup>».

Si la future accouchée est inquiète de ce qui l'attend, son angoisse rejaillira sur sa fille qui peut redouter à chaque instant une issue fatale pour sa mère. En même temps, on peut penser que le désintérêt sexuel du père pour la mère contraste, de façon paradoxale, avec l'état de grossesse presque permanent exhibé par celle-ci ; la fille devenue pubère, se trouve alors partagée entre des sentiments contradictoires : l'angoisse de perdre sa mère et la satisfaction de constater qu'entre les deux rivales, mère et fille, le père commence à être sensible à la séduction de cette dernière, alors que lourde d'enfants, déformée par les grossesses et les accouchements, la mère a dû renoncer à la plupart de ses charmes féminins.

La capacité créatrice de la mère demeure, selon M. Klein, le fondement le plus sûr de la haine que la fille entretient pour elle et réactive le très fort désir de voir le père lui faire un enfant<sup>4</sup>. L'interprétation que M. Klein donne de l'envie de maternité est, une fois de plus, toute théorique. Nous pensons que les conditions imposées aux mères dans maintes cultures ont sans doute, plus d'une fois, édulcoré cette envie chez les filles ; ne se trouvaient-elles pas aux premières loges pour constater l'état d'épuisement physique, de délabrement psychique auquel leurs mères, sans cesse enceintes, étaient réduites ? Dans certaines cultures, les filles avaient assisté aux accouchements, il pouvait arriver qu'on leur demande d'aider les matrones-accoucheuses, sans aucun égard pour leur sensibilité d'enfant ou d'adolescente ; la matrone devait y voir une manière d'initier la fille à ce qui l'attendrait plus tard. Dès lors, la fille contemplait ce que supportait sa mère à chaque accouchement, elle entendait ses cris, lavait le sang répandu. Dans les cultures où la venue d'une fille était indésirable, elle surprenait les reproches que le

1. *Ibidem*.

2. Darmon P., *La procréation à l'âge baroque*, p. 213 et suiv.

3. *Ibidem*, p. 204.

4. Klein M., *Envie et gratitude et autres essais*, p. 193.

père administrait à son épouse, tout juste accouchée, avant d'aller cacher aux yeux des autres hommes, sa honte d'avoir encore fait une fille !

Ainsi par cette vision peu idyllique de la condition maternelle imposée à la fille, son sentiment d'admiration allait sans doute moins à la capacité créatrice de la mère, qu'à sa force pour supporter dignement souffrances et aliénations et à son obstination à continuer à faire, malgré tout, des enfants. Nombre de femmes racontent, dans leur cure analytique, les confidences faites par la mère sur ce qu'elle a consenti à subir comme souffrances pour les mettre au monde ; le récit paraît toujours, à celle à qui il est destiné, comme le comble de ce qu'une mère peut supporter et c'est bien sa fonction : montrer à la fille que personne n'a autant souffert pour elle, et que la mère n'a eu un accouchement aussi pénible avec aucun de ses autres enfants. Le contexte dans lequel se passe la confiance est souvent le rétablissement de son *emprise* sur sa fille par une mère qui pressent que celle-ci commence à lui échapper. L'une d'entre elles se souvenait que sa mère allait jusqu'à lui exhiber la cicatrice de la césarienne qui lui barrait le ventre en le défigurant, pareille à ces séquelles de blessures fièrement portées par d'anciens combattants comme preuves ineffaçables de leur bravoure, signifiant ici tout ce qui liait inexorablement la fille à sa mère par une dette de vie, impossible à rembourser. C'est alors la culpabilité qui envahira la fille à la seule pensée qu'elle pourrait vouloir trahir cette mère en contrevenant à ses modèles, ou l'abandonner pour prendre son autonomie.

Mais d'autres affects vont se succéder ou se mêler. Devant cette faculté d'hypermaternité, nous rencontrerons des femmes qui se souviendront avoir ressenti du dégoût, voire de la répulsion, pour cette capacité maternelle à procréer sans cesse. Les atteintes portées au corps, la déformation de ses parties les plus représentatives : ventre et seins, provoqueront chez l'adolescente une forte ambivalence devant les fonctions maternelles. L'allaitement comme l'hyperfécondité maternelle n'emporteront pas son adhésion, et le « gavage » à la demande par un sein qui semble inépuisable ne déclenche peut-être admiration et envie que chez des hommes particulièrement sevrés de mères, ceux-là même qui, confondant érotisme et hypertrophie du corps féminin, valoriseront les mamelles triomphantes. Pour la fille, notamment au moment de la puberté, ce qui sort du sein suscite plutôt un affect de répulsion, à l'instar de ce qui s'écoule de son sexe ; ainsi la mère qui allaite en exsudant une permanente odeur de lait est rejetée du côté de l'animalité.

Pourtant, cette image d'une femme qui se doit d'être hyperproductrice d'enfants et éternellement grosse maintient l'*emprise des modèles maternels sur la fille* ; celle-ci n'est-elle pas destinée aux mêmes fonctions que la mère ? même si cette dernière souhaite parfois pour sa fille

un autre destin que le sien. Les griefs que la fille nourrit à son endroit se retourneront alors contre elle-même, prenant toujours les mêmes formes de la dépression féminine : dépréciation de soi, perte de confiance en ses possibilités. L'emprise par la capacité de la mère à souffrir, à être dans la douleur, à occuper par son malheur le psychisme de sa fille, peut se poursuivre bien après sa mort. De même que la petite fille, qui ayant manifesté de trop intenses envies destructrices envers sa mère, se sent obligée de réparer les dommages infligés par ses «fantasmes sadiques<sup>1</sup>», de même les femmes qui ont eu à haïr la mère, à lui en vouloir de les avoir en partie détruites, seront submergées après sa disparition, d'un sentiment de pitié réparateur, accompagné de tentatives pour expliquer les attitudes maternelles, pour en excuser la violence, en attribuer la responsabilité au père, ou aux modèles sociaux dont la mère n'a été que le truchement souvent docile, quelquefois aussi à son corps défendant.

Lorsque la mort de la mère arrivait de façon prématurée, à l'occasion de couches, le traumatisme de la perte vécue par la fille se doublait d'un autre traumatisme : elle fantasmaït en effet que le père était en droit de lui reprocher son existence qui avait coûté celle de la femme qu'il aimait le plus. Ce n'était pas toujours un fantasme, nous rencontrâmes nombre de femmes de la Corne de l'Afrique<sup>2</sup>, dont les mères étaient mortes en couches au moment de la naissance d'un troisième ou quatrième enfant ; il s'agissait de femmes courant à chaque naissance de hauts risques, notamment en raison de la coutume de l'infibulation que toutes avaient subie et qui accroissait les complications obstétricales ou post-obstétricales<sup>3</sup>. Elles étaient, de plus, souvent affaiblies par des maternités trop nombreuses et trop rapprochées, par des conditions de vie rendues difficiles en raison de la nomadisation, et également par une nutrition pas toujours suffisante, dans des régions où régnait une pauvreté endémique. Ajoutons que les modalités d'hygiène médicale ainsi que les possibilités de soins et d'hospitalisation s'avéraient très précaires à l'époque où accouchaient les mères de celles qui se confiaient à nous.

Si beaucoup de ces femmes avaient dû vivre dans la hantise de perdre leur mère, la menace se doublait d'une autre menace : le remariage hâtif du père. En effet un homme ne peut demeurer très longtemps veuf, dans les cultures traditionnelles. En vertu du partage draconien des

1. Klein M., *La psychanalyse des enfants*, p. 235.

2. Couchard F., *Le fantasme de séduction chez des femmes de culture musulmane*, tome III, p. 1138 et suiv.

3. La coutume voulait qu'après un accouchement qui avait justifié une défibulation pour laisser passer l'enfant on pratiquât une réinfibulation, de même en cas d'une absence prolongée du mari ; habitudes aujourd'hui caduques. Pour l'étude des séquelles obstétricales, cf. Erlich M., *La femme blessée*, p. 132 et suiv.

sexes et de la stricte définition des rôles et des fonctions de chacun, il est impensable qu'un père se charge des soins à donner à ses enfants, sauf à y perdre son statut viril et son autorité ; les codes sociaux le poussent donc à se remarier peu après son veuvage, s'il veut garder ses enfants auprès de lui et ne pas les voir confier à une parente. Dès lors, la fille a tout lieu de redouter la seconde femme, devenue la belle-mère, mais que la plupart de nos interlocutrices s'obstineront à nommer la «marâtre».

Aussi les risques mortels pesant sur la mère et qui allaient en augmentant au fur et à mesure de la multiplicité des grossesses, s'accompagnaient-ils toujours d'un chantage plus ou moins volontaire des femmes de la famille sur la fille ; ce chantage prenait maints visages et l'*emprise* des substituts maternels se manifestait d'abord par une surcharge d'obligations et de travaux. Malheur à celle qui était l'aînée, il lui fallait alors sacrifier son désir de savoir, son souhait de continuer à aller à l'école, si toutefois elle avait commencé à être scolarisée ; c'était aussi ses loisirs et son temps libre qu'elle devait oublier. La fillette se dépensait désormais sans compter auprès des frères et sœurs plus jeunes, aux fourneaux, aux corvées d'eau ou de bois, au service des hommes de la famille : père et frères. Cet asservissement tenait lieu d'apprentissage obligé, mais, dans les fantasmes de la fille, c'était d'abord un moyen d'éviter à la mère un surcroît de fatigue, surtout lorsque la taille de celle-ci s'arrondissait à nouveau. En se substituant en partie à sa génitrice, la fille avait l'espoir de prolonger son existence, voire de contribuer à la maintenir en vie, c'était en quelque sorte un a-valoir sur ce qu'elle lui devait. Lorsque malgré tout, le malheur frappait avec la mort de la mère, la fille n'avait guère d'espoir d'être entourée et consolée ; l'arrivée rapide d'une belle-mère, remplaçant la morte, se passait sous les auspices de la perte et de la blessure narcissique, car elle venait pour accaparer le père, le combler sexuellement et donc le « voler » à ses filles. De plus, il arrivait que ce dernier qui, faisant passer les demandes du groupe social avant toute autre considération, n'avait rien fait pour ménager la santé de son épouse, en vint néanmoins à reprocher à ses enfants la responsabilité de la mort de leur mère ; une femme se souvenait que les griefs paternels avaient adopté une forme particulière ; le père difficilement consolable, bien que rapidement remarié selon la coutume, parlait sans cesse de sa première femme à ses filles, il faisait des comparaisons, vantant ses mérites, leur soutenant que jamais à ses yeux, elles n'atteindraient la beauté, le charme et les vertus de la morte.

## Le «terrorisme de la souffrance» de la mère en deuil

Marguerite Duras dans toute son œuvre, dépeint une mère qui est «devenue une désespérée de l'espoir même<sup>1</sup>», elle écrit : «...dans mon enfance le malheur de ma mère a occupé le lieu du rêve<sup>2</sup>». Elle insiste sur le double deuil subi par la mère bien qu'il n'éclaire que partiellement sa permanente dépression et sa «maladie de la douleur<sup>3</sup>». La première perte est celle de son mari, l'anniversaire de sa mort la plonge dans le désespoir et dans une absence quasi totale à ses enfants. Le second deuil est celui de son plus jeune fils, le préféré ; cette perte la coupera définitivement de sa fille qui reconnaît : «Elle est morte pour moi de la mort de mon petit frère<sup>4</sup>».

A des époques historiques peu reculées, si une femme pouvait redouter de perdre la vie à chaque accouchement, elle devait tout autant se résigner à voir mourir un, sinon plusieurs de ses enfants en bas âge ; les historiens évoquent à propos de ces morts d'enfants, une relative indifférence des parents, y compris des mères qui, dans certaines régions de France, ne se donnent généralement pas la peine d'assister à l'inhumation de leur enfant si celui-ci est mort en dessous de cinq ans<sup>5</sup>. Les sentiments ont certes évolué, encore que l'indifférence décrite par les historiens fut sans doute l'expression des mécanismes de défense mis en place contre l'angoisse de mort, et nécessaires à la survie de chacun et de l'espèce, à des époques où le voisinage de cette mort était si familier.

La vue de sa mère éplorée impose donc à l'enfant l'emprise térébrante d'une culpabilité qu'il n'a pas les moyens psychiques de gérer, d'autant qu'inévitablement, la dépression maternelle s'accompagnera d'un abandon, d'un lâchage de l'enfant, augmentant son désarroi. La vision d'une mère en deuil qui extériorise sa douleur, qui se laisse aller à des manifestations publiques que les anciens Grecs considéraient comme spécifiquement féminines, est sans doute moins lourde à porter pour l'enfant que la dépression «rentrée» et muette de celle dont les yeux secs ne peuvent même plus pleurer. Pourtant, les mêmes Grecs vont légiférer sur les manifestations permises aux femmes endeuillées, tant ils redoutent leurs excès : elles ont interdiction de tout cri hors de la maison ; au v<sup>e</sup> siècle, on les oblige à quitter les abords de la tombe avant les hommes, «faute de quoi, sans doute, leur affectivité débridée troublerait ceux-ci et donnerait à la lamentation le dernier mot<sup>6</sup>». Ce que l'on

1. Duras M., *Un barrage contre le Pacifique*, 1950, p. 142.

2. *Idem*, *L'Amant*, 1985, p. 58.

3. Kristeva J., *Soleil noir. Dépression et mélancolie*, 1987, p. 227.

4. Duras M., *L'Amant*, p. 37.

5. Badinter E., *L'amour en plus*, 1980, p. 78.

6. Loraux N., *Les mères en deuil*, 1990.

craint le plus en effet, c'est que les femmes ne contaminent les hommes par leurs débordements émotionnels. Platon, dans la *République*, les prévient de ne pas se laisser aller eux aussi, à ces gémissements et à ces lamentations qui les feraient confondre avec des femmes<sup>1</sup>. A Rome, il arrive même qu'après une défaite qui a décimé les rangs de l'armée, on en vient à consigner les femmes à l'intérieur de leurs maisons, tant les expressions émotionnelles de leur douleur terrifient les hommes et sont perçues comme une source de désordre public<sup>2</sup>.

Il est certain que ce qui est redouté ici, c'est l'identification des hommes aux femmes ; eux aussi pourraient se laisser aller à l'expression de leurs pulsions, dans une transe de deuil. Cette transe permet à la fois l'expression du désespoir devant la perte de l'objet aimé, mais également le débordement de la libido. La réaction maniaque après le deuil, que K. Abraham, dans une lettre à Freud où il commente son texte *Deuil et mélancolie*<sup>3</sup>, compare à la «fête» du maniaque, est un phénomène universel. Sa principale fonction est sans doute d'exorciser la haine et l'agressivité des vivants à l'endroit des morts, en projetant ces sentiments à l'extérieur, dans les cris et les larmes. Mais ces pompes n'ont plus cours et le deuil est désormais honteux plus que public, dépouillé des rituels qui canalisent la douleur.

Aussi le deuil d'une mère qui perd un enfant atteindra-t-il de plein fouet la fille pour laquelle la mère a campé le premier et le principal modèle identificatoire. Elle va vivre dans un abandon affectif et un repli sur soi, tout en refoulant sa rancune envers la génitrice, nourrissant l'idée que l'abandon est somme toute mérité ; la mère doit nourrir contre elle des griefs justifiés, même s'ils lui demeurent inconnus. Plus encore, la fille peut se sentir responsable de la déréliction maternelle, surtout si l'enfant disparu était un fils, en fantasmant que c'est son souhait de mort à l'endroit du rival, le préféré, qui vient de se réaliser. La fille se révèle enfin incapable de comprendre le drame et le malheur de la mère, dont ne lui parviennent que des retombées : cris, soupirs ou pleurs étouffés dans les recoins de la maison, chuchotements et secrets des adultes, dont on sait que partout, ils maintiennent à l'écart de la mort les enfants et adolescents, leur cachant le moment et les circonstances de l'événement, leur interdisant la vision du mort, les éloignant des cérémonies d'inhumation. On ne les informe guère plus des choses de la mort qu'on ne l'a fait pour les choses du sexe, comme si les deux événements se rejoignaient dans le même tabou et le même interdit de parler.

La mort demeure pour l'enfant un mystère ; quand elle est imminente, on l'envoie ailleurs, chez des voisins ou dans la famille, à son retour

1. Platon, *République*, III, 395 d-e, cité en note 15, p. 125, par Loraux N., *op. cit.*

2. Loraux N., *Les mères en deuil*, p. 50.

3. Freud S., Abraham K., *Correspondance, 1906-1927*, 1969, p. 335-336, lettre du 2-5-1922.

quelqu'un manque simplement ! Cette disparition lève quantités d'interrogations qu'il n'ose pas formuler et auxquelles il tente lui-même de répondre, construisant supputations et hypothèses où se croisent l'angoisse, la peur d'avoir été pour quelque chose dans cette mort ou le soupçon que tous les autres membres de la famille aient pu vouloir la provoquer, ce qui justifiait l'éloignement des enfants.

Enfin, soulignons le poids pris dans certaines cultures par les facteurs magiques et surnaturels. En l'occurrence, le mort endosse la stature de l'ancêtre toujours prêt à se réincarner, à tourmenter les vivants, rarement satisfait des honneurs que lui rendent ces derniers, les rappelant sans cesse à leurs devoirs. Car les vivants ne sont jamais les seuls à porter les idéaux et à structurer les modèles imposés par la mère ; le cortège des morts et leur image idéalisée y contribuent largement, et au premier rang de ceux-là, l'enfant mort, trop tôt disparu. Il va dès lors se confondre avec un autre enfant ; celui qui représente le narcissisme primaire, c'est «l'enfant merveilleux (ou terrifiant) qui, de génération en génération, témoigne des rêves et désirs des parents<sup>1</sup>». Si le deuil de cet enfant de rêve est indispensable pour que l'enfant réel parvienne à vivre et à trouver sa place dans la famille, il est souvent rendu impossible par l'irruption bien réelle de la mort emportant trop tôt un enfant de la fratrie. Les deux figures, celle de l'enfant imaginaire et celle de l'enfant prématurément disparu, seront alors confondues dans la même vénération, elles alourdiront également considérablement les idéaux qui assujettissent les frères et les sœurs bien vivants. Ces derniers demeureront hantés par les figures des morts présentés comme des modèles sans faille ; ils n'ont pas eu le temps de désillusionner les parents et ceux-ci s'imaginent toujours qu'ils auraient tout réussi et auraient comblé leurs vœux s'ils avaient vécu.

Une femme de culture musulmane se souvint devant nous d'une étrange histoire de famille ; le frère de sa mère avait un jour disparu sans laisser aucune trace, il avait une vingtaine d'années. On l'avait fait rechercher pendant des mois par la police, on avait enquêté dans les hôpitaux et même dans les bordels de tout le pays, on avait consulté des voyants, son corps demeura introuvable. La famille toute entière et aussi la mère de celle qui nous parlait avaient, semble-t-il, centré toute leur existence sur la «légende» de ce frère et oncle. Des années après, des voisins prétendaient l'avoir vu dans une ville ou avoir entendu parler de quelqu'un qui lui ressemblait. La femme qui nous confiait ce secret de famille exprimait le soulagement de tous, car une soixantaine d'années s'étant écoulées, le disparu ne pouvait désormais qu'être enfin vraiment mort, laissant les survivants en paix !

---

1. Leclair S., *On tue un enfant*, 1975, p. 11.

Témoin muet de la mort, l'enfant en est donc le plus fréquemment exclu. Il peut arriver toutefois qu'il en soit rendu directement responsable ; la fille notamment à laquelle, surtout dans les cultures traditionnelles, on a donné la charge des frères et sœurs plus jeunes — ils sont nombreux — se sentira responsable en cas d'accident arrivé à l'un d'eux. Une femme nous raconta que dans son enfance, alors que ses parents étaient en poste dans un pays du Moyen-Orient, sa mère l'envoya faire des courses avec son frère plus jeune ; ce dernier, échappant à la surveillance de la sœur aînée, fut renversé par une voiture ; la mère accusa immédiatement sa fille d'être responsable de cette mort... «Ma mère ne cessait de me répéter : c'est toi qui as tué ton frère !»

Il arrivait alors que devant le deuil de la mère, la fille décidât elle aussi de faire silence en elle, bouchant ses oreilles aux bruits et aux sons familiers, attendant vainement le seul qui aurait pu l'apaiser : celui de la voix de la mère apportant son réconfort, la rassurant en lui certifiant qu'elle n'était pour rien dans la tristesse qui la débordait soudain. Mais la mère restait muette et à son refus répondait celui de la fille. Celle-ci devenait le témoin de la mise à mal de sa propre identité, comme suspendue au dessus du vide de n'être plus étayée par l'investissement maternel qu'elle avait connu.

Ainsi une femme se souvenait de l'impotence et de l'incurie de sa mère, rendue inapte à s'occuper de sa fille ; elle mettait cet effondrement maternel en relation avec la maladie d'un fils, entré au moment de l'adolescence dans un processus gravement dissociatif. Depuis ce moment, la mère avait été incapable de toucher sa fille, ne supportant pas elle-même le moindre contact corporel, même bref. Sans doute n'avait-elle pu se laisser aller à éprouver du plaisir en manipulant sa fille, née après le début de la maladie du fils et qu'elle avait «abandonnée» aux mains d'un substitut maternel qui s'était, au demeurant, révélé chaleureux et avait comblé le manque de la mère. Cette incapacité de *holding* de la part de la mère avait provoqué, chez la fille encore très jeune, une angoisse mortelle et inélaborable à l'époque, ainsi qu'une identification inconsciente à cette mère effondrée, bardée dans son silence et sa culpabilité devant la maladie du fils aîné. Se remémorant cet état d'affliction qu'elle avait vécu, cette femme répétait d'ailleurs la rationalisation qu'elle avait peaufinée dans l'après-coup : «Sa mère était trop malade pour s'occuper d'elle», malade, certes elle l'était mais de ses enfants. La souffrance supportée par la mère, son repli affectif, mais également la culpabilité et le sentiment d'impuissance devant l'état incurable du fils, tous ces sentiments se mêlaient pour renforcer une *emprise* de la mère sur sa fille devenue adulte ; *emprise* où on lisait des affects de haine et de violence aussi forts que ceux d'amour et d'attachement.

Une autre femme évoquait la dépression de sa mère qui avait eu pour cause, non une mort ou une maladie, mais la condamnation de son mari à une peine de prison relativement longue pour malversations financières. Dès ce moment, la mère, qui avait déjà une personnalité un peu dépressive, avait «fait le noir» dans la maison et en elle-même. Par exemple, elle maintenait les volets et les rideaux de la maison fermés comme l'exigeaient les anciens rites de deuil. Cette jeune femme se remémorait une petite enfance passée dans le demi-sommeil, le silence et la pénombre ; elle ne se souvenait guère d'une présence maternelle. Peut-être la mère était-elle là malgré tout, elle n'avait pas d'activité professionnelle, mais elle s'était tellement coupée du monde par sa dépression, qu'elle était demeurée absente à sa petite fille qui n'avait d'autre ressource que de se réfugier dans le sommeil, mobilisant deux des mécanismes défensifs décrits par A. Green dans son analyse des conséquences de la dépression maternelle sur le jeune enfant : *le désinvestissement de l'objet maternel et l'identification inconsciente à la mère morte*<sup>1</sup>.

Pour cette femme, cette image d'une mère supportant toutes les épreuves avait marqué de son empreinte et de son *emprise* toute son enfance et son adolescence. La mère avait eu, en effet, à assumer l'abandon, la solitude sexuelle et affective, la honte sociale, la peur que le secret autour de l'absence du père ne soit découvert, la crainte de voir la famille s'éloigner en condamnant la transgression du mari, enfin l'angoisse des conséquences affectives et sociales pour ses enfants. En retour, celle qui nous parlait avait eu de très grandes difficultés pour se séparer de cette mère, auprès de laquelle elle revenait parfois dormir comme une enfant, tout en se culpabilisant de cette régression.

## **La souffrance maternelle dans les conflits conjugaux**

Lorsque certaines femmes font part de leur commisération ou de leur culpabilité devant une image maternelle souffrante, revient en mémoire le souvenir des relations conflictuelles dont elles furent les témoins dans leur enfance. Celle-ci a été émaillée des pleurs de la mère en butte aux reproches du père, de visions de scènes de ménage suivies parfois de réconciliations aussi publiques que l'avait été la scène. Quelques-unes pouvaient même se rappeler que les violences paternelles ne se cantonnaient pas toujours dans le domaine verbal, les coups atteignant la mère et, à travers elle, les enfants, impuissants à la défendre et d'abord à comprendre ce qui se passait entre les parents.

Dans les cultures où la violence à l'endroit de la femme est admise, où le statut que lui accordent le groupe et les modèles sociaux est celui

---

1. Green A., *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*, 1983, p. 231, (souligné par l'auteur).

d'une éternelle minoritaire (ce qui s'exprime dans les institutions comme celles de la polygamie ou de la répudiation facile de l'épouse par le mari), bien des filles durent voir la mère subir les humiliations du mari et recevoir ses coups. L'homme était depuis sa naissance sûr de la supériorité conférée par sa seule identité sexuelle et que l'éducation maternelle avait renforcée. Il lui arrivait de pratiquer l'injure simplement pour affirmer sa suprématie sur la femme, mais aussi pour lui signifier qu'elle risquait d'être bientôt supplantée. L'épouse plus très « fraîche », qui s'était entièrement consacrée au service de la maternité, y avait vu sombrer sa séduction et ses atouts de jeune épousee ; elle savait alors que le mari préparait le terrain pour lui adjoindre une co-épouse.

La fille se remémorait les affects négatifs qui l'avaient envahie devant un père abusant de ses prérogatives sur la mère, ils allaient du mépris à la haine ; elle faisait part de ses sentiments de révolte et d'injustice envers une culture qui accordait à l'homme toute impunité, quand il perpétrait des violences contre son épouse. Elle se souvenait notamment des répudiations verbales qui suffisaient à contraindre la mère à quitter la maison de l'époux, pour se réfugier parfois en pleine nuit, chez des parents, accompagnée de ses enfants. Le retour de l'épouse dans sa famille d'origine, avec ou sans enfants, était rarement bien accueilli, on la suspectait forcément d'avoir provoqué la crise par son indocilité ou par la transgression des règles de bienséance. Dans certains pays musulmans, le mari avait simplement à prononcer trois fois la formule de répudiation pour rejeter l'épouse, le Coran lui accordant un droit démesuré : celui de renvoyer celle-ci sans avoir à se justifier et sans que sa décision ait à être appréciée par un juge ou par un tribunal. Le droit marocain conserve d'ailleurs cette mesure telle quelle<sup>1</sup>.

Le seuil de l'adolescence franchi, la fille se liguaient alors avec la mère pour prendre sa défense lorsqu'elle était prise à partie, injuriée ou frappée par le père. Oubliant l'animosité que cette mère lui avait souvent manifestée, elle comprenait soudain que malmenée, frappée par sa propre mère, puis traitée de la même manière par le mari, elle ne faisait que répéter avec sa fille la violence subie auparavant. Quand on interroge certaines de ces femmes devenues adultes, elles expriment des sentiments de pitié, de sollicitude, de compassion pour les parents que l'on a ainsi sacrifiés dans le mariage aux intérêts du clan. Les incompatibilités affectives et de caractère entre le père et la mère iront ensuite en s'aggravant, se déployant jusqu'au mépris du conjoint exprimé même devant les enfants, et jusqu'au rejet de l'autre.

Indépendamment de toute appartenance culturelle, lors des « scènes de ménage » ou de chaque expression un peu vive de la mésentente du

1. Memissi F., *Sexe, idéologie, Islam*, 1983, p. 36.

couple, la fille vit dans la crainte d'une déstructuration familiale, dans la peur d'être abandonnée et rejetée par le père, en compagnie de la mère. Le conflit est encore plus aigu quand les liens affectifs entre l'adolescente et son père sont forts, car la fille voit alors, dans la violence exercée contre la mère, la réalisation de ses anciens fantasmes d'élimination de la rivale œdipienne. D'ailleurs, devenue adulte, la femme se laissera aller à exprimer toute son ambivalence envers une mère humiliée et opprimée par le père, lui reprochant sa passivité, l'accusant même d'avoir entretenu et renforcé la violence paternelle par une acceptation sans révolte de tous les mauvais traitements, finissant presque par absoudre le père des excès dans lesquels il aurait été poussé, puis maintenu par les réactions masochistes maternelles. Les affrontements dans le couple, assortis de coups, apparaissaient également comme le signe qu'existait encore une relation entre les deux époux, les «scènes de ménage» obligeant ceux-ci à se parler, fût-ce dans l'invecitive, et surtout à se toucher, car «la souffrance mutuellement infligée... permet [au couple] de continuer à se sentir couple plutôt que rien<sup>1</sup>».

Ainsi cette démonstration active par les mères des sacrifices qu'elles ont acceptés, des aliénations et des souffrances qu'elles ont supportées, entretient chez leurs filles une triple *emprise*. La première est fondée sur l'idée d'une dette sans fin attachant les filles aux mères ; la deuxième s'ancre sur le sentiment des filles que, pour être au moins les égales de leurs mères, il leur faudra montrer qu'elles peuvent supporter autant d'afflictions et de sacrifices que ces dernières. La troisième forme d'*emprise* enfin est suscitée par le sentiment de culpabilité à contrevenir aux modèles maternels, de peur d'augmenter la souffrance de la mère en la trahissant et en trahissant ses désirs. *L'emprise par «le terrorisme de la souffrance»* est, nous semble-t-il, une des plus sûres conditions de la *reproduction obligée des modèles féminins, de génération en génération*, la femme vivant dans l'illusion que sa participation active à la souffrance des mères des générations antérieures est le principal lien identificatoire à la lignée féminine.

---

1. Anzieu D., «La scène de ménage», *Nouvelle revue de psychanalyse*, 33, 1986, p. 207.



## 7. L'emprise sur le corps de la fille à travers les violences maternelles

Un domaine difficile, douloureux à explorer, qui témoigne de la manifestation absolue et le plus fréquemment pathologique de la *pulsion d'emprise* est celui des maltraitances physiques, des sévices exercés par une mère sur son enfant. Pour aborder cette question, il nous faut surmonter l'horreur déclenchée par les conséquences de ces aberrations de l'amour maternel, tout en reconnaissant que l'horreur masque peut-être chez chacun, un voyeurisme pour une telle perversion des sentiments, une fascination devant de tels «ratés» de l'instinct spécifiques de l'homme et de l'humanité et ignorés de l'animal, chez lequel on constate certes, des pulsions à tuer, à dévorer sa progéniture, jamais à lui faire mal et à la torturer. Il nous faut donc tenter de comprendre comment une mère peut en arriver à faire souffrir sciemment et volontairement un enfant né de sa chair et impuissant à se défendre, en le frappant, en le blessant dans son corps dans lequel elle fait effraction par tous les moyens possibles.

Les rares études sur les enfants victimes de sévices (il s'agit d'observations de médecins commis à expertise, de juristes ou de travailleurs sociaux, parfois de psychologues) font des parents maltraitants une peinture assez stéréotypée qui les rejette soit vers la plus grande misère sociale, soit vers la plus sévère aliénation mentale. La plupart des re-

cherches sur la question, quelle que soit leur provenance, insistent sur les carences du milieu social dont sont issus les parents violents. Depuis peu, des études cliniques soulignent que la violence sociale est susceptible d'atteindre les milieux sociaux les plus favorisés. Les observateurs de la maltraitance s'accordent à décrire, chez ces parents, une personnalité fragile et immature, en présupposant l'existence d'un consensus théorique sur les critères d'immaturité et de fragilité du moi. On s'accorde aussi à reconnaître que les responsables de ces actes mettant en danger leurs enfants ont le plus souvent subi eux-mêmes des mauvais traitements ; en effet l'enfant victime de sévices «est là pour donner au parent la possibilité de retrouver la relation avec son propre parent<sup>1</sup>». Enfin, les auteurs travaillant sur la maltraitance, soulignent que ces parents semblent multiplier dans leur vie les conduites d'échec, corollaires attendus d'une totale dévalorisation de soi<sup>2</sup>.

Aucune étude ne s'est souciée de considérer de façon spécifique les sévices pratiqués par les mères sur leurs filles. Celles-ci ne sont sans doute, pas plus que leurs frères, objets de mauvais traitements. Mais nous supposons qu'un vécu et des fantasmes spécifiques s'attachent à la maltraitance de la fille par sa mère. Leurs similitudes corporelles, notamment l'importance d'une anatomie en creux, sont une première raison de cette spécificité ; s'y ajoutent les difficultés pour une fille de s'identifier à sa mère, de la prendre pour modèle tout en acquérant une individualité, conflit qui ne peut se résoudre que par un «matricide» symbolique dont J. Kristeva<sup>3</sup> montre, fort justement, qu'il exigera de la fille un travail psychique plus difficile que celui demandé au garçon, car en tuant sa mère c'est elle-même qu'elle met à mort.

Étudiant de près des témoignages de filles gravement maltraitées, nous avons, de fait, retrouvé ce puissant désir de mort de ces dernières à l'endroit de la mère. Mais la rivalité œdipienne de la fille avec sa mère, fondée sur des attachements différents mais concurrents pour le père qui se révèle souvent complice des mauvais traitements, car il les a plus ou moins consciemment ignorés, accentue encore la particularité du vécu féminin de la maltraitance. Enfin, nous n'oublions pas le renforcement de ce vécu par les modèles et les statuts sociaux imposés dans nombre de cultures, au sexe féminin. Afin de perpétuer ou d'entretenir la domination masculine, ces modèles ont encouragé, envenimé grâce à diverses institutions, telle la polygamie, les jalousies entre les femmes jusqu'à la guerre ouverte, obligées qu'elles étaient de se vivre comme d'éternelles

1. Crivillé A., «A corps et à cris; parent maltraitant-enfant meurtri», *Nouvelle revue de psychanalyse*, 33, 1986, p. 212.

2. Jeamment N., «Aperçu bibliographique», in Soulé M. et al., *Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée*, 1978, p. 173.

3. Kristeva J., *Soleil noir. Dépression et mélancolie*, 1987, p. 38-39.

rivales pour accaparer les hommes, le père d'abord, vite relayé par les frères, puis par le mari. C'est cette rivalité exacerbée par les modèles sociaux qui a entretenu chez bien des mères le désir de se dresser contre leurs filles auxquelles elles tenaient à faire supporter ce qu'elles-mêmes avaient supporté, et qui a réactivé en elles la fureur d'appartenir à un sexe vilipendé et méprisé. La violence de ces mères déchaînées, qui attaquent leurs filles, allant jusqu'à les blesser dans leur chair, évoque les débordements des Erynie armées du fouet ; elle rappelle les explosions de l'*hybris*<sup>1</sup> de ces femmes infernales qui, par orgueil, refusèrent de se soumettre aux lois des dieux, qu'elles enfreignaient par révolte, ne voulant voir reconnues que leurs propres lois.

### **La mise à l'épreuve des limites entre la mère et la fille par les attaques contre les enveloppes corporelles et leurs symboles**

La violence archaïque maternelle s'incarnera alors dans des attaques du corps de la fille. Elles visent d'abord l'enveloppe de la peau, mais ne s'en tiennent généralement pas là. Répétées, les attaques peuvent aussi pénétrer, trouer, traverser ces enveloppes pour atteindre les profondeurs de la chair. Tout se passe comme si la mère s'avérait incapable de percevoir qu'il existe d'emblée une différenciation entre cette fille qui la redouble et elle-même, et si elle la perçoit ou la ressent, elle se montre incapable de la supporter et fera tout pour l'annuler. Cette impuissance prend, à coup sûr, une de ses sources majeures dans des difficultés relationnelles entre la génitrice et l'enfant, dès les premiers jours de la vie de celui-ci.

### ***Le refus maternel d'accepter la séparation et l'autonomie de l'enfant***

Tout se passe comme si la mère n'avait pas d'autre solution, pour reconnaître l'existence de son enfant, que de lui imprimer réellement une marque sur le corps, signe de son *emprise* physique. Ce sont ces mères qui, utilisant des ustensiles ménagers les plus courants et quotidiens, tel un fer à repasser ou un tisonnier, vont marquer leur fille de manière indélébile. Ainsi procèdent les propriétaires de grands trou-

---

1. Comme toutes les notions propres au monde antique, celle d'*hybris* est difficilement traduisible. Les auteurs la situent entre l'orgueil, la violence et la colère. Saïd S., *La faute tragique*, 1978, p. 29. P. Grimal insiste sur l'aspect de démesure dans l'*hybris*, *Dictionnaire de la mythologie*, p. 146.

peaux qui estampillent chaque animal leur appartenant du signe distinctif de la propriété, afin de prévenir leur perte ou leur vol.

L'agressivité archaïque maternelle semble bien trouver sa source dans les entrailles de la mère, pour revenir vers le dedans du corps et du sexe de sa fille. Les fantasmes sous-jacents à cette violence adoptent toujours les mêmes formes : d'abord griffer, mordre ou lacérer les enveloppes extérieures, toutes attaques permettant de *mettre à l'épreuve les limites fragiles entre mère et fille* ; en cas d'échec de cette mise à l'épreuve, la mère pourra rêver de s'attaquer à l'intérieur du corps, notamment au sexe, pour l'ouvrir, le vider, l'éviscérer. Quelques-uns de ces fantasmes se manifestent à bas bruit lors de la grossesse de certaines femmes, demeurant néanmoins à l'état d'obsessions terrifiantes pour la future mère qui imagine que des morceaux du corps du fœtus ont pu partir avec les excréments dans la cuvette des toilettes, ou qui redoute d'absorber une nourriture mauvaise susceptible d'empoisonner l'enfant qu'elle porte.

Dans des cas heureusement exceptionnels, les fantasmes de haine et de destruction s'actualiseront et deviendront passages à l'acte chez des mères qui ont, par exemple, subi après l'accouchement une grave dépression mélancolique, mais, plus simplement aussi, qui ont dû être séparées du nouveau-né dans la période post-natale, séparation qui grève lourdement la capacité maternelle à « s'attacher à son enfant et à y devenir sensible<sup>1</sup> ». Dans l'un ou l'autre cas, ces mères ressentent la séparation physiologique avec l'être qui les a habitées pendant des mois comme une rupture insupportable, la perte insurmontable d'une partie d'elles-mêmes ; en même temps, des sentiments négatifs et auto-dépréciateurs les envahissent, conscientes qu'elles sont que l'image de mère qu'elle donne à l'enfant et qui reproduit le plus souvent celle de leur propre mère, est frustrante et mutilante. Elles se retrouvent dévalorisées, coupées du monde, repliées sur elles-mêmes, elles sont incapables de confier à leurs proches ce qu'elles ressentent, de toutes les façons, on aurait tendance à ne pas les croire et à minimiser le danger du passage à l'acte. Pour la majorité des individus, les affects envahissant ces mères : désir de faire mal à l'enfant, de le jeter par terre, de lui faire rengainer ses pleurs et ses cris, de l'éprouver par des coups et des sévices, demeurent inaudibles, incompréhensibles. Ils susciteront toutes les défenses possibles, depuis la banalisation des faits et la réassurance de la mère grâce à l'appui sur la croyance que l'instinct maternel est par nature bienveillant, jusqu'au rejet de cette mère et à son expulsion vers l'indignité ou vers les franges de la folie.

1. Anthony E.J., Chiland C. et al., *L'enfant dans sa famille. L'enfant vulnérable*, 1982, p. 189.

Ainsi ces mères que les circonstances de l'accouchement et les avatars post-nataux de la naissance ont déjà rendues inaptées à investir le nourrisson, à le toucher, à lui parler, se trouvent renforcées dans leur aveuglement aux demandes du nourrisson. Il ne pourra que répondre dans une interaction de violences, en devenant de plus en plus exigeant, en répétant ces demandes par des cris et des pleurs exacerbés par le refus maternel ; s'ensuivra un non-investissement de cette mère totalement occupée par un deuil à faire, celui d'une relation malheureuse avec sa propre mère et d'une unité à jamais perdue.

Dans ce désastre à deux, l'enfant se montrera d'abord impuissant à comprendre ce qui lui arrive et incapable d'exprimer sa détresse autrement que par des cris persécuteurs pour la mère. Plus tard, il aura tendance à se vivre comme le seul responsable de cette faillite, s'attribuant la responsabilité de l'incurie et du manque d'amour de la mère pour lui. Tout naturellement, il s'accusera de leur malheur commun ainsi que d'avoir provoqué les affects dépressifs et la haine maternels. Retournant contre lui la faute, il se percevra comme fondamentalement «mauvais» pour tous les autres, puisque même la mère n'est parvenue à l'aimer. Les conséquences de cette première relation qui se fonde sur «une perte de sens<sup>1</sup>», où rien n'est élaborable pour l'enfant, se paieront par l'impossibilité de constituer un moi unifié et solide susceptible de résister aux attaques du monde extérieur.

D. Anzieu a bien montré la gravité de cet échec du premier lien, ainsi que son impact sur la constitution du «Moi-peau<sup>2</sup>». Étant donné le rôle joué par les enveloppes corporelles dans les violences physiques exercées par la mère, ce sont elles en effet qui sont le plus fréquemment visées, il est intéressant de s'arrêter sur l'importance qu'accorde D. Anzieu à l'une de ces enveloppes : l'«enveloppe sonore<sup>3</sup>», constituée à partir des bruits et des sons entendus par l'enfant et provenant d'abord de la voix maternelle et de celles de l'entourage, auxquelles répondent bientôt les cris, sons et babillages émis par le bébé<sup>4</sup>. En cas d'absence ou de perturbations de ce bain sonore, dont D. Anzieu présente les diverses modalités<sup>5</sup>, on constatera par contre-coup une défaillance du «Moi-peau». Ainsi en est-il lorsque la mère, devenue mutique, laisse le nourrisson dans un silence mortifère, ou quand elle se révèle tout à fait incapable de sollicitations verbales gratifiantes envers l'enfant, ou en-

---

1. Green A., *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*, 1983, p. 230, (souligné par l'auteur).

2. Anzieu D., *Le Moi-peau*, 1985.

3. *Idem*, «L'enveloppe sonore du Soi», *Nouvelle revue de psychanalyse*, 13, 1976, p. 161-180.

4. *Ibidem*, p. 173.

5. *Idem*, *Le Moi-peau*, p. 171-172.

core de la mère dont les cris stridents font irruption sans raison et de façon capricieuse dans l'univers enfantin.

De la même manière, l'impossibilité pour une mère gravement déprimée de répondre à la détresse originaire de l'enfant créera chez celui-ci une faille difficilement réversible de son système «pare-excitations» auquel S. Freud, on le sait, dévolue la fonction essentielle de faire écran entre l'appareil psychique et les effractions trop violentes venues de l'extérieur<sup>1</sup>. À l'appui de ces analyses, nous remarquerons en effet que les femmes qui ont eu une mère violente insistent toutes sur le souvenir de l'effraction de la voix maternelle et du traumatisme provoqué par cette voix. La plupart de ces femmes soulignaient les ruptures soudaines dans le débit ou la tonalité de la voix maternelle qui annonçaient le déclenchement de sa fureur ; d'autres évoquaient les alternances imprévisibles entre les silences maternels «entendus» comme de sourds reproches et les cris trouant le silence ; ces explosions annonçaient parfois les coups à venir et les propos de la mère faisaient irruption pour agresser la fille, la menacer de représailles, la vouer aux gémonies.

Des femmes de culture musulmane, dont beaucoup avaient dans l'enfance et l'adolescence supporté un sévère dressage de leurs mères chargées de les soumettre aux normes et aux codes sociaux, et qui ne leur épargnaient pas les coups, les pinçons marquant la peau «en bleu», voire les morsures, nous racontaient que la violence physique maternelle était souvent en balancement avec sa violence verbale. Quand la mère ne projetait pas sur elles un ustensile brûlant, ou ne tendait pas le bâton au frère afin qu'il exerçât par procuration, sa force sur ses sœurs, elle usait à l'endroit de sa fille de malédictions ou d'injures. Dans le fantasme maternel, tout semblait se passer comme si les menaces, les imprécations avaient réellement le pouvoir de pénétrer le corps de la fille coupable de transgression, ou plus simplement coupable d'être née fille, pour en expulser le «mauvais<sup>2</sup>». Les images le plus fréquemment utilisées par ces mères en furie et remémorées par leurs filles étaient celles d'explosion du corps, de sa mise en pièces et de sa dislocation aux quatre vents, violence terrorisante qui nous évoquait dans ses extrémités, la bouche grande ouverte de la Gorgone, «cette voix d'airain<sup>3</sup>» proférant des hurlements pour mettre ses ennemis en déroute.

Dans les exemples de filles victimes des plus graves sévices que nous analyserons ultérieurement, les défaillances du «pare-excitations» comme celles du «Moi-peau» semblent évidentes. Comment en effet

1. Freud S., (1920), 1965, p. 70 et suiv.

2. Couchard F., *Le fantasme de séduction chez des femmes de culture musulmane*, tome I, p. 358 et suiv.

3. Vernant J. P., *La mort dans les yeux*, 1985, p. 40.

comprendre que dans ces cas où la violence maternelle a atteint les confins du sadisme et de la folie meurtrière, les victimes n'aient développé aucun système de défense en faisant appel à la réalité externe, c'est-à-dire à l'entourage au moins proche. Un des éléments les plus troublants du phénomène de la maltraitance est sans doute que cet entourage si quotidien et si familier de la victime, ait manifesté une surdité et un aveuglement quasi complets à ce qui se passait pourtant tout près et qui laissait des traces ! Il est banal, dans les études faites sur les mauvais traitements, d'accuser de lâcheté le reste de la famille, de culpabiliser celle-ci comme les voisins ; il est possible que les victimes aient espéré de l'aide de ces derniers, pourtant elles n'ont jamais été capables de la demander, prêtes à se taire, à travestir même la vérité plutôt que d'oser se plaindre et d'accuser le parent persécuteur qu'elles continuaient à aimer.

Certes, une fille maltraitée par une mère violente vit dans un effroi et un sentiment de terreur qui la paralysent, mais elle cache également sa situation malheureuse parce qu'elle a intériorisé l'idée que la conduite de sa mère à son endroit est peut-être «normale». Si elle constate des disparités de traitement entre ses frères et sœurs et elle-même, elle ne pensera pas qu'elle fait l'objet d'une grave injustice, car elle ne possède pas la capacité de se percevoir comme identité semblable ou comparable aux autres. Elle se trouvera au contraire renforcée dans la certitude que ce sont bien sa malignité et sa perversité qui justifient qu'on la traite aussi mal. On verra comment une fille, objet des sévices maternels les plus térébrants, allait jusqu'à refuser de répondre aux interrogations, peut-être trop souvent discrètes, de son père sur d'évidentes traces de coups ; elle gardait le silence, sous l'*emprise* de la frayeur, persuadée d'avoir mérité ceux-là. Quant au père, il devait se sentir soulagé des non-réponses à ses questions : elles préservaient en lui l'image de la «bonne» mère, car il est sûrement traumatisant pour un homme de prendre conscience que la femme qu'il a épousée et choisie pour mère de ses enfants est envahie d'un désir de mort à leur endroit et surtout le réalise.

Les filles maltraitées dont nous parlons n'ont donc pas pu se constituer, dès la petite enfance, comme des individualités séparées de la mère et du reste du monde. Leur psychisme paraît démuné des systèmes de protection indispensables, ceux qui interdisent de supporter des actes de destruction abusifs, ceux grâce auxquels chacun est habituellement autorisé à se révolter, à se mettre en colère et à manifester de l'agressivité contre un autrui dangereux pour soi, qui permettent enfin d'élargir son champ relationnel et de reconnaître autour de soi l'existence d'êtres, autres que la mère, en vue de solliciter éventuellement leur secours. Refusant de tenir compte de l'*individualité* de sa fille, la mère qui

exerce une *emprise* sur cette dernière à travers les mauvais traitements les plus mutilants, témoigne également de son incapacité à percevoir l'«objet» dans sa *globalité*. Il est significatif en effet que dans ces attaques des lieux du corps, la mère violente frappe, mord ou brûle des objets partiels et ne semble jamais voir sa fille comme un individu en entier. Le déchaînement de la violence archaïque déclenche en elle une atomisation défensive de l'autre, les parties du corps mises en exergue par les coups et «offertes» aux sévices sont le plus fréquemment les zones érotisées : le sexe et éventuellement les seins, si la maltraitance perdure à l'adolescence, de même que les zones porteuses de gratifications narcissiques pour la femme : le visage avec les yeux et la bouche ainsi que les cheveux. De la sorte, la haine comme la passion amoureuse découpent dans le corps du partenaire des zones à détruire ou à aduler.

Une femme nous racontait comment sa mère la mordait et la pinçait régulièrement au bras, pour la punir de petites transgressions, mais aussi parce que la fillette avait elle-même pris l'habitude d'user de ses dents comme moyen de défense contre les enfants qui empiétaient sur son territoire. Cette fille était l'aînée de la fratrie, celle qui figure toujours comme la rivale directe de la mère et la première distinguée par le père ; cette mère eût sans doute été bien incapable d'expliquer par quel désordre pulsionnel, par quelle régression elle adoptait une punition aussi archaïque ; la seule rationalisation donnée plus tard pour justifier cette agressivité était toujours la même : la loi du talion, «œil pour œil, dent pour dent». En effet elle ne faisait qu'infliger ce que sa fille avait d'abord fait subir aux autres, comme si dans son esprit, il existait une quelconque équivalence entre l'agression impulsive de l'enfant, envahi de colère devant l'autre, utilisant tous les moyens pour se défendre et la réponse «à froid» et l'intention de la mère de faire sciemment mal. On peut aussi aisément supputer, même si ce n'était pas dit, que la mère appliquant à sa fille la loi du talion, la traitait comme elle l'avait probablement été par sa propre mère. La morsure, comme le pinçon, ou la brûlure nous semblent l'apanage des mères violentes plus que des pères maltraitants. Ces mères se souviennent-elles des coups de dents sur un sein donnés par un nourrisson trop vorace ? Pourtant si les fantasmes de dévoration, de morsure, de griffure paraissent familiers au monde féminin, dans les mythes ce sont les héros masculins qui montrent avec leurs dents leur agressivité, tels Héraclès avec Héra, ou le dieu Krishna tuant une de ses nourrices d'un coup de dent au sein<sup>1</sup>.

Une autre femme nous confiait que, si sa mère était si agressive et si frustrante avec ses enfants, c'est parce que sa propre mère avait fait pire

---

1. Rank O., *Le mythe de la naissance du héros*, 1983, p. 74.

avec elle : elle avait l'habitude de la mordre à l'épaule fréquemment, pour entretenir la morsure là où le bât blesse l'âne ou le mulet, là aussi où la main devrait seulement se poser pour guider l'enfant ; en pareille occurrence, l'emprise maternelle devait aller jusqu'à laisser une trace, l'épaule mordue de la fille portant une plaie toujours infectée. Dans cette réponse cataclysmique en même temps que désespérée de la mère maltraitante, se lisait son incapacité à intérioriser l'existence et l'autonomie de sa fille si celle-ci ne portait pas en permanence la cicatrice d'un lien, rappel de celui qui les avait unies de façon indélébile. Cette propension des mères à régresser, en usant de la bouche pour agir la violence, signe aussi leur échec à se servir du même organe pour des tâches plus nobles, de communication par exemple ; gageons que ces mères «mordantes» parvenaient difficilement à exposer par la parole leurs désirs à leur fille ou à leur expliquer le bien-fondé des modèles qu'elles leur imposaient ; elles ne pouvaient mordre et parler à la fois !

Néanmoins, il ne faut pas oublier que dans nombre de cultures, les institutions n'ont pas fait la part belle à une parole féminine organisée, structurée et rationnelle. La violence verbale des femmes y était tolérée à travers leurs plaintes et leurs cris, car on la considérait comme un moyen de diluer le trop-plein pulsionnel propre à la nature féminine dominée par l'incontrôle de l'utérus. Cette violence verbale inorganisée apparaissait aux hommes comme une soupape de sécurité qu'il fallait accepter, dans un système social dont tous les modèles contraignaient les aspirations libidinales féminines. Les cultures les plus oppressives pour les femmes ont donc toujours toléré, dans des moments limités et dans des circonstances bien précises, l'expression de l'hystérie féminine qui s'exsudait en pleurs, en vociférations, en malédictions et autres excès de langage ; le «rite» achevé, les choses reprenaient leur apparence et les événements leur cours. Cette exaspération de la parole féminine, que l'on assujettissait par ailleurs et qui pour être entendue se devait de prendre des formes débridées, avait bien servi les hommes ; entre ces moments de débordements pulsionnels des femmes, ils avaient la paix et pouvaient toujours leur rétorquer qu'elles étaient décidément ingouvernables. De la sorte, ils voyaient leur superbe et leur pouvoir garantis, à la condition de supporter de temps en temps les hurlements des mères et des épouses, infligés le plus souvent à leurs filles.

### ***La chosification de l'enfant et le désir maternel de réincorporer l'objet***

Si la mère, qui se laisse aller jusqu'à la morsure du corps de l'enfant, exprime à la fois son incapacité à supporter la perte du premier lien qui l'attachait à lui, ainsi que sa difficulté à mettre dans sa bouche des mots plutôt que des choses, elle manifeste en outre le désir de réincorporer

l'enfant, du moins des parties de lui, ce dont ont témoigné nombre de rites. Dans ceux-ci, la mère avait la possibilité de liquider ses angoisses de séparation au moment de la naissance ou à la puberté, en récupérant une partie du corps de l'enfant, le garçon il est vrai le plus souvent, la séparation d'avec lui s'avérant la plus douloureuse. On donnait à la mère la première dent tombée de la première dentition, ou le prépuce au moment de la circoncision, l'échange permettant d'exorciser le désir de la mère de garder son fils pour elle, de maintenir son *emprise* sur lui, l'empêchant de passer dans le clan des pères.

La mère acculée à des actes de violence n'a malheureusement pas trouvé dans toutes les cultures les appuis institutionnels et rituels pour contrôler l'angoisse de la perte de l'enfant. Une des particularités de ses passages à l'acte sur le corps de celui-ci est sa *chosification* et sa *dévitilisation*, mécanismes défensifs par lesquels se fait la réincorporation de l'objet. En effet, l'enfant mordu ou brûlé est considéré comme un objet auquel la mère va dénier tout sentiment ; il se voit d'ailleurs interdit d'exprimer ses affects et même ses pensées. La victime maltraitée subit ainsi le comble de l'*emprise* maternelle : par son injonction à l'enfant de devoir faire silence sur tout ce qui lui arrive, la mère prouve qu'elle est parvenue à le néantiser, à ne faire plus qu'«un» avec lui. *C'est pourquoi lorsqu'elle exerce ses sévices, elle ne semble pas lucide sur les souffrances physiques et les détresses psychiques infligées, et même après l'acte, elle n'exprimera ni regret ni culpabilité, comme inconsciente de ce qui s'est passé.* Ce constat devrait nous conduire à moduler quelque peu le jugement de perversion souvent porté sur les violences de ces mères. Certes le sadisme dont elles font preuve pour néantiser l'enfant, les apparentent bien à l'individu pervers, mais si l'acte pervers se caractérise par la conscience et le désir de faire sciemment souffrir l'autre, toutes les mères violentes ne participent sûrement pas de cette «lucidité» et de cette volonté, dominées qu'elles sont dans leurs accès, par une pensée envahie de processus primaires, certains évoqueront même en ces circonstances, une «psychose momentanée<sup>1</sup>». Les témoignages sur les sévices maternels confirment bien cette *emprise*, jusqu'à la néantisation et la chosification ; on est frappé du nombre de cas où la mère jette l'enfant à travers la pièce, le lance contre un mur le plus loin possible d'elle, comme on le ferait d'un paquet encombrant ou d'un objet dont il faut se débarrasser à tout prix. Ainsi elle expulse un objet mauvais, celui qui rassemble en lui toutes les parties mauvaises de la mère et de surcroît les parties mauvaises de ses propres parents.

Il est difficile de ne pas évoquer ici le mécanisme du «bouc émissaire», truchement permettant à un groupe social d'expulser de son sein

1. Anthony E. J., Chiland C., et al., *L'enfant vulnérable*, p. 200.

tout le «mauvais», en le projetant sur un individu désigné à la vindicte de tous et qui sera persécuté et mis à mort. «Bouc émissaire», la mère violente l'a peut-être été dans son enfance, pas forcément parce qu'elle était physiquement maltraitée, mais parce que ses parents ne l'avaient pas reconnue comme une individualité indépendante, assumant des pensées et des désirs autonomes dont ils n'avaient eu de cesse de la dépouiller. Elle est ensuite devenue mère meurtrière, mais aussi mortifère pour elle-même, se maltraitant et se punissant à travers ce *double* que représentait sa fille ; mais ses actes soulèvent de tels sentiments d'horreur que l'on reconnaîtra difficilement ses souffrances et sa solitude. La mère devenue gravement maltraitante guette donc, dans ce *double* qu'est sa fille, le moindre écart avec un modèle qu'elle s'est fixé pour cette dernière. Dès que se produit l'écart, elle n'est plus capable de reconnaître cette fille sur laquelle éclate sa fureur. Ce retour au même, à l'identique, est bien sûr une illusion qui berce toute mère, mais qu'elle perd normalement dès qu'elle a renoncé à faire coïncider l'enfant réel avec un enfant imaginaire, paré de toutes les perfections. La mère violente n'abandonne jamais cette illusion qui opère alors un brouillage des limites entre l'imaginaire et la réalité et c'est à la fois un privilège et un malheur de la fonction maternelle que de rendre la femme infiniment vulnérable à ce brouillage. C'est ce qui arrive aux Bacchantes pour lesquelles le double qu'est l'enfant n'est plus reconnaissable parce qu'il a grandi et donc changé dans ses apparences, il est alors devenu terrifiant et dangereux, «le double monstrueux<sup>1</sup>».

Le texte sur le phénomène de «l'inquiétante étrangeté<sup>2</sup>» décrit cette angoisse dont est porteuse la figure du *double*, quand celui-ci s'écartant légèrement de son modèle, provoque un mouvement de bascule du très semblable au pas totalement reconnaissable. Et ce n'est pas par hasard si, pour S. Freud, le comble de ce renversement du familier en étrange et angoissant est provoqué par la vision du sexe féminin, «rappel de l'utérus maternel qui fut pourtant, un jour l'entrée de l'antique terre natale... [et] lieu dans lequel chacun a séjourné une fois et d'abord<sup>3</sup>». De même cette agressivité archaïque de la mère a-t-elle trouvé son «théâtre de la cruauté<sup>4</sup>» avec la fille : celle qui lui ressemble le plus, celle qui lui rappelle la jeune fille qu'elle a été et qui réactive en elle les identifications, y compris les plus douloureuses à sa propre mère.

Nous avons interrogé des femmes qui avaient subi de la part de leurs mères des morsures, coups de griffe, arrachages de cheveux ou pinçons répétés et les avaient perçus, dans l'après-coup de l'entretien,

1. Girard R., *La violence et le sacré*, 1972, p. 63.

2. Freud S., (1919b), 1985, p. 209-264.

3. *Ibidem*, p. 252.

4. Artaud A., *Le théâtre de la cruauté*, tome V, 1978.

comme des réponses destructrices, traduisant aussi le désespoir d'une mère qui se croyait trahie par sa fille. Peu de mères en arrivaient à ces extrémités, et l'une d'elles qui parvenait à contrôler ses fantasmes de pénétration et d'effraction dans le corps de sa fille, elle ne la touchait pas, avait cependant pour habitude, lorsque cette dernière avait atteint l'adolescence, de découper ses vêtements, de taillader ses plus belles robes, aux endroits où l'atteinte des ciseaux était irréparable. Ainsi, la rage sadique de cette mère s'en prenait non à des contenus corporels, à l'instar du nourrisson qui rêve peut-être de sortir du ventre maternel tous les objets qu'il recèle pour les dilapider<sup>1</sup>, mais à des contenants, les vêtements qui prolongeaient et protégeaient les enveloppes corporelles, et qui étaient également des parures de séduction, grâce auxquelles la fille nouvellement pubère ferait tout pour attirer l'attention du père.

### «Sybil» ou la folie maternelle meurtrière

En 1973, paraît aux USA un livre, *Sybil*<sup>2</sup> ; il s'agit d'un témoignage écrit à partir d'un traitement psychanalytique entrepris et conduit par le docteur Cornelia B. Wibur, avec une jeune femme baptisée Sybil Isabel Dorsett. Ce pseudonyme abrite sans doute un des plus extraordinaires cas de dédoublement de personnalité, puisque Sybil adopte, depuis sa toute petite enfance jusqu'à la fin de sa cure analytique, seize personnalités différentes, dont deux masculines. Il s'agit d'une femme qui a subi dès l'âge de quelques mois jusque vers dix ans les pires sévices, de fait il s'agissait de vraies tortures ritualisées et quasi-quotidiennes ; elles lui étaient infligées par une mère gravement perturbée sans que le père, le voisinage ou quiconque (Sybil était fille unique), ait paru prendre conscience du comportement pathologique de la mère, non plus que du véritable martyr supporté par l'enfant.

C'est donc l'histoire de cette enfance «noire» et entièrement placée sous l'égide d'une *pulsion d'emprise sadique et meurtrière* que tente de reconstituer le livre, tout en essayant également de comprendre cette relation duelle pathologique entre Sybil et sa mère. Les documents de base sur lesquels s'appuie l'auteur sont les séances des onze années que dura la psychanalyse mais aussi des entretiens recueillis auprès de la parenté éloignée, ainsi que des dossiers des différents hôpitaux où Sybil avait été internée avant qu'elle n'entreprît une analyse. C'est en 1954 qu'elle l'amorce, après plusieurs essais de traitements psychiatriques

1. Klein M., *Envie et gratitude et autres essais*, 1968, p. 47.

2. Schreiber F.R., *Sybil. L'histoire vraie et extraordinaire d'une femme habitée par seize personnalités différentes*, 1974.

demeurés vains. La jeune femme a bien essayé cinq ans plus tôt de commencer cette analyse avec celle qui l'aidera durant de longues années, mais sa démarche a échoué en raison de la farouche opposition des deux parents, de la mère surtout. Celle-ci est d'abord présentée comme seulement dure et implacable, elle redoute que le traitement analytique n'entraîne le déclin de la totale *emprise* physique et psychique qu'elle continue à exercer sur sa fille pourtant largement adulte. Il faut souligner que les deux parents font partie d'une de ces sectes (il s'agit de la secte fondamentaliste) si fréquentes aux USA et qui assujettissent leurs adeptes dans des pratiques rigoristes où règne l'obtusion de la pensée ; ils ne peuvent voir dans la psychanalyse que l'œuvre du «Malin». Aussi Sybil devra-t-elle attendre la mort de sa mère et la fin de son influence physique, sinon psychique, pour que débute l'analyse, elle a trente-et-un ans. Elle travaille alors par intermittences comme enseignante, après avoir, tant bien que mal, pu mener des études universitaires très décousues, souvent interrompues en raison de ses graves troubles psychiques.

### ***Le dédoublement de personnalité comme mécanisme de défense contre les fantasmes maternels de destruction de la fille***

Assez rapidement au cours des premières semaines de la cure, Sybil va dévoiler deux autres de ses personnalités : sa voix, sa présentation, ses manières se modifient du tout au tout, d'une séance à l'autre, voire à l'intérieur d'une même séance. Elle peut par exemple emprunter la personnalité d'une femme grossière et agressive alors que sa personnalité «normale» est celle d'une personne inhibée, très craintive, incapable de se défendre contre la plus petite attaque, de se mettre en colère ou d'agresser quelqu'un. Bien qu'elle ait acquis un haut niveau culturel, le langage utilisé par certaines des personnalités d'emprunt méconnaît manifestement la syntaxe, et se révèle fruste et primaire, leur voix est vulgaire.

L'analyste a un jour la surprise de voir arriver, «cachée» derrière sa patiente, une autre personnalité, celle d'une femme très sophistiquée et artiste, elle découvre que Sybil peint, que son talent est même reconnu et public, puisqu'elle a, à plusieurs reprises, exposé dans de grandes galeries et a vendu certains tableaux fort cher. Sybil se dit consciente de ses troubles depuis qu'elle a quatorze ans ; elle se sent envahie de phénomènes bizarres qui se traduisent par de graves perturbations de sa personnalité : des pans entiers lui échappent totalement, elle se retrouve perdue dans une ville ou un hôtel inconnus sans savoir comment elle y est arrivée, ni ce qu'elle a fait les jours précédents ; elle ne reconnaît pas certaines personnes avec lesquelles elle a eu la veille des relations de travail ou des échanges amicaux.

Tous ces symptômes dissociatifs ont lourdement handicapé sa vie sociale et affective, ainsi elle n'avait pu nouer aucune relation avec l'autre sexe, et auparavant sa vie scolaire et universitaire. À l'école, quand une personnalité d'emprunt prenait la place de la personnalité normale, et ce pendant des mois, la fillette avait tout oublié des acquisitions scolaires intégrées les mois précédents, les enseignants ne pouvant toujours mettre en cause sa bonne foi, demandaient aux parents de la faire soigner. Elle abandonnait donc ses études provisoirement, alors que tous s'accordaient à la trouver exceptionnellement douée intellectuellement. Au cours de ces onze années d'analyse se succéderont donc seize «intruses» vivant en Sybil, la parasitant, mais aussi la protégeant. La première était survenue alors que l'enfant avait trois ans et demi, c'est-à-dire un an après le début des très graves sévices exercés par sa mère. Il semble que si la personnalité «normale» a ignoré les autres personnalités, jusqu'à ce que l'analyste révèle à Sybil l'étrangeté de son cas, les personnalités d'emprunt avaient toutes connaissance que coexistait à côté de chacune d'elle, l'«autre fille<sup>1</sup>», la vraie Sybil. Les analyses cliniques des cas de dédoublement de la personnalité furent nombreuses tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. La première exhaustive et rigoureuse est celle de Despine Père, en France, dont P. Janet soulignera l'importance<sup>2</sup>, puis parmi les multiples études qui se succèdent, celles de Morton Prince aux USA et de T. Flournoy en Suisse<sup>3</sup>. Le cas de Sybil s'apparente d'évidence à ceux des «personnalités multiples successives et amnésiques dans un seul sens<sup>4</sup>».

Très tôt dans le déroulement de la cure, l'analyste de la jeune femme comprend que les personnalités d'emprunt supportent un fardeau psychique qui a été oublié par sa patiente, et qu'elles expriment des humeurs et des affects que celle-ci s'interdit d'avoir, tels des terreurs phobiques, ou des accès de colère clastiques. Il apparaît donc clairement que l'éclatement du moi en une multitude de personnalités représente une tentative désespérée de survie chez une femme que les traumatismes subis durant toute l'enfance auraient réellement dû tuer, ou au moins rendre totalement inapte à l'autonomie et à la production intellectuelle, ce qui n'était pas tout à fait le cas. Si la dissociation en multiples personnalités est la conséquence de traumatismes répétés, l'image de la mère semble y prendre une large part. En effet, plusieurs des personnalités multiples expriment, à la seule évocation du nom de la vraie mère de Sybil, un très violent rejet de celle-ci. L'analyse aborde un tournant décisif lorsque la patiente apprend que pendant ce qu'elle nomme «ses

1. Schreiber F.R., *op. cit.* p. 47.

2. Ellenberger H.F., *A la découverte de l'inconscient*, 1974, p. 112.

3. *Ibidem*, p. 114 et suiv.

4. *Ibidem*, p. 118.

passages à vide», elle est en réalité habitée de personnalités diverses qui osent exprimer ce qu'elle-même ne se risque pas à dire : la haine d'une mère terrorisante qui l'a martyrisée, des désirs de mort à son encontre qui ont assombri son imaginaire enfantin et sa colère d'avoir été traitée ainsi. Au passage l'analyste étaye sa certitude que le cas de sa patiente relève, non d'une psychose, mais d'une psycho-névrose. Peut-être est-ce un moyen, devant une cure aussi difficile, de se conforter dans l'espoir que le traitement analytique aura des effets positifs, pour peu qu'il soit adapté à l'étrangeté et à la complexité du cas<sup>1</sup>.

### ***L'ancrage de l'emprise sur les injonctions paradoxales des modèles maternels***

Dès ce moment Sybil se risque à parler du milieu où elle a passé enfance et adolescence, un petit bourg de l'Amérique profonde, où son père avait occupé pendant les six premières années de la vie de sa fille, jusqu'à la grande dépression économique des années trente, la position d'un homme reconnu et estimé de ses employés et le plus riche de la ville. Il y avait pléthore de sectes religieuses de toutes confessions, au moins sept dans la bourgade ! La bigoterie vertueuse, accompagnée de racisme à l'encontre de l'étranger et de méchancetés de clocher, complétaient le tableau. Lors de l'enquête sur les lieux, les voisins et les gens du lieu reconnurent que la mère de Sybil était une femme «admirable», certains concédèrent qu'elle était bien «nerveuse», «bizarre» mais également généreuse, elle donnait aisément aux familles nécessiteuses.

On relevait l'intimité excessive de Sybil et de sa mère, l'une n'étant jamais vue autrement qu'accrochée au bras de l'autre. Le portrait brossé de la mère démentait donc, point par point, celui habituellement fait des mères gravement maltraitantes. On la présentait comme une intellectuelle raffinée, une artiste jouant du piano et de l'orgue, ce qui faisait oublier ses excentricités. Lorsqu'elle épousa celui qui allait être le père de Sybil, elle déclara que c'était sans amour et que de toutes façons, les hommes étaient tous les mêmes : obsédés par une seule chose : le sexe. Remarquons le poids de cette composante hyper-moralisatrice qui n'est sûrement pas rare chez ces individus «redresseurs de torts» qui imposent une *emprise* à l'enfant, *par la violence ou par la séduction*, S. Ferenczi le notait déjà<sup>2</sup>.

Madame Dorsett devait faire quatre fausses-couches avant d'accoucher de Sybil après treize ans de mariage ; elle avait toujours manifesté une grande ambivalence devant la maternité, disant qu'elle voulait des

1. Schreiber F.R., *op. cit.*, p. 95.

2. Ferenczi F., *Psychanalyse 4*, p. 131.

enfants et le démentant aussitôt. Elle s'occupait pourtant volontiers des enfants des voisines, se proposant de les garder. Lorsqu'elle fut enceinte, son mari, par prudence bornée, lui interdit de se montrer en public durant toute sa grossesse. Quand l'enfant naquit, il raconta partout qu'elle était plus grosse que dans la réalité, car il trouvait sa fille trop chétive ; il la déclara sous deux prénoms sans consulter sa femme qui prit ensuite l'habitude de lui donner un autre prénom (qui deviendra celui d'une de ses personnalités multiples). Peu après l'accouchement, la mère sombra dans un très profonde dépression qui dura quatre mois ; mutique, repliée sur elle, elle était incapable de s'occuper du bébé avec lequel elle n'eut aucun contact, sauf toutefois pour l'allaiter. Les autres soins étaient dispensés par la grand-mère, assistée d'une infirmière.

On apprend que le père, toujours par pudibonderie, s'était formellement opposé à ce que la mère allaitât l'enfant devant un visiteur, même en s'isolant dans une autre pièce, «car alors tout le monde aurait bien compris ce qu'elle allait faire<sup>1</sup>», si bien que privée de nourriture lorsqu'il y avait quelqu'un dans la maison, hormis le couple de ses parents, l'enfant passait des heures à hurler. Plus tard, Sybil restera très attachée à sa grand-mère qui avait été la seule personne affectueuse avec elle et dont la mort la touchera profondément.

Alors que l'éducation donnée par les parents était extrêmement prude, ils respectaient scrupuleusement les préceptes et les interdits sexuels et moraux prônés par leur secte, l'enfant eut à subir, de sa naissance jusqu'à l'âge de neuf ans, la vision répétée des rapports sexuels du couple. Couchant dans la chambre conjugale, son lit jouxtait celui des parents, aussi assistait-elle à tous leurs ébats ; or il semble qu'ils aient sciemment exhibé leur sexualité devant elle, ne lui cachant rien de leur état sexuel et de leurs émois, s'abstenant de baisser totalement les stores pour laisser la pièce dans une demi-clarté. On peut penser que le traumatisme devant la scène primitive fut d'autant plus lourd qu'il existait une discordance totale entre l'attitude sociale prônée le jour par les parents et leur exhibitionnisme nocturne. La mère puritaine et moralisatrice parlait abondamment du sexe pour en faire un sujet d'opprobre et l'œuvre du démon, pour s'appesantir uniquement sur son versant «sale», honteux et répréhensible, elle critiquait ouvertement ce qu'elle appelait la dissolution des mœurs des femmes de son entourage, alors que la nuit, elle se laissait aller au plaisir qu'elle condamnait. Durant toute l'enfance de sa fille, elle accompagna les sévices sexuels exercés contre celle-ci de commentaires sur le mal que les hommes «vils et vulgaires» ne manqueraient pas de lui faire. Quant au père, très prude lui aussi, il ne cachait rien de sa nudité la nuit, s'exhibant devant sa fille

---

1. Schreiber F.R., *op. cit.*, p. 111.

qu'il chassait le jour de la salle de bains lorsqu'il ne faisait que s'y raser ! Le comportement des parents devait apparaître encore plus paradoxal et partant, incompréhensible à leur fille, qu'ils ne se témoignaient jamais aucun sentiment, veillant à ne pas se toucher et ne se parlant que sèchement.

Sybil excitée sexuellement par les scènes originaires nocturnes se trouvait bien ainsi affrontée à des «signifiants énigmatiques<sup>1</sup>» impossibles à symboliser et à élaborer. Sa mère qui allait la marquer d'une *emprise* irréversible, lui imposait donc des modèles sexuels et sociaux fondés sur une permanente injonction paradoxale ; imbue de principes religieux, elle forçait pourtant sa fille à aller voler chez les voisins et à accomplir de multiples larcins, sans jamais se justifier de cet étrange comportement, ou bien elle l'emmenait avec elle dans des expéditions nocturnes au cours desquelles elle se livrait à des provocations saugrenues, déféquant par exemple sur les pelouses ou les pas de porte des notables.

### ***L'effraction sadique à l'intérieur du corps de la fille***

Quant aux actes de perversion sexuelle auxquels cette mère allait soumettre sa fille, ils s'étaient déjà exercés, avec un tour toutefois un peu moins terrifiant, sur les jeunes enfants qu'elle affectionnait de garder et que des mères peu méfiantes lui confiaient ; elle se permettait volontiers, par simple jeu pervers, de faire effraction digitalement dans le vagin des fillettes ; sa fille qui assistait à ces scènes avait dû très tôt intérioriser l'idée que son corps et particulièrement son sexe appartenaient à sa mère avant de lui appartenir à elle.

Elle avait dû en effet subir, dès l'âge de deux ans et demi, une *emprise sexuelle sadique* de la part de la mère qui avait inventé de funestes cérémonies, devenues habituelles, au cours desquelles elle instrumentalisait le sexe de sa fille, qu'elle semblait considérer comme «trou» à inspecter, à récurer tel un égout mais aussi à mettre à mal, jusqu'à la mutilation. La mère faisait par exemple boire à sa fille de pleins verres de magnésie qui provoquaient de violentes coliques, l'enfant était alors tenue par le cou, les jambes dans le vide, cette position accentuant encore les douleurs ; le besoin d'aller aux toilettes se faisant vite sentir, la mère refusait et enfermait sa fille dans sa chambre ; l'inévitable arrivait, la malheureuse enfant se salissait ce qui provoquait de nouvelles punitions, non sans que la mère ne l'ait auparavant bâillonnée afin que ses cris ne fussent pas perceptibles. Sybil redoutait

---

1. Laplanche J., *Nouveaux fondements pour la psychanalyse. La séduction originare*, 1987, p. 125.

tant ce bâillon qu'elle se souvint en analyse que, dès ce moment-là, elle n'eut plus jamais aucune larme.

La mère imagina alors toutes sortes de rites macabres tournant tous autour d'une *emprise obsessionnelle sur le sexe de sa fille*. L'un de ces rites consistait à suspendre la fillette à un cordon accroché au plafond ; alors qu'elle tournoyait dans le vide, sa mère, lui maintenant les jambes écartées, lui administrait des lavements vaginaux ou intestinaux, avec de l'eau la plus froide possible et en très grande quantité. Puis elle détachait Sybil qui devait faire le tour de la pièce en gardant l'eau en elle, ce qui provoquait des crampes fort douloureuses. Si elle pleurait, elle était menacée du pire, qui arrivait lors de rites d'effraction où la mère dans sa folie s'acharnait sur un contenant réputé vide, le vagin, pour y enfoncer des contenus variés et contondants ; après avoir couché sa fille sur la table de cuisine, elle introduisait en effet dans son sexe des objets aussi divers et menaçants qu'un manche de couteau, une ampoule électrique, une boîte en argent, un canif et jusqu'à un crochet à bottines.

La violence maternelle exercée sur l'intérieur du sexe fut telle et les lésions internes si mutilantes que, devenue femme, Sybil allait rester stérile à jamais. La mère accompagnait fréquemment ces actes de rires discordants et semblait se trouver sous le coup d'impulsions irrépressibles, s'exhortant avant le rituel par des : «Il faut que je le fasse, il faut le faire» et ponctuant de la même manière la fin du supplice par des : «Je l'ai fait !» En même temps, elle ne paraissait pas totalement inconsciente de ses actes qu'elle tenait à préserver des regards extérieurs en baissant les stores et en fermant les portes à clé avant ces rituels pervers. Elle donnait parfois dans son délire, des explications à sa fille sur son étrange comportement : si elle lui «bourrait» le vagin d'objets hétéroclites, c'était bien pour la préparer à son destin de femme ainsi qu'aux relations sexuelles ; n'allait-elle pas jusqu'à lui affirmer : «C'est ce que les hommes te feront quand tu seras grande. Ils te mettent de la marchandise à l'intérieur et ça te fait mal, puis ils poussent de toutes leurs forces et ça te fait encore plus mal<sup>1</sup>».

Dans ces tortures sexuelles, la mère exprimait des fantasmes angoissants autour du pénis de tous les hommes, symbolisant sans doute le pénis paternel perçu comme objet monstrueux et menaçant dont la seule fonction, à l'acmé de sa puissance mégalomaniacale, était de défoncer la femme jusqu'à la tuer. Elle semblait lors des sévices qu'elle imposait à sa fille, s'identifier à une femme possédant ce phallus redoutable et en usant. Mais son comportement pathologique évoquait également un refus délirant, celui de l'anatomie en creux de la femme, puisqu'elle

1. Schreiber F R., *op. cit.*, p. 133.

éprouvait dans ses passages à l'acte compulsifs, non seulement le besoin de contrôler l'intérieur du sexe de sa fille, mais aussi celui de le remplir par n'importe quoi.

On voit certaines mères, n'atteignant certes pas ce degré de folie, que la naissance de l'enfant semble avoir vidées de leurs substances vives ; elles ne supportent pas l'idée de leur utérus désormais vacant et qui s'en trouve dévalorisé et inutile. La réponse la meilleure et la plus préjudiciable pour elles et pour l'enfant sera alors l'avènement rapide d'une nouvelle grossesse qui les verra sombrer dans la dépression. Sybil allait devoir subir d'autres expériences douloureuses avec cette mère qui s'arrogeait un droit absolu de mort sur son enfant puisqu'elle lui avait donné la vie ; en effet, à plusieurs reprises, elle mettra en danger la vie de sa fille, «jouant» avec elle à la mort : elle «s'amuse» par exemple à lui obturer tous les orifices vitaux, la bouche avec des chiffons humides, les narines avec du coton, jusqu'à ce que la fillette en perde connaissance, ou encore à l'enfermer à clé dans une malle du grenier.

Jamais Sybil ne se plaignit de ce que sa mère lui avait fait subir. Il arriva que son père, surpris de lui voir un œil noirci par un hématome ou de la trouver, en rentrant un soir, évanouie dans le grain du grenier où sa mère l'avait jetée, en prenant soin de retirer l'échelle afin qu'elle ne puisse pas en redescendre, la questionna sur ce qui s'était passé ou sur celui qui l'avait ainsi blessée ; elle ne répondait jamais ou disait qu'elle avait oublié. Par ces silences elle obéissait certes à la mère qui l'avait menacée de représailles encore pires que ce qu'elle subissait si elle parlait, elle se conduisait également comme tout enfant écrasé par l'*emprise* d'un adulte qui le terrorise et devant lequel il se soumet totalement ; comme le montre S. Ferenczi, la force et l'autorité de l'adulte rendent l'enfant muet, le forcent à obéir au moindre de ses désirs et à *s'identifier totalement à l'agresseur*<sup>1</sup>.

On peut penser que pour Sybil il était dans l'ordre des choses quasi «normal» d'être ainsi traitée par sa mère. Cette dernière n'avait eu de cesse de répéter à sa fille qu'elle était «mauvaise» ; ne possédant aucun autre point de référence dans la réalité extérieure, d'autant qu'elle était fille unique, Sybil avait dû totalement intérioriser ce jugement maternel car il est difficile pour une fille de penser que sa mère puisse mentir ou se tromper. Si la mère la disait «mauvaise» c'est qu'elle l'était vraiment, bien qu'elle n'ait pas été à même de comprendre ni en quoi, ni pourquoi elle l'était. Bien plus, lorsqu'il lui arrivait d'aller jouer chez des fillettes de son âge, elle était persuadée que leurs mères, pourtant accueillantes

---

1. Ferenczi S., *op. cit.*, p. 130.

envers l'étranger, traiteraient, après son départ, leurs filles exactement comme sa propre mère la traitait, en leur imposant les mêmes actes terribles, car c'était ainsi que toutes les mères devaient se comporter. Sybil était d'autant plus sûre de ce fait qu'il arrivait que sa mère reçut elle aussi des membres de sa famille, elle pouvait alors se montrer très généreuse avec les enfants, ne laissant rien paraître de la cruauté et du sadisme exprimés contre sa fille.

Sybil avait d'ailleurs retourné contre elle l'agressivité, se pensant coupable d'avoir transgressé des règles, elle estimait mériter les punitions. Ses sentiments avaient toujours été complexes et ambivalents vis-à-vis de sa mère qui, elle-même, adoptait en permanence des attitudes paradoxales. Alors qu'elle martyrisait sa fille et avait bien failli la tuer à plusieurs reprises, il lui arrivait à d'autres moments de se conduire en «bonne» mère. Elle achetait alors pour sa fille nombre de jouets et de vêtements qui plaisaient à celle-ci, elle avait décoré sa chambre d'enfant de dessins et faisait même montre d'attentions délicates étonnantes et en totale contradiction avec son sadisme et ses pulsions meurtrières. Par exemple, Sybil manifestant de grandes résistances devant la nourriture, elle lui ménageait d'agréables surprises dans les plats qu'elle lui préparait, lui réservant tous les aliments qu'elle affectionnait, agrémentant chaque repas de petites «douceurs<sup>1</sup>».

Fonctionnant dans un clivage total, cette mère allait jusqu'à s'inquiéter pour sa fille qu'elle prétendait protéger en l'empêchant de faire de la bicyclette, de nager ou de patiner, et à qui elle confiait «qu'elle redoutait de la voir au fond de l'eau ou étendue dans une mare de sang<sup>2</sup>» ! Comme la plupart des adultes qui se rendent coupables de graves manquements envers un enfant, le traumatisant par des scènes de séduction ou par des «punitions passionnelles<sup>3</sup>», Madame Dorsett affichait à l'extérieur le visage de la plus grande rigueur morale et s'autorisait à donner à tous des leçons en matière d'éducation, affirmant à qui voulait l'entendre qu'il ne fallait pas se laisser aller à battre un enfant, et surtout pas à la tête !

### «Méditations sur un sacrifice humain<sup>4</sup>»

Le souvenir d'un livre insoutenable nous revient en mémoire, autre témoignage de folie meurtrière écrit par une «féministe» américaine. A

1. Schreiber F.R., *op. cit.*, p. 195.

2. *Ibidem*, p. 196.

3. Ferenczi S., *op. cit.*, p. 133.

4. Millett K., *La cave. Méditations sur un sacrifice humain*, 1980.

partir des documents du procès, des expertises médicales et judiciaires ainsi que des articles de presse, Kate Millett tente de reconstituer un meurtre hors du commun : celui d'une adolescente qui succombera, dans la solitude et le désespoir, après avoir été, durant cinq mois, torturée par une femme à qui ses parents l'avaient confiée et les propres enfants de cette femme.

C'est en 1965, à Indianapolis, état du Middle-West américain, que l'on découvre, dans la cave de la maison où elle a passé les derniers mois de sa vie de victime, le cadavre de Sylvia qui a juste seize ans. Les descriptions minutieuses des experts médicaux montrent une insoutenable carte de la cruauté imprimée sur ce corps. L'adolescente a été battue avec nombre d'instruments et ébouillantée. Le légiste relève plusieurs lésions internes, particulièrement dans la région sexuelle ; il a comptabilisé sur le corps plus de cent cinquante brûlures de cigarettes. L'adolescente a été blessée au couteau et avec des aiguilles, un fer rouge a inscrit sur son ventre l'inscription indigne : «Je suis une prostituée et fière de l'être<sup>1</sup>» ; de plus elle fut laissée presque sans nourriture ni eau, dans la cave de la maison où on l'obligea à vivre jour et nuit, excepté quand on la montait dans la salle de bains pour la plonger, ligotée, dans l'eau bouillante. Elle couchera dans cette cave sombre, sur un tas de chiffons sales, obligée de demeurer dans ses déjections car elle n'a pas le droit d'utiliser les toilettes de la maison, et cela des semaines durant. «Les sévices infligés à ce corps représentent une masse de traumatismes incroyables<sup>2</sup>» dira le médecin légiste dans son rapport.

Les tortures variées et quotidiennes ont pris l'allure d'un sinistre rituel orchestré par une femme âgée de trente-sept ans, aidée et relayée par ses propres enfants : son fils, ses deux filles et deux adolescents qui sont leurs voisins, leur âge : de treize à dix-huit ans. La victime, Sylvia, a été placée ainsi que sa sœur d'une année plus jeune qu'elle, chez une «nourrice», Gertrude B. par ses parents. Ces derniers pratiquent un commerce itinérant, ils vendent dans les foires et ont estimé qu'ils ne pouvaient se charger de leurs deux dernières filles dans leurs pérégrinations professionnelles.

Le milieu originel de Sylvia et de sa sœur semble assez carencé affectivement et socialement ; on apprend ainsi au cours du procès que le père avait déjà l'habitude de frapper ses filles avec une cruauté dépassant la mesure<sup>3</sup>. Cette famille avait toujours vécu en nomade, dé-

1. *Ibidem*, p. 32.

2. «Minutes du procès, Indiana contre Gertrude Baniszewski», cité par Millett K., *op. cit.*, p. 43.

3. Dean J., *The Indiana Torture Slaying : Sylvia Likens «Ordeal and death»*, cité par Millett K., *La cave*, p. 41.

ménageant fréquemment au gré des aléas de l'existence ; la mère a fait de la prison pour vols. On peut s'étonner que les parents aient pu confier leurs enfants à une femme qu'ils ne connaissaient nullement et avaient rencontrée par hasard. Ils partiront d'ailleurs sans laisser d'adresse à Gertrude B. qui se plaindra, plus d'une fois, de ne pas voir arriver assez régulièrement la pension pour leurs deux filles, et arguera de cette négligence pour justifier son énervement et donc sa propension à les «corriger». Les parents ont trois autres enfants, deux fils adolescents qui eux les accompagnent dans les foires et une fille aînée mariée à Indianapolis, la ville où sont placées ses deux sœurs. L'emprise de Gertrude B., dominée par ses pulsions sadiques, semble terrifier tout le monde et explique en partie que les voisins alertés par les hurlements incessants de sa victime n'aient pas songé à s'en inquiéter. De la même manière, les instances sociales, une assistante sociale, par exemple, respectèrent eux aussi une totale conspiration du silence, alors que certains détails lors des visites à Gertrude B. auraient dû les alerter.

K. Millett explique bien que, dans ce milieu assez fruste et primaire de l'«Amérique profonde», les coups administrés aux enfants par les parents ont été considérés comme un droit somme toute éducatif, faisant même l'objet d'une codification dans la constitution de l'État<sup>1</sup>. Mais l'emprise de la nourrice s'imposait également à ceux qui auraient dû être les premiers à s'inquiéter pour les deux adolescentes, et à les protéger : leur famille proche. Un jour, la sœur aînée vivant dans la même ville rencontra sa plus jeune sœur, celle-ci lui laissa entendre que Sylvia avait de graves ennuis chez Gertrude B., mais qu'elle avait peur d'en dire plus, l'aînée se présenta chez la nourrice qui refusa de lui faire rencontrer ses deux sœurs et la mit dehors, l'accusant de violation de domicile<sup>2</sup> ! Au lieu de chercher à en savoir davantage ou, mieux, de trouver un placement plus hospitalier pour ses sœurs, elle n'osa pas affronter la hargne et la vindicte de Gertrude B. et ne prit aucune initiative. Elle, qui n'avait pas eu le courage de s'opposer à cette femme, fera lors du procès des remarques étonnantes, affirmant que Sylvia s'était sûrement rebellée et avait dû narguer celle qui l'humiliait et la sadisait<sup>3</sup>. Elle témoignait peut-être par ces remarques de sa culpabilité à n'avoir rien fait pour sauver sa sœur et de son admiration posthume pour le comportement de résistance et de refus qu'elle n'avait pas eu, elle, le courage d'adopter. Sylvia avait résisté à sa manière en hurlant en permanence, en refusant de baisser les yeux, mais jamais en frappant à

1. Millett K., *op. cit.*, p. 31. L'auteur note que la Cour suprême des États-Unis vient de légaliser le droit de battre les écoliers, à condition que le bâton «n'ait pas plus de soixante centimètres de long sur vingt de large».

2. *Ibidem*, p. 83-84.

3. *Ibidem*, p. 83.

son tour celui qui l'agressait, ou en se protégeant par un geste des coups sur les parties les plus vulnérables du corps, la tête ou le sexe.

L'idéalisation de la morte par la sœur aînée rappelle certains des comportements défensifs du groupe social devant celui qui est sacrifié. Ainsi bien des victimes acquièrent, après la mort, un statut de martyrs qui les auréole ; alors que l'indifférence ou le silence de chacun a accompagné leur sort, et que, boucs-émissaires, elles ont porté les péchés de tous, payé pour eux en étant frappées et mises à mort. Leur sacrifice les valorise.

Il ne faut pas non plus exclure que dans les fantasmes inconscients, y compris en l'occurrence dans ceux des sœurs de Sylvia, le sort de cette dernière ait été entendu comme une punition méritée pour des fautes et des transgressions ; dans l'esprit des témoins passifs s'insinue toujours le doute que si la victime est punie, «c'est parce qu'elle a quand même bien dû faire quelque chose de mal !» Il sera utile d'y revenir, car ce ressort a joué aussi chez Gertrude B. qui ne supportait pas chez Sylvia les signes trop patents et trop séduisants d'une féminité naissante et d'une sexualité perçue comme dangereuse pour le bon ordre du groupe.

L'*emprise* de Gertrude B. s'est également manifestée sur les parents, quand accompagnés de leurs deux fils, ils rendirent visite à leurs filles plusieurs fois au début de leur placement, ils ne semblèrent pas, eux non plus, constater l'état carenciel de ce placement, ni l'abandon et la misère dans lesquels était la maison, et encore moins s'en inquiéter. Plus étonnant aussi leurs filles, qui dès le début avaient toutes deux déjà subi des violences sadiques de la part de la nourrice, se turent, traumatisées, saisies d'effroi devant les conséquences que pourraient avoir leurs plaintes ; alors que, depuis le début, Gertrude B. leur administrait des coups avec une planche après les avoir ligotées nues sur un lit, elles furent incapables de dire aux parents en visite ce qu'elles subissaient<sup>1</sup>.

Car c'est évidemment sur Sylvia et sur sa sœur que cette *emprise* est la plus spectaculaire et pose la question de la soumission et de la passivité de la victime face à son bourreau, mais aussi de ceux que l'*emprise* paralyse au point de les rendre involontairement complices d'une mise à mort. Ainsi en est-il de la cadette de Sylvia confiée elle aussi à Gertrude B. Elle n'ignore rien des souffrances endurées par sa sœur. Elle assiste muette d'effroi aux sévices subis par celles-ci, mais elle refusera d'y participer, alors que la logeuse et Paula, sa fille aînée, l'inviteront de façon perverse, plusieurs fois à le faire ; elle entend les cris de sa sœur, elle la voit s'affaiblir de jour en jour, pourtant elle ne

---

1. *Ibidem*, p. 40.

dira rien à personne, alors qu'elle sort faire les courses pour la famille ; elle tentera juste une fois de se confier auprès de la sœur aînée mariée dans la ville et rencontrée par hasard. Ce n'est qu'au moment de la mort de Sylvia qu'elle demandera à l'un des policiers, quand ceux-ci ont été alertés, «de la faire sortir de là, alors elle dira tout<sup>1</sup>». Jenny, c'est son nom, expliquera aux juges, pour justifier son silence, que Gertrude B. l'avait menacée des mêmes traitements ; il faut ajouter que c'est une enfant physiquement handicapée depuis qu'elle a été atteinte de la poliomyélite.

Sylvia se sacrifie-t-elle à la folie meurtrière de Gertrude B. pour protéger sa sœur plus faible ? C'est ce que semble penser K. Millett qui a eu accès à toutes les pièces du dossier des deux procès<sup>2</sup>. Elle a intériorisé son rôle d'aînée en se considérant, devant la carence parentale, comme responsable de sa jeune sœur ; elle est plus forte qu'elle physiquement et psychiquement. Peut-être s'est-elle également sentie inconsciemment coupable de n'être pas atteinte dans son corps comme l'est Jenny que la maladie a rendue claudicante. Elle ne tentera donc jamais de se sauver, même quand elle le pourrait encore, redoutant vraisemblablement des représailles pour la plus faible.

Mais c'est bien sûr contre la victime elle-même que l'*emprise de la mère sadique et meurtrière* va s'exercer avec le plus de force. Gertrude B. veut certes briser la volonté de cette adolescente que l'on a dit turbulente, agitée, qui fait le «clown» en classe, et qui semble malgré les difficultés de son enfance, heureuse de vivre<sup>3</sup>. Elle veut surtout mettre à mal l'image de la féminité symbolisée par cette fille de seize ans, jolie, fraîche, séduisante et mutine comme elle-même ne l'a sans doute pas été et surtout comme sa propre fille, Paula, de deux ans plus âgée que Sylvia, n'est pas. Paula est un personnage central de la tragédie ; elle secondera avec acharnement sa mère dans les tortures et sévices que celle-ci lui commande. D'ailleurs Jenny dira, lors du procès, qu'elle avait aussi peur de Paula que de Gertrude B.<sup>4</sup>. On la présente comme une adolescente acariâtre, au physique ingrat ; elle a eu des difficultés dans sa scolarité ; ce qui frappe sur les photos prises lors du procès, c'est son air arrogant, comme si elle semblait sûre de son bon droit et de l'impunité du jury. Dans la réalité, elle se trouve physiquement trop grosse et se compare sans cesse à la nouvelle arrivée dans la famille qui est bien plus séduisante qu'elle. De plus au moment du drame, Paula est enceinte sans l'avoir voulu d'une rencontre de passage.

1. *Ibidem*, p. 39.

2. *Ibidem*, p. 286.

3. *Ibidem*, p. 99.

4. «Minutes du procès...», cité par Millett K., *op. cit.*, p. 103.

La sexualité est en effet en exergue dans la mise en actes du sacrifice, et dans la famille ; les invocations à Dieu et à la Bible sont fréquentes chez Gertrude B. Mais elle se montre surtout obsédée par la sexualité et l'idée que son exercice demeure le pire des péchés qui sera puni au jour du Jugement Dernier. Comme chez la mère de Sybil, on retrouve ici une exacerbation bornée de la morale religieuse, une obsession du mal sexuel qu'il faut extirper, par tous les moyens, de la tête et du sexe des jeunes filles, particulièrement si elles sont physiquement séduisantes. Ainsi Gertrude B. soutiendra que Sylvia est enceinte, y compris auprès du pasteur, ce qui se révèle faux<sup>1</sup>. Lors des séances de torture, les allusions à la sexualité sont fréquentes, elle traite Sylvia de «pute», de «traînée» qui ne pense qu'à séduire les hommes du voisinage, à les détourner de leurs femmes, c'est d'ailleurs ce que laissaient entendre les voisines du quartier à l'arrivée de la jeune fille. Gertrude B., pour protéger ses propres filles de la contamination sexuelle, consignera donc bientôt Sylvia à la cave.

Autres expressions de ses pulsions sadiques : elle fait toujours déshabiller sa victime avant de la frapper, la bâillonne, l'attache au lit ou la fait accrocher ligotée à un clou du mur. A plusieurs reprises, elle organise une mise en scène où elle fait déshabiller l'adolescente par son fils aîné, et incite en termes grossiers et orduriers ses enfants présents à se moquer de la saleté de Sylvia, de sa laideur<sup>2</sup> ; en effet maintenant qu'elle est amaigrie, couverte d'ecchymoses, de brûlures, qu'elle «pisse» sous elle et pue, elle ne devrait plus pouvoir séduire aucun homme. C'est le même acharnement contre les zones sexuelles, censées donner du plaisir dans le coït, mais aussi par la masturbation, qui pousse Gertrude B. à lancer régulièrement de violents coups de pieds entre les jambes de la jeune fille ou à recommander au plus grand de ses fils d'en faire autant «en visant bien», au point que le médecin légiste constatera lors de l'autopsie, d'importantes lésions externes et internes dans la région sexuelle<sup>3</sup>. C'est toujours afin de châtier la sexualité de Sylvia et de la réduire, qu'elle la force un jour à se faire entrer une bouteille de pepsi-cola dans le vagin, en invitant les adolescents présents à assister au spectacle qu'elle commente de forces remarques injurieuses et humiliantes pour sa proie.

Cette obsession morbide de la sexualité atteint son comble lorsque, après toutes ces inventions maléfiques, germe dans l'esprit de Gertrude B. l'idée d'une punition qui doit être irréversible, et dont les conséquences doivent marquer sa victime à vie : imprimer sur son corps ce

---

1. Millet K., *op. cit.*, p. 190.

2. *Ibidem*, p. 376.

3. «Minutes du procès...», cité par Millet K., *op. cit.*, p. 67.

qu'elle est. Aussi imagine-t-elle de lui tatouer avec un fer chauffé à blanc, sur le bas-ventre, l'inscription infamante : «Je suis une prostituée et fière de l'être», non sans avoir fait remarquer à Sylvia : «Maintenant tu ne pourras plus te marier, tu ne pourras plus te déshabiller devant un mari ou devant n'importe qui d'autre parce que ce sera sur ton ventre<sup>1</sup>». Pour expliquer son acte, Gertrude B. alléguera qu'au début de son placement, Sylvia, qui allait encore à l'école, aurait traité ses deux filles de «putains», portant préjudice à leur réputation auprès des enfants de la ville ; c'est aussi elle qui aurait prévenu Gertrude B. que sa fille Paula était enceinte<sup>2</sup>. La mère indignée se vengera donc en inscrivant la honte sur le corps de Sylvia, après lui avoir dit : «Je vais te marquer comme tu as marqué mes filles<sup>3</sup>».

C'est avec cette dernière mutilation que Sylvia semble résignée à en finir, comme le note K. Millett, désormais elle ne criera plus, ne pleurera plus et ses bourreaux feront remarquer «qu'elle ne semblait plus rien ressentir<sup>4</sup>». La marque physique par laquelle elle est maintenant désignée aux yeux de tous comme une proscrie, une fille déchue, la conforte sans doute dans la conviction qu'elle est réellement «mauvaise», abjecte, responsable de pensées et d'actes honteux, elle a fini par intérioriser les jugements portés sur elle par sa tortionnaire. Il ne lui reste plus qu'à se laisser mourir, ce qu'elle fait le surlendemain de ce terrible marquage.

Ce tatouage dans les chairs était la menace parfois mise à exécution dans certains groupes marginaux du proxénétisme. Le «propriétaire» et souteneur de la fille qui avait gravement transgressé la loi du milieu, envoyait contre elle ses sbires. Ceux-ci lui gravaient sur le front ou sur la joue, au couteau ou au rasoir, le V, première lettre du mot «vengeance», mais dont on ne peut s'empêcher de penser qu'elle commence aussi le mot «victime» ! F. Kafka décrit dans ce conte fantastique qu'est *La colonie pénitentiaire*<sup>5</sup>, une machine infernale imaginée par l'ancien commandant de la Colonie, obsessionnel et fou. Équipée d'une herse armée de piques, et d'un appareillage sophistiqué, toutefois quand elle ne s'emballe pas, la machine grave dans la chair du condamné la loi qu'il a violée, par exemple : «Respecte ton supérieur<sup>6</sup>». Le procédé permet une économie de la parole : le coupable n'a pas droit à sa défense, il n'a même pas à entendre ce qu'on lui reproche, car il lui suffira de lire la sentence sur son corps, rappel à vie du manquement à la loi et désignation à l'opprobre de tous.

1. Millett K., *op. cit.* p. 365.

2. *Ibidem*, p. 376.

3. «Minutes du procès...», cité par Millett K., *op. cit.*, p. 225.

4. Millett K., *op. cit.*, p. 376.

5. Kafka F., *La colonie pénitentiaire et autres récits*, 1948, p. 9-52.

6. *Ibidem*, p. 16.

Le sentiment de honte qui est toujours «une déclaration de soumission au jugement prêté à l'autre<sup>1</sup>», ne peut désormais plus faire l'objet d'oubli ou de dénéigation par le coupable, l'impression sur l'enveloppe corporelle y faisant sans cesse obstacle. Pour Gertrude B., le tatouage injurieux près du sexe de sa victime est le moyen d'imposer une violence qu'elle ne peut prescrire par ses seuls mots. On apprend donc que Gertrude B. passait son temps à persécuter Sylvia avec de permanentes questions sur ce qu'elle avait fait plusieurs semaines avant ; à la prendre en défaut, en lui soutenant qu'elle avait bien dû tout faire pour séduire les hommes dans la rue, et finalement avoir des relations sexuelles avec un garçon de passage. Elle la harcelait de questions, imaginant les attitudes et gestes de l'adolescente en pareilles circonstances, lui insufflant qu'ils n'avaient pu qu'être obscènes et «sales».

Elle imposait ainsi à Sylvia des idées et des intentions que cette dernière n'avait jamais eues et ne tolérait pas d'ignorer le moindre de ses gestes, la moindre de ses pensées. Se mettait en place un véritable tribunal d'inquisition où Gertrude B. piégeait sur le visage de l'accusée, la trace, la marque de ce qu'elle affirmait et qui aurait été invisible aux yeux de tous, sauf aux siens. Dès lors, les actes les plus anodins prenaient-ils l'allure de graves manquements si Gertrude B. n'en était pas prévenue ; elle put un jour reprocher à l'adolescente de s'être fait offrir, à la sortie de l'école, un hamburger par son frère aîné, de passage dans la ville à l'occasion d'une foire ; c'était vrai, mais la nourrice interdisait toute nourriture entre les repas, et avait défendu aux deux adolescentes qu'elle gardait d'avoir la moindre relation avec leur famille, hors de sa vue et de son contrôle. Devant les incursions persécutives de Gertrude B., Sylvia, sachant qu'il y avait transgression et que de toutes façons elle recevrait une «raclée», en recula le moment en niant les faits. Son juge, pour forcer ses aveux, lui affirma qu'elle avait les preuves de ce qu'elle avançait : elle avait vu des traces de moutarde au coin de la bouche de Sylvia, elle avait même senti l'odeur du hamburger sur ses vêtements.

Ainsi comme certaines mères violemment intrusives, Gertrude B. imposait son *emprise* en dépossédant la fille de ses contenus de pensée et de ses désirs, pour y substituer ses propres créations fantasmatiques, ses propres chimères. C'est quand elle n'y parvint plus par la suggestion et par les menaces que la seule parade fut de les imprimer sur le corps de Sylvia. Cette dernière a dû se sentir, très vite, spoliée de tous ses secrets corporels et psychiques par cette mère toute-puissante qui la mettait à nu et à qui elle voulait pourtant plaire ; même ses mensonges sont découverts, Gertrude B. devine tout. Et par cette effraction

---

1. Lavie J.C., «La honte», *Espaces*, 16, 1988, p. 49.

persécutrice dans le corps et dans la tête de sa victime, elle a obtenu ce qu'elle voulait d'elle : l'affaiblissement de son moi et de sa volonté propre, qui aboutira à la *perte des limites du moi*, sans doute d'autant plus rapidement que Sylvia est dans une période vulnérable, celle de l'adolescence. C'est donc également en cernant la problématique autour de la perte des limites du moi que l'on peut tenter d'approcher le comportement de Gertrude B. Tout se passe comme si elle avait besoin de Sylvia pour définir son identité, pour se situer en face d'un double auquel elle ne ressemble pas, mais dont elle cherche à tester les limites psychiques et physiques. Sylvia est certes «autre» ; elle est jolie et séduisante comme Gertrude B. ne l'a jamais été, insouciante du moins à son arrivée, semblant vivre dans le principe de plaisir, alors que Gertrude qui n'a que trente-sept ans lors des faits, n'a été gâtée ni par le sort, ni par la nature. Elle paraît vieillie prématurément, elle est déjà usée par les maternités, elle vient de faire une fausse-couche et a sept enfants dont la plupart ne semblent pas devoir flatter son idéal du moi : l'aînée, Paula, est enceinte et va donc lui infliger une bouche supplémentaire à nourrir.

Son médecin traitant dira de Gertrude B. qu'elle a toujours été migraineuse, nerveuse et anxieuse. De plus elle souffre d'asthme et développe régulièrement sur le visage des lésions qui semblent de type eczémateux<sup>1</sup>. Elle invoquera d'ailleurs lors des procès, sa faible santé ainsi que l'ingestion fréquente de médicaments contre ses crises d'asthme, pour se disculper d'avoir pu faire ce dont on l'accuse<sup>2</sup>. On remarque que Gertrude B. est donc affligée de deux maladies allergiques souvent associées, et dont les significations symboliques renvoient régulièrement à une image maternelle perçue comme défailante voire angoissante. Son histoire confirme, contrairement à celle de la mère de Sybil, l'hypothèse si souvent avancée de la répétition dans les phénomènes de maltraitance. C'est une femme qui a elle-même été battue et abandonnée par les hommes avec lesquels elle a vécu, bien qu'aucune preuve n'existe que les violences aient débuté dès son enfance. Le premier mari, officier de police dont Gertrude a divorcé et qui n'assume guère ses responsabilités de père, lui versant très irrégulièrement sa pension, était brutal. Quant au concubin qui lui a succédé, il avait quatorze ans de moins que Gertrude B., et ses violences furent telles qu'elles obligèrent cette dernière à se faire hospitaliser à deux reprises<sup>3</sup>. Cette femme et ses sept enfants vivent dans une grande pauvreté, disposant de très faibles revenus : à la pension alimentaire, quand elle arrive,

1. «Minutes du procès...», cité par Millett K., *op. cit.*, p. 239.

2. Millett K., *op. cit.*, p. 148-149.

3. «Minutes du procès...», Millett K., *op. cit.*, p. 187.

s'ajoutent de petits gains procurés par les menus travaux ménagers exécutés pour des voisins.

Sylvia représente donc pour Gertrude B. à la fois tout ce qu'elle n'a pas été dans sa jeunesse et dont elle a la nostalgie. En même temps, l'adolescente symbolise ce que Gertrude B. honnit le plus : la féminité séduisante et la sexualité dont les tourments la hantent et dont l'exercice lui apparaît comme sale, répugnant, expression de l'œuvre de Satan et c'est bien cette sexualité qu'elle s'acharne à détruire en Sylvia. Mais cette dernière présente également à celle qui la détruit le visage d'une adolescente épanouie et gratifiante que toute mère aurait plutôt envie d'aimer. Et n'est-ce pas cet amour que Gertrude redoute de voir naître en elle ? comme si seule la haine pouvait la maintenir debout, comme si les coups donnés, les paroles de rejet étaient pour elle l'unique moyen de maîtriser ses limites, de contrôler tant bien que mal les limites de son propre corps pour le différencier des limites du corps de l'autre, pour en maîtriser les contenus comme ceux de ses pensées qui lui font mal, l'obsèdent et l'angoissent.

C'est bien cette *mise à l'épreuve des limites du corps par la mise à l'épreuve du corps de l'autre* que l'on perçoit lorsque Gertrude B., prête à frapper Sylvia, lui intime l'ordre de se défendre avec la même violence et de se battre<sup>1</sup>. La victime ici n'est plus une enfant, elle n'est pas démunie de force physique, on apprend même que sa taille et son poids excèdent ceux de Gertrude B. ; pourtant elle se montre bien incapable d'obtempérer aux ordres de son bourreau et refusera toujours selon sa jeune sœur, témoin des scènes, de se battre. Les traumatismes physiques et psychiques répétés, l'exclusion, le rejet et la haine dont elle est l'objet, ont dû provoquer chez Sylvia un état de choc qui favorise couramment l'anéantissement du moi, qui annihile la capacité à résister à l'autre. Tout a été fait pour détruire en elle le respect de soi, pour la maintenir dans la honte de soi, dans le sentiment d'indignité par un viol quasi permanent de sa pudeur, puisqu'elle est laissée, dans les dernières semaines de sa vie, nue et dans ses déjections ; on sait que la perte de la dignité entraîne chez toute victime une apathie, un désintérêt du monde, un désinvestissement des pulsions de vie dont témoigne bien Sylvia, décrite avant sa mort comme insensible aux sévices, indifférente à son sort et attendant sûrement sa fin. Cette attitude affolera soudain sa tortionnaire, et Gertrude B. qui semblait jusque là ne pas avoir pesé toutes les conséquences dramatiques de ses actes, manifestera, aux dires de ses enfants, un mélange de consternation et de fureur en constatant que sa victime lui échappe dans la mort et qu'elle perd ainsi l'objet de son *emprise*.

---

1. *Ibidem*, p. 130.

Mais un autre facteur explique l'attitude passive de Sylvia devant les provocations de celle qui voudrait qu'elle réponde aux coups. Il s'agit de l'intériorisation que fait tout enfant d'une certitude : la domination de l'adulte, parent ou substitut du parent, son *emprise* sont naturelles et incontestables et ce qu'il affirme est indiscutable. C'est sans doute un des facteurs décisifs qui explique comment cette fille qui n'était ni faible, ni «innocente» au sens étymologique, a fini par introjecter l'idée de sa persécutrice selon laquelle elle méritait bien la mort pour ses fautes.

## 8. La violence maternelle dans les coutumes d'intervention sur le sexe féminin

Dans nombre de cultures dites traditionnelles, c'est le père qui, comme nous l'avons montré<sup>1</sup>, se révèle être l'«usufruitier» du sexe de sa fille, à travers la fétichisation de la virginité et les coutumes d'intervention sur le sexe féminin. En analysant l'impact des modèles maternels sur l'hymen et sur ce qui menace son intégrité, nous avons insisté sur la signification symbolique prise par ce petit bout de peau sacralisé et élevé au rang d'oriflamme, celui qui habituellement devance les rangs des combattants et est défendu comme dernier bastion, jusque dans la mort.

En effet, dans la tradition, tous les membres de la famille se trouvent à divers titres, concernés par l'honneur des filles dont le système patriarcal exige la protection. Mais si le père et les frères s'attendent à ce que leur fille ou sœur demeure vierge, comme le fut leur épouse ou future épouse, c'est bien à la mère que sont délégués les pouvoirs pour le maintien, coûte que coûte, de cette intégrité. C'est à elle qu'incombe le «dressage» de la fille, son éducation aux modèles féminins de soumission et de pudeur : c'est elle qui doit mobiliser une surveillance de

---

1. Couchard F., *Le fantasme de séduction chez des femmes de culture musulmane*, tome III, p. 1120 et suiv.

tous les instants pour prévenir chez l'adolescente le moindre écart par rapport à ces modèles. Enfin c'est la mère qui garantit le respect de l'idéal du moi du groupe, cet idéal selon lequel l'honneur des hommes d'un clan s'ancre sur celui des filles vierges. Les mères pourront certes appeler à la rescousse les fils, toujours prêts à protéger l'honneur de leurs sœurs contre d'éventuelles séductions venues de l'extérieur, prêts surtout à sévir aux côtés du père, afin de laver l'honneur perdu dans une vengeance sanglante envers celle qui s'est rendue coupable de transgression.

Nous soutenons que pareille *emprise* du groupe sur l'intégrité du corps de la fille, plus particulièrement sur son sexe, sous couvert et sous l'alibi du respect ces normes sociales, renforce l'érotisation du lien entre le père et sa fille. En contre-partie, elle accentue l'animosité et les griefs entre cette dernière et sa mère. Les exigences du groupe contribuent donc à exacerber les pulsions voyeuristes et exhibitionnistes réciproques entre père et fille, et à maintenir entre eux une relation de séduction. La mère se trouve elle, par la force du surmoi social et bien souvent hors de sa volonté, confinée dans un rôle de gardienne de la pudeur de sa fille, qui l'oblige à cacher ses sentiments positifs pour celle-ci ; sinon comment pourrait-elle se montrer inflexible dans l'imposition de modèles qui ne souffrent dans leurs applications aucun compromis ? Comment pourrait-elle sévir contre la fille, souvent par des punitions disproportionnées avec la faute, mais dont l'objectif est avant tout de dissuader et de faire peur ? On peut penser que bien des mères eurent sans doute le désir de protéger leurs filles contre l'incompréhension des instances surmoïques de leur culture. Mais après avoir intériorisé les exigences de ces instances sous la férule de leur propre mère, elles devaient les imposer à leurs filles, afin de favoriser leur adaptation aux normes sociales et de leur éviter des sanctions plus drastiques encore que celles dont elles savaient devoir punir le plus petit manquement. Ces attitudes déclencheront en retour les reproches des filles. Elles ignorent que les mères ont pu avoir quelque réticence à l'endroit des modèles et s'imaginent qu'elles auraient eu le pouvoir de s'y opposer. Dès lors, elles interpréteront toute objurgation ou toute exigence venant de la mère comme signes de son hostilité.

## **Les paradoxes de l'infibulation : signe de l'emprise et mécanisme de réassurance de la mère**

Parmi les modèles que les mères ont dû imposer à leurs filles, nous retiendrons un cas particulier, celui des interventions que la coutume de certaines cultures oblige à pratiquer sur le sexe féminin. Lors d'une

recherche que nous effectuâmes dans l'Est africain, à Djibouti<sup>1</sup>, toutes les femmes, sans aucune exception, évoquèrent spontanément, dans l'entretien clinique, la coutume de l'infibulation, mutilation la plus drastique pratiquée sur les organes génitaux de la fille<sup>2</sup> et toujours pérenne. Presque toutes l'avaient subie dans l'enfance, mais quelques-unes étaient «seulement» excisées<sup>3</sup>. Beaucoup se posaient des questions sur les raisons de la perpétuation de ces mutilations. La plupart étant déjà mères et de filles, elles se trouvaient le plus souvent placées devant un douloureux conflit. Elles soutenaient, en effet, la nécessité de respecter ce que des générations de femmes avaient toujours fait, pour ne pas se couper de la lignée des mères ; en même temps, attirées par les modèles d'évolution «occidentalisés», elles ne pouvaient qu'être sensibles aux arguments développés par les tenants de ces modèles, qui s'élevaient contre l'atteinte à l'intégrité du sexe féminin. Enfin, ces femmes se sentaient blessées narcissiquement dans leur image de femme et de mère, touchées au vif dans leur identité culturelle, par la mise en cause publique de leurs pratiques coutumières. Les critiques venaient des organismes internationaux ainsi que des mouvements féministes qui intervenaient pour condamner les mutilations féminines, assimilables selon eux à de véritables sévices, voire pour les faire interdire.

Des textes très anciens, tels des papyrus datant du deuxième millénaire avant notre ère, à l'époque de Ptolémée<sup>4</sup>, attestent déjà l'existence de l'excision. Soranos, médecin d'Éphèse décrit pour la première fois la technique de l'excision du clitoris et des nymphes<sup>5</sup> ; la mutilation est alors justifiée par des raisons esthétiques, si la fille présente une hypertrophie vulvaire. Pourtant, c'est avant tout le respect de la morale qu'avancent les médecins pour recommander l'excision. Depuis la plus haute Antiquité, les représentations fantasmatiques ont fait de la femme un être dépourvu de contrôle et dominé par ses instincts sexuels, puisque gouverné par son utérus. On redoutera donc l'hyperexcitabilité d'une fille ayant conservé ses organes sexuels externes, propices à l'onanisme. Ainsi les médecins arabo-byzantins allèrent jusqu'à affirmer que les femmes au sexe non modifié, telles les Grecques ou les Persanes, faisaient preuve d'un moindre contrôle sexuel que les femmes excisées et

1. Couchard F., *op. cit.*

2. L'infibulation consiste en une ablation du clitoris, des petites et grandes lèvres, puis d'une suture des deux bords restant, avec aménagement d'un orifice résiduel pour laisser passer l'urine et le sang menstruel. Pour plus de précisions, cf. Erlich M., *La femme blessée*, 1986.

3. L'excision, intervention moins drastique, consiste en l'ablation du clitoris ou du clitoris et des petites lèvres. Cf. Erlich M., *op. cit.*

4. Erlich M., *op. cit.*, p. 41 et suiv.

5. Jacquart D. et Thomasset C., *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, 1985, p. 35.

partant, manifestaient une plus grande instabilité conjugale<sup>1</sup>. On pourrait, en s'appuyant sur ce dernier argument, imaginer que ce furent les hommes, soucieux de garder leurs épouses au foyer, qui contribuèrent à maintenir la coutume des mutilations féminines.

Néanmoins, les femmes que nous avons interrogées accusaient d'abord celles de leur sexe. Les premières à être vilipendées étaient les matrones, c'est-à-dire les vieilles depuis longtemps ménopausées, qui s'opposaient à tout changement toujours considéré par elles comme néfaste ; c'est parmi ces matrones que se recrutait le plus souvent les exciseuses. Mais les femmes mettaient également en cause leurs propres mères. Celles-ci étaient accusées de contribuer, soit activement, soit seulement passivement, à la pérennisation de l'intervention sur le sexe de leur fille, cette intervention fût-elle *a minima* : dans ce cas, on transigeait afin que la fillette subisse sinon l'infibulation, du moins l'excision ; ainsi la tradition ancestrale ne se trouvait-elle pas totalement abandonnée.

Djibouti, pays de la Corne de l'Afrique, où l'infibulation a été imposée à toute fille, dès qu'elle atteignait l'âge de six ans<sup>2</sup>, a été tardivement islamisé : au VII<sup>e</sup> ou au IX<sup>e</sup> siècle, selon les sources<sup>3</sup>. Soulignons que le Coran ne fait pas mention des mutilations sexuelles, qui n'apparaissent donc nullement comme une prescription religieuse. Seuls les hadiths recommandent fortement la circoncision masculine, quant à l'excision féminine, elle est considérée dans ces mêmes hadiths, comme une « pratique pieuse<sup>4</sup> » ; aussi des femmes de Djibouti s'appuieront-elles sur cette absence de mention des mutilations féminines dans le Coran, pour les condamner.

La première motivation pour instaurer l'infibulation à Djibouti fut sans doute le souci de s'assurer de la virginité des filles, en fermant hermétiquement un sexe ouvert. Dans ce pays où régnait le grand nomadisme, les filles étaient dévolues, comme leurs frères, à la garde des troupeaux, souvent isolés dans une nature déserte. Elles s'éloignaient parfois du campement clanique de plusieurs kilomètres et risquaient d'être assaillies par des hommes d'autres ethnies ou de campements étrangers. De fait, les luttes inter-tribales parfois pour défendre les meilleurs pâturages, dans un pays sans eau ni ressource, la fragilité des frontières naturelles n'excluaient pas l'incursion de guerriers avides d'humilier un ennemi à travers ses femmes.

1. Erlich M., *op. cit.*, p. 48.

2. *Ibidem*, p. 31 et suiv.

3. Oberlé P. et Hugot P., *Histoire de Djibouti. Des origines à la République*, 1985, p. 21 et suiv.

4. Bouhdiba A., *La sexualité en Islam*, 1975, p. 214-215. Les *hadiths* sont les textes rassemblés sur les «dires» et les faits attribués au Prophète par ses compagnons et remémorés par eux.

Une légende raconte d'ailleurs que c'est une vieille mère qui eut l'idée de coudre le sexe de sa fille ; le roi de la région, c'était dans l'anté-Islam, avait l'habitude comme bien d'autres, d'user de son «droit de cuissage» sur toutes les jeunes mariées. La mère voulant éviter cette prise de possession de sa fille, lui cousit le sexe. Le soir du mariage, la nouvelle épousée fut convoquée par le roi qui découvrit l'obstacle ; croyant que les dieux lui envoyaient un avertissement ou une punition pour les privautés qu'il avait prises, il y renonça aussitôt. Mais les mères, pour assurer une protection supplémentaire à la virginité de leurs filles, adoptèrent définitivement la coutume de l'infibulation<sup>1</sup>. Ainsi, l'infibulation, seconde couture qui vient doubler la fermeture naturelle de l'hymen, nous était présentée, surtout par des hommes il est vrai, comme un biais permettant à la fille de conserver une liberté dont elle n'aurait nullement bénéficié si son sexe était resté ouvert.

L'infibulation, de coutume mutilante et aliénante, ce qu'elle apparaissait du dehors, devenait paradoxalement un moyen de libération pour cette même fille : ne lui garantissait-elle pas la possibilité de s'éloigner loin du campement, de courir dans la brousse sans risque d'être sexuellement agressée ? Elle la libérait du joug trop pesant de la mère, toujours obsédée par le maintien de la virginité de sa fille ; alors que là où la coutume n'existait pas, la surveillance maternelle ne pouvait pas du tout se relâcher, car un manquement de la fille ou une transgression de l'homme au code de l'honneur demeurait une menace toujours en suspens. En somme, avec l'infibulation, la mère avait exercé une fois pour toutes son *emprise* sur le sexe de sa fille, certes de façon radicale, mais elle pouvait la laisser ensuite relativement libre. Et des hommes se souvenaient avoir, dans leur jeunesse, passé des soirées avec des filles de leur âge. Adolescents des deux sexes se permettaient même de petites gratifications érotiques, de l'ordre des caresses, ils se baignaient nus dans l'oued sans que la mère qui connaissait l'assurance offerte par la couture de l'infibulation, se fit quelque souci pour l'honneur de sa fille.

## **L'infibulation, reflet des modèles maternels et des positions idéologiques sur le sexe féminin**

Si, dans la Corne de l'Afrique, une fable remontant aux origines présente l'infibulation comme une mesure adoptée par les mères en vue de protéger les filles contre les assauts séducteurs des hommes, d'autres

---

1. Légende rapportée par Moussa Egueh dans le *Réveil de Djibouti* (quotidien de Djibouti), du 7 juin 1979, cité par Erlich M., *op. cit.*, p. 175.

mythes d'origine ont insisté sur l'aspect symbolique que cèle toute intervention sur le sexe féminin. Toutefois le sens de ces mythes peut aller à l'encontre des observations courantes faites sur les conséquences des mutilations féminines. Alors que des médecins imputent à la pratique de l'infibulation l'origine de certains cas de stérilité féminine, le mythe soutient lui, que les interventions sur le sexe de la jeune fille devraient la préparer et la confirmer de façon plus sûre dans son rôle de future mère. En effet, elles sont censées *oblitérer chez la femme toute trace de masculinité et donc la renforcer dans son rôle féminin et dans ses fonctions maternelles.*

Les mythes d'origine de l'Ouest africain : ceux des Mossi de Haute-Volta ou ceux des Dogon du Mali, ethnies où se pratiquent les mutilations sexuelles féminines (il s'agit en l'occurrence de la seule excision), dépeignent des êtres qui dans des temps immémoriaux étaient androgynes. Et si chacun possédait les organes sexuels propres à son identité sexuelle, il conservait simultanément des signes patents de l'autre sexe : chez la fille, le clitoris apparaissait comme séquelle de masculinité, siège de «l'âme mâle<sup>1</sup>», pénis en miniature, on le croyait dangereux pour le pénis de l'homme qu'il pouvait blesser, telle une épée, lors du coït ; on redoutait surtout son agressivité à l'endroit du nouveau-né au moment de l'accouchement, d'où la nécessité de l'extirper. L'excision et la circoncision rétabliront l'ordre entre les sexes et supprimeront ces êtres doubles, «ratés» de la première création de Dieu, comme le croit le mythe Dogon<sup>2</sup>.

On ne peut donner à l'infibulation l'appellation stricte de «rituel», car elle ne remplit pas les trois fonctions que les anthropologues ont, depuis Van Gennep, attribué aux rites de passage<sup>3</sup> : séparation des initiés d'avec le groupe familial, période d'apprentissage et d'épreuves, enfin réintégration dans le groupe social. Les filles de Djibouti qui subissaient la coutume au sein de la famille, y demeuraient après l'intervention, celle-ci se pratiquait sur une fillette seule ou souvent sur deux sœurs ou voisines proches par l'âge, en aucun cas, sur un groupe comportant plusieurs individus de la même classe d'âge, comme le veulent les rites de passage. Pourtant les femmes interrogées, quelles que fussent leurs opinions d'adultes sur la question, se remémoraient que dans leur enfance, la coutume avait été pour elles, intériorisée comme quasi obligatoire. Cette spécificité inscrite sur leur sexe devait les distinguer des autres femmes qui conservaient un organe sexuel externe, considéré comme «sale» et «honteux».

1. Griaule M., *Dieu d'eau*, 1966, p. 20.

2. *Ibidem*, p. 14 et suiv.

3. Van Gennep A., *Les rites de passage*, 1909.

L'infibulation était une modalité indispensable aux filles pour leur intégration dans la communauté des femmes, elle les faisait ressembler aux mères riches en enfants ainsi qu'aux sœurs aînées si longtemps enviées. Mais elle était tout aussi nécessaire à leur reconnaissance par un homme, toutes nous disaient qu'en un temps récent, pas un homme ne se serait risqué à épouser une fille non infibulée. Certaines se souvenaient avoir attendu avec impatience l'âge où elles seraient infibulées, tout en sachant pourtant de quel lot de souffrances s'accompagnait l'intervention. Avec l'infibulation, les mères inscrivent sur le sexe de leurs filles des modèles ancestraux et des prescriptions transmises de génération en génération. Le premier modèle est celui que la mère a imposé à la petite fille, selon lequel le sexe féminin est un organe repoussant et porteur de maléfices ; illustrant ce mépris, en Égypte, la nouvelle excisée est appelée *Sammahoaha*, ce qui signifie l'«embellie»<sup>1</sup>. Et si le Coran ne mentionne pas les mutilations féminines, un hadith préconise cependant une excision discrète du clitoris pour embellir la fille et ravir le futur mari. Cela n'est certes pas précisé par le hadith, mais il apparaît que l'excision, en privant la femme du clitoris, zone de jouissance solitaire, confirme l'homme dans la certitude que lui seul est l'initiateur du plaisir de la femme, c'est lui qui a le pouvoir de lui procurer un orgasme.

Cette dévalorisation des organes génitaux féminins est ancienne. On sait que déjà, chez les Grecs, la vue de la vulve n'augurait rien de bon, et son dévoilement correspondait à «l'acte de tirer la langue, geste à la fois apotropaïque [en même temps] que défi<sup>2</sup>» ; dans les traditions populaires, l'exhibition de sa vulve par une femme va jusqu'à faire fuir le diable ! Les naturalistes français de l'époque baroque, tel le chirurgien A. Paré<sup>3</sup>, rejoignant les mythes traditionnels, expriment leur crainte que des organes sexuels trop développés chez la femme ne viennent gêner lors du coït l'office de l'organe mâle, en somme, lui faire de l'ombre !

La mère, reprenant à son compte les modèles anciens, valorisera la beauté d'organes féminins ou rien ne dépasse qui fût inesthétique. Pour les femmes interrogées, le clitoris et les lèvres étaient perçus comme laids, non pas tant en soi que parce qu'on leur avait, durant leur enfance, répété que c'était une chose sale et dont on devait avoir honte. Par ce moyen, la mère avait induit chez la fillette le désir de souhaiter l'infibulation, afin d'être conforme aux normes du groupe et d'y gagner un embellissement narcissique. Par la vertu de la projection, si la fille infibulée gagnait en pureté et en séduction, en contrepartie, celle qui

1. Erlich M., *op. cit.*, p. 188.

2. Devereux G., *Baubô, la vulve mythique*, 1983, p. 58.

3. Paré A., cité par Erlich M., *op. cit.*, p. 50.

restait affublée de ces bouts de peau impudiques que représentaient les nymphes, ou de ce ridicule bouton de chair concrétisé par le clitoris, se trouvait de fait rejetée dans le clan des «sales», donc des «laides». Et une femme se souvenait que les fillettes françaises, au temps de la colonisation, faisaient l'objet de moqueries et même d'injures parce qu'elles avaient conservé elles, un sexe intact ; les filles infibulées disaient en les voyant : «Celles qui ont le clitoris», «voilà les clitoris qui passent» !

La nomination de l'organe à prohiber, par celle qui ne l'avait plus, constituait à elle seule une véritable intention d'offenser celle qui l'avait conservé. Selon les femmes des deux principales ethnies de Djibouti, Afars et Somalis, toutes infibulées au contraire des femmes d'origine arabe qui n'étaient qu'excisées, pour être belle, une femme devait être infibulée. Intériorisant les modèles maternels, elles n'étaient peut-être pas loin de penser que la finesse et la grâce de leurs traits, la grandeur de leurs yeux étirés, la délicatesse de leurs membres et leur allure altière, du moins avant qu'elles ne devinssent mères, étaient dues en partie à ce «travail» effectué sur leur sexe pour le rendre «propre» et plat comme le dos de la main.

Néanmoins, derrière la multiplicité des raisons prétextées pour justifier la mutilation sexuelle, prévaudra toujours le fantasme selon lequel *la femme est, bien plus que l'homme, un être incomplet et imparfait par nature*. Certes, c'est d'abord l'homme qui a défini ces critères réducteurs de la féminité, le patriarche du clan voyant avant tout chez la femme une pourvoyeuse de progéniture, indispensable pour asseoir son pouvoir et pour perpétuer l'espèce. Mais les mères poussées par les «vieilles» du clan eurent tôt fait de lui prêter main forte, soutenant à leurs filles qu'il n'existait pas d'autres canons de la beauté, pas d'autres normes de comportement, pour être intégrées dans le groupe, que ceux qu'elles leur imposaient. De fait, les jugements portés sur les traits physiques autant que psychiques de la femme ont sans cesse oscillé entre un «trop» et un «pas assez». Ses organes génitaux seront dépréciés, méprisés, tantôt on les raccourcira jusqu'à les faire presque disparaître, plus rarement, on tentera de les allonger par diverses manipulations, comme chez les Chaga de l'Est africain, persuadés que la femme avait, aux origines, naturellement possédé un pénis mais qu'un monstre l'en avait privé<sup>1</sup>.

De même, la femme a toujours été tenue, tant dans les représentations fantasmatiques que dans les schémas sociaux, pour un être moins fiable dans ses jugements que n'importe quel homme, moins responsable de ses actes qu'il ne l'était lui. Les institutions médicales, juridiques et religieuses l'ont dépeinte comme incapable de contrôler ses pulsions

1. Devereux G., *op. cit.*, p. 140.

sexuelles, elles l'ont présentée comme étant mue par l'excès de ses passions et partant dangereuse pour l'homme. Freud lui-même attribuera à la fixation de la fille pour son père, attachement qui lui semble à peu près impossible à lever, les limitations de la femme, ses faiblesses dans sa maturité ; il verra en effet dans cette difficulté de la fillette à résoudre son complexe d'Œdipe, l'origine de traits qu'il généralise ensuite chez toute femme adulte : celle-ci présentera «des intérêts sociaux plus faibles et une capacité de sublimation pulsionnelle moindre que celle des hommes», la prédominance de l'envie dans sa vie psychique expliquant son «peu de sens de la justice<sup>1</sup>».

Nous observerons que les femmes se sont hâtées d'intérioriser tous ces jugements péjoratifs proférés sur elles-mêmes. Elles exprimeront, par exemple, un dégoût et un mépris pour leurs propres organes génitaux, tous sentiments insufflés par leurs mères et qui ne semblent avoir d'égal, ni chez le garçon, ni chez l'homme. La répugnance devant son sexe inclinera alors la femme à érotiser et à phalliciser son corps tout entier, on reconnaîtra là une bonne mesure défensive pour détourner le regard des autres, et surtout celui des hommes, de ces organes sexuels dont elle a tellement honte.

## **L'infibulation, support des fantasmes de castration**

Pour Freud, l'angoisse de la castration naît chez le garçon, lorsque le surmoi parental, pour sanctionner ses tendances onanistes, menace son organe sexuel et lorsque la vue «des parties génitales de la femme quand plus tard, elles sont perçues et conçues comme inutiles<sup>2</sup>» lui rappelle sans cesse le danger encouru par son pénis. La situation de la fille est totalement différente, née castrée, privée de pénis par la nature ou par sa mère, elle n'a pas à appréhender de perdre ce qu'elle ne possède pas et ne possédera jamais<sup>3</sup>. Il doit en être autrement dans une culture où se pratique l'infibulation qui infléchit forcément les fantasmes des deux sexes sur la castration.

### ***La fille, victime d'une castration réalisée***

Pour le garçon de Djibouti, la punition de l'onanisme peut se concrétiser dans le rite de circoncision qu'il subit comme tout enfant de culture musulmane. Pourtant, la sanction supportée par la fille doit lui apparaître comme infiniment plus douloureuse et plus mutilante que ce

1. Freud S., *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, 1984, p. 180.

2. Freud S., *La vie sexuelle*, 1969, p. 20.

3. *Ibidem*.

qui l'attend lui. Nous remarquerons d'ailleurs que les hommes interrogés à Djibouti, s'ils évoquaient longuement leurs angoisses d'adolescents devant le sexe fermé de la fille et leurs craintes de se montrer impuissants à ouvrir ce sexe avec leur seul pénis lors du premier coït, comme le voulait la tradition, ne mentionneront pratiquement jamais les circonstances et le vécu corporel de la circoncision. Tout se passait comme si elle était totalement scotomisée par le traitement infligé au sexe de la fille et par ses conséquences pour la femme qu'elle serait un jour, celle qu'ils épouseraient ou avaient déjà épousée.

Ils ne se souvenaient toutefois pas davantage de ce moment où leurs sœurs, leurs cousines, ou voisines avaient subi l'infibulation, ou ils ne souhaitaient pas aborder ces souvenirs. Certes, l'opération se passait entre femmes, les hommes en étant totalement exclus. Le garçon avait néanmoins bien dû se poser avec anxiété maintes questions, quand arrivait la période annuelle des infibulations, à la saison fraîche et à l'aube de préférence, excepté pendant le Ramadan<sup>1</sup> : que coupait-on de l'organe sexuel féminin ? Pourquoi pareil traitement était-il infligé à la fille ? Le garçon qui avait subi si peu, il était parfois déjà circoncis, n'allait-il pas se voir imposer une mutilation plus complète, celle de son pénis tout entier par exemple ? Enfin l'absence du père et des hommes au chevet de la fille infibulée ancrerait sans doute, dans son esprit, le fantasme que les femmes possédaient des secrets impénétrables aux hommes ; il pouvait aussi caresser l'idée que la mère qui abandonnait sa fille aux mains redoutables de la matrone, experte en infibulations, témoignait par là de son ressentiment pour elle, alors que lui, le fils, continuait, au contraire, à jouir d'un traitement de faveur et à être épargné.

La fille, née sous le signe du renoncement, devait y rester, son clitoris, équivalent manqué d'un pénis, ne pouvait subsister, et la mère se trouverait au premier rang pour assister à son ablation. Toute petite, elle avait dû très vite constater la différence anatomique entre ses frères et elle-même, les règles de pudeur étant moins drastiques à Djibouti que dans les autres pays musulmans ; elle avait peut-être imaginé, comme le soutient Freud<sup>2</sup>, que sa génitrice l'avait créée dépourvue d'organes externes, pour se venger d'avoir enfanter encore une fille, sous-estimée au regard du garçon, ou pour l'obliger à se tourner, quand elle deviendrait femme, vers la zone interne et vaginale, encore inconnue. L'infibulation impose en effet le renoncement le plus radical à la sexualité présumée infantile, représentée par le plaisir clitoridien, alors que des confidences faites par ces femmes uniquement excisées, témoignent d'un certain maintien de la capacité de jouir dans la masturbation<sup>3</sup>.

1. Erlich M., *op. cit.*, p. 211.

2. Freud S., *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, p. 167.

3. Erlich M., *op. cit.*, p. 181.

### **La toute-puissance phallique des Mères, danger pour l'homme**

Une légende racontée par G. Róheim met en scène un homme et une femme ; ils se laissent surprendre la nuit dans une mosquée et s'y trouvent enfermés. Or l'un et l'autre sont pris d'une forte envie d'uriner, l'homme peut aisément se soulager en se mettant devant une fenêtre et en dirigeant son jet au dehors, ce que la femme ne peut évidemment faire ; elle souille la mosquée, ce qui lui attire cette remarque de l'homme : «Pourquoi ne peux-tu pas pisser droit et loin ? que Dieu maudisse l'homme qui t'a coupé le clitoris<sup>1</sup>».

On remarquera que dans le mythe, la mère n'est nullement incriminée, comme cela est habituel, mais c'est l'homme qui est soupçonné d'avoir voulu, en mutilant la femme, la priver d'un pouvoir qui en aurait fait une trop dangereuse rivale pour lui ; le conte ne présente pas la femme comme dévalorisée par nature, mais volontairement diminuée par un père ou par un frère inquiet pour ses prérogatives. Si l'homme de la légende en veut à celui qui a modifié le sexe de la femme, ce n'est sans doute pas seulement parce qu'elle souille la mosquée en se soulageant, il a bien d'autres griefs à faire valoir contre celui ou celle qui a commandité la matrone brandissant le couteau de l'infibulation.

Dans les entretiens menés avec des femmes et des hommes de Djibouti, on relèvera que c'est d'abord la mère qu'ils tiennent pour responsable du traitement infligé au sexe de sa fille, constat qui va à l'encontre des positions prises par les opposants aux mutilations sexuelles<sup>2</sup> pour lesquels la responsabilité de celles-ci, ainsi que leur pérennité sont directement imputables aux hommes. Les femmes sont les premières à accuser les mères de vouloir continuer la coutume, mais les hommes ne sont pas en reste, car ils se sentent atteints directement par la blessure du sexe féminin. Toutefois, l'accusation ne portera pas sur leur propre mère qui a pourtant laissé infibuler leurs sœurs. Ils accusent certes l'épouse de perpétuer la coutume sur leurs filles, mais c'est la belle-mère qui est visée avec le plus d'acrimonie. L'infibulation est selon les hommes le moyen le plus sûr pour elle d'affirmer son *emprise sur le sexe fort*, en mettant en échec la capacité sexuelle de l'homme. Pour ce dernier, la première relation avec la fille infibulée est en effet une source d'angoisses. Il faut savoir que pour l'homme affronté à un sexe féminin infibulé, le premier coït tient d'un véritable exploit : car si la matrone, responsable de l'opération, pratique au deuxième jour des

---

1. Róheim G., «The national character of the Somali», *International Journal of Psychoanalysis*, 1-2, 1932, p. 201-202, (traduit par nous).

2. Groult B., *Ainsi soit-elle*, 1975 ; Leuliette P., *Le viol des viols*, 1980.

noces, «une petite incision à partir de l'orifice résiduel, tout juste suffisante pour permettre l'intromission<sup>1</sup>», le mari doit faire le reste du travail avec son seul pénis érigé.

Nous avons montré que cette désinfibulation suivie de la défloration de l'hymen qui, de fait, prend moins d'importance, est, pour les hommes de Djibouti, à l'origine d'une angoisse de castration qui débute au moment de la puberté et se poursuit dans les premières années de la vie conjugale<sup>2</sup>. Et bien des hommes nous avaient confié, lors des entretiens, que dès leur adolescence, ils se laissaient déborder par la crainte de ne «pas être à la hauteur» le moment venu ; ils imaginaient que leur membre ne serait ni assez ferme, ni assez fort pour accomplir son office, ou que leur érection ne durerait pas assez longtemps pour parvenir à pénétrer le sexe infibulé.

Il faut dire que leurs aînés, frères, cousins, amis, qui avaient passé l'«épreuve», ne se privaient pas de les inquiéter, en dramatisant les difficultés, en leur faisant entrevoir ce qui attendait le malheureux époux qui s'était montré incapable de désinfibuler sa femme en temps voulu ; les choses n'étaient jamais réglées lors de la première nuit, mais le sang de la désinfibulation mêlé à celui de la déchirure de l'hymen, était attendu par la mère et par la belle-mère au lendemain du deuxième ou troisième jour après les noces. Les aînés racontaient ainsi que dans certains villages, des hommes continuaient à se faire traiter d'«impuisants» ou d'«incapables», parce que des années auparavant, leur verge avait fléchi devant l'obstacle d'un sexe de femme dressé comme un mur infranchissable. Certains hommes ne parvenaient pas, dans un délai décent, à ouvrir la couture infibulatoire, passé le troisième jour, le mari pouvait commencer à craindre pour sa réputation de virilité, il risquait également, si le fiasco se poursuivait, de se voir rejeté par l'épouse et par la belle-famille autorisées à demander l'annulation du mariage. Quelques hommes se trouvaient favorisés, et la désinfibulation facilitée, si la matrone, plus compréhensive que d'autres, avait laissé dans la couture infibulatoire, un orifice résiduel plus grand que ne l'eut voulu la tradition<sup>3</sup>.

Les modèles virils avaient conforté le garçon, dès l'enfance, dans l'idée qu'en cas de réussite rapide, il témoignerait d'une puissance sexuelle hors pair, celle d'un véritable surmâle. Un homme nous relatait d'ailleurs la manière dont, dans certains clans, on célébrait la désinfibulation nuptiale : les amis du marié tiraient des coups de fusil en l'air. Si de la réussite dépendait la réputation définitive du jeune marié auprès de

1. Erlich M., *op. cit.*, p. 127.

2. Couchard F., *op. cit.*, tome III, p. 1153 et suiv.

3. Erlich M., *op. cit.*, p. 128.

tous, d'autres enjeux se cachaient derrière ce triomphalisme. L'un d'eux était la rivalité entre jeunes et vieux. La démonstration de sa force virile représentait pour le jeune homme l'occasion de régler quelques anciens comptes avec son père, ce patriarche qui ne se gênait pas pour accaparer pour lui les épouses les plus jeunes, et qui continuait à assujettir ses fils, même devenus largement adultes. En la circonstance, les fils prenaient une nette supériorité sur les pères, représentés ici par leurs substitués : les prétendants les plus âgés. Pour une fois, la vigueur sexuelle du plus jeune risquait de réussir là où les forces déclinantes d'un presque vieillard ne pouvaient plus rien, et ce dernier devait faire appel à la matrone pour accomplir ce que sa verge défaillante n'assurait plus et pour ouvrir manuellement le sexe infibulé. Aussi, les hommes et même des jeunes filles que nous interrogeons, se gaussaient-ils de ces hommes riches, mais un peu usés, qui devaient affronter la honte parce qu'ils n'étaient arrivés à rien avec une «jeunesse», la jeune fille que leur position sociale leur avait permis de mettre dans leur lit, en la «soufflant» aux plus jeunes hommes.

### ***Le déplacement de l'agressivité du père sur la mère***

Mais ce sont les filles qui se laissaient aller à exprimer, avec le plus de virulence, leur agressivité contre les mères. Dans cette attaque en règle, on pouvait lire l'accumulation des ressentiments refoulés par la fille pendant toute son enfance et son adolescence, ressentiment qui commençait avec le fantasme, fondé sur une réalité, que son identité sexuelle l'avait toujours défavorisée par rapport à ses frères. La mère avait bridé ses libertés, elle avait aussi, dans la plupart des cas, empêché sa fille de choisir des modalités d'émancipation qui lui eussent permis d'échapper au destin que le groupe social, relayé par la mère lui réservait. C'est ainsi qu'une femme d'origine Afar<sup>1</sup>, reprochait certes à sa mère d'avoir laissé pratiquer sur elle la plus drastique des mutilations, mais elle lui en voulait peut-être plus encore d'avoir privilégié l'accès aux études secondaires de son fils, alors que sa fille s'en voyait privée, elle qui réussissait mieux que le frère et qui lui damait le pion dans sa scolarité. Lorsque les femmes s'interrogeaient sur les responsables de la perpétuation de l'infibulation, toutes avaient excusé le père, mais chargé la mère. A les écouter, non seulement cette dernière était l'initiatrice directe de l'infibulation, mais des femmes l'avaient même accusée d'avoir passé outre aux ordres et aux désirs du père qui, selon elles, se

---

1. Les Afars ou Danakils constituent une des principales ethnies de Djibouti, un cinquième vit à Djibouti, les autres en Éthiopie. Ce sont des nomades regroupés en sultanats, sociétés très structurées et hiérarchisées. Oberlé P. et Hugot P., *op. cit.*, p. 34 et suiv.

serait opposé à l'infibulation de ses filles. La génitrice se trouvait ainsi sous le coup d'une double accusation : d'agressivité envers sa fille et de félonie envers le mari qu'elle avait trompé.

Si ces femmes semblaient sûres que le père s'était élevé contre la mutilation la plus térébrante, jamais elles ne nous confiaient sur quelles sources reposait leur certitude. Ce conflit parental autour de l'infibulation, la fille l'avait-elle appris du père lui-même ? de la mère, fait bien improbable ? ou de quelqu'un de la famille ? Ou avait-elle entendu le père s'opposer ensuite à la mutilation de leurs plus jeunes sœurs, comme certaines l'avaient dit des frères aînés ? Ou bien n'était-ce pas plutôt à la lumière de la fixation œdipienne de la fille et de sa prédilection pour son père, au moment de la puberté, que cette dernière le parait, après coup, de toutes les qualités ?

Bien des filles avaient dans leur petite enfance, souffert de l'éloignement de leur père, tenu à l'écart du monde privé et relégué vers l'extérieur. Lorsqu'il avait parfois tenté de scolariser sa fille, de la pousser vers des codes plus occidentalisés, rompant ainsi la répétition inchangée des modèles maternels, la fille avait découvert ce père qu'elle ignorait. Elle se sentait alors envahie d'un regain d'amour et de reconnaissance pour lui qui la faisait sortir du gynécée et de la fêrule par trop impérieuse des mères. C'est pourquoi, bien longtemps après l'événement de l'infibulation, à la faveur des réminiscences de l'entretien, les femmes magnifiaient le géniteur en en faisant un père protecteur et aimant, ou un libéral disposé à se battre pour éviter des souffrances à sa fille. La dévalorisation de la mère, l'agressivité contre celle qui n'avait fait que léser sa fille, allait de conserve avec l'idéalisation du père. Plusieurs femmes nous avaient même affirmé que l'opposition de ce dernier à l'infibulation de sa fille, s'était assortie de menaces qui allaient jusqu'au risque le plus grave pour une épouse : celui de la rupture et de la répudiation. Certaines mères, fortes de leur bon droit sur l'enfant, de l'autorité que leur avait accordée le groupe pour élever comme bon leur semblait leurs filles, n'avaient pas hésité à braver la réticence de l'époux. Quelques autres, redoutant les conséquences d'une désobéissance, se contentaient d'un compromis, laissant pratiquer sur la fillette la seule excision. Le père n'avait, à notre connaissance, jamais mis à exécution ses menaces ; il n'avait pas plus réagi à ce qui, pourtant, pouvait apparaître comme une transgression de sa loi et de son pouvoir.

Cette transgression ne s'expliquait pas par la seule supériorité de la mère en matière éducative. La raison en était surtout que derrière elle, se profilait la cohorte des matrones et des vieilles si redoutées des maris : les belles-mères, vieilles tantes, nourrices de famille qui détenaient les secrets et les pouvoirs magiques dont les hommes pâtissaient si souvent ! L'intervention du père au moment de l'infibulation de ses filles signifiait,

en effet, qu'il avait su louvoyer avec l'autorité et la toute-puissance de sa belle mère, mais aussi qu'il s'était quelque peu dégagé de la fixation affective à sa propre mère, dégagement difficile chez l'homme musulman qui, toute sa vie, continue à faire passer celle qui l'a porté avant celle qu'il a épousée. L'enjeu des rapports de force se situait donc, en l'occurrence, entre la belle-mère et l'époux, plutôt qu'entre ce dernier et son épouse, ainsi que le prétendaient les femmes. En tant que mari, il avait souvent dû s'incliner devant les désirs d'une belle-mère, dont il savait bien qu'elle continuait à diriger et à influencer toutes les décisions de sa fille, et donc à peser sur la vie de son couple. Le plus souvent, il laissait faire, soit parce qu'il pensait que rien, même pas son pouvoir de mâle, ne viendrait contrebalancer l'autocratie des belles-mères, soit encore, parce que la sujétion de son épouse à sa mère l'arrangeait, elle lui laissait du champ pour vaquer et pour séduire ailleurs.

Mais avec sa propre fille, surtout quand il s'agissait de pères frottés aux modèles occidentaux et qui avaient voyagé, il en allait tout autrement. Le père se sentait des droits sur sa fille, de plus, le surinvestissement des mères pour leurs fils, accompagné de relations plus conflictuelles avec les filles, laissait comme nous l'avons souligné, la porte ouverte à un rapprochement affectif entre père et fille. Nul doute que la fillette, pour laquelle le père s'était battu en s'opposant à sa mutilation, n'ait profité dans ces joutes entre ce dernier et la mère, flanquée des matrones, d'un puissant bénéfice narcissique. Elle était au centre des complots et des conflits, elle y avait gagné un protecteur auquel il lui serait bien difficile de renoncer à l'âge où ailleurs, les filles devaient se détacher de leur père. De surcroît, la zone corporelle qui faisait l'objet de pareils affrontements : le sexe, cristallisait alors tous les fantasmes. Le père semblait s'intéresser à cette partie du corps de sa fille, celle-là même que la mère avait toujours prétendue dégoûtante, objet de honte pour la fille et de répugnance pour l'homme. Si la fille avait durant un temps, pu croire ces fables maternelles qui lui présentaient ses organes génitaux sous le jour le plus négatif, le père lui en apportait soudain une autre image, puisqu'il semblait vouloir les protéger.

Devant cette attitude paternelle, nouvelle pour elle et qui contrastait avec la déconsidération manifestée par la mère pour son sexe, la fille en venait peut-être à fantasmer que celui-ci recelait un trésor caché, des choses précieuses aux yeux d'un homme. Ces choses, la mère avait dû un jour les posséder, elle les avait perdues pour des raisons ignorées de la fille, d'où ses sentiments d'envie et de jalousie à l'endroit de cette dernière et les mesures de représailles pour mettre à mal ou pour détruire ce trésor. C'est un fait que des hommes interrogés avaient affirmé s'être opposés à leurs épouses, afin que leur fille ne fût pas infibulée. Ils avançaient l'argument que la mutilation était désormais antinomique

avec les modèles de modernité auxquels ils adhéraient. Quelques-uns avaient, évoquant leur expérience sexuelle, pointé combien l'infibulation mutilait le plaisir féminin et handicapait la relation de couple ; ils insistaient sur le fait qu'une femme infibulée ne jouissait pas comme une femme au sexe intact, la première provoquait chez l'homme une frustration lors du coït. Ces pères reconnaissaient donc qu'ils voulaient épargner à leurs filles de vives et inutiles souffrances et peut-être préserver leur capacité de jouissance. Mais tous les hommes insistaient surtout sur l'argument religieux qui les fortifiait dans la certitude d'avoir raison en s'opposant à l'infibulation. Ils détenaient le savoir religieux, les mères étant elles renvoyées du côté des «manigances» et des douteuses pratiques magiques. Nous avons noté que le Coran ignore l'infibulation. Quant aux nombreux traités d'érotologie arabe, ils tiennent largement compte des caresses du clitoris pour permettre à la femme d'accéder au plaisir final ; ils insistent sur l'importance des préliminaires dans le coït et un mari oublieux de ces préliminaires sera vite taxé d'égoïsme. En effet dans l'Islam, contrairement à ce qui se passe dans la doctrine chrétienne, la jouissance sexuelle est entendue comme une glorification du créateur par ses créatures.

Quant au Prophète, s'il ne s'est pas opposé à ce qu'on intervînt sur le sexe des filles, il a néanmoins voulu limiter la portée de l'intervention et conseille la prudence ; un hadith raconte que voyant un jour une exciseuse opérer, il lui aurait recommandé, pour sa gouverne et celle des autres matrones : «Effleure [le clitoris], mais ne l'épuise pas<sup>1</sup>». Le père qui osait contrer la coutume pourtant millénaire, avait donc pour lui plus que son bon droit, il était soutenu par la parole du Prophète. Son savoir et ses connaissances religieuses le paraient, aux yeux de la fille qu'il protégeait, d'une aura supplémentaire : lui seul détenait la vérité, la mère restait dans son obscurantisme, celui régnant dans les officines de sorcières.

### ***Les griefs projetés sur la mère par la fille infibulée***

Le maintien de l'infibulation apparaissait donc pour bien des femmes, comme une des expressions de la violence et de l'*emprise* maternelles. Oubliant la force des modèles du groupe et la nécessité de s'y conformer, les femmes accusaient la mère de vouloir se venger personnellement de sa fille, elles la soupçonnaient de sadisme envers son sexe. Mais de quoi la mère avait-elle voulu se venger ? D'abord de ce que sa propre mère lui avait fait subir, elle n'imaginait pas que sa fille puisse échapper au sort qui avait été le sien.

---

1. Al-Ghazali, cité par Bouhdiba A., *La sexualité en Islam*, p. 216.

### La répression de la masturbation et de la jouissance sexuelle

La mère souhaitait davantage encore supprimer, chez la fille, la source de la jouissance sexuelle que procurait la masturbation. Quelques femmes, rares il est vrai, avaient au cours de la même recherche menée dans des pays de l'ancien Maghreb<sup>1</sup> osé aborder le sujet tabou de l'onanisme. Elles se souvenaient du plaisir auto-érotique pris à se caresser pour fuir la solitude, pour oublier que la mère accordait la plus grande partie de son affection à ses fils, ou simplement pour s'endormir, ou même encore par curiosité de leur corps et de ses réactions. A Djibouti, rien de tel n'avait été exprimé. Pour une seule femme qui se souvenait avoir eu envie, avant le moment de son infibulation, de voir comment était fait le sexe de ses aînées, les autres avaient refoulé tout souvenir de curiosité, tout souvenir sur une transgression par la masturbation. On peut cependant supposer que, surtout après l'intervention, la tentation de se toucher, de se regarder avait dû être grande. Certes, cela avait été posé comme un interdit par la mère, mais justement... L'aspect du sexe autrefois ouvert, avec ses plis, se trouvait soudain métamorphosé : lisse et plat, clôturé et orné d'une cicatrice barrant l'entrejambe, où rien ne pouvait plus entrer et d'où ne sortait plus que difficilement, et au début au moins fort douloureusement, l'urine et plus tard, le sang menstruel. L'infibulation avait donc pu être interprétée par la fille comme une punition de la masturbation, ou si elle ne s'y était pas encore risquée, comme une mesure drastique pour l'empêcher.

On sait que, depuis l'Antiquité, des médecins ont prôné l'excision ou la cautérisation du clitoris, afin de lutter contre une masturbation féminine incoercible et qualifiée par eux de pathologique. La clitoridectomie, pratique pas si exceptionnelle, fait l'objet de nombreuses observations médicales en Europe et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'opération ne parvient pas toujours à endiguer les pulsions masturbatoires, ce qui n'empêche pas les chirurgiens de poursuivre les interventions. Marie Bonaparte, première psychanalyste à se pencher sur la coutume de l'excision<sup>2</sup>, relate le cas d'une jeune Allemande qui avait subi à sa demande, en 1919, l'ablation du clitoris, sous le prétexte qu'elle souffrait d'une angoissante compulsion à la masturbation et qui, après l'opération, lui désigna une zone demeurée érogène, et «située exactement sur la cicatrice du gland clitoridien<sup>3</sup>».

En 1882, la revue *l'Encéphale* (revue des aliénistes français), proposa une observation clinique et circonstanciée, conduite par un médecin sur deux fillettes ; elles étaient sœurs, âgées de dix ans et quatre ans au

1. Couchard F., *op. cit.*, tome II, p. 603 et suiv.

2. Bonaparte M., «Notes sur l'excision», *Revue française de psychanalyse*, 12, 1948.

3. *Ibidem*, p. 216.

début de l'observation, et présentaient, surtout l'aînée qui entraîna ensuite sa cadette, une masturbation «pathologique» que rien ne faisait céder, accompagnée de troubles nerveux : des idées mélancoliques alternant avec une «agitation maniaque<sup>1</sup>». On est frappé de l'acharnement avec lequel le médecin tente de supprimer ce qu'il définit comme les «habitudes vicieuses» de ses malheureuses petites patientes qui elles-mêmes n'évoquent la masturbation qu'en la nommant des «horreurs<sup>2</sup>». Toutes les ressources les plus violentes et les plus douloureuses de la coercition seront mobilisées contre les fillettes, ce qui n'aboutira qu'à un renforcement attendu des symptômes : moyens de contention, sangles et camisoles de force de jour comme de nuit, fouet et enfin la cautérisation répétée du clitoris par le fer rouge<sup>3</sup>.

Si les femmes infibulées avaient refoulé tout fantasme sur la masturbation, la répression de celle-ci apparaissait comme un des nombreux objectifs de l'intervention sur le sexe féminin, bien qu'il ne fût jamais mis en avant par les modèles sociaux ; ceux-ci avaient en effet toujours voulu juguler la sexualité de la femme, estimée incapable par nature de contrôler ses pulsions et avide de jouissance. Et c'était d'abord à la mère que la fille imputerait l'intention de la priver du plaisir sexuel. Les femmes qui s'étaient montrées si discrètes sur l'onanisme infantile, analysaient longuement les conséquences connues de l'infibulation sur la sexualité féminine : une éventuelle frigidité et, partant, la crainte toujours vive d'être répudiée par le mari. Les interrogations des femmes sur ce qu'était la jouissance sexuelle se heurtaient à un obstacle : elles n'avaient aucun point de comparaison puisque l'infibulation avait eu lieu alors qu'elles étaient très jeunes et que les mères n'avaient jamais abordé le sujet avec leurs filles.

La question du plaisir, celle de la capacité d'une femme infibulée d'atteindre l'orgasme, se trouvaient obscurcies par un facteur socio-culturel : la pérennité assez courante de la polygamie chez les hommes de Djibouti. Et si le mari décidait de prendre une co-épouse, comme les préceptes religieux lui en accordaient le droit, la femme pouvait imaginer que la raison en était qu'elle ne le satisfaisait pas au lit. Les hommes donnaient d'ailleurs souvent comme argument péremptoire pour abandonner l'infibulation, le fait qu'elle provoquait la froideur et l'insensibilité sexuelles de la femme.

Les seuls points de repère sur la question, pour ces femmes étaient donc ce qu'en disaient les hommes de leur culture dont beaucoup avaient fréquenté des étrangères au sexe intact et qui ne se privaient pas de faire

3. Zambaco D., *Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles*, 1978, p. 55.

4. *Ibidem*, p. 18.

5. *Ibidem*, p. 46 et suiv.

des comparaisons, au désavantage de leurs congénères et épouses réservées. L'étrangère, bien que détentrice de ce clitoris «sale» et «honteux», était capable de séduire ; pire, les femmes pouvaient imaginer que, dans cet organe honni et aboli, siégeaient des recettes pour retenir les hommes ainsi que des secrets de jouissance dont la mère les avait définitivement privées avec l'infibulation. Pourtant des femmes infibulées affirmaient éprouver du plaisir, certaines revendiquaient même de jouir autant que les femmes non infibulées ; sensibilisées au regard étranger qui condamnait leur culture au nom de la préséance du droit des individus sur celui des traditions, blessées par l'accusation selon laquelle elles étaient de «mauvaises mères» faisant souffrir leur fille, elles sombraient d'abord dans un état dépressif, où revenaient le doute d'elles-mêmes, la culpabilité et la mésestime de soi. A cette phase dépressive succédait une phase persécutive où elles se révoltaient contre les jugements extérieurs et avaient tendance à renforcer leurs positions contre les attaques venues du dehors. Le résultat paradoxal était que celles qui auraient été prêtes à remettre en cause la tradition, à prendre du recul et à envisager de renoncer à faire infibuler leur fille, se raccrochaient soudain aux particularités de leur identité culturelle. Ces particularités leur permettaient de se définir contre les autres, de se distinguer par des comportements sociaux isolés et défensifs, caractéristiques que G. Devereux appelle «l'acculturation antagoniste<sup>1</sup>». La principale fonction de cet antagonisme est ici de lutter contre la déstructuration de la personnalité entraînée par un renoncement trop rapide et trop radical aux modèles traditionnels perpétués par les mères.

Ce balancement fréquent entre une angoisse dépressive et une angoisse persécutive a déjà marqué l'enfance de la petite fille. Pour M. Klein comme pour Freud, la fille privée de pénis par sa mère, à qui le lait maternel semble toujours plus chiche qu'à son frère, a bien des raisons d'en vouloir à cette mère. Dans la phase tardive de l'Œdipe décrite par M. Klein<sup>2</sup>, elle oscille entre une position paranoïde dans laquelle elle rêve de détruire le corps maternel, de souiller ce qu'il contient, et une position dépressive où la culpabilité la déborde ; dès lors, après avoir exercé sa vindicte contre l'intérieur du corps de la mère, la fille va tenter de se réconcilier avec cette dernière.

Toutefois, nous pensons que, dans la culture étudiée, la fille demeure davantage sous l'égide de la position dépressive que sous celle de la position paranoïde, au contraire de son frère. Le garçon, en effet, est poursuivi par une charge d'amour provenant de la mère qui l'étouffe et

---

1. Devereux G. et Loeb E.M., «Acculturation antagoniste», in Devereux G., *Ethnopsychanalyse complémentariste*, 1972, p. 201 et suiv.

2. Klein M. et al., *Développements de la psychanalyse*, 1966, p. 199 et suiv.

qui viendra, plus tard, contrer tous ses autres investissements, notamment affectifs. Ce trop-plein d'amour entraînera chez lui un sentiment de dette inextinguible envers la mère qui devra toujours passer avant toute autre femme, quand il sera devenu homme. Et s'il ose se regimber contre cette préséance, il risquera d'encourir des représailles. Cette menace provoque chez tout homme de Djibouti la hantise d'être ensorcelé par un philtre d'amour dont les vieilles, qui veulent accaparer un mari prometteur pour leur fille, ont le secret, et la peur de voir sa nourriture empoisonnée par une co-épouse qui s'estime spoliée.

La fille, elle, a depuis l'enfance vécu dans l'idée que l'intérieur de son corps et particulièrement de son sexe était le siège de la souillure, l'arrivée des menstrues, objet fréquent de répugnance, venant confirmer les sentiments de dévalorisation de soi et de danger entretenus par la mère. Même si les attentions paternelles pouvaient, durant un temps, panser la blessure narcissique, la fille retombait vite dans la nécessité de restaurer une image d'elle-même susceptible de séduire l'homme, à défaut d'avoir retenu une attention suffisante de la mère. Les modèles culturels, tels la ségrégation sexuelle instaurée très tôt ou les codes stricts définissant le comportement de chacun des sexes, avaient renforcé chez la fille, le sentiment d'infériorité, la soumission à la mère puis à l'homme, alors que son frère s'arrogeait grâce aux mêmes modèles, le droit de se croire supérieur en tout, ce qui le rendait, revers de la médaille, enviable et donc proie facile pour le «mauvais œil».

Quant aux modèles présentés par les parents dans l'intimité, ils avaient prôné le maintien d'une tutelle exacerbée du mari sur l'épouse. Pourtant, dès qu'elle devenait mère de nombreux enfants, la femme acquérait un pouvoir sans bornes sur l'homme prêt à asseoir son autorité sur une nombreuse progéniture, surtout d'enfants mâles. Dans les toutes premières années de sa vie, la fille avait pu être envahie de fantasmes de destruction du corps et du sein maternels si bienveillants pour accueillir et pour nourrir les fils, nous n'en avons pas trouvé trace dans les souvenirs. Et même les sentiments d'envie et de jalousie pour les frères qui eussent été légitimes, apparaissaient comme interdits parce que trop culpabilisants ; ils cédaient le pas à une idéalisation du frère par sa sœur qui, répétant l'attitude maternelle, le plaçait hors du commun.

Nous interprétons cette impossibilité de la fille d'exprimer des sentiments négatifs comme une des conséquences du traitement infligé à ses organes sexuels par la mère : l'infibulation, fantasmée comme prévention ou punition de la masturbation, venait également sanctionner des fautes graves commises antérieurement par la fillette et oubliées. Avait-elle, dès l'aube de sa vie et plus que le frère, manifesté des désirs agressifs contre la mère ? éprouvé des velléités de mettre en morceaux ce sein insuffisamment accueillant à l'enfant femelle ? et si la fille avait

oublié ses intentions malveillantes de nourrisson qui se sentait laissé pour compte, il était certain que la mère s'en souvenait ou même les avait devinées, elle qui avait le pouvoir magique de lire dans les pensées et jusqu'au tréfonds.

### ***L'infibulation comme source de douleurs répétées***

Si la fille faisait grief à sa mère de l'avoir punie de transgressions passées, de l'avoir privée d'une part de la jouissance sexuelle dans la relation avec l'homme, elle lui en voulait aussi d'une coutume qui entraînait une douleur indicible qui allait se répercuter tout au long de la vie physiologique de la femme adulte. En effet les conséquences de l'infibulation se faisaient sentir peu après l'opération, avec des difficultés mictionnelles, d'éventuelles complications de cicatrisation, mais surtout des dysménorrhées (règles douloureuses) toujours évoquées par les médecins<sup>1</sup> et par les femmes que nous avons interrogées. Hormis ces règles douloureuses, la femme infibulée subira au moment du mariage et de la première relation sexuelle, une désinfibulation pénible, soit par le sexe érigé du mari, soit par l'instrument coupant de l'opératrice.

Les observations médicales décrivent des complications parfois graves de cette désinfibulation : des hémorragies ou même l'atteinte par l'instrument tranchant d'une opératrice un peu vive ou maladroite, d'un organe voisin. La coutume voulait que la femme fût réinfibulée partiellement après chaque accouchement ou même en cas d'une longue absence du mari, celui-ci voulant s'assurer la chasteté de l'épouse<sup>2</sup>. On imagine le lot d'angoisses et de souffrances appréhendé par la femme dès qu'elle était enceinte.

Une évolution subreptice et incontournable de la coutume modifie peu à peu les habitudes autour de l'infibulation et, parmi les plus jeunes des femmes rencontrées, plusieurs nous confiaient avoir été désinfibulées à l'hôpital et sous anesthésie, quelques semaines avant le mariage et le plus souvent sous la pression d'un père ou d'un frère aîné opposé à la poursuite des mutilations. La douleur physique accompagnant tous les épisodes de sa vie de femme venait donc rappeler à celle-ci ce que les mères lui avaient fait subir ; cette douleur térébrante du moment de l'infibulation, peu étaient capables d'en parler ; elles se remémoraient une douleur insupportable, impossible à décrire, mais aussi ce qui avait suivi les coups de rasoir de l'exciseuse : par exemple les exhortations de la mère à être courageuse, les vous-yous des femmes pour couvrir leurs

---

1. Erlich M., *op. cit.*, p. 125. Les conséquences détaillées des mutilations sexuelles féminines sont exposées dans ce livre, p. 122 et suiv.

2. *Ibidem*, p. 129.

cris, ou même le bruit particulier fait par les ciseaux de l'opératrice qu'une femme s'imaginait entendre encore !

Pour la théorie psychanalytique, la question de la douleur est singulièrement absente ; Freud, s'il ne l'oublie pas tout à fait, déplace ses interrogations sur l'angoisse psychique plus que sur la souffrance physique, celle-ci est toutefois présente dans les notions de traumatisme, de masochisme primaire et dans la pulsion de mort. L'effraction de la douleur est comparée par lui à celle d'un «coup de foudre<sup>1</sup>» et met en échec tous les systèmes de protection psychiques du pare-excitation. Des images d'apocalypses, de bouleversements accompagnent de fait, la douleur physique qui anéantit tout sur son passage, qui ébranle l'être dans ses structures les plus abyssales et lui fait perdre tous ses pères.

Freud voit dans la douleur violente et inélaborable, la source d'une exacerbation narcissique qui «tend pour ainsi dire à vider le moi<sup>2</sup>» et c'est bien ce que nous renvoyaient les quelques souvenirs des femmes sur le moment de l'infibulation. Non seulement elles croyaient se vider de leur sang dans une hémorragie cataclysmique ; mais en même temps, submergées par une souffrance qui dépassait de loin ce que leurs aînées leur avaient annoncé, elles s'étaient vidées de pensées au moment de cette indicible douleur et demeuraient incapables d'élaborer, même longtemps après, sur ce vécu traumatique. On évoquera ici les images de «trou», de «parenthèse» ou de «blanc» accompagnant des moments de vie qui feront défaut à jamais.

Mais dans le cas de l'infibulation, opération drastique touchant des zones très innervées et fortement symboliques, il faut reconnaître que les modèles sociaux avaient préservé chez la fillette des réactions défensives multiples. Dans les cultures où l'on pratique les rites d'initiation, le plus souvent au moment de la puberté, les douleurs corporelles et les frayeurs infligées aux novices, accompagnées d'angoisse de mort, sembleront toujours, à un regard extérieur, insoutenables. Force est de constater qu'elles sont pourtant le plus souvent assumées sans séquelles ni conséquences graves. La raison principale en est que les supports du consensus social, repris par le groupe entourant le novice, ainsi que la dimension festive, parfois jusqu'à la transe, constituent des étayages du moi qui édulcorent quelque peu le vécu douloureux de l'initié, qui lui permettent de supporter ce qu'aucun autre ne supporterait en d'autres circonstances.

De même, nous pensons que la coutume de l'infibulation, si elle était liée dans le fantasme de la fille à une *emprise* agressive de la mère,

1. Freud S., (1895b), 1956, p. 327.

2. *Idem*, (1926), 1973, p. 101.

reposait en même temps sur des modèles sociaux et culturels ancestraux ; ils avaient été proposés et répétés aux filles par le groupe des femmes, ce qui permettait à celles-là de tolérer la douleur de l'infibulation, puisqu'elles en connaissaient depuis longtemps les raisons et les objectifs. Nous avons déjà souligné que l'infibulation représentait une double obligation, *sexuelle* d'abord : elle venait gommer chez la fille toute trace un peu insolente de masculinité, *sociale* ensuite : puisque seule l'infibulation permettait d'être conforme aux autres femmes et de se rendre digne d'être épousable. Sans cette cicatrice au sexe, jamais la fille ne deviendrait une vraie femme ! Ajoutons que l'identification à la mère, à ses fonctions de responsabilité dans la maison, mais aussi aux pouvoirs qu'elle semblait détenir sur le père, tous privilèges enviés et attendus par la fillette, passait forcément par son acceptation de l'infibulation. La petite fille escomptait, avant d'être digne de rivaliser avec sa mère, entrer grâce à l'opération dans le groupe des grandes filles, celles qui détenaient les secrets sur la sexualité qu'elles prenaient soin de cacher aux plus jeunes, et qui, par surcroît, semblaient ne plus redouter la compagnie des garçons. En plus, un autre facteur permettait de surmonter la souffrance, la mère laissait entendre à la fillette qu'elle ne devait pas exprimer ses plaintes lors de cette épreuve, ou le moins possible, pour donner d'elle-même une image de courage. Ses défaillances, presque inévitables, n'avaient d'ailleurs pas empêché sa mère et les assistantes de la féliciter après l'épreuve et de la consoler par un petit cadeau. Il s'agissait donc d'un véritable challenge, puisque l'infibulation se passait en présence de la mère, mais aussi de parentes qui s'empresseraient de donner en exemple à leurs propres filles celle qui avait été capable de retenir des manifestations trop évidentes de souffrance. Et la fille qui avait fait montre de stoïcisme, pouvait espérer voir grandir sa réputation auprès des congénères de son groupe d'âge, mais peut-être aussi auprès des garçons. Nous pensons que l'affrontement des femmes avec la douleur fonctionnait comme un moyen de rivaliser avec les hommes du groupe, de leur montrer qu'elles étaient capables tout au long de leur vie de supporter des épreuves aussi difficiles, sinon plus que celles qui attendaient les hommes.

N. Loraux<sup>1</sup> propose un très juste parallèle entre le destin du guerrier de l'Antiquité qui meurt au combat et celui de la femme qui meurt en couches, celle-ci n'a pas démerité par rapport au premier et Médée reconnaît qu'elle aurait préféré être un homme qui va trois fois au combat et en première ligne, plutôt qu'une femme qui a accouché une seule fois<sup>2</sup>. Il fût un temps où dans la région étudiée, les hommes étaient avant tout des guerriers, ils devaient en permanence mener des combats

1. Loraux N., «Le lit, la guerre», *L'Homme*, 1, 1981, p. 37 à 68.

2. Euripide, *Médée*, cité par Loraux N., *op. cit.*, p. 44.

et se défendre contre des ennemis avides de s'emparer des rares puits et des pâturages arides, dans un pays démuné de tout. Il leur fallait faire preuve d'un grand courage et même de témérité, s'ils voulaient conserver leur image de virilité. Ces épreuves au combat allaient de pair avec l'épreuve au cours de laquelle ils devaient sans faiblir et sans s'apitoyer sur les douleurs de l'épouse, désinfibuler le sexe cousu de cette dernière.

### ***L'emprise de la mère sur les contenus du sexe féminin***

La couture de l'infibulation désigne au regard et aux fantasmes masculins des contenus mystérieux enfouis à l'intérieur du sexe. Et la fille était, elle aussi, en droit de se demander si la mère n'avait pas souhaité clôturer ce sexe pour empêcher que des choses dangereuses ne s'en échappent. Par cette *emprise sur la partie la plus intime du corps de sa fille*, la mère entretenait le fantasme qu'elle savait ce qui s'y cachait et qu'elle en disposait comme bon lui semblait.

Certains des hommes rencontrés avaient exprimé des sentiments d'angoisse devant ces contenus sexuels féminins qui se dérobaient au regard. Ceux dont les défenses intellectuelles tenaient bon, n'osaient pas faire part de ces craintes ; ils les attribuaient à leurs semblables chez qui persistait, disaient-ils, une prégnance de la pensée magique. Deux types de fantasmes les hantaient comme ils hantaient les filles infibulées : le fantasme du vagin denté et celui selon lequel les excréments féminines représentaient de véritables poisons.

Dans le *fantasme du vagin denté*, le sexe féminin est censé contenir soit des dents coupantes, agressives pour le pénis, soit même un animal dangereux tel un serpent. C'est un thème universel de la mythologie et des cultures traditionnelles ; la légende du prêtre Jean, roi chrétien qui aurait régné en Abyssinie au XII<sup>e</sup> siècle, raconte que dans ce royaume, les vierges recelaient dans leur vagin des serpents menaçants pour les hommes lors du premier coït, d'où la coutume de les faire déflorer par un homme au statut exceptionnel, que son âge canonique ou ses fonctions sacrées protégeaient contre les maléfices du beau sexe<sup>1</sup>.

C'est cette crainte devant les prémices de la virginité qu'étudie Freud, en démontrant que celui qui déflore la vierge est le substitut du père, premier homme à avoir compté pour la fille et dont elle a tellement de difficultés à se détacher<sup>2</sup>. De même, lorsque A. Métraux entreprend, en 1932, son étude des Indiens Chaco, dans l'est de l'Argentine, il découvre que les premiers Chaco ont eux aussi cru que les femmes

1. Penzer N.M., cité par Gessain R., «*Vagina dentita* dans la clinique et la mythologie», *La psychanalyse*, 3, 1957.

2. Freud S., 1918b, p. 75 et suiv.

possédaient à l'intérieur du vagin des dents et seul le héros Carouche put sauver les hommes de la castration en brisant ces dents<sup>1</sup>. Nous retrouvons ce mythe à l'œuvre dans l'imaginaire de certains hommes de Djibouti qui croyaient que sous le renflement de la couture de l'infibulation, pouvait se dissimuler un reptile menaçant. Cette ancienne fable, certaines mères s'étaient chargées de la colporter auprès de leurs fils, elles désespéraient de retenir, par les seuls arguments rationnels, ces fils de mener une vie sexuelle trop précoce ou trop instable. Si l'on pense que dès l'âge de treize ou quatorze ans, un adolescent était capable et désireux de satisfaire ses besoins sexuels, on comprendra ses frustrations. En effet, il ne se marierait guère avant l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, il lui fallait attendre de pouvoir s'établir et entretenir une famille, et surtout de répondre aux lourdes obligations de la dot. La mère avait donc trouvé cette parade pour faire peur au garçon, pour le protéger des rets d'une célibataire avide de se placer au mieux, mais plus encore d'une vieille matrone dont tout jeune homme excitait la convoitise et les dons d'«entremetteuse».

En attendant d'être capable d'assumer les charges d'une famille, l'adolescent avait bien dix bonnes années où piaffant sexuellement, il s'ébattait là où il pouvait et il n'avait pas grand choix. En effet, dans la tradition, les relations sexuelles étaient interdites avant le mariage aux filles infibulées et seule une relation par sodomie aurait été possible, puisqu'elle préservait la couture de l'infibulation dont la solidité était contrôlée la veille des noces. Les seules femmes accessibles pour les jeunes hommes restaient donc les veuves, mais que l'on s'empressait de remarier rapidement, les divorcées mais surtout les prostituées. Au temps de la colonisation, ces dernières étaient souvent des françaises dont le sexe intact était la promesse d'une plus grande jouissance sexuelle ; par la suite ce furent des femmes venues de pays limitrophes, telle l'Éthiopie, qui n'étaient qu'excisées. Elles avaient le mérite de ne rien avoir à cacher dans un vagin qui n'était pas cousu ; elles paraissaient donc moins redoutables que les filles infibulées, à qui la mère avait toujours laissé entendre que leur sexe et ses contenus représentaient une menace pour elles-mêmes et pour les hommes.

Le second fantasme reposait sur la crainte que toutes les sécrétions émises par le sexe cousu de la fille — véritable boîte de Pandore — fussent des poisons pour l'homme. Cette croyance selon laquelle toute femme serait mithridatisée par nature date des origines et donne lieu à nombre de discours religieux ou médicaux paradoxaux, et teintés du sentiment d'ambivalence ; car si la femme porte en elle des substances nocives, elle possède aussi des moyens pour les éliminer, des antidotes

---

1. Métraux A., *Ethnography of the Chaco*, cité par Lederer W., *Gynophobia ou la peur des femmes*, 1970, p. 45.

pour les combattre. Ainsi le sang menstruel représente-t-il pour les médecins antiques, comme Soranos d'Éphèse, une catharsis permettant l'élimination des poisons du corps de la femme<sup>1</sup>. Cet avatar de la physiologie féminine que sont les menstrues, supports de tous les tabous et sources de contraintes pour la femme, constitue paradoxalement un avantage pour elle que l'homme n'a pas : elle devient par là moins vulnérable aux attaques extérieures. Et quand s'abat le spectre des grandes maladies, telles la lèpre ou la peste, puis la syphilis, obsession de tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la femme est toujours présentée comme moins en danger d'être contaminée que l'homme, moins vulnérable que lui. C'est ce que soutenait Guillaume de Conches, en écrivant au XII<sup>e</sup> siècle : «Pourquoi si un lépreux connaît [au sens biblique] une femme, l'homme qui le premier connaît ensuite la femme deviendra lépreux, alors que la femme restera indemne<sup>2</sup> ?»

Ce thème de la vierge porteuse de poisons ou du «venin de la pucelle<sup>3</sup>», est déjà présent dans la tradition biblique. Le Livre de Tobie nous narre que ce dernier devait épouser Sara, fille de la maison de son père ; mais Tobie hésitait sachant que la jeune fille, qui présentait par ailleurs maintes qualités, avait été déjà mariée sept fois et que, le soir des noces, tous les maris étaient morts, tués par le démon Asmodée qui la possédait. Raphaël, compagnon de Tobie, ordonna à ce dernier de respecter sa promesse en épousant Sara, mais il lui conseilla de brûler, au moment de consommer le mariage, le foie et le cœur d'un poisson pour faire fuir le démon, ce qui fut fait et exorcisa la malédiction<sup>4</sup>.

Ce fantasme de sécrétions féminines empoisonnées, nous l'avions lui aussi trouvé à l'œuvre dans l'imaginaire djiboutien. Nous pensons que la clôture presque totale du sexe féminin, opérée par l'infibulation, tendait à renforcer le pouvoir des liquides qui en sortaient. L'étroitesse de l'orifice résiduel confortait chez la fille l'idée d'une concentration de ces liquides, ce qui aggravait leur pouvoir maléfique, c'était le cas du sang menstruel. Ce fantasme s'accompagnait fréquemment de la croyance que la mère, par son pouvoir magique, serait capable de faire un subtil *distinguo* entre tous les sangs : celui des menstrues, celui de la désinfibulation et celui de la rupture de l'hymen. Des femmes nous soutenaient que ces sangs présentaient des nuances différentes qui passaient évidemment inaperçues au regard de tous mais n'échappaient pas à l'œil acéré de la mère ; alors que le sang menstruel était «mauvais» et

1. Gourevitch D., *Le mal d'être femme*, 1984, p. 94-95.

2. Jacquart D. et Thomasset C., *op. cit.*, p. 258.

3. Freud S., 1918b, p. 78. S. Freud cite ici la pièce de Anzengruber dont le titre rappelle que les charmeurs de serpents leur font cracher le venin dans un mouchoir, pour pouvoir ensuite les attraper sans risque.

4. Ancien Testament, *Tobie*, III et VI.

empoisonné, le sang de la défloration de la couture et celui de l'hymen étaient «bons», puisqu'anxieusement attendus pour témoigner et du maintien de l'honneur de l'épousée et de la puissance virile du mari.

L'angoisse de mort entourant le sang menstruel contaminait la fille qui devait, pour respecter les modèles maternels, s'en protéger drastiquement, le cacher de manière obsessionnelle. On retrouvait ici l'ambivalence de la mère qui, tout en imposant des interdits stricts autour des menstrues, ne donnait pas à sa fille les moyens de les respecter. Et bien des femmes se souvenaient des angoisses qui avaient ponctué leur adolescence, quand revenaient leurs règles, tant la précarité des mesures de protection était grande, d'autant qu'elles vivaient dans une région pauvre en eau. Quant aux hommes, l'idée d'impureté et de souillure attachée au sang menstruel entraînait immédiatement une menace de mort. À entendre certains, le sang menstruel semblait doué d'un pouvoir peu commun, celui de pénétrer à l'intérieur du corps, sans qu'on n'ait rien fait pour cela, afin d'y semer avec le poison, la mort. Deux des hommes qui classaient le sang menstruel dans la catégorie des poisons les plus violents, le comparant au cyanure, évoquaient un fantasme itératif : ils craignaient d'être poussés par une force obscure à boire un peu de ce sang menstruel ou à y goûter.

Nous ferons l'hypothèse que, sans le dire explicitement, ils redoutaient que la femme, devenue soudain sorcière, leur fît boire un philtre magique dont on sait qu'entrent fréquemment dans sa composition phanères, débris corporels et notamment les traces d'excrétions, tel le sang menstruel. Et un homme nous raconta l'anecdote dont il avait été le témoin, vers les années 1960, alors qu'il était infirmier en poste : un homme mourut et sa femme fut accusée de l'avoir empoisonné en lui donnant quelques gouttes de son sang menstruel ; la foule voulut la lyncher et elle ne dut son salut qu'à l'arrivée de la troupe.

Cette volonté d'empoisonnement, l'homme l'imputait à la femme avec laquelle il nouait une relation sexuelle. Il projetait sur elle un désir de se venger sur lui de ce qu'elle avait subi dans son sexe ; faute d'oser agresser la mère, responsable de l'infibulation, elle déplaçait son ressentiment sur l'homme. C'était donc à nouveau l'image de la mère phallique qui se profilait et qui était en accusation, puisque c'est elle qui avait transmis à sa fille des modèles fétichisant son sexe et lui présentant l'homme comme un ennemi. Les fantasmes masculins autour du sexe cousu poussaient l'homme à imaginer qu'en traversant la couture de l'infibulation, son pénis entrerait en contact avec un intrus, objet identifié comme le pénis laissé là par un autre, dérobé par la femme et indice corporel qu'elle avait déjà été possédée. Mais il fantasmait également que ce pénis, tapi dans l'intérieur féminin, avait toujours été là, *sacrant la toute-puissance et l'emprise de la mère sur ses enfants.*



## 9. Vers de nouveaux visages de la maternité

La réédition de ce livre « Emprise et violence maternelles » est une occasion de faire une mise au point intéressante, après la dizaine d'années écoulée depuis sa première publication. Nous nous interrogerons sur l'impact des idéologies quant à l'approche de la figure maternelle ainsi que sur les changements intervenus dans cette approche. Ces changements ont été grandement induits par de nouvelles réflexions sur la différence des sexes, sur le statut du couple et son évolution ainsi que sur les structures familiales. En cette occurrence nous analyserons quelques-unes des recherches parues depuis dix ans et susceptibles d'apporter un nouvel éclairage sur la dualité féminité/maternité.

Lors de l'écriture d'« Emprise et violence maternelles », il nous semblait que l'image de la mère demeurait en grande partie idéalisée et indétrônable, son versant négatif restant donc dans l'ombre autant dans les écrits théoriques que cliniques. Quant aux rares études qui s'étaient penchées sur la question, elles apparaissaient très infiltrées par les idéologies du temps, au détriment d'un recours à des modèles théoriques rigoureux et à un matériel clinique suffisant. Il est vrai que les systèmes de valeurs culturels et sociaux portent une ombre sur toutes les questions touchant la différence des sexes et donc sur les fonctions psychologiques et sociales attribuées à l'un et l'autre sexe. Nous en donnerons plusieurs illustrations.

## **Les idéologies sous-jacentes à l'analyse des relations entre les sexes**

Les rares recherches qui dans les trente dernières années n'oblitérent pas l'image de la mauvaise mère, on peut penser au livre de Claudio Carloni et Daniela Nobili<sup>1</sup>, adoptent souvent un point de vue assez polémique, les plus anciennes se situent dans la mouvance des revendications féministes qui suivirent l'utopie « révolutionnaire » de 1968. Leurs auteurs souvent des femmes, prennent la parole et écrivent, dénonçant le « biais mâle » dans la pensée scientifique, particulièrement dans les sciences humaines, ce qui signifie pour elles que les théories sont infiltrées d'une forme d'« androcentrisme », les hommes projetant sur les modèles théoriques et sur leurs recherches, un point de vue masculin. Ce n'est pas le lieu ici de nous appesantir sur l'intérêt en même temps que sur les excès portés par cette perspective « féministe », mais gageons qu'elle a dû hypothéquer aussi les visions plus récentes sur la place de la femme et de la mère dans le couple et dans la famille. Notons encore, avant d'analyser l'évolution des idéologies et des mentalités sur la question de la féminité et de la maternité, que nous n'avons jamais douté de la nécessité de ces apports contestataires, ils ont donné de nombreux fruits et chaque femme a au moins un dû envers ces écrits qui ont amorcé des changements dans son statut personnel, familial et social. On peut en paraphrasant Sigmund Freud, dire que si ces points de vue étaient parfois excessifs, ils étaient nécessaires pour faire avancer les idées et les théories.

### ***Retour aux théories du matriarcat***

En relisant ces ouvrages avec le recul du temps, on y remarque, en filigrane plus ou moins visible, des objectifs idéologiques et politiques assez analogues : la dénonciation des rapports de domination du sexe masculin sur le féminin, l'attribution de l'aliénation persistante des femmes au maintien de cette domination sur elles et notamment de leur infériorisation par les structures patriarcales, l'impact des sacrifices auxquels elles sont soumises dans le mariage, enfin l'astreinte au service de la procréation et de la maternité. Trop souvent le dogmatisme de la démonstration gomme les nuances et conduit à des généralisations hâtives et il apparaît que les auteurs, dans leur souci de stigmatiser à tout prix les rapports de domination entre hommes et femmes, en oublient la dialectique hégélienne, or lorsqu'on analyse les liens d'oppression/

---

1. Claudio Carloni et Daniela Nobili, 1975

soumission, notamment entre les sexes, il faut les considérer comme réciproques et donc, prompts à se renverser. De fait, si dans toutes les cultures, et c'est encore le cas dans celles qui se trouvent écartelées entre tradition et modernité, les femmes furent inféodées aux lois patriarcales et masculines, on peut constater qu'elles ont simultanément su inventer des moyens de résistance à ces lois et même des modes de représailles contre les hommes, retournant ainsi leur infériorité en supériorité. Nous l'avons montré en travaillant avec des femmes vivant dans la Corne de l'Afrique (d'ethnies Afar et Issa) et mariées à des hommes polygames<sup>1</sup>. Certes, ces femmes pouvaient paraître, pour un œil extérieur et peu ouvert, assujetties à la loi masculine, pourtant elles étaient capables de se venger d'un homme trop séducteur ou d'un mari qui ne se contentait même pas de ses deux ou trois co-épouses, mais « courait » aussi hors des sentiers du mariage. Elles utilisaient alors des pratiques magiques, un « bricolage » alimentaire avec des pharmacopées, souvent à base de « simples » (plantes à vertus médicinales) qui provoquaient, entre autres, des troubles sexuels passagers chez le coupable. Et bien des hommes des mêmes ethnies que ces femmes nous disaient redouter la puissance magique de ces dernières d'autant que les conséquences de cette magie ne passaient pas toujours inaperçues, l'ingestion de « simples » à vertu vasodilatatrice amenant notamment des gonflements visibles sur le visage et le corps. Ces attaques des femmes étaient d'autant plus imparables qu'en raison de la division du travail et des espaces, les hommes ne pénétraient jamais dans les lieux féminins comme la cuisine, où se concoctaient ces préparations. Les femmes parvenaient ainsi à renverser le rapport de domination avec les hommes en retrouvant un pouvoir sacré et secret sur eux.

L'antériorité de ce *pouvoir du féminin sur le masculin* a été soutenue par tous les tenants des matriarcats pour lesquels aux temps originaires, les Mères ont pu dominer le monde dans une sorte d'Eden sans répression et sans loi. Les chercheurs du XIX<sup>e</sup> siècle qui travaillent sur les rapports entre les sexes (L. Henry Morgan, J.-J. Bachofen ou E.B. Tylor) ont défendu l'idée que les premières organisations sociales se sont ancrées autour de la mère qui seule est sûre d'être la génitrice de ses enfants, le père demeurant lui incertain. Ce fait de nature a fondé la première structure sociale et économique, le matriarcats avec comme corollaires, la parenté et la descendance matrilineaires ainsi que la propriété communautaire. Quand E.B. Tylor étudie en 1889 le rituel de couvade, il y voit une survivance de la lutte entre la descendance matrili-

---

1. Couchard F., 1994

néaire et la descendance patrilinéaire, le père faisant tout pour que l'enfant soit rattaché à son lignage et non à celui de la mère<sup>1</sup>. L'on sait que dans ce rituel, l'homme dont la femme vient d'accoucher prend la place de cette dernière, il est nourri et traité comme un nouveau-né et s'abstient de toutes les activités propres aux hommes : la chasse et la guerre. On note que cette prétention de l'homme à « récupérer » la progéniture est universelle et elle traverse les temps, tant il est vrai que les rapports de domination d'un sexe sur l'autre ont toujours eu pour principaux enjeux la possession de l'enfant et la mainmise sur toute la lignée. Ainsi les philosophes et médecins antiques disputent sur le rôle joué par chacun des sexes dans la fabrication du fœtus, pour Aristote, la supériorité du mâle est patente dans ce partage des rôles, puisque l'homme est le « principe créateur », c'est donc lui qui engendre l'enfant. Quant à la femme, elle fournit la « matière » et n'est que le réceptacle dont sortira l'être engendré.

La théorie selon laquelle les mères auraient été fondatrices de la société humaine a évidemment été fortement exploitée par le courant américain, dit d'« anthropologie féministe » qui s'en est emparé pour soutenir la supériorité du genre femelle sur le genre mâle. Certaines anthropologues femmes critiquent l'androcentrisme des chercheurs hommes, ceux-ci récusant un ordre primitif, originaire où les mères auraient eu les pouvoirs fondateurs, refusant aussi aux femmes d'« avoir conduit l'espèce sur la voie de l'humanisation et de la civilisation » comme l'affirme Evelyn Reed dans « Féminisme et anthropologie »<sup>2</sup>. Cet auteur critique vertement les théories freudiennes qu'elle qualifie de « contes fantaisistes ». Ainsi le mythe de la horde primitive témoignerait de l'incapacité de S. Freud à imaginer que des groupes de femmes réunies en matriarcats aient pu servir de modèles aux groupes ultérieurs d'hommes. Dans cette histoire des origines fondée sur un meurtre, celui d'un patriarcat dominateur par des fils unis dans la révolte, on note que toutes les femmes, la mère mais aussi les filles et les sœurs sont totalement absentes et pour E. Reed, ce mythe marque le triomphe du droit patriarcal sur l'ordre des mères. Cette absence des femmes de cette première scène meurtrière prend-elle un autre sens ? Elles ont peut-être voulu d'elles-mêmes s'écarter des querelles d'hommes, celles qui font couler le sang. De fait certains chercheurs « féministes » proposent du tabou du sang une lecture qui va à l'encontre des idées reçues. Ce serait les femmes qui à l'origine auraient éloigné les hommes lorsqu'elles

---

1. Tylor E. B., 1997, p. 31

2. Reed E., 1975

étaient menstruées et non les hommes qui par répulsion ou peur du danger les auraient écartées, ces chercheurs développent cet argument en se fondant sur le fait que tout tabou suscite des sentiments d'ambivalence, donc de la fascination tout autant que du dégoût, par ailleurs les hommes n'ont jamais vraiment manifesté qu'ils détestaient le sang, ne serait-ce que dans leurs activités guerrières. Une motivation a pu conduire les femmes à éloigner les hommes durant certaines périodes de leur vie, la crainte que la vue du sang féminin ne réactive chez ces derniers la pulsion cannibalique ou des pulsions de mort envers la progéniture.

Il est difficile de dire que S. Freud ne reconnaît pas la place fondamentale de la mère mais il privilégie l'aventure ontogénétique à l'aventure phylogénétique, l'histoire individuelle à celle des origines. Pourtant on peut voir une analogie entre l'attachement de l'enfant à la phase pré-oedipienne (plan de l'ontogenèse) et le règne des matriarcats (plan de la phylogenèse). Quant aux Mères des origines, si S. Freud ne leur accorde pas la même ampleur que Carl Gustav Jung, il ne méconnaît toutefois pas leur rôle, ne serait-ce qu'en soulignant combien il peut être difficile pour tout enfant de renoncer à son premier objet d'amour, la mère toute-puissante et pourvoyeuse de toutes les satisfactions narcissiques. De plus un court article de 1911 témoigne de l'intérêt de S. Freud pour les Déeses Mères des origines. Il y décrit une ville, Ephèse, consacrée à la déesse Diane ou Artémis et dans laquelle, vers l'an 54 de notre ère, l'apôtre Paul voulut fonder une communauté de Chrétiens. Or la ville était emplie de temples consacrés à Diane, les artisans vivant du commerce des reproductions de celle-ci. Paul échoua à substituer sa divinité paternelle au culte maternel, les habitants de la ville se révoltant et refusant de sacrifier leur Déesse Mère au cri de « Grande est la Diane des Ephésiens »<sup>1</sup>.

Mais on n'abandonne jamais totalement les anciens cultes et ce qu'on a adoré ! De la même manière, la pensée magique et animiste continue à travailler en sourdine, parallèlement à la pensée rationnelle elle alimente nos rêves et nos superstitions, elle comble les trous et les manques de celle-ci. S. Freud le sait bien qui ne croit guère en un progrès continu de l'humanité sans de fréquentes fixations et même régressions, mais en bon positiviste qu'il demeure malgré tout, il conçoit l'évolution psychique comme une suite d'étapes et de renoncements, ce qui ne se retrouve pas toujours dans l'observation clinique. Il avance par exemple que l'attachement de la petite fille à son père, lors de l'acmé du complexe

---

1. Freud S., 1911

d'Œdipe, suppose un éloignement et même un rejet de la mère contre laquelle la fille nourrit des griefs et ressentiments, sa fixation au père étant une voie vers un futur accès à l'homme. De même il se montre péremptoire quant à l'évolution de la sexualité féminine, la fille pour devenir femme doit renoncer aux satisfactions infantiles que procure la masturbation clitoridienne et se fixer sur la seule zone vaginale, symbole de maturation. Or la clinique montre que l'investissement psychique de la fille pour la mère de ses premières années, que celle-ci ait été « suffisamment bonne » ou pas, va persister à côté de ses liens avec le père puis avec les autres hommes. Il est vrai que parfois la femme ne reviendra vers cette mère que lorsqu'elle deviendra mère à son tour, dans un travail identificatoire à cette dernière.

Il est certain que le regain actuel des théories sur le matriarcat est fortement infiltré d'idéologisation. Mais dans leur volonté de trop démontrer, les anthropologues qui soutiennent ces théories ont tendance à faire du règne des Mères un véritable âge d'or et du passage du matriarcat au patriarcat, une vraie « catastrophe ». Friedrich Engels qui connaît bien les théories de A. Bastian et J.-J. Bachofen sur les matriarcats et qui s'en inspire quand il travaille sur les origines de la famille écrit déjà en 1884 que « le renversement du droit maternel fut *la grande défaite historique du sexe féminin* ». La femme qui était auparavant libre de ses choix sexuels passa, avec le droit patriarcal, sous le joug masculin : « Elle fut dégradée, asservie, elle devint esclave du plaisir de l'homme et simple instrument de reproduction »<sup>1</sup>. Les défenseurs des matriarcats ont donc tendance à attribuer aux mères des origines tous les pouvoirs, elles auraient eu à leur actif d'avoir été les premières agricultrices, les premières guérisseuses, les premières fabricantes de poteries et de vaisselles, les premières tisserandes et travailleuses du cuir, et même les premières architectes et ingénieurs, puisque ce sont elles qui, depuis toujours, ont construit les greniers à graines, les huttes et les yourtes, l'homme se contentant de chasser et de mener ses activités guerrières. Cette suprématie accordée aux femmes se démarque fortement des doutes émis par S. Freud sur leur créativité, elles lui apparaissent comme un frein au déploiement culturel alors que les hommes érigent la culture, l'art et la religion. D'ailleurs, les femmes n'ont quasiment rien inventé, sinon le tissage et le tressage sur le modèle de la toison pubienne cachant leur sexe. On remarquera que cette invention n'est pas si méprisante puisque dans le mythe de fondation des Dogon du Mali,

---

1. Engels F., 1884, p. 130 (souligné par l'auteur)

par exemple, l'invention du tissage est assimilée à celle de la plus noble activité humaine, la parole.

### ***Comment les mères tombent de leur piédestal***

La plupart des anthropologues modernes ont émis de sérieuses réserves à l'encontre des théories sur les matriarcats, affirmant qu'il n'y a aucune preuve d'une antériorité du droit maternel sur le droit paternel et du passage d'une filiation matrilineaire à une filiation patrilinéaire. Ils font remarquer que les systèmes matrilineaires s'accommodent fort bien du pouvoir masculin, ainsi chez les Trobriandais étudiés par Bronislaw Malinowski et vivant dans une structure matrilineaire, c'est le frère de la mère qui protège cette dernière et qui a toute autorité sur ses enfants. A l'encontre de ces critiques contre les matriarcats et la présence sociale des mères aux origines, on notera tout de même que la plupart des mythes fondateurs donnent le pouvoir aux femmes sur les hommes parce qu'avant tout ce sont elles qui procréent. Le thème est universel, au départ, les femmes détiennent les secrets de la vie, ce sont elles qui ont inventé les sources du plaisir, ce sont elles aussi – qu'on les appelle Moires ou Parques – qui tiennent entre leurs mains la destinée fatale de l'humanité, les hommes eux sont passifs et dominés, puis arrive un « accident » qui change le cours de l'humanité, soit une des femmes trahit le secret par inadvertance ou trop grande assurance, soit elle transgresse une règle par oubli ou caprice et tous les pouvoirs lui échappent. Un homme qui n'attendait que cela s'en empare et c'est le début de l'assujettissement du féminin par le masculin. Nous en rappellerons deux exemples, le premier est le mythe proposé par Hésiode dans « Les Travaux et les Jours », il s'agit d'une femme créée par Athéna sur ordre de Zeus et nommée Pandore, elle est pourvue de toutes les grâces et qualités. Zeus l'envoie à son frère Epiméthée à qui l'on a conseillé de ne jamais accepter de cadeau de celui-ci et qui a oublié ce conseil. Pandore rejoint le monde des humains porteuse d'une jarre contenant tous les maux, donc le destin de l'humanité, à peine arrivée sur terre et dévorée de curiosité, elle soulève le couvercle de la jarre, laissant les malheurs s'échapper sur la terre. Selon certaines variantes du mythe, seule reste au fond de la jarre la vertu d'espérance. Le second exemple est celui offert par les Baruya de Nouvelle-Guinée à l'étude de M. Godelier. Dans le mythe de fondation baruya, il est dit qu'aux origines du monde, les femmes auraient inventé la flûte dont elles tiraient des sons merveilleux, mais également l'arc et les flèches, un homme en se cachant découvrit et l'instrument et l'art d'en jouer, un autre homme s'aperçut que les femmes tenaient l'arc dans le mauvais sens, les hommes volant aux femmes tous

leurs secrets les dominèrent désormais. Un autre mythe baruya raconte que les femmes existaient avant les hommes, cette antériorité leur assurant la supériorité et une créativité irremplaçable, ainsi l'on trouve dans ces mythes d'origine « cette double affirmation que les femmes sont créatrices, nourricières, davantage que les hommes, mais que ceux-ci sont justifiés de leur faire violence »<sup>1</sup>, les Baruya se dénommant ensuite les « Big-Men ».

Des femmes anthropologues s'élevèrent contre cette « naturalisation » de la violence masculine par certains de leurs collègues hommes, en rétorquant que si les femmes ont souvent cédé devant cette violence, ce n'était pas parce qu'elles y consentaient, mais plutôt par manque de choix. Les femmes banalisent la violence qu'elles subissent parce qu'ainsi elles la dédramatisent et en atténuent l'impact et ses conséquences, dans bien des cultures en effet elles durent se soumettre aux modèles du groupe, non par consentement mais parce que la société ne leur laissait pas d'autre choix, faute d'être exclues, donc vouées à une mort sociale.

### *L'ambiguïté persistante dans les recherches sur la domination*

La question de la domination d'un sexe sur l'autre a occupé le terrain des sciences sociales depuis plus d'une vingtaine d'années, plus récemment, les chercheurs, au premier plan des femmes, ont proposé l'« histoire » des femmes et tenté de les faire sortir de leur silence en mettant en avant de grandes figures féminines. Certaines étaient connues pour leur œuvre littéraire : Christine de Pisan, Madame de Staël, Madame du Deffand, George Sand, d'autres ou les mêmes pour leur engagement politique et leur lutte contre l'exclusion féminine, Pauline Roland, George Sand encore, Flora Tristan, Louise Michel, Rosa Luxembourg ou Clémence Royer. Bien des femmes ont dû demeurer dans l'ombre, au nom de la ségrégation des sexes qui accordait l'apanage de la pensée et de l'écrit aux seuls hommes, résignées à n'être que de simples inspiratrices de ces derniers. Parfois liées à un homme célèbre par mariage, elles furent totalement ignorées de la postérité alors qu'elles avaient largement participé à l'œuvre de ce dernier, ou même écrit dans cette œuvre, spoliées donc de leur création culturelle. Des historiennes, notamment Michèle Le Doeuff<sup>2</sup> reviennent sur un cas notoire, celui du couple formé par John Stuart-Mill et Harriet Taylor,

---

1. Godelier M., 1982, p. 119

2. Le Doeuff M., 1998

celle-ci après avoir été amie du philosophe anglais l'épouse tardivement, elle travaille et écrit avec lui, mais ses contributions sont soit ignorées, soit attribuées à son époux. Ainsi « L'affranchissement des femmes », ouvrage d'H. Taylor écrit en 1851 est confondu même dans des études féministes avec le livre de Stuart-Mill « De l'assujettissement des femmes », écrit en 1869 et que traduira S. Freud. Cet essai suscitera chez lui quelques critiques acerbes qu'il livre à Martha Bernays, sa fiancée, sur les inconvénients à voir les femmes embrasser les mêmes activités que les hommes. H. Taylor écrivait, elle : « Nous dénions à une partie quelconque de l'espèce humaine ou à un individu le droit de décider, pour une autre partie ou une autre personne, ce qui constitue ou ne constitue pas la sphère qui lui convient »<sup>1</sup>.

Quant aux anthropologues, ils ont analysé cette domination masculine, qu'on la nomme asservissement, assujettissement ou arrangement entre les sexes, afin d'y déterminer le poids respectif des déterminismes physiologiques et sociaux, la domination entre les sexes prenant toutes les formes, de l'emprise mesurée jusqu'aux rapports de violence physique. Aujourd'hui encore, les annales criminelles de notre pays montrent que plus de la moitié des homicides sont commis dans le cadre conjugal. De récentes études remarquent en effet que les violences corporelles exercées sur les femmes émanent pour la plus grande part de ceux qui leur sont les plus proches, maris et compagnons bien plus que d'hommes étrangers. On peut dire qu'en pareille occurrence, l'amour s'est transformé en amour de la haine. Nous remarquerons que l'on met forcément l'accent sur la violence physique, celle qui peut conduire jusqu'au meurtre, la violence verbale demeurant dans l'ombre, et pourtant les excès du verbe, s'ils ne laissent pas de traces visibles peuvent meurtrir fortement le narcissisme de l'autre et avoir autant d'impact physique et psychique que des coups. Les propos de certaines femmes quand elles agressent mari ou compagnon portent fréquemment sur les piètres performances de celui-ci, notamment dans le domaine sexuel et aussi sur sa non conformité aux canons de la virilité ou sur son incapacité à prendre ses responsabilités ; les paroles de mépris, de rejet, d'exclusion dévalorisent le partenaire et le renvoient à une époque où petit garçon, il redoutait que les fantasmes de castration ne deviennent des réalités, elles le rendent incapable, tel l'enfant, de trouver une parade verbale pour se justifier ou se défendre, la réponse est alors de type infantile, c'est l'explosion de rage narcissique contre l'autre devenu « objet ».

---

1. Taylor H. citée par Le Doeuff M., 1998, p. 329

Les jugements portés sur la violence et les types de violences se font à l'aune des progrès du statut de l'individu, particulièrement de la femme et de l'enfant. Mais gageons que les pulsions d'agressivité et de destruction demeurant inexpugnables, comme le montre S. Freud, la violence ne fera bien souvent que se déplacer. Quand elle se trouve extirpée de la sphère individuelle, c'est pour lancer des surges dans la sphère sociale et y mieux reflourir. Ainsi, les pays occidentalisés sont prêts à sanctionner la moindre violence familiale, celle du mari envers la femme, des parents envers les enfants, ou celle d'adultes en charge d'éduquer ou d'enseigner à l'endroit de leurs enseignés. *A contrario* ils tolèrent les violences qui se pratiquent à l'extérieur de leurs frontières, violences souvent induites par des conflits inter-ethniques et inter-religieux, pour peu que cela ne « dérange pas trop leur real-politik » et comme S. Freud le pressentait dans « Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort », les grandes nations ne se feront plus la guerre que par petites nations interposées. Mais même à l'intérieur des cultures occidentalisées, tous les types de violence ne sont pas pareillement dénoncés, car il y a des « modes » idéologiques et une fabrication par les idéologies de modèles uniques qui deviennent récurrents et clos sur eux-mêmes. C'est ainsi que quelques études (faites notamment aux États-Unis et au Canada, plus en avance que nous sur ce type de recherches), montrent que d'autres formes de violences physiques existent entre individus, mais restent sous le boisseau. De fait, des mères sont battues par leurs enfants pré-adolescents et adolescents, le plus souvent des garçons, il s'agit de mères ayant élevé l'enfant sans le soutien et la protection d'un homme ou encore qui furent abandonnées depuis le début par le géniteur de cet enfant. Ces études remarquent que ces mères se plaignent rarement, ce serait une des raisons pour laquelle ces violences restent cachées et inconnues des services sociaux ; on peut penser que ce mutisme, ce refus de la plainte s'expliquent par le sentiment de honte qui doit tarauder ces femmes, mais plus encore, nous supposons que ces femmes ont intériorisé l'archaïque modèle selon lequel le *masochisme*, voire les conduites sacrificielles sont inhérents à la maternité, elles ont vécu dans le fantasme que toute mère se doit entièrement à sa progéniture, en acceptant tout de celle-ci, y compris les repréailles et ici les coups, et en lui sacrifiant le moindre de ses intérêts.

Bien des cultures, avec la caution des pouvoirs temporel et spirituel réunis, avaient donc admis qu'en vertu du droit patriarcal, les coups fussent un moyen de dresser les femmes. Dans certaines cultures du Pacifique, les jeunes filles étaient soumises avant mariage au désir sexuel masculin, les jeunes hommes usant des coups avec celles qui se refusaient à eux, et si leur résistance persistait, le viol souvent collectif

en venait à bout, comme l'ont montré nombre d'études anthropologiques. Pourtant ces faits auraient longtemps été ignorés des observateurs ou occultés plus ou moins consciemment par eux. Cette occultation soulevant l'ire de certaines anthropologues femmes, elles y voyaient soit un acquiescement plus ou moins conscient des chercheurs-hommes à la violence masculine, en somme l'habituelle solidarité entre individus du même sexe, soit une aporie dans l'approche des rapports de domination. Ainsi une polémique s'est nouée autour des recherches de Margaret Mead et après sa mort survenue en 1978, Derek Freeman ethnologue américain publia en 1983 un texte très polémique qui invalidait gravement bien des observations de M. Mead sur les îles Samoa<sup>1</sup>. Il l'accusait d'avoir ignoré la violence sexuelle des garçons envers les filles avant mariage tout en donnant à la sexualité un petit air de liberté paradisiaque. Or les études menées ensuite aux Samoa ont montré que le viol était un moyen répandu pour les jeunes hommes d'affirmer leur virilité, cette violence sexuelle n'étant nullement spécifique de ces îles, puisque les anthropologues l'avaient décrite à peu près dans toutes les aires culturelles comme mode de dressage des femmes. Ces dernières étaient considérées comme inférieures en même temps que rétives, et il les fallait maintenir en tutelle d'autant plus que l'homme en escomptait une nombreuse progéniture. Or en relisant les travaux de M. Mead, particulièrement « Adolescence à Samoa »<sup>2</sup>, on perçoit que celle-ci ne méconnaît pas totalement les violences sexuelles faites aux filles de Samoa, ainsi elle souligne que dès son plus jeune âge la petite fille fuit les garçons et les considère comme « des ennemis », elle admet que la pratique du viol brutal est entrée dans les coutumes samoanes, même si elle l'attribue d'abord au contact avec la civilisation. Elle décrit aussi la coutume du *moetotolo*, type de viol par lequel un garçon éconduit ou ne trouvant pas de partenaire, s'introduit subrepticement la nuit chez une fille qui dort ou en attend un autre et prend sa place. A l'aune des mentalités actuelles, il s'agit certes d'un viol. M. Mead qui fait son étude en 1923-1925 semble donner à cette coutume une tournure presque anodine, peut-être en comparaison avec d'autres violences imposées aux femmes, elle insiste toutefois sur le fait que si l'auteur du *moetotolo* était découvert, soit parce que la fille poussait des cris, soit parce qu'elle s'était emparée du pagne du violeur pour dénoncer celui-ci, le garçon était moqué, voire battu et sa réputation ruinée auprès des filles qui toutes le rejetaient. On peut supputer que les filles samoanes ne

---

1. Mathieu N.C. et col., 1975, p. 177 et sq

2. Mead M., 1928

pouvaient ignorer ce qu'elles subissaient, en faisant semblant de dormir elles acceptaient plus ou moins consciemment la substitution d'un homme à un autre. Ce comportement n'est pas sans évoquer celui de certaines femmes hystériques du XIX<sup>e</sup> siècle dont la littérature met en scène le thème fréquent de filles violées pendant leur sommeil ou lors d'un évanouissement, à l'instar de l'héroïne de H. von Kleist, la « Marquise d'O ». En 1948, M. Mead écrit « L'un et l'autre sexe », ouvrage dans lequel elle s'interroge sur les relations entre les sexes, elle y affirme des positions très audacieuses sur le viol et qui seraient bien mal reçues aujourd'hui, si on la lisait intégralement. Ainsi elle souligne l'ambivalence de certaines femmes qui caressent des rêveries de viol même si dans la réalité leurs positions idéologiques les font totalement refuser ou récuser ces fantasmes, cette ambivalence n'étant nullement démentie par la clinique psychanalytique, y compris celle d'aujourd'hui. Mais M. Mead va plus loin encore, en soutenant la rareté du viol « réel », car dit-elle, « Pour qu'une femme soit effectivement violée, c'est-à-dire prise contre son assentiment conscient ou inconscient, il faut un concours de circonstances exceptionnel : différence de taille peu commune, différence de civilisation qui fait que la femme se trouve paralysée, que l'homme est désorienté par l'étrangeté de la situation (...). En général, dans un milieu social homogène, un homme de force moyenne ne peut violer une femme saine et de force moyenne elle aussi. »<sup>1</sup>.

C'est sans doute dans les relations entre les sexes que l'ambiguïté de la domination est poussée à son paroxysme, tant s'y mêlent d'éléments sexuels et affectifs : enjeux de séduction et de narcissisme, proximité entre jouissance et déplaisir, peur de la perte et de l'abandon. Mais cette ambiguïté n'a pas échappé à certains humanistes de la Renaissance, tel Étienne de La Boétie quand il s'interroge sur les enjeux et soubassements du pouvoir politique. Il affirme au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, que la plupart des violences mettent en cause une dualité, d'un côté, un dominant, le roi ou le tyran prêt à asseoir son pouvoir et ses intérêts, de l'autre, la partie dominée, le peuple assujéti à un seul et qui accepte servilement le joug. C'est dans le « Discours de la servitude volontaire »<sup>2</sup>, dont on ignore la date exacte d'écriture, entre 1548 et 1555, mais qui paraît quelques décennies avant l'époque troublée de la Saint-Barthélémy. Il s'agit d'un discours totalement subversif pour l'époque, S. Freud donnant ensuite des clés pour comprendre la passivité des « masses » et leur sujétion à un chef qui est le

1. Mead M., 1948, p. 238

2. La Boétie, 1576.

substitut et l'image du père de l'enfance, mais également Elias Canetti dans « Masse et puissance ». Il est étonnant qu'aujourd'hui encore, il semble si difficile d'accepter l'idée que la plupart des rapports de domination sont réciproques et qu'ils se surdéterminent. Ainsi laisser entendre que la femme battue est peut-être pour quelque chose dans la violence du partenaire, ne serait-ce que parce qu'un temps, elle l'a acceptée sans rien dire, scandalise et est entendu comme caution, pire approbation de cette violence. Pareil scandale survient si l'on ose émettre que dans les cas de séduction sexuelle d'un adulte sur un enfant, ce dernier est porteur de fantasmes et de mythes sexuels, évidemment, pas les mêmes que l'adulte pris dans un langage de « passion », alors que comme le montre Sándor Ferenczi, l'enfant reste dans des théories sexuelles infantiles et dans un langage de « tendresse ». Parler ainsi sous-entend que l'on pourrait excuser l'emprise sexuelle sur l'enfant en essayant d'en comprendre les mécanismes.

Si l'on revient à l'époque de la grande Anthropologie (fin du XIX<sup>e</sup> jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle), plusieurs facteurs peuvent expliquer l'aveuglement dont firent preuve les anthropologues devant la domination d'un sexe sur l'autre. La première est qu'il était difficile pour ces observateurs étrangers de porter un jugement péjoratif sur des comportements propres à une autre culture par crainte de se voir taxer de racisme. La tendance de ces observateurs était donc de banaliser et de dédramatiser certaines coutumes au nom des différences et spécificités culturelles. Une autre raison est que les études ethnographiques, « sur le terrain », furent l'apanage des hommes, ils prenaient des informateurs hommes, quasiment jamais des femmes dont ils se plaisaient à répéter qu'elles sont plus « fermées » et qu'elles ne parlent pas, par la force des choses dirons-nous, tant la femme a été de tout temps contrainte de se taire ! Évidemment les hommes interrogés ne se vantaient pas de la manière dont ils traitaient les femmes de leur culture, « leurs » femmes. Mais même quand des ethnologues cette fois de sexe féminin, ont commencé à aller sur le terrain en ayant ainsi plus de facilités pour interroger des femmes, ces dernières ne se sont guère plaintes de la violence masculine, les travaux de M. Mead n'en offrent pas l'unique exemple. On ne s'en étonnera pas, car plusieurs facteurs jouent ici, la pudeur des femmes en face du regard étranger, leur crainte des représailles si jamais elles avaient mis en cause les hommes et les modèles de leur culture, enfin un mécanisme de défense consistant à « naturaliser » la domination des hommes sur les femmes, cette domination a semblé admise, normale et intégrée à la culture puisque toutes les femmes, les mères en premier l'avaient subie de tout temps, or toute fille se doit de s'identifier à sa mère afin de ne pas se couper de cette dernière non plus que de la lignée des mères.

Quant à notre culture, la violence dans le couple n'y fut sans doute pas un phénomène généralisé, mais convenons qu'à certaines époques, elle ne scandalisait pas toujours tout le monde. Les coups du mari permettaient de remettre dans le rang une épouse indocile ou se refusant trop souvent au « devoir conjugal ». On peut même penser que pour certains, une agressivité masculine apparaissait comme de « bon aloi », pour peu qu'elle ne fût pas excessive, elle était somme toute, l'expression normale de la différence des sexes. Par elle, s'affirmait la suprématie de l'homme qui avait été jaugé depuis toujours, y compris dans les grands textes religieux, comme une créature supérieure en tout point à la femme. Cette dernière était considérée depuis les temps antiques comme un être faible, peu fiable, à qui, ne l'oublions pas, on dénia longtemps la possession d'une âme et qu'il fallait donc protéger. Sous couvert de protection, elle devait demeurer, et c'est encore le cas dans des cultures traditionnelles, une éternelle mineure astreinte aux tutelles successives des pères, frères puis maris. La banalisation de la violence domestique explique que de nombreux folklores l'aient prise pour thèmes de proverbes et de chansons. Certes on peut y voir une raison plus profonde, si l'homme riait de l'oppression qu'il exerçait sur la femme, c'était pour annuler la peur qu'elle suscitait en lui par les pouvoirs dont il était dépourvu et particulièrement l'alliance féminine avec les forces les plus énigmatiques de la vie, grâce à la procréation.

Les historiens des mentalités ont en effet montré que l'expression de la violence dans le couple a parfois eu « bonne presse », elle était presque un « ciment » de la solidité et de la longévité du couple dans les sociétés paysannes françaises et ce, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais alors l'expression de la violence entre époux pouvait être réciproque, c'est ainsi que des estampes populaires des siècles précédents montrent mari et femme tirant chacun sur une culotte qui est alors le symbole de l'autorité. L'on croit aujourd'hui que ces relations de violence reviennent sur le devant de la scène, en fait elles ne l'ont jamais quitté, simplement les violences conjugales comme les faits de maltraitance sont désormais connus, on admet qu'ils puissent toucher toutes les classes de la société et ils tombent sous le coup de la loi plutôt que de susciter quolibets ou dérision lors des carnivals et charivaris.

## **Les modifications apportées à l'image de la maternité**

On peut penser que l'image de la mère et de la maternité s'est modifiée ces dernières années au gré de certaines technologies médicales sur la procréation, mais aussi des nouvelles idéologies remettant en question

la différence des sexes, les relations entre eux et donc la structure familiale. Un très grand nombre d'ouvrages ont depuis plus de dix ans étudié les bienfaits et les méfaits de toutes les techniques médicales dites de « procréation médicale assistée ». Inventées pour pallier les stérilités, elles ont mis à mal le désir d'enfant et fait voler en éclats le fantasme originaire de scène primitive. Plusieurs points seront examinés ici, le premier est l'influence des techniques médicales de procréation assistée sur la fantasmagorie originaire ainsi que sur les liens de parenté, plus particulièrement sur le premier lien mère/enfant.

### *L'impact des nouvelles techniques de procréation sur la fantasmagorie originaire*

Le terme de « procréation médicale assistée » renvoie à plusieurs techniques médicales permettant à un couple dont l'un des membres est stérile d'espérer avoir malgré tout un enfant, insémination artificielle et fécondation *in vitro* (ou FIV), congélation des embryons ainsi qu'à des moyens sophistiqués accompagnant ces nouvelles techniques, diagnostic des aberrations génétiques des embryons, dons d'ovocyte et de sperme, recours à des « mères porteuses ». De ce fait, le processus d'engendrement se trouve totalement bouleversé, ces techniques en introduisant une médiatisation médicale très contraignante physiologiquement et psychologiquement pour les deux partenaires, provoquent une désérotisation de l'acte sexuel désormais réduit à une procédure technologique rigide, réalisée en laboratoire et sous l'œil du médecin et qui ont provoqué « une crise des repères symboliques »<sup>1</sup>.

Plusieurs points sont donc à examiner ici, nous soulignerons que les médecins spécialistes de néonatalogie commencent à dénoncer une utilisation « perverse » de ces techniques et la trop grande urgence avec laquelle on répond aux demandes de couples qui se croient stériles, ils affirment que si l'on s'enquêrait de l'activité sexuelle de ces couples, on s'apercevrait que certains se contentent d'avoir des relations sexuelles très épisodiques, leur stérilité n'ayant donc rien d'« énigmatique » ! Mais la question primordiale pour notre sujet est de comprendre si ces nouvelles technologies sont susceptibles de modifier chez l'enfant la fantasmagorie originaire sur la sexualité, la perception des liens de filiation et de parenté ainsi que la place prépondérante de la mère qui a jusque-là été vécue comme premier « objet » d'amour pour tout humain.

---

1. Tort M., 1992

Que deviennent les mythes magico-sexuels de l'enfance, tels que S. Freud les décrivait dans les « Trois essais sur la théorie sexuelle » ? Pour la psychanalyse, les mythes sont une création de l'imaginaire fondés en partie sur la nécessité qu'a l'enfant de comprendre les grandes énigmes de la vie et plus particulièrement, les énigmes sexuelles : l'enfant se demande d'où il vient, qui l'a « fabriqué » et comment, enfin où il était avant de naître. La pulsion de savoir des enfants, leur curiosité concernent donc les problèmes sexuels et se manifestent, fait remarquer S. Freud, avec une précocité et une intensité auxquelles on ne s'attendrait pas et dont il reconnaît n'y avoir pas prêté assez d'attention. Les fantasmes sur les origines n'ont guère changé durant des siècles puisque l'originaire comme l'inconscient ignore le temps et si depuis l'Antiquité, philosophes, médecins et hommes de sciences ont tenté de disputer à la femme le beau rôle dans la germination ou la fabrication du fœtus, tous étaient bien obligés de reconnaître que c'est quand même la femme qui depuis toujours est le réceptacle de l'enfant.

Toutes les théories sexuelles infantiles autour de la naissance des enfants ou des relations sexuelles entre les parents ont trouvé des réponses fantasmatiques universelles. Pour les premières, l'enfant imagine une naissance par le nombril, cicatrice évoquant pour lui une boutonnière, ou encore par l'anus, tel un excrément, ce qui lui permet de projeter son ressentiment contre le puîné, cet intrus qui vient prendre sa place de dernier et dont il aime à savoir qu'il est évacué par la mère comme une déjection. Quant à la scène originaire ou projection fantasmatique de la relation sexuelle entre les parents, elle est imaginée par l'enfant comme une scène violente dans laquelle le père est l'agresseur de la mère et dont il se sent exclu. Il peut vouloir surprendre les parents, s'immiscer entre eux, séparer ce couple qui est vu, selon Mélanie Klein, comme un couple « de parents combinés », c'est-à-dire mêlés et fondus l'un dans l'autre.

Les progrès de la technologie médicale ont-ils une influence sur cette fantasmatique originaire de l'enfant ? Que deviendront les mythes magico-sexuels de ce dernier quand il apprendra que des enfants, éventuellement un frère ou une sœur, sont nés d'un embryon congelé ou par fécondation in vitro, fabriqués en éprouvette ? D'autres mythes vont-ils se substituer aux premiers ? ce serait notre hypothèse, c'est ce que prouvent certains documentaires de télévision que n'auraient pas désavoués des auteurs d'anticipation comme F. Huxley ou H.G. Wells : « Des hommes masqués, en blouses blanches ou vertes, dont on aperçoit à peine les yeux, qui manipulent de longues seringues et des tubes ou nous montrent une éprouvette devant une bassine fumante de froid. De l'autre côté, des femmes jambes écartées, couvertes de linges, avec un

visage qui se veut souriant (...). On voit le bébé *potentiel* d'abord de toutes les couleurs, à l'état de cellules qui se multiplient, puis c'est l'embryon transparent et enfin un enfant, sorti souvent des couveuses, normal, comme un autre »<sup>1</sup>.

Nous pensons que la fantasmagorie originare comme les mythes résiste au savoir scientifique, de fait, des enfants qui ont eu par les livres ou grâce à des cours d'éducation sexuelle, tout savoir sur les relations entre les parents, sur la conception et la naissance, persistent pourtant lors de psychothérapies à dessiner une « bonne femme » accouchant par le nombril ou un bébé sortant comme un excrément, ils le font en riant et semblent s'approprier la formule : « Je sais bien... mais quand même ». Les mythes qui font partie de la pensée logique et animiste ne disparaissent pas, et heureusement, du psychisme adulte comme certains le crurent un temps. Lucien Lévy-Bruhl publie en 1922 « La mentalité primitive », il y souligne qu'une des caractéristiques de « la mentalité des sociétés inférieures » est « une aversion décidée pour le raisonnement, pour ce que les logiciens appellent les opérations discursives de la pensée ». Toutefois il n'attribue pas cette manière de penser à une incapacité mais plutôt à des « habitudes d'esprit »<sup>2</sup>. Or dans ses « Carnets » posthumes, publiés en 1949, il semble faire amende honorable et corrige ses premières hypothèses de 1920 en écrivant qu'il n'y a pas une mentalité primitive distincte de l'autre par l'animisme et le caractère prélogique, s'il existe chez les peuples primitifs une mentalité mystique plus marquée et plus visible que dans des sociétés dites occidentalisées, celle-ci est cependant observable dans tout esprit humain, coexistant plus ou moins heureusement avec la logique rationnelle. Et très récemment Sophie de Mijolla-Mellor a montré que « Le plaisir de penser »<sup>3</sup> dans la théorisation psychanalytique repose sur la capacité à conserver des fonctionnements archaïques, nous adhérons à cette hypothèse et pensons qu'elle est valable même pour d'autres théorisations que l'interprétation dans la cure, car toute recherche suppose des allers et retours entre processus primaires et processus secondaires.

Devant les questions sur la sexualité l'enfant témoigne de la nécessité de maintenir en lui des explications rationnelles et des explications magiques, les unes et les autres coexistant ou se contredisant selon les moments, mais aussi selon l'interlocuteur de l'enfant, les premières lui sont imposées par la science, il reçoit un savoir organisé, notamment

1. Chatel M.M., 1993, p. 83

2. Lévy-Bruhl L., 1922

3. Mijolla-Mellor de S., 1992

aujourd'hui en matière de sexualité où la doxa officielle prétend qu'il faut « tout dire » et même sans attendre les questions de l'enfant. Néanmoins il reste ambivalent devant les explications imposées par la science et tient à garder ses « fables ». S. Freud dans sa correspondance avec C.G. Jung pose la question : Que faut-il dire aux enfants sur les questions sexuelles ? S'agit-il d'une matière à enseigner à l'école ou à réserver à l'éducation familiale ? L'enfant tient à ses certitudes, il veut et ne veut pas savoir comment se passent réellement les choses, il souhaite conserver les contes qui le font rêver, voire en inventer d'autres. Quelles fables nouvelles l'enfant va-t-il donc se raconter devant les naissances d'un frère et d'une sœur par « procréation médicale assistée » ou issus d'un embryon congelé ? Que va-t-il imaginer s'il apprend un jour qu'il est né grâce à une fécondation in vitro qui a d'abord exigé le transfert de plusieurs embryons dans la cavité utérine (et ce afin d'augmenter les chances de grossesse), puis la suppression de certains de ces embryons (pour éviter une grossesse multiple : triplés ou plus). Sans doute l'enfant peut imaginer que les embryons détruits ont emporté avec eux des frères et sœurs idéaux, il peut se culpabiliser d'avoir été, lui, choisi pour vivre au préjudice des autres. Ce vécu fantasmatique n'est, au premier abord, guère différent de celui des mères qui ont eu des enfants par procréation tout à fait « naturelle », elles entretiennent la nostalgie d'un enfant de rêve, idéalisé par rapport à l'enfant réel car lui seul ne peut les désillusionner. Il en est de même pour l'enfant qui a perdu un aîné et qui se retrouve être un enfant de remplacement. Il apprend son existence parfois tardivement, en découvrant une photo ou la mention de ce mort dans un livret de famille, sur une pierre tombale. Dans la tradition, il porte souvent le même prénom. Le vivant doit alors « liquider » le deuil, remettre le mort à sa juste place pour n'être pas écrasé par lui. Il y a cependant une différence pour le couple ayant recours aux techniques de « procréation médicale assistée », si l'on sait, du moins l'adulte, ce que deviennent les morts, il en va autrement pour ce couple peu ou mal informé du destin qui attend l'embryon et dont il peut craindre son « utilisation » à des fins perverses. Quant à l'enfant, il se heurtera forcément sur cette question au silence des parents, poussé à pallier ses incertitudes en inventant des mythes. Pour cet enfant, les mythes sur les origines supposent toujours une connaissance des liens de parenté et de filiation, quels que soient ces liens. Si cette connaissance de ses origines ne lui est pas livrée, l'enfant se complaira à entretenir névrotiquement un « roman familial » fondé sur la perte des limites entre les sexes et entre les générations.

On sait que les embryons surnuméraires sont convoités par la recherche biomédicale, mais comment s'empêcher d'imaginer autre chose.

Ainsi tous les reliquats de la naissance, ce que l'on appelait les « lochies » ont été comme toutes les substances corporelles, l'objet de tabous, suscitant à la fois répulsion et fascination. Le placenta dénommé dans certaines cultures « chemise du bébé » ou considéré comme partie gémellaire de l'enfant pouvait être enterré avec les honneurs dans certaines cultures traditionnelles. Il en va tout autrement dans les nôtres hypertechnicisées, où il entre dans la composition de médicaments ou de produits cosmétiques. On est bien proche ici des fantasmes de cannibalisme et l'enfant qui est familier des contes dans lesquels le cannibalisme est attesté, tels « Le Petit Poucet » ou « Le Petit Chaperon Rouge » pourrait imaginer que les embryons surnuméraires, ces sortes de jumeaux qui ne verront jamais le jour, ont pu être avalés ou dévorés par la mère de l'intérieur. La fantasmagorie autour du cannibalisme est universelle, le cannibalisme devenant dans certaines cultures, réalité ritualisée, ainsi en fut-il des Tupinamba de la côte des Perroquets du Brésil qui au XVI<sup>e</sup> siècle faisaient de leurs prisonniers des festins. Quant au cannibalisme symbolique, il consistait par exemple pour la mère à avaler la première dent de l'enfant, témoignage qu'elle avait enfin renoncé à le réincorporer in utero, désormais ce type de rituel contraphobique n'aura plus cours si le fœtus a été fabriqué en éprouvette, mais on peut supposer que toutes les avancées technologiques buteront sur le fait que tout humain sera toujours taraudé par son rapport à l'autre et à l'altérité et qu'il n'échappera jamais tout à fait à l'angoisse de séparation et de perte de cet autre. Que des embryons servent de nourriture aux poissons ou aux cochons, de crèmes de jouvence à des femmes narcissiques en mal d'éternelle jeunesse, voilà qui n'est pas sans évoquer un autre thème récurrent de la science-fiction présent dans le film « Soleil vert » (de R. Fleischer, 1973), le recyclage des cadavres qui servent de nourriture synthétique aux vivants, dans une planète épuisée, dans un monde de pénurie.

Si l'enfant est plus au fait des techniques médicales il saura peut-être qu'après qu'ils ont été enlevés, les embryons « en trop » sont stockés et congelés, il peut alors imaginer que traités comme produits négligeables, ils soient oubliés ou pire, mis au rebut ; cette angoisse autour de la déjection est fréquente chez certains enfants en psychothérapie, ils confient : « On m'a trouvé dans une poubelle » ou parlant du rival venant de naître, ils menacent : « Je le jetterai à la poubelle ! ». Mais l'enfant n'est pas le seul à être affronté à des fantasmes abandonniques ou persécutifs, certaines femmes en quête de « procréation médicale assistée » font elles aussi part de craintes angoissantes, elles redoutent qu'en cas de maladresse lors de la réduction embryonnaire, le praticien ne blesse ou n'ampute l'embryon restant ou même ne fasse un

« mauvais » choix d'embryon. Or, il semble que ce fantasme peut parfois devenir réalité, pourtant ce type de risques inhérent aux nouvelles techniques de procréation demeure caché aux femmes en demande d'un enfant par « procréation médicale assistée », certains chercheurs déplorant que l'exposé de ces risques ne fasse l'objet d'aucune information mais soit réservé aux seuls débats ou colloques entre spécialistes.

### *Le fantasme de naître d'un ancêtre mort ou d'une morte*

Dans les circonstances où la procréation a nécessité des techniques assistées plus ou moins lourdes et complexes, la question se pose de savoir quoi dire à l'enfant, faut-il tout lui dire et à quel moment doit-on lui expliquer les procédures qui ont présidé à sa conception ? Parmi tous les cas, certains vont s'avérer plus complexes et plus porteurs d'angoisse que d'autres, de fait comment expliquer à un enfant qu'il est né d'un embryon congelé après décès du géniteur, comment cet enfant fantasmera-t-il sa propre conception, il imaginera peut-être qu'il est né d'un mort ou pire d'un cadavre ou encore il se culpabilisera en croyant que son père a dû mourir pour lui laisser l'existence.

Nous remarquerons que *la continuation entre vie et mort* est propre à l'esprit humain, sans doute par incompréhension de l'énigme de la mort et en raison du scandale qu'elle représente. La réincarnation des ancêtres dans des enfants est donc une croyance pérenne dans certaines cultures dites traditionnelles. À leur naissance, les enfants Baoulé de Côte d'Ivoire sont considérés soit comme des étrangers, soit comme la réincarnation de l'esprit d'un ancêtre. L'enfant Nit Ku Bon décrit par András Zempleni chez les Wolof et les Lebou du Sénégal est un enfant marginal sur les plans physique et psychique, on pourrait le considérer dans la symptomatologie occidentale comme un autiste. Or pour expliquer cette pathologie, les Wolof et Lebou disent que l'enfant est possédé par un « rab », c'est-à-dire un esprit ancestral, ou il est ce « rab » lui-même et donc la réincarnation d'un ancêtre défunt à qui il ressemble et dont il portera le nom. L'explication donnée par la tradition est que l'ancêtre revient en quelque sorte pour protéger ses descendants ou voir ce qui se passe dans la famille, un des signes de reconnaissance de cet enfant étant qu'il possède « de grands yeux blancs comme la percale »<sup>1</sup>. De la même manière, B. Malinowski étudiant les mythes de procréation chez les Trobriandais montre que pour ces derniers, bien des naissances

1. Zempleni A., 1985

d'enfants s'expliquent par la réincarnation des « baloma », ancêtres morts qui séjournent à Tuma, l'île des Morts, mais lorsqu'ils s'ennuient trop dans cette île pourtant enchantée où ils jouissent d'une éternelle jeunesse, ils se transforment par magie en un enfant à l'état prénatal. Comment parviennent-ils à revenir sur terre ? plusieurs versions sont transmises à l'ethnographe, la plus couramment admise est que se laissant flotter sur les eaux, ils atteignent les rivages des îles Trobriand et attendent que des femmes se baignent pour investir leur vagin et se transformer en fœtus. Il n'y a rien d'étonnant dans ce mythe. Il permet de préserver « l'honneur » du mari en niant que si la femme est enceinte, ce n'est pas du Saint-Esprit mais parce qu'elle a eu des relations sexuelles avec un autre homme. Il respecte aussi l'universelle cosmogonie aquatique selon laquelle toute vie vient de l'eau. Ce mythe reproduit bien d'autres « fables », celles des époques baroques au cours desquelles les hommes ont fait montre d'imagination pour expliquer l'énigme de la procréation, avec pour objectif final d'usurper aux femmes leur pouvoir sur la progéniture et de la prendre en défaut pour tout manquement aux règles de la procréation. De fait la moindre anomalie à la naissance marquant le nouveau-né sera attribuée à une faute, une transgression de la mère, ainsi une femme légère donnant naissance à un enfant mal formé était accusée d'avoir copulé avec le diable, puisque les démons peuvent engendrer. « Merveilleux et macabre se confondent parfois » écrit Pierre Darmon<sup>1</sup> qui évoque des accouchements posthumes, telle l'histoire de cette femme morte en l'absence de son mari et enceinte et qui fut mise en bière. À son retour quelques heures après, le mari voulant revoir une dernière fois la défunte fait ouvrir le cercueil, on entend alors des cris d'un nouveau-né à peine sorti de sa mère morte. Quant aux fantasmes de certains hommes rêvant d'être enceints, ils n'ont pas attendu l'identification de l'homme d'aujourd'hui à sa femme ou compagne enceinte et qui reproduit les symptômes de grossesse de cette dernière. En effet jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, des médecins décrivent des grossesses masculines toujours tératologiques, le siège du fœtus est le plus souvent le scrotum, l'homme peut être soigné pour hydropisie, mais des scientifiques viennent parfois borner l'imaginaire et la croyance populaires en découvrant que l'homme enceint, bien que de conformation extérieure masculine, était en réalité une femme.

Les fantasmes peuvent être encore plus angoissants et persécutifs quand un enfant apprendra qu'il est non pas la réincarnation d'un ancêtre mort, mais qu'il a passé les premiers mois de sa vie de fœtus *dans*

---

1. Darmon P., 1977, p. 231

*l'utérus d'une mère morte.* Cette perte des limites entre vie et mort préside à certaines techniques de procréation pour faire un enfant malgré tous les obstacles. Depuis quelques années, on a ainsi relaté des demandes d'insémination artificielle de femmes dont le mari avait sombré dans le coma. Très récemment, la juridiction espagnole a refusé d'accéder à la demande d'une femme qui demandait d'être inséminée artificiellement de son mari, dans le coma après un accident. Experts juridiques et médecins se sont affrontés, le tribunal statuant par un refus sous le prétexte que le mari était dans l'incapacité de donner son consentement éclairé, alors que le même article de journal rappelle qu'une veuve britannique a, elle, obtenu en 1977 le droit d'avoir un enfant de son mari décédé à partir de son sperme congelé. Avec l'avènement d'un corps réduit à n'être plus qu'une machine, une « automère » et là où les lois éthiques ne font pas barrage à la folie de certains médecins, on a vu que ceux-ci avaient gardé en vie une jeune femme américaine, elle était cliniquement morte mais enceinte. Au nom des « droits » du fœtus qui ici l'ont emporté sur ceux de la mère, cette femme fut maintenue artificiellement en vie pendant plusieurs semaines « afin de servir d'incubateur humain à son enfant prématuré »<sup>1</sup>. Tout enfant qui a eu une mère dépressive souffre d'avoir été incapable de la soutenir, il se culpabilise d'avoir peut-être été la source de son malheur, il vit dans la crainte d'être physiquement et psychiquement « lâché » par elle et répétera cette « crainte de l'effondrement » tout au long de sa vie d'adulte. L'on peut s'interroger sur le vécu affectif et la vie psychique d'un enfant né d'un corps mort et qui a passé les neuf mois de sa vie fœtale, non pas dans la béatitude narcissique et dans l'accueillante « antique terre natale » dont nous parle S. Freud et qu'est l'utérus maternel, mais dans un ventre mort, alimenté par des machines et sans autre échange qu'avec ces machines !

### ***À qui appartient l'enfant ?***

Dans une répétition du jugement de Salomon, Bertold Brecht soutient que l'enfant appartient à celui qui l'aime. Avec les techniques de « procréation médicale assistée » et les nouvelles technologies médicales, on voit les médecins spécialistes de ces techniques devenir de véritables démiurges et se prendre pour les « pères » de centaines d'enfants, ceux qu'ils ont contribué à faire naître. Voilà bien le rêve de certains hommes qui, à défaut de pouvoir porter les enfants, ont tenu depuis toujours à en faire le plus grand nombre possible et le plus tardi-

---

1. Journal *Libération* du 18 juillet 2002

vement possible. La femme n'avait jusqu'à peu qu'un seul recours pour devenir mère, sa fertilité naturelle, on a vu alors se déployer la violence de l'homme pour la contraindre par tous les moyens à une « reproduction forcée »<sup>1</sup> depuis l'invocation du « devoir conjugal » relayé par les textes religieux et les Églises, jusqu'au dressage psychique et aux coups. On peut se demander si les nouvelles techniques de procréation médicale ne sont pas une autre forme d'expression de la violence faite à la femme et déplacée de l'autorité masculine à l'autorité médicale. La femme en mal d'enfant est désormais captive des interventions médicales, culpabilisée par sa stérilité ou pseudo-stérilité, elle ne pourra que se soumettre aux traitements exigeants de ces techniques. Bien peu de femmes s'avèrent capables de se révolter, l'on sait que l'efficacité des techniques de procréation médicale est relativement faible, la moyenne de réussite de la fécondation in vitro serait de 14 %<sup>2</sup> et elles devront donc répéter l'expérience plusieurs fois, malgré ses inconvénients et les souffrances qu'elle leur inflige, comme si elles avaient offert leur corps à la médecine, comme si elles l'avaient abandonné « afin d'avoir ce fameux enfant tant espéré pour en avoir été tant privées »<sup>3</sup>. Quelques-unes d'entre elles, celles qui font une demande de prise en charge psychothérapique, feront part de leur souhait de « tout arrêter car il y a des limites », ou bien elles refuseront d'être « traitées comme des vaches » (la transplantation d'embryons chez des bovins fut une grande réussite de l'Institut national de recherche agronomique dans les années 1970), elles exprimeront un sentiment de honte devant ce que la technique impose au mari, obligé de se masturber pour donner son sperme dans des conditions dévalorisantes ou déshumanisées et elles craindront comme conséquences que ce dernier ne se lasse et ne les quitte. Certains chercheurs ont souligné cette image insupportable que donnent les procédures obligées des techniques de procréation médicale : « Le sexe de la femme devient un couloir muet qui mène à la matrice », quant au sexe de l'homme : « Monstrueusement érigé dans le vide, c'est un membre écorché de toute chair environnante, et qui fonctionne comme convenu, jusqu'à se répandre dans le néant »<sup>4</sup>.

---

1. Tabet P., 1985, p. 61 et sq.

2. Bethmann O. de *et al.*, 1993

3. Chatel M.M., 1993, p. 117

4. Testart J., 1986, p. 70

### ***Retour à l'éternelle lutte entre les sexes pour la « fabrique » de l'enfant***

Des idéologies altruistes ont sans doute présidé à l'invention des technologies de « procréation médicale assistée », d'ailleurs les plus grands chercheurs témoignent de ces intentions et de leur bonheur à faire accéder toute femme à la maternité. Déjà en 1846, un médecin d'Angoulême qui avait pratiqué une insémination artificielle en injectant dans la matrice d'une femme stérile le sperme de son mari décrit « une vraie émotion de bonheur » quand il apprit du mari, un mois après, que sa femme n'avait pas ses règles, elle accoucha de fait d'un garçon<sup>1</sup>. La description de Jacques Testart l'un des deux « inventeurs » avec René Frydman du premier « bébé-éprouvette » français née en 1982 et nommée Amandine, du transfert de l'embryon dans l'utérus de la future mère d'Amandine, témoigne bien de l'exaltation mégalomane de ces médecins qui se prennent pour des dieux créant le monde. La scène, le terme est tout à fait approprié, rappelle bien la scène originale telle que l'enfant pourrait se l'imaginer et le lecteur se retrouve à la place de cet enfant qui épiait une scène sexuelle et interdite entre les parents. J. Testart décrit ainsi la scène qui se passe en 1981, l'équipe avait installé au chevet de la patiente une radio diffusant « en sourdine de la musique sacrée », elle avait pensé à allumer des bougies, mais « n'avait pas osé », la femme au moment de l'introduction du catheter pour placer l'embryon en elle était « comme gagnée par notre recueillement ». Ou encore : « Il y avait dans ce théâtre de la médecine de pointe une ambiance plus mystique qu'à l'Église, aux veillées de Noël... Je prononçais doucement : "Madame, vous êtes enceinte". Rien d'autre ne fut dit avec des mots au cours de la cérémonie. Elle sourit et toujours étendue, les bras en croix, ses mains serrèrent fort celles des deux biologistes ; la tête de René (Frydman) réapparaissait d'entre ses cuisses... Quand elle rejoignit son mari, elle dit seulement : "J'ai fait l'amour avec les trois !" »<sup>2</sup>.

Si le premier objectif des spécialistes des techniques de la « procréation médicale assistée » est d'aider toute femme stérile, et quelle que soit l'origine de cette stérilité, à avoir un enfant, il est difficile de nier leur totale emprise sur le corps et le désir de la femme puisque ce sont eux qui reçoivent la demande de cette dernière et sont souverains pour y répondre, ils sont également les seuls à disposer du savoir scientifique et des moyens de recherche pour repousser toujours plus loin les

---

1. Revue *La réforme médicale*, 1867

2. Testart J., 1986, p.p. 72-73

limites de la vie, gagnée sur la stérilité, le vide des ventres et donc la mort. Cette relation d'emprise n'est pas sans nous rappeler celle des hypnotiseurs du XIX<sup>e</sup> siècle sur des femmes passives et influençables tant elles attendent d'eux un soulagement de leurs souffrances physique et psychique. D'ailleurs de façon tout à fait pertinente, Marie-Magdeleine Chatel fait remarquer que les spécialistes des techniques de « procréation médicale assistée » sont les mêmes qui, quelque trente ans auparavant, se sont battus pour la libéralisation de l'avortement, décidant donc toujours de ce qui était le mieux pour les femmes.

Derrière le but premier : lutter contre la stérilité, se profilent des objectifs plus idéologiques qui masquent des enjeux de lutte entre les sexes autour de la procréation. Quelle semence, celle de l'homme ou celle de la femme contribue le plus à fabriquer l'enfant, se sont demandés les philosophes et les hommes de sciences depuis l'Antiquité, l'enfant appartient-il davantage à la femme parce qu'elle le porte neuf mois qu'à l'homme qui pourtant donne son sperme, sperme qui pour les Baruya de Nouvelle-Guinée, étudiés par Maurice Godelier, « fabrique » le fœtus, le fait grandir et fait monter le lait maternel après la naissance. Ainsi, d'éminents médecins prétendent avec les techniques de « procréation médicale assistée », parvenir à supprimer la grossesse *in utero*. Ils y voient nombre d'avantages, d'abord soulager la femme qui grâce à la grossesse en éprouvette n'aura plus à supporter les contraintes et les souffrances de porter l'enfant, elle n'aura plus à redouter les atteintes narcissiques corporelles, elle échappera au traumatisme de l'accouchement, ainsi qu'aux risques éventuels qu'il fait encore encourir tant à la parturiente qu'à l'enfant. Mais ces médecins renchérissent en se présentant comme les défenseurs de l'égalité entre les sexes. L'on sait qu'aujourd'hui les femmes sont enceintes pour la première fois de plus en plus tardivement, plusieurs raisons à cela, l'émancipation féminine a eu pour conséquences la prolongation des études supérieures pour les filles et l'entrée dans des carrières nécessitant un fort investissement. Certains médecins le déplorent, regrettant que les femmes ne décident pas de « sacrifier » quelques années de leur vie, quand elles sont dans le plus bel âge pour procréer (c'est plutôt autour de vingt ans), quitte à reprendre études et carrière ensuite. Voilà bien le dilemme que résoudre définitivement l'enfantement sans la grossesse.

S. Freud avait bien montré comment l'homme est déchiré entre deux nécessités, d'une part, la nécessité de suivre ses pulsions sexuelles pour satisfaire sa libido et contribuer à la perpétuation de l'espèce, d'autre part, le nécessaire renoncement à la satisfaction pulsionnelle immédiate en vue de conserver du temps et des énergies pour ces oeuvres de la culture que sont la pensée et la création. Ce dilemme, seul le « pauvre

homme » semblait en être accablé, la femme « normale » étant naturellement dévolue à la procréation et au sacrifice de toutes ses ambitions personnelles et narcissiques pour les tâches inhérentes à la maternité. Les temps ont heureusement changé, pourtant les femmes qui veulent faire carrière se trouvent dans une alternative autrement plus difficile à régler que leurs compagnons. Elles sont forcément freinées dans l'avancée de cette carrière par les aléas de la maternité, les mois de grossesse, les congés de maternité sont autant de facteurs qui, dans nombre de secteurs professionnels, les pénalisent au regard de leurs partenaires et/ou concurrents masculins. La suppression de la grossesse telle que la présentent ces médecins peut donc être vue comme un critère de libération féminine, mais également comme le moyen d'effacer encore davantage les différences entre les sexes. Ce qu'ils ne disent pas, c'est qu'avec le développement fœtal en bocal, la décision de faire des enfants et la grossesse échapperont donc totalement à la femme et même au couple pour être dévolues à la science médicale. « L'enfantement existera sans grossesse... Dans cette ère nouvelle, le rôle privilégié de la mère dans l'éducation des tous-petits s'estompera. Le père sera à égalité avec la mère », enfin se dévoilent les intentions de certains hommes : « Jaloux des liens particuliers qui s'établissent entre la mère et l'enfant à naître, (ils) manifestent dès maintenant leur impatience. Lors de cette époque prochaine, la mère et le père pourront suivre visuellement le développement fœtal et leur affection pour l'être nouveau se développera simultanément. »<sup>1</sup>

Ne devons-nous pas à la lumière de tous ces faits considérer comme caduc l'adage selon lequel la femme est toujours sûre d'être la mère de ses enfants, contrairement à l'homme qui ne peut jamais être certain de sa paternité, c'est sur cet adage qu'a reposé le Droit paternel, la mère n'ayant évidemment pas besoin du droit pour affirmer sa propriété de l'enfant. À partir du moment où la femme ne portera plus le fœtus, on verra disparaître ses prérogatives comme « premier objet d'amour » de l'enfant, même s'il reste dépendant. C'est bien ce que certains dénoncent dans ces techniques en y voyant une manoeuvre masculine pour enlever aux femmes leur dernière et indiscutable supériorité. Mais l'égalité entre les sexes peut susciter d'autres fantasmes, celui de grossesse alternée, tantôt la femme, tantôt l'homme. Des chercheurs évoquent bien les obstacles à lever pour parvenir à une grossesse masculine, ils ne leur semblent pas insurmontables, même s'ils admettent des difficultés d'ordre psychologique. En effet puisque l'embryon peut se développer jusqu'au terme hors de la matrice,

---

1. Touraine J.-L. cité par Tort M., 192, p. 75

rien n'empêcherait qu'il soit réimplanté dans l'abdomen de l'homme, malgré l'absence des ovaires, des injections hormonales appropriées pallieraient l'absence de régulation hormonale « naturelle ». J. Testart qui évoque ce fantasme et sa possible réalisation en souligne les risques mortels encourus mais affirme avoir eu une demande de ce type émanant d'un transexuel. Continuant dans cette dérive folle, pourquoi ne pas imaginer aussi que des embryons humains puissent être transplantés dans l'utérus d'une autre espèce, espèce animale et s'y développer normalement, à condition que celle-ci soit proche de l'espèce humaine, ainsi un embryon humain pourrait être porté par une femelle orang-outang. Bien que cette utopie soit inquiétante, les chercheurs y voient une possibilité d'arriver à une forme d'immortalité en remplaçant les organes humains que l'âge a usés. Ainsi se développe le rêve cauchemardesque d'un « Meilleur des mondes » possible. Si l'on parvenait à implanter dans un utérus animal un hémibryon humain et à lui faire atteindre un stade de développement suffisant, on pourrait obtenir des ébauches d'organes, des tissus qui après prélèvement seraient congelés et utilisés pour des greffes chez l'individu issu du transfert de l'autre hémibryon jumeau, ce dernier « disposerait alors d'une banque personnelle de tissus de rechange pour pallier les défaillances de ses organes défaillants, en ne risquant pas le rejet des greffes puisqu'il s'agirait de ses propres cellules »<sup>1</sup>.

Devant ces rêves fous qui peuvent toucher bien des chercheurs, comment la fantasmagorie infantile mettra-t-elle désormais en scène les relations sexuelles entre les parents ? Comment même imaginer encore qu'il y ait du désir et de l'amour entre les parents puisque l'enfant sera désormais « le résultat de la rencontre de gamètes, la grossesse (sera) la mise en fonction de substances hormonales et la parenté une décision d'adoption d'un objet fabriqué de substances. Pour la procréation, le désir sexuel est aujourd'hui officiellement mis au rancart »<sup>2</sup>.

Mais après tout, l'enfant n'est jamais à cours pour « boucher les trous » du savoir et inventer de nouveaux mythes en utilisant tous les subterfuges de la pensée animiste, il croit sans peine à la continuation entre les espèces et ne serait peut-être pas troublé de savoir que l'enfant Tarzan, élevé par des singes, a pu être enfanté par une femelle orang-outang. Les mythes de fondation reprennent ce thème d'enfants « exposés » et trouvés au milieu d'animaux qui les nourrissent et les élèvent, telle la louve pour les jumeaux Remus et Romulus, pourquoi la louve ne les aurait-elle pas également portés ?

---

1. Testart J., 1986, p. 139

2. Chatel M.-M., 1990, p. 109

### *Les « perversions » eugénistes*

Quant aux excès et perversions de ces progrès technologiques, ils sont visibles et aggravés dans les pays où aucun Comité d'éthique ne vient faire barrage aux rêves mégalomaniacs de savants « fous », les médias en ont déjà révélé les conséquences. Ainsi, *Le Monde* a publié sous un titre non dénué d'humour « Ovules à vendre »<sup>1</sup> l'annonce d'une publicité faite dans un journal californien, le quotidien du soir soulignant que cette annonce figure entre une annonce de voyage et une proposition de garde d'enfants à domicile. On peut y lire qu'aux États-Unis des jeunes filles sont sollicitées pour donner leurs ovocytes sur « press-book » à des couples stériles, le couple stérile choisit sur dossier la fille possédant toutes les vertus physiques, intellectuelles et morales pour donner ses ovocytes, moyennant forte rémunération (le minimum étant d'environ cinq mille six cents euros pour un don). Des « recruteurs » sillonnent les campus des grandes Universités américaines et la perspective de pouvoir payer ainsi plusieurs années d'études onéreuses emporte l'adhésion de certaines de ces jeunes filles. Quant aux couples en mal d'enfant qui possèdent de solides moyens financiers, ils se permettent d'allonger la liste de leurs exigences qui peut même porter sur la religion de la future « donneuse » ! Un autre point litigieux a évidemment trouvé réponse dans une culture aussi pragmatique, dans le dossier de la future « donneuse », il est indiqué son accord ou son refus que l'enfant entre ensuite en relation avec elle et sous quelles modalités. Rappelons que dans les mêmes États-Unis, la dérive socio-biologiste affirmant la suprématie totale de l'inné sur l'acquis, avait conduit il y a quelques années des banques de sperme à demander à des hommes tous auréolés d'un prix Nobel de leur donner leur sperme. À notre connaissance aucune information ne fut depuis livrée sur le devenir de ce sperme prestigieux. Qui en avait bénéficié ? En en payant quel prix ? Aucune étude ne semble avoir été menée sur d'éventuels rejets nés de ces dons, non plus que sur leurs capacités intellectuelles.

On peut se demander comment l'enfant né de cette « mère porteuse » qui durant neuf mois, lui a offert « gîte et couvert », vivra cette situation ? Le recul des recherches devrait maintenant être suffisant pour analyser les conséquences de ce double « maternage ». Peu existant, celles conduites aux États-Unis semblent conclure à l'inexistence de troubles psychologiques chez l'enfant né dans des conditions aussi particulières, « c'est un enfant comme les autres ». On arguera que peu

---

1. Journal *Le Monde*, « Ovules à vendre », 16 janvier 2002

importe qui a porté l'enfant, puis bientôt peu importera le sexe de celui qui le porte. Il ne faut pourtant pas exclure que malgré la mercantilisation sous-jacente à la « location » de leur ventre, certaines de ces jeunes filles n'imposent à l'enfant qu'elles auront entretenu et nourri neuf mois durant, une emprise qui leur attachera ce dernier. Comment l'enfant resterait-il indifférent à leurs qualités exceptionnelles ? Ne sera-t-il pas enclin à faire des comparaisons entre ses deux mères, celle qui l'élève et celle qui l'a porté ? Au XIX<sup>e</sup> siècle, des médecins s'alarmèrent de la fréquence du placement des enfants en nourrice, ceci était devenu habituel dans les familles appartenant à l'aristocratie et à la grande bourgeoisie françaises dans lesquelles les femmes refusaient d'allaiter leur nourrisson par coquetterie de leur poitrine. Les médecins fustigeaient alors l'égoïsme de ces mères incapables d'assumer leur devoir maternel, la menace étant que ces enfants allaient se détacher d'elles pour n'aimer plus que la nourrice, les médecins parlant même de « rapt » d'affection de la part de celle-ci. Verra-t-on bientôt ces « rapt » d'affection exercés par des « mères porteuses » ? Devant ces faits, les plus optimistes rétorqueront que l'important est d'aimer l'enfant et que pourvu de deux mères, il aura toutes chances de recevoir encore plus d'attentions. D'autres remarqueront que les règles de parenté, celles de notre famille anciennement nucléaire, ne prévalent pas sous tous les cieux. Dans les cultures traditionnelles, il se peut que l'enfant appartienne davantage au clan qu'à sa mère, celle-ci pouvait l'avoir eu très jeune, de plus, elle demeurait sous la férule du mari et des Mères, alors il arrivait et nous l'avons constaté dans la Corne de l'Afrique, que les chefs de clan décident qu'un enfant quitterait sa mère pour être élevé ailleurs par des proches parents, par exemple si c'était un garçon et qu'on le destinait à faire des études. Nous avons également rencontré, lors d'une étude dans les pays du Maghreb, des femmes qui avaient été « données » par leur mère à une autre femme, cette mère avait eu plusieurs enfants parmi lesquels évidemment des garçons, la femme à qui elle « donnait » l'un de ses enfants était une parente proche, soit une sœur, soit une belle-sœur qui se trouvait stérile et risquait donc, selon la tradition, la répudiation. Ces femmes « adoptées » par une autre nous parlaient assez naturellement de leur « première mère » et de leur « deuxième mère ».

### ***Le don d'ovules, un « cadeau empoisonné » ?***

Les lois de bioéthique sont-elles strictes, or comme le montre M.-M. Chatel qui en fait une analyse assez sombre, ces lois sont floues, inconsistantes, pire, elles ne sont nullement uniformisées entre les pays

européens. La loi française « légitime ce qui peut se faire techniquement » et introduit des « garde-fous » pseudo-psychologiques tel le fameux « projet parental » qui dissocie artificiellement la parenté biologique de la parenté symbolique. « Et comme cette distinction psy passe-partout arrange le lobby des procréations artificielles, on s'en sert en dehors de son contexte de validité »<sup>1</sup>.

En vertu d'une idéologie « altruiste », deux principes président au don d'ovocytes, la *gratuité* et l'*anonymat*. Une femme ne vend pas ses ovules, pas plus qu'un homme son sperme, ou l'un et l'autre, son sang et ses organes, ce qui n'est pas le cas dans les continents américain et sud-américain. Les choses se passent en principe ainsi, quand un couple « abandonne » un embryon surnuméraire au profit d'une femme stérile ou porteuse d'une grave maladie génétique, donneur et receveur ne se connaissent pas, ne se rencontrent pas. Or les cliniciens qui travaillent en hôpital ont à entendre les femmes en attente de « procréation médicale assistée », tempèrent ces faits et montrent la difficulté à garder totalement le secret sur la « donneuse ». En effet dans certaines consultations spécialisées, la femme qui va profiter du don d'ovocytes d'une autre doit parfois, en compensation, trouver une femme qui fera le même don de manière anonyme et gratuite, elle la cherchera forcément dans sa famille, ses relations, les amies de ses amis. On peut imaginer toutes les dérives inhérentes à la fragilité et à la rupture du secret, mais également les fantasmes sous-jacents au don de sperme ou d'ovocytes et qui sont forcément tous liés à une transgression sexuelle. L'amie qui donne son ovocyte ne caresse-t-elle pas ainsi le rêve ou le fantasme d'avoir couché avec le mari de la femme ? Ou encore ne réalise-t-elle pas un fantasme homosexuel avec la femme « receveuse », celui de la féconder directement ? Ce fantasme satisferait le vieux rêve des femmes déjà caressé par les mères de la Sparte antique qu'étudie Nicole Loraux<sup>2</sup>, faire des filles entre elles par parthénogenèse et en se passant des hommes. Il est certain que pareil don ne peut être anodin comme d'aucuns semblent le croire qui en gomment toute la dimension symbolique et imaginaire. Quant à la *gratuité*, elle n'est que matérielle, car le don entraîne chez le « donneur » comme chez le « receveur » des fantasmes et des réactions affectives proches de celles décrites par Marcel Mauss « dans les sociétés archaïques »<sup>3</sup>. Il montre que tout don est un « cadeau empoisonné », car la chose donnée est vivante, elle est dotée

1. Chatel M.M., 1993, p. 134.

2. Loraux N., 1984

3. Mauss M., 1923

d'un « mana » ou esprit magique, elle a une âme qui garde en elle une partie de l'âme du « donneur ». On peut penser que c'est vraiment le cas quand le don porte sur les ovules, le sperme ou des organes qui ne sont pas des choses inertes, mais au fondement des questions de vie et de mort. Dans ces dons, donateur et receveur sont de façon indélébile attachés l'un à l'autre. Le romancier Jean-Luc Nancy qui a dû subir une greffe du cœur décrit la « relation » imaginaire, persécutive et angoissante qu'il entretient avec celui qui lui a « donné » ce cœur et avec ce nouvel organe qu'il nomme d'ailleurs « l'Intrus » et qui le rend étranger à lui-même<sup>1</sup>. Le don d'organe n'est pas toujours anonyme quand il y a exigence de compatibilité entre donneur et receveur et que les deux sont par exemple de la même fratrie, on peut alors voir se développer ou s'exacerber entre eux des conflits pathologiques dont nous donnerons un exemple clinique. Il s'agissait d'une jeune femme qui, atteinte d'un lymphome eut besoin d'une greffe de moelle, la seule « donneuse » compatible étant sa sœur. Les deux sœurs n'avaient jamais eu de bonnes relations, peu de communication affective entre elles, la sœur potentiellement « donneuse » hésita et consentit enfin au don de moëlle, mais depuis les reproches, les récriminations, les exigences pour « se faire payer des choses » devinrent permanents envers la sœur « receveuse » et qui en fut très malheureuse.

La femme qui a reçu les ovules d'une autre ne va-t-elle pas elle aussi développer des réactions de rejet, tels les rejets de greffe, même inconscients, envers cet « étranger » installé en elle ? Certes bien d'autres femmes enceintes « naturellement » entretiennent un sentiment persécutif, avec peur d'être dévorée de l'intérieur par le fœtus vécu comme un « intrus ». Il n'existe pas encore d'études systématisées sur la fantasmatique des femmes ayant bénéficié des techniques de procréation médicale non plus que sur leur attitude maternelle. Notons toutefois les remarques de neuropsychiatres signalant que des services de maltraitance constateraient une fréquence plus grande parmi les enfants maltraités d'enfants issus de fécondation *in vitro*<sup>2</sup>. On ne peut rien inférer de ces remarques portant sur peu de cas et surtout n'isolant pas les diverses variables, d'ailleurs sont-elles isolables dans ce type d'étude ?

D'autres fantasmes seront peut-être nourris pas les exigences d'*anonymat*, notamment les fantasmes autour de la ressemblance. La femme qui a reçu les ovules d'une autre imagine son futur enfant, elle pourra se demander à qui il va ressembler. On sait que penché sur le berceau,

---

1. Nancy J.-L., 2000

2. Sherr V. et al., 1990

chacun s'acharne à déceler les traits, les mimiques d'un proche. La mère pourra redouter que l'enfant issu des ovocytes d'une autre n'ait des traits physiques de la « donneuse » et craindre les réflexions de l'entourage : « Il a les yeux de... ou l'expression de... » Certes, la ressemblance peut être créée par l'« imprégnation » dans une famille et dans des modèles, bien des enfants adoptés, sauf s'ils sont d'une autre culture, ressemblent aux parents qui les ont adoptés. L'enfant appartient-il au lit (c'est-à-dire à l'homme avec qui la mère est mariée), à celui qui l'aime ou à celui à qui il ressemble ? Dans la période de l'ante-Islam (donc avant l'Hégire en 622) régnait une évidente liberté sexuelle pour les femmes avec des « mariages de plaisir », aussi quand un enfant naissait, les sages se réunissaient, ils guettaient sur le visage du nouveau-né les ressemblances avec l'un des hommes qui avait eu des relations avec la femme puis désignaient simplement comme père celui à qui l'enfant ressemblait le plus.

Quant à la question de l'hérédité, elle occupera sans doute l'imaginaire de bien des femmes, la crainte des parents est de voir se réaliser la prédiction biblique : « Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants grincent », ils redoutent toujours une transmission funeste pour leur progéniture, comment pourrait-il en être autrement pour la femme recevant les ovocytes d'une autre, elle craindra qu'ils ne soient porteurs des « tares » passées, des « fautes » transgénérationnelles et gardées secrètes, *a fortiori* quand elles ont atteint une famille inconnue. On rencontre cette crainte lors de l'adoption et c'est bien ce qui explique les dérives eugénistes propres aux États-Unis où la jeune femme qui vend ses ovules expose dans son *press-book*, même ses qualités morales censées être héréditaires. Mais la question de la dette entre femmes demeure, la femme stérile peut accuser sa mère de l'avoir rendue incapable de porter des enfants, par malédiction ou jalousie. On se souvient du beau récit d'Hugo von Hofmannsthal, « La femme sans ombre », stérile parce que sa mère ne lui a pas donné d'ombre et à qui une pauvre femme, déjà mère, vendra son ombre mais en mourra. Comment la femme à qui une autre a permis la réalisation de son rêve, être mère, lui paiera-t-elle sa dette ? De fait, la règle voulant que celle qui reçoit les ovocytes d'une autre trouve une « donneuse » rétablit au moins une forme de réciprocité et représente une compensation envers le groupe des mères. Des chercheurs fantasment sur la meilleure utilisation du don d'ovules, ils font remarquer que les femmes des pays riches en mal d'enfant, seraient prêtes à en adopter si toutefois il y avait assez d'enfants adoptables, elles sont obligées de se tourner vers des pays pauvres, J. Testart propose que cette adoption commence dès le début, avec l'adoption d'embryons provenant de femmes des pays en voie de développement par des « mères porteuses » des pays riches qui garderaient

ensuite l'enfant. Voilà avec cette utopie dans laquelle le chercheur ne voit aucun obstacle et qui est parée « de vertus morales indiscutables »<sup>1</sup>, une variante de l'aide au pays du Tiers-Monde !

On peut néanmoins à propos de cette solution penser à certains « ratés » et erreurs des techniques de procréation assistée que les médias s'empressent de dévoiler, surtout quand les embryons seront transplantés d'une culture dans une autre. Ainsi la justice britannique devra trancher un douloureux dilemme humain. Deux couples, l'un blanc, l'autre noir, stériles tous les deux, recourent à un traitement dans la même clinique et à la même période, or quelques mois plus tard, la mère blanche donne naissance à des jumeaux noirs et la mère noire à des blancs. Plusieurs hypothèses sont avancées, la première étant que l'embryon résultant de la fécondation *in vitro* du couple noir aurait été par erreur implanté dans l'utérus de la femme blanche, la deuxième que le sperme de l'homme noir aurait fécondé les ovules de la femme blanche avant la réimplantation, la troisième enfin que le sperme de l'homme blanc aurait été mélangé aux ovules de la femme noire ! La justice est donc saisie ici de plusieurs questions : Qui va élever ces enfants ? Qui sont les véritables parents ? Le « Human Fertilisation and Embryology Act » qui correspond à notre Comité de bioéthique et date de 1990 stipule que la femme qui a donné naissance à l'enfant en est la mère légale, pourtant les parents biologiques noirs ont des droits sur ces enfants qu'ils réclament à la justice et un médecin directeur de l'hôpital reconnaît que 27 000 couples ayant recours, au Royaume-Uni, à la fécondation *in vitro*, il sera difficile de les rassurer. (*Le Monde* du 10-7-2002). Les techniques de « procréation médicale assistée » se répandant de plus en plus, on peut en effet appréhender que pareilles erreurs ne se renouvellent. Elles ont déjà été constatées dans plusieurs pays et notamment aux États-Unis où en 1999, une femme blanche fut contrainte de rendre un enfant noir à ses parents biologiques. Avec ces erreurs, ne s'expose-t-on pas à voir se développer chez des femmes vulnérables, des fantasmes persécutifs qu'« on leur a changé leur enfant » ou bien que « cet enfant n'est pas le leur », fantasmes qui risquent d'être un facteur aggravant de maltraitance.

## Les attaques répétées contre la figure maternelle

Alors que la figure maternelle a été « sacralisée » et préservée durant des siècles, elle apparaît aujourd'hui en butte à toutes les attaques, au

---

1. Testart J., 1986, p. 118

point que certaines femmes, telle la romancière Nancy Huston, se sont élevées contre cette « mise à mort » symbolique de la mère.

### ***La justice contre les « mauvaises mères »***

Il pourrait sembler que les cas de maltraitance et les violences maternelles faites à enfants sont plus fréquents aujourd'hui qu'avant, mais avant quelle époque ? Et comment savoir vraiment ce qui s'est passé dans le secret des familles quand aucun témoin ne se manifestait ? Il apparaît que dans les siècles passés le nombre d'enfants « sacrifiés » a été important pour des raisons d'ordre économique, d'abord l'impossibilité pour la mère de les nourrir tous, l'arrivée d'une « nouvelle bouche » dans une famille pouvant être une catastrophe, le nouveau-né était alors au mieux abandonné aux portes d'une Église, au pire, étouffé afin de garantir un minimum de nourriture à chacun des autres enfants déjà là, les historiens parlant du « test de sacrifice ». Sans doute des morts d'enfants étaient dues comme à notre époque à des faits de violence familiale, paternelle et maternelle, pourtant dans le secret des alcôves, elles pouvaient passer pour naturelles. L'enfant était un être considéré comme fragile, sans droits, il était dans certains milieux, confronté à des conditions d'existence difficile, victime donc d'infanticide ou d'abandon dès sa naissance, il était ensuite en butte aux carences nutritionnelles et affectives, plus tard, à peine pubère, il était placé chez un patron et souvent exploité. Si dans les siècles passés, la maltraitance n'est pas mise en exergue, c'est peut-être parce qu'elle passe inaperçue, noyée au milieu de tous les autres maux imposés à l'enfance, pourtant au XIX<sup>e</sup> siècle, l'École française d'anatomopathologie est célèbre et les médecins anatomopathologistes connaissent bien les mauvais traitements dont les enfants sont les victimes jusqu'à la mort. Ce sont eux en effet qui pratiquent à la morgue les autopsies, ils ont noms Ambroise Tardieu, Paul Brouardel ou Alexandre Lacassagne qui créera à Lyon, « Les Archives d'anthropologie criminelle et des sciences pénales ». Leurs descriptions, terribles et crues des cadavres qu'ils autopsient laissent pressentir les coups, les sévices souvent sexuels et les tortures infligés à des enfants et adolescents, très souvent des petites filles ou filles pubères « placées » comme domestiques. Ces descriptions ne le cèdent en rien dans l'horreur, aux détails exposés dans les chroniques judiciaires actuelles.

Aujourd'hui, des cas de maltraitance se trouvent dénoncés, exposés en public, ils font l'objet de plaintes et de poursuites judiciaires, ils sont largement commentés dans les médias donnant le sentiment que les « mauvaises mères » sont plus nombreuses qu'auparavant. Il semble en tout cas, et toutes les observations judiciaires le montrent, qu'elles ne

bénéficient d'aucune indulgence et peuvent être condamnées à des peines très lourdes, malgré l'évocation de circonstances atténuantes avancées par des experts psychiatres. Des jurys ne s'apitoient pas sur la « mauvaise mère », même si elle est présentée comme vulnérable, sans esprit critique ou encore si elle a, elle-même, subi des violences. Le fait *d'être mère* est dans les cas de maltraitance, une *circonstance toujours aggravante*. Toutes les études sociojuridiques, dont l'une très récente de France-Line Mary<sup>1</sup> ont démontré deux faits, les femmes commettent beaucoup moins de délits et de crimes que les hommes, et la justice est toujours plus clémente envers elles qu'envers les hommes et ce, quelle que soit la gravité de l'infraction. Les historiens expliquent cette indulgence comme étant un vestige de l'inégalité sexuelle des siècles passés. La femme y était considérée comme une irresponsable, une folle, une hystérique, une mineure, à protéger, à traiter avec indulgence par la justice au moins temporelle, parce qu'elle n'avait pas comme l'homme la capacité de raisonner et de contrôler ses instincts. Cette indulgence persistante de la justice est donc le revers avantageux d'une situation originelle d'infériorité, certains se demandant même si cette dernière manifestation d'inégalité sexuelle est de bon aloi.

Il existe toutefois un domaine d'exception à cette indulgence, celui du domaine familial et privé. En cas d'infractions envers les enfants, abandon et maltraitance, les mères seront traitées très sévèrement et punies plus que les hommes. Dans un article « Le procès des mauvaises mères » (*Le Monde*, 21-10-1999) relate un fait divers : le concubin d'une femme, toxicomane et violent, qui battait généralement et sa compagne et les enfants aînés de celle-ci, tua l'enfant, âgé de vingt mois, de cette compagne, après avoir exercé contre lui de rares violences. La mère terrorisée ne s'était pas interposée, elle n'avait pas non plus cherché de secours et de plus, avait été frappée en même temps que le bébé et pourtant, étant la mère, elle fut comparativement aux faits, condamnée plus lourdement que le criminel. De plus, les études portant sur la population pénitentiaire remarquent que les femmes accusées de maltraitance et d'infanticide sont l'objet du plus grand rejet de la part et des codétenues et du personnel pénitentiaire, la « mauvaise mère » étant dans la prison, considérée comme l'équivalent du délinquant sexuel.

---

1. Mary F.-L., 1996

***De la mère maltraitante à la mère maltraitée***

Plusieurs études cliniques ont depuis une dizaine d'années insistées sur la figure de la « mauvaise mère » particulièrement dans son rapport à sa ou à ses filles. Comment expliquer ce fait ? Longtemps, nous l'avons vu, l'image maternelle a été préservée et vénérée, au XIX<sup>e</sup> siècle on parle même d'un « siècle marial » (de la Vierge-mère), mais c'est aussi le siècle où l'on commence, à partir de la découverte de l'hystérie par Jean-Martin Charcot à dissocier l'état de maternité et celui de féminité. Jusque-là, la femme n'existait pas en dehors de ses statuts d'épouse et de mère. Désormais Jules Barbey d'Aureville qui qualifiera sa propre mère, Ernestine Barbey de « mère si peu mère » peut écrire, on est en 1833 : « C'est de la femme que nous voulons qu'on nous parle ! » La femme prétend aujourd'hui embrasser tous les statuts à la fois, femme, amante et mère, est-ce cette suprématie qui attire sur elle les foudres de tous ? Nous remarquerons d'abord que la conciliation de tous ces statuts n'est pas aussi simple, est-ce hasard si tant d'études médico-cliniques paraissent sur la relation mère/bébé et sur les difficultés inhérentes à cette « dualité psychique » car malgré tous les progrès médicaux, « le sens de la maternité »<sup>1</sup> continue à échapper à l'œil du médecin. Pourquoi met-on aujourd'hui une telle insistance sur les phénomènes de « baby-blues », de la simple tristesse abandonnique chez la nouvelle mère qui ne dure que quelques jours, jusqu'à la véritable dépression du post-partum. Ces réactions ont peut-être existé dans les siècles précédents, mais sous des formes moins visibles, ou elles passaient inaperçues parce que le fait d'être mère était « naturel ». Il est évident que la maternité a de plus en plus échappé à la nature et aux femmes elles-mêmes. Le contrôle par la femme de son « désir d'enfant », la médicalisation de la grossesse avec le suivi pas à pas de la femme enceinte, les moyens techniques de « procréation médicale assistée », les progrès bio-génétiques et technologiques permettant de déceler les anomalies physiques chez le fœtus, tous ces facteurs ont contribué à « culturaliser » et à dramatiser fortement un avatar somme toute banal de la vie de toute femme. Ainsi, des cliniciens n'observant aucune réaction dépressive chez des femmes après la naissance d'un enfant soutiennent que celle-ci se manifesterait forcément et la déplacent bien plus tard, quand la séparation mère/enfant se matérialisera avec l'entrée en crèche ou la mise en nourrice. D'autres critiqueront à juste titre, ces idées stéréotypées qu'a hélas contribué à répandre la vulgarisation psychologique et psychanalytique. Il est diffi-

---

1. Delassus J.-M., 1995

cile de ne pas lire, dans tous les journaux, les critères de ce qu'est « une bonne mère » ainsi que des références à des notions winnicottiennes, comme « la mère suffisamment bonne ». Or la pensée de Donald W. Winnicott est complexe et tirée de son contexte elle peut donner lieu à contre-sens, quelle mère pourra se prétendre « suffisamment bonne », surtout si comme c'est le cas pour bien des femmes aujourd'hui, elle ne souhaite pas sacrifier sa carrière à sa maternité. Combien de temps dure cet état si particulier encore décrit par D. W. Winnicott de « préoccupation maternelle primaire », comment les femmes vivront-elles l'obligation de se séparer du bébé pour le mettre en crèche ou en nourrice parfois avant la fin de cet état ? Quant aux modèles médiatiques, ils véhiculent l'idée que la grossesse épanouit, voire embellit forcément toute femme. Les journaux dits « féminins » ont exhibé des femmes célèbres enceintes et nues, telles des œuvres d'art ; ils abondent en photographies d'actrices et mannequins connus exhibant un ventre arrondi, devenant de plus en plus belles pendant et après leur grossesse et chantant leur état de bonheur, souvent partagé avec le père.

Jean Marie Delassus, chef de service de maternologie, montre bien que toute mère veut se conformer à cet « impératif moral maternel » de peur d'être jugée indigne, et dénaturée, de peur aussi d'être mal aimée par son enfant, cet impératif s'oppose selon lui à la notion de « maternité psychique » qui admet la variété des situations ainsi que des différenciations entre les personnalités des futures mères. Il insiste sur les sentiments propres à certaines mères et pour lesquels il réfute l'usage du mot « dépression ». Ces sentiments qui traduisent une intense souffrance ne sont, dit-il, pas entendus, c'est la mère qui exprime son incapacité à ressentir un quelconque affect pour le nouveau-né, ni attention, ni amour, ni tendresse et que médecin et entourage vont interpréter comme une réaction du « baby-blues ». Cette réponse, hormis le fait qu'elle n'apporte aucune réassurance à la mère, banalise son vécu négatif et lui enlève sa singularité puisqu'il apparaît comme « normal » que toutes les mères subissent cet état. Philippe Mazet, chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la Pitié-Salpêtrière, fait observer qu'il existe un très grand écart entre les modèles médiatiques idéalisant l'état de grossesse et la maternité et la situation réelle dans laquelle se trouvent bien des femmes enceintes ou venant d'accoucher, elles sont parfois confrontées à une très grande solitude, certaines ont été abandonnées par le géniteur de l'enfant et n'ont pas de famille. Il insiste sur un facteur aggravant de cette incapacité de la mère à investir le nouveau-né, l'existence de deuils antérieurs qui n'auraient pas été élaborés, tout se passant comme si la naissance venait réactiver le souvenir douloureux de deuils anciens.

Il est intéressant de voir l'évolution des idéologies sur la maternité, nous n'y reviendrons pas, mais nous pointerons simplement le grand hiatus depuis S. Freud jusqu'à aujourd'hui. Lorsqu'il analyse les choix de vie devant lesquels se trouve la femme, ceux-ci sont conditionnés par son destin anatomique inéluctable, elle doit accepter la castration. S. Freud propose trois destins possibles dont deux sont névrotiques, il élimine d'abord la femme virago, elle « fait » l'homme et entre en compétition avec lui, en somme c'est la « carriériste » d'aujourd'hui, il réserve le même sort à la femme qui nie la castration et s' imagine porteuse d'un phallus, celle-ci fera le choix des femmes de Lesbos. Seule trouve grâce à ses yeux la femme qui choisit la maternité, car à travers ses enfants, symboles d'une puissance phallique imaginaire, elle parviendra à compenser son manque, mais au détriment d'autres investissements, comme la profession. La maternité apparaît donc comme l'aboutissement, l'accomplissement de toute une vie et aucune vie n'est envisageable à côté.

Peu à peu, des psychanalystes en sont venus à considérer la maternité comme point de rupture ou « crise » dans la vie de la femme. Or toutes les crises identitaires, la puberté et l'adolescence, puis la crise du milieu de la vie, supposent nombre de remaniements psychiques, à quels remaniements psychiques la nouvelle mère sera-t-elle confrontée ? et qui l'aidera à les mener à bien ? la transmission des modèles transgénérationnels de mère en fille tendant à s'édulcorer jusqu'à disparaître. Et bien des jeunes femmes expriment leur angoisse d'avoir été « lâchées » après l'accouchement, renvoyées très vite chez elle, sans aucun accompagnement, sans conseil, ni modèle pour leur montrer comment tenir ou nourrir l'enfant. Cette nouvelle approche d'une maternité comme « crise » à affronter et à dépasser explique, pour J.-M. Delassus, la substitution du terme « maternalité » à celui de « maternité », le premier ayant une connotation psychiatisante et « Sous cette nouvelle bannière on revient à la vieille classification des troubles mentaux de la femme enceinte ou de l'accouchée ; les états dépressifs – simples ou mélancoliques – et les états délirants »<sup>1</sup>. À lire les récentes études il semble que l'on soit passé de la figure d'une mère maltraitante et toute-puissante à celle d'une mère maltraitée, épiée dans le moindre de ses gestes avec l'enfant, remise en question à peu près sur tous ses actes. La dialectique hégélienne du « Maître et de l'Esclave » autant que le renversement bipolaire soutenu par S. Freud entre sadisme et masochisme éclairent ce changement. Certains cliniciens travaillant en institutions spécialisées dans la nais-

---

1. *ibidem*, p. 71

sance et la toute petite enfance (hôpital, unités de maternologie, service de protection maternelle infantile) soulignent un renversement d'attitude intéressant chez le personnel de ces institutions où « le bébé est l'alibi de toutes les bonnes âmes » et où la moindre anomalie chez la mère conduit à prendre des décisions hâtives de retrait de l'enfant. Ces attitudes traduisent « sans le savoir, un désir maternel personnel ou, tout aussi fréquemment, une haine de la mère »<sup>1</sup>. Personnellement nous pensons que l'« hyperféminisation » du personnel soignant dans ce type d'institutions est peut-être un des facteurs éclairant ce phénomène. En effet quelle fille peut, même adulte, prétendre avoir « réglé tous ses comptes » avec sa propre mère, avoir totalement liquidé les mouvements affectifs d'amour et de haine, de ressentiment et de culpabilité que cette mère a suscités. Il se peut que bien des femmes travaillant dans ces institutions projettent, certes inconsciemment, des conflits pré-oedipiens non élaborés avec leur propre mère. D'autres explications pourraient être avancées, la « normativité » avec laquelle on définit ce que sont « une bonne mère », une « bonne famille », ainsi que l'ingérence du socio-politique pour intervenir dans tous les domaines de la vie privée, familiale et sexuelle, à coups de lois, jugements et procès. Et l'on est frappé du paradoxe qui veut que certains soient prêts à accepter toutes les dérives symboliques en légiférant sur le droit d'adopter des homosexuels, sans critère d'exigence ou guère, alors que les services de la petite enfance et de la protection judiciaire se révèlent parfois bien sévères pour juger le comportement des parents envers les enfants. Les institutions pourraient bien graver à leur fronton le mot si vrai de S. Freud désignant les trois métiers impossibles, parent, analyste et enseignant !

Certains qui ont à travailler avec les institutions émettent des réserves sur les prises de décision de celles-ci qui, dans chaque quartier, dans chaque circonscription, dans chaque département (...) repèrent les difficultés maternelles pour, sans écouter la souffrance des mères, prendre toute disposition qui leur paraît nécessaire dans « l'intérêt de l'enfant »<sup>2</sup>. J.-M. Delassus évoque sans aménité ces interventions « légales, anonymes et silencieuses » pour séparer mère et enfant, pour placer ce dernier, pour séparer une fratrie entière, alors qu'il affirme avec raison que l'intérêt de l'enfant ne peut pas être dissocié de celui de la mère ou fort rarement. Il montre bien dans quel cercle vicieux on entre alors, la mère « persécutée » par les institutions risque de déplacer la persécution sur l'enfant qui est transformé en « mauvais objet » et les relations mère/

1. *ibidem*, p. 158

2. *ibidem*, p. 159

enfant plutôt que de s'améliorer vont se détériorer. Il est dommage que ces institutions aient oublié l'analyse de D.W. Winnicott qui insiste sur l'impossibilité chez toute mère de ne pas haïr parfois son enfant. Il en donne de multiples raisons, l'enfant est pour la mère source de souffrances, d'exigences, de frustrations, de désillusions, elle doit donc être capable de « tolérer de haïr son enfant sans rien y faire »<sup>1</sup>. Certes, elle ne lui exprimera pas cette haine, mais si elle ne supporte pas de ressentir ces affects négatifs, elle retournera cette *haine* contre elle-même en la transformant en masochisme, D.W. Winnicott voit dans ce retournement l'origine du masochisme féminin, position quelque peu différente de celle de S. Freud sur la même question. La meilleure réponse devant la souffrance d'une mère potentiellement nocive pour l'enfant est non pas la séparation d'avec lui, comme cela se prône souvent, mais le maintien des liens avec prise en charge conjointe du couple mère/enfant, dans l'une des unités de soins mères-bébés, avec une approche à la fois psychologique, médicale et sociale, ces unités demeurant, hélas, trop peu nombreuses.

Nous ferons la remarque que bien des institutions en charge de l'enfance nous semblent fonctionner à l'instar du groupe des Mères phaliques et toutes-puissantes que nous avons décrit dans certaines cultures traditionnelles, ces « Matrones » qui font la loi sur leurs filles, mêmes devenues adultes, qui ne supportent pas que celles-ci pensent et vivent autrement qu'elles-mêmes ont vécu et pensé, qui ne tolèrent pas de voir rompre la « lignée des Mères ». Les institutions de « protection » de l'enfance, dirigées par des femmes exercent donc la même emprise sur les mères qui ne sont pas tout à fait conformes aux valeurs imposées par les Mères. De fait, toute femme quand elle veut devenir mère est à nouveau confrontée aux identifications et contre-identifications à sa propre mère, celles déjà vécues au moment de l'adolescence, si elle veut un enfant c'est souvent pour en faire cadeau à cette mère, ainsi notamment dans les cas d'infertilité, les femmes « veulent être mères pour cesser d'être filles »<sup>2</sup>.

On voit donc avec quelle aisance le pôle maltraitant/maltraité peut se renverser, ce qui ne signifie pas pour nous que toute mère maltraitante fut toujours une enfant maltraitée. Nous avons critiqué cette généralisation hâtive et la clinique analytique a continué à nous faire rencontrer des femmes qui avaient subi des violences paternelles et/ou maternelles dans leur enfance et leur adolescence, les violences pater-

---

1. Winnicott D.W., 1947, p. 56-57

2. Faure-Pragier S., 1999, p. 43 (souligné par l'auteur)

nelles étant souvent des abus sexuels, or ces femmes devenues enceintes pendant le temps d'une cure manifestaient qu'elles pouvaient être de bonnes mères. On pourra rétorquer qu'elles n'étaient pas en analyse en vain, elles avaient comme « idéal » d'échapper à la « démoniaque » répétition de la pulsion de mort et exprimaient le désir d'élever leur enfant autrement qu'elles ne l'avaient été. On dira aussi, « elles réparent », « elles restaurent » l'image de la mère qu'elles n'ont pas eue, certes mais qu'y a-t-il de pathologique dans ce mécanisme de défense de réparation, qui est après tout une des fonctions du moi ?

### ***La crainte de la « Big Mother »***

« Big Mother » est le titre d'un livre revigorant et pamphlétaire<sup>1</sup>. Il rappelle la figure du pouvoir, celle de « Big Brother » mise en scène par George Orwell dans son roman d'anticipation « 1984 ». Son auteur, psychanalyste et énarque, Michel Schneider, s'inspirant de l'étude de S. Freud sur « la psychopathologie de la vie quotidienne » propose une analyse du pouvoir politique tel qu'il serait devenu, c'est une vision à la fois affligeante et pleine d'humour des hommes et des faits politiques d'aujourd'hui. Pour lui, on est passé en politique du règne du paternel au maternel, avec l'abandon de la Loi, de la référence au Père et à l'ordre symbolique pour privilégier l'attitude des mères « trop bonnes », sans autorité et toujours prêtes à se sacrifier pour les enfants, à les assister et ensuite à se plaindre de ce qu'ils leur font subir. L'État comme les Institutions se sont « maternisés » provoquant une dissolution de la politique dans laquelle Charles Alexis de Tocqueville, référence obligée de l'auteur, voyait « une assurance contre le trouble de penser et la peine de vivre ». Comment les hommes de pouvoir en sont-ils arrivés à adopter les vertus que l'on prête habituellement aux femmes : tolérance, bonté compassion, douceur ? Pas seulement par démagogie afin de plaire à des électeurs ou électrices, mais peut-être pour une raison plus profonde, l'effacement progressif de la différence des sexes qui semble avoir gagné toutes les sphères sociales, y compris les plus hautes de l'État. M. Schneider décrit donc des hommes politiques se laissant aller dans leur discours à exhiber leurs affects, à faire toutes les promesses y compris les plus contradictoires ou impossibles à satisfaire en tenant compte de la réalité. Ils se conduisent en oubliant lois et rationalité, en demandant et en offrant de l'amour. On en arrive à une société sans limites ni repères, société de « grands enfants » qui exigent de l'État et de ses

---

1. Schneider M., 2002

instances de tout donner, de tout régler, de gommer tout problème et toute adversité. C'est ainsi que se conduit le jeune enfant quand il vit encore dans sa béatitude narcissique, s'imaginant que ses désirs sont tout-puissants, que sa mère les exaucera et que le principe de plaisir gouvernera sans fin sa vie.

Comment en est-on revenu à la période mythique des Matriarcats quand les mères se passaient de lois, de structures et d'organisations sociales, toutes inutiles, seules régnant la certitude du « ventre », elles étaient sûres d'être mères de leur progéniture et déniaient aux hommes tout pouvoir, hormis celui d'« étalon ». Il peut sembler paradoxal que notre société qui, grâce aux nouvelles techniques de « procréation médicale assistée », évolue vers la destitution de la mère comme procréatrice, s'acharne en même temps à féminiser et à maternaliser toutes les institutions. M. Schneider fait remarquer que les institutions de reproduction et de formation de la société, enseignement, justice et médecine sont déjà, du moins en France, majoritairement sous la coupe des femmes, du moins pour leur fonctionnement le plus courant et le plus quotidien.

La psychanalyse a longtemps vécu dans la révérence de la théorie anatomique de S. Freud, monisme phallique, envie du pénis inassouissable chez la femme. La critique est venue des analystes eux-mêmes, certains se fondant sur la bisexualité psychique affirmèrent que les hommes enviaient tout autant les prérogatives féminines, celles de fabriquer le fœtus par une mystérieuse alchimie, de le porter neuf mois, puis d'allaiter l'enfant. Comment donc expliquer cette identification des hommes au pouvoir maternel ? Ce désir d'identification réciproque entre les sexes qui est à la source de bien des mythes de fondation a pris, récemment, un tour particulier avec l'instauration du débat autour de la parité politique entre hommes et femmes. Cette question semblant se réduire pour beaucoup à une équation arithmétique : autant de femmes que d'hommes dans tous les partis. On notera d'abord la confusion opérée bien souvent entre l'équité qui tient à rendre à chacun ce qui lui est dû et l'égalité qui consiste à donner à tous la même chose.

Cette confusion a entraîné bien des effets « pervers » là où l'on a pratiqué une politique de « quotas » comme aux États-Unis. À l'origine, dans la mouvance féministe, les sociologues ont introduit il y a une trentaine d'années, le sexe comme catégorie sociale et les femmes comme groupe social. Elles ont théorisé sur l'usage du terme « gender », ce mouvement se poursuivant par la prise en compte de toutes les autres « minorités », en effet les femmes « pourtant la moitié du Ciel » comme dit le proverbe chinois, se sont considérées comme minoritaires, car pas entendues par les hommes, dominées, voire opprimées par eux. Au nom d'une égalité des sexes, il fut décidé dans certaines institutions américai-

nes, de favoriser la promotion des femmes estimées brimées dans leur carrière par rapport aux hommes, puis celle des minorités raciales, Américains d'origine africaine, asiatique ou indienne, brimés par les blancs, enfin celle de la minorité sexuelle, les homosexuels brimés par les hétérosexuels. Si bien que l'on a parfois vu certains enseignants et chercheurs être écartés de postes parce que mâles, blancs et hétérosexuels, à l'avantage de collègues appartenant à une minorité ou en cumulant plusieurs, telle une femme d'origine africaine.

La loi sur la parité en politique a, dans notre pays, soulevé maintes polémiques, les femmes n'étant pas en reste ! certaines y virent une mesure « compassionnelle » et s'y opposèrent avec l'argument qu'accorder des faveurs et des privilèges aux femmes manifestait une forme de mépris pour leurs réelles compétences et leurs capacités à rivaliser avec les hommes, d'autres soutinrent cette mesure considérée comme un juste « rattrapage » des injustices et inégalités subies par les femmes, gouvernées mais ne participant pas à la gouvernance. Fallait-il voir dans cette mesure d'autres enjeux ? La parité hommes/femmes en tendant à gommer les différences entre les sexes ne rejoint-elle pas le rêve d'une androgynie perdue, au grand dam de quelques-uns qui reconnaissent avec ironie que les femmes avaient déjà beaucoup de pouvoirs et que point n'était besoin qu'elles viennent revendiquer aussi la sphère du politique, seul domaine encore spécifiquement masculin. À chacun ses hochets !

Un autre objectif plus ou moins masqué de l'« entrisme » des femmes dans les enceintes politiques pouvait être de policer les hommes, d'édulcorer leurs appétits violents et guerriers. Rien de moins sûr et M. Schneider dément cette illusion, car les pulsions de mort et de destruction sont tout autant présentes chez les femmes, certes mais nous remarquerons simplement que ces dernières ne manifestent sans doute pas leur violence de la même manière et dans les mêmes domaines que les hommes. N'est-ce d'ailleurs pas une des raisons pour lesquelles bien peu se sont battues pour prendre la place des hommes et usurper leurs pouvoirs.

Donc *trop de Mères* et *trop de maternel* mettraient la démocratie en péril : « Prenons garde : demander tout, c'est-à-dire de l'amour, c'est au contraire entrouvrir la porte du totalitarisme »<sup>1</sup>. Une question se pose ici, se pourrait-il que la Mère phallique et omnipotente qui tient les rênes du pouvoir en arrive un jour à remplir le rôle du « Chef » décrit par S. Freud, dans « Psychologie des foules », après Gustave Le Bon et avant E. Canetti ? Le Chef ou Führer est toujours un homme, une figure

---

1. *ibidem* p. 46

paternelle qui hypnotise des foules crédules. Les grands enfants qui constituent l'agrégat de ces foules sont suggestibles, ils communient dans une identification béate au chef, mais peuvent au moindre contre-temps « se payer sa tête » et pas qu'au figuré ! Les foules comme les enfants « réclament des illusions auxquelles elles ne peuvent renoncer »<sup>1</sup>, comme eux, elles ne font pas de différence entre ce qui est réel et irréel et sont prêtes à passer à l'acte sans réfléchir. Si les Mères en arrivent à supplanter vraiment l'ordre symbolique des Pères, elles utiliseront peut-être une forme de domination plus subreptice, fondée sur la douceur et la persuasion encore que S. Ferenczi, analysant les effets de l'hypnose et de la suggestion ne voit guère de différences entre l'hypnose paternelle et l'hypnose maternelle<sup>2</sup>.

Le « trop de Mère » amène-t-il l'avènement d'une société d'individus narcissiques ou au contraire l'agrégat d'un « troupeau » prêt à idéaliser tout chef, à s'identifier à lui ? Or l'identification est pour S. Freud la forme la plus archaïque du lien de l'enfant à sa mère. Dans l'un ou l'autre cas, chacun risque de devenir ces fantômes qu'Ulysse découvre aux confins du monde : « des *eidôla*, des images d'hommes. Ils composent la foule de ceux qui ne sont personne, les sans-nom, (...), les sans-histoire »<sup>3</sup>.

### **Les « ravages » maternels**

Le terme « ravage » revient sous la plume des psychanalystes, ce sont des femmes, qui se sont penchées très récemment et très massivement sur la relation entre mère et fille. Il faut rappeler l'étymologie du mot « ravage », il a la même origine que « ravir » et signifie d'abord « piller » mais donne aussi « ravissement ». Rien d'étonnant dans cette apparente contradiction. Au Moyen âge, certaines jeunes filles étaient parfois complices de leur « enlèvement » par le jeune homme qu'elles aimaient mais qui n'agréait pas à la famille. Jacques Lacan se démarque de la conception de S. Freud sur l'Œdipe féminin, il réhabilite le rapport précédistien en soutenant que la femme a à attendre de sa mère « plus de substance que de son père » et souligne le « ravage » entre mère et fille<sup>4</sup>, c'est-à-dire la permanente revendication de la fille envers sa mère. Mais celle-ci est due d'abord à leur trop grande proximité, à l'identification

1. Freud S., 1921

2. Ferenczi S., 1909, p. 113

3. Schneider M., *op. cit.* p. 311 (souligné par l'auteur)

4. Lacan J., 1973

spéculaire à laquelle bien des femmes ne parviennent pas à renoncer vis-à-vis de la mère, jusqu'à la mort de celle-ci. Nous avons montré que la perte des limites entre les générations aidant, cette identification est désormais réciproque, les mères imitant les filles autant que celles-ci les imitent. Marie-Magdeleine Lessana propose une approche psychanalytique de ce rapport « ravageant » entre mère et fille qu'elle perçoit comme tout à fait inéluctable<sup>1</sup>. Certes selon elle, certaines femmes le vivront de manière plus tempérée que d'autres ou elles déplaceront ce « ravage » sur d'autres femmes. S. Freud soutenait que lorsque la fille se marie et subit la défloration, elle éprouve pour l'homme, même si elle l'aime, ressentiment et hostilité, car il n'est jamais qu'une pâle figure du premier homme, c'est-à-dire le père, celui « qui a marqué le premier la capacité amoureuse de la femme », le mari n'étant « tout au plus que le second »<sup>2</sup>. On suggérera qu'il en est sans doute de même pour bien des hommes pour lesquels le premier mariage est un moyen de liquider un fort attachement œdipien à la mère. M. Lessana soutient que l'échec des relations conjugales entre mari et femme remonte bien en deçà, elle y voit la répétition des « ravages » entre mère et fille. Son approche de ce « ravage » s'appuie sur l'étude d'exemples de femmes célèbres ayant vécu une relation mortifère avec leur fille. Ainsi la relation de Madame de Sévigné avec sa fille Madame de Grignan lui paraît être le « paradigme du ravage », c'est ce que nous livre l'abondante correspondance de presque vingt années entre les deux femmes et qui témoigne de cette emprise réciproque. Madame de Sévigné intervient sur la vie la plus intime de sa fille, n'hésitant pas à écrire à son gendre de s'abstenir sexuellement car il risque de « tuer » sa femme par la répétition des grossesses. Un prêtre ira jusqu'à refuser l'absolution à cette mère parce qu'elle « idolâtrait » sa fille. Quant au couple de l'actrice Marlène Dietrich et de sa fille Maria Riva, le portrait nous en a semblé plus discutable puisque c'est la fille qui décrit sa relation à sa mère dans un livre de souvenirs et après la mort de cette dernière. Nous ne ferons que mentionner les autres analyses, intéressantes certes pour le sujet mais qui ont donné lieu à nombre de livres ou de thèses universitaires, ici et même par-delà les océans. On se plaît à imaginer que certaines de ces « pauvres » mères doivent se retourner dans leurs tombes en suppliant qu'on les laisse maintenant en paix et en menaçant de venir tourmenter les vivants ! Ainsi la mère de Camille Claudel qui laissera sa fille internée durant trente années, sans lui rendre visite, sans répondre à ses

---

1. Lessana M.M., 2000

2. Freud S., 1918 , p. 75

lettres, avec la complicité tacite des deux hommes ayant le plus compté pour Camille, son frère Paul et son maître et amant, Auguste Rodin. On notera que parmi les nombreux travaux qui lui sont consacrés, M. M. Lessana a oublié de citer le beau livre « Une femme » d'Anne Delbée<sup>1</sup>, il est vrai plus littéraire qu'analytique. Quant à Marguerite Duras, ses relations avec une mère dépressive, « mère morte » au sens d'A. Green, elles ont alimenté également bien des études et le beau roman « Barrage contre le Pacifique ». Il en est de même pour les sœurs Papin, inspiratrices de deux films et de pièces de théâtre ainsi que d'Aimée, alias Marguerite Anzieu et célèbre patiente de J. Lacan.

Un récent livre encore évoque les différents types de relations d'amour, de haine, d'affrontements et de connivences entre mère et fille, c'est celui de Caroline Eliacheff et de Nathalie Heinich. Cette contribution nous semble très originale, les coauteurs apportant une dimension supplémentaire au thème. En effet, elles soutiennent tout au long de leur livre la figure d'un tiers présent en filigrane, figure du père de la femme, mais aussi figure du mari ou compagnon, père de la fille. Ainsi aucune relation entre mère et fille ne sera gratifiante et « suffisamment bonne » si la mère en exclut le tiers<sup>2</sup>. C. Eliacheff et N. Heinich proposent une série de vignettes non pas cliniques, mais là aussi tirées de la littérature et du monde cinématographique, C. Eliacheff, psychanalyste et connue pour ses travaux sur l'anorexie, est également très introduite dans le monde de l'image, puisqu'elle a été conseillère ou co-scénariste de films dans lesquels on reconnaît bien la « patte » d'un psychanalyste. Les auteurs affirment en préliminaire leur choix des œuvres de fiction pour illustrer leur sujet et argumentent ainsi : « Celles-ci n'offrent pas une reproduction de l'expérience réelle, mais une mise en forme stylisée, dramatisée ou épurée, susceptible de construire un imaginaire commun »<sup>3</sup>. De fait le lecteur peut se référer aux films cités ici et aux nombreuses œuvres littéraires étudiées, il aura peut-être la curiosité de les relire ensuite avec un autre regard. Chacune de ces œuvres renvoie pour C. Eliacheff et N. Heinich à des figures de mères bien singulières, mères abusives qui imposent un destin à leur fille, de façon despotique, telle la mère du film de Luchino Visconti « Bellissima » ou celle du roman d'Elfriede Jelinek, « La Pianiste », ce sont des mères qui avec tyrannie tentent de réaliser à travers leurs filles ce qu'elles-mêmes n'ont pas pu réaliser. Aussi défailtantes sont les mères abandonniques qui se montrent incapables de

---

1. Delbée A., 1982

2. Eliacheff C., Heinich N., 2002

3. *ibidem* p. 12

comprendre les attentes d'un enfant, ce fut le cas de Violette Leduc qui s'est vécue en éternelle « bâtarde », elle a attendu toute sa vie et en vain que sa mère lui prenne la main et a cherché des substituts maternels auprès de femmes comme Simone de Beauvoir, c'est aussi le cas de Françoise Mallet-Joris à la mère si peu mère. L'une et l'autre ont pourtant dû avoir assez de force intérieure pour exorciser le manque ou le « trop-peu-de mère » et le sublimer dans la création littéraire.

C. Eliacheff et N. Heinich analysent aussi le cas de ces mères qui sacrifient la maternité à des investissements autres, le plus souvent narcissiques, ambitions personnelles et célébrité, des « mères-étoiles », ainsi qu'elles les dénomment en proposant l'analyse de plusieurs films, « Sonate d'Automne » et « Talons aiguilles ». La question reste entière de savoir si une femme, même mère, doit sacrifier tous ses autres investissements et à tous moments à ses seuls enfants, telle la mère pélican. Il lui est souvent difficile d'ajuster ses propres désirs, tout à fait légitimes et les exigences de chacun de ses enfants, quand on suppose que ces exigences peuvent être variables et différenciées.

D'autres femmes sacrifieront leurs enfants à une passion amoureuse or « Il n'est rien de plus efficace que la passion amoureuse pour précipiter le détachement d'une mère à l'égard de son enfant »<sup>1</sup>, C. Eliacheff et N. Heinich rappelant, ce que l'on a oublié, qu'Emma Bovary avait eu une fille, Berthe qu'elle plaça immédiatement en nourrice, qu'elle trouvait « laide » et qu'elle rejeta toute sa vie. Certes, mais remarquons que le roman est écrit par un homme ! Et si Gustave Flaubert s'inspire de cas de femmes « hystériques » qu'il a pu connaître et observer, ne projette-t-il pas - et il ne serait pas le seul romancier à le faire - sa propre ambivalence dans l'âme féminine ? Quant à la rivalité amoureuse entre mère et fille qui fait qu'une mère ne supporte pas de voir naître chez sa fille les prémices de la séduction, elle alimente faits-divers et romans et même l'histoire psychanalytique puisque S. Ferenczi hésita plusieurs années entre une mère, Gizella et sa fille Elma, avant d'épouser la première de huit ans plus âgée que lui, S. Freud servant en la circonstance de confident et de conseiller. La mère qui entre en rivalité amoureuse avec sa fille est demeurée immature et est incapable de faire des renoncements. Ceux-ci se révèlent encore plus douloureux à notre époque où règne la contrainte sociale de modèles féminins éternellement jeunes et où les filles exhibent précocement leur pouvoir de séduction sur les hommes, tout en gardant celui qu'elles détiennent auprès du père. On verra alors ces mères tenter de se rassurer en s'identifiant à leur fille et en testant leur pouvoir de séduction

---

1. *ibidem* p. 82

auprès des « petits amis » ou compagnons de cette dernière. Notons que la rivalité peut aisément se renverser, la fille « volant » alors l'homme de la mère, dans la réalisation d'un inceste entre deux femmes que Françoise Héritier a nommé « l'inceste du deuxième type ». Si l'anthropologue remarque que le monde biblique ne condamne nullement le mariage d'un homme avec deux sœurs, tels ceux de Jacob ou Samson, le tabou est inexorable dans des sociétés africaines comme chez les Samo de Haute-Volta. Là un homme ne peut pas posséder mère et fille, non plus que deux sœurs, cet inceste « du deuxième type » reposant sur l'interdit de mélanger les humeurs sexuelles et corporelles<sup>1</sup>.

Nous ferons ici plusieurs remarques, la première est que dans notre société cet inceste « symbolique » s'est banalisé. Bien des hommes qui ont atteint l'âge « mûr », abandonnent une première relation pour en nouer une nouvelle avec une femme qui pourrait être leur fille et qui en a l'âge. Les hommes guère mieux lotis que les femmes pour résoudre leur complexe d'Œdipe, malgré les certitudes de S. Freud, s'octroient ainsi des satisfactions narcissiques en réunissant dans le même amour sexualisé et la figure maternelle et la figure filiale. Une autre remarque est que deux facteurs augmentent le risque de ce type d'inceste, la recomposition des familles et la diffusion des techniques de « procréation médicale assistée », d'ailleurs les femmes y ayant recours expriment leurs craintes de voir se réaliser des incestes entre frères et sœurs issus des mêmes ovocytes.

### ***En conclusion***

Nous nous demanderons néanmoins pourquoi tous les livres parus depuis une dizaine d'années et écrits par des psychanalystes sur le thème de la relation mère et fille ont privilégié, non pas des cas cliniques, mais la littérature et le cinéma. Que redoutent les psychanalystes à se pencher sur leur pratique, hormis les obstacles posés par la déontologie du secret ? Il serait sans doute un peu facile de répondre que la relation contre-transférentielle de la femme qui écrit sur ce sujet n'est pas toujours maîtrisable mais c'est le cas pour bien d'autres thèmes de recherche. Pourtant, après la publication de notre livre, plusieurs de nos analysants et de nos étudiants, ceux qui osaient le dire, se demandèrent si pour écrire pareil livre il fallait avoir eu soi-même une « mauvaise mère », faute de s'autoriser à se demander si nous n'en n'étions pas une !

---

1. Héritier F., 1997

# Conclusion

La fille qui a vécu avec sa mère dans une *relation d'emprise* exacerbée aura sans doute, plus qu'une autre, des difficultés à faire retour vers cette mère. Si la relation avec elle n'a guère dépassé les conflits inhérents à tout processus identificatoire, ce retour de la fille se fera après qu'elle a renoncé à des positions trop outrancièrement masculines, mais surtout après la réparation de l'image maternelle, comme le montre bien M. Klein<sup>1</sup>. Cette réparation passe par l'abandon du fantasme que le coït entre les parents n'aurait été que honteux ou sauvage, une représentation plus positive de la relation sexuelle rejaillissant dès lors sur l'image que la fille se fait de sa propre féminité.

Ces conditions ne seront pas toujours et dans toutes les cultures réunies pour ce retour à la mère, qui attendra parfois longtemps ou même échouera. Certains modèles sociaux freineront ces retrouvailles, notamment là où ils entretiennent un idéal du moi intrusif et persécutif, toujours représenté par l'autorité de la mère. Là également où les normes du groupe ne prônent ni l'image d'une épouse aimable pour le mari, ni celle d'une femme susceptible de retenir son attention autrement que pour produire une nombreuse progéniture. On oublie trop souvent que, dans ces difficultés de la femme à se réconcilier avec elle-même, donc avec sa mère, l'homme, père ou mari, porte une part des responsabilités, notamment quand lui-même perpétue auprès de ses fils une attitude de

---

1. Klein M., *La psychanalyse des enfants*, p. 232 et suiv.

mépris de la femme, en continuant par exemple à vivre dans un total clivage entre ses investissements affectifs et ses investissements sexuels.

Le plus souvent, la réparation et la revalorisation de l'image maternelle qui a été pour la fille, au mieux source de désillusions, au pire lieu de persécutions, attendront que cette dernière soit elle-même devenue mère. Alors seulement, elle comprendra, de l'intérieur, les difficultés et les dilemmes dans lesquels les modèles sociaux et culturels ont placé celles qui sont responsables de l'éducation des filles et partant sa mère ; elle comprendra comment celle-ci a pu se sentir écartelée entre un idéal du moi du groupe, lui imposant d'élever ses filles dans le respect des modèles et le désir de la voir adopter des voies nouvelles d'autonomie, quitte à la perdre. Certaines échoueront à faire ce retour à la mère, sinon après sa mort. A la culpabilité d'avoir, par leurs attitudes de rejet, aggravé ses peines déjà lourdes, s'ajoutera la douleur de l'avoir laissée mourir en restant en guerre avec elle.

043609-(I)-(1,5)-OSB 100°-FAB-RBN

## Bibliographie

- ABRAHAM N. et TOROK M. (1972), « Introjecter-Incorporer, deuil ou mélancolie », *Nouvelle revue de psychanalyse*, Paris, Gallimard, 6.
- AEBISCHER V. (1986), *Les femmes et le langage. Représentation sociale d'une différence*, Paris, PUF.
- AIT-SABBAH F. (1982), *La femme dans l'inconscient musulman*, Paris, Sycomore.
- ALEXANDRIAN S. (1974), *Le surréalisme et le rêve*, Paris, Gallimard.
- ANDREAS-SALOMÉ L., *Correspondance avec Sigmund Freud, suivie du Journal d'une année, 1911-1912*, Paris, Gallimard, 1970.
- ANDREAS-SALOMÉ L., *L'amour du narcissisme. Textes psychanalytiques*, Paris, Gallimard, 1980.
- ANDREAS-SALOMÉ L., *Éros*, Paris, Minuit, 1984.
- ANTONY E. J., CHILAND C. et al. (1982), *L'enfant dans sa famille. L'enfant vulnérable*, Paris, PUF.
- ANZIEU A. (1989), *La femme sans qualité. Esquisse psychanalytique de la féminité*, Paris, Dunod.
- ANZIEU D. (1975), *L'auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*, Paris, PUF, 2 tomes.
- ANZIEU D. (1976), « L'enveloppe sonore du Soi », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 13, Paris, Gallimard.
- ANZIEU D. (1984), « Le double interdit de toucher », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 29, Paris, Gallimard.
- ANZIEU D. (1985a), *Le Moi-peau*, Paris, Dunod.
- ANZIEU D. (1985b), « Du fonctionnement psychique particulier à l'intellectuel », *Topique*, 34, Paris, EPI.

- ANZIEU D. (1986), « La scène de ménage », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 33, Paris, Gallimard.
- ARIÈS P. (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil.
- ARTAUD A. (1988), *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard.
- ASSOUN P.L. (1983), *Freud et la femme*, Paris, Calmann-Lévy.
- AULAGNIER-CASTORIADIS P. (1975), *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, Paris, PUF.
- BADINTER E. (1980), *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion.
- BALZAC H. de (1842), *Mémoires de deux jeunes mariées*, Paris, Garnier-Flammarion, 1979.
- BELLMER H. (1979), Numéro spécial de la revue *Oblique*, Éd. R. Borderie.
- BENDAHMAN H. (1984), *Personnalité maghrébine et fonction paternelle au Maghreb*, Paris, Pensée universelle.
- BÉNÉDICT R. (1987), *Le chrysanthème et le sabre*, Paris, Picquier.
- BERGERET J. (1984), *La violence fondamentale*, Paris, Dunod.
- BETHMANN O. de, MONSET-  
COUCHARD M., HUON C.,  
RELIER J.P. (1993), « Devenir à moyen terme des nouveau-nés de FIV », XXIII<sup>e</sup> Journées de néonatalogie, Progrès en Néonatalogie, vol. 13.
- BIENVILLE (1980), *La nymphomanie ou traité de la fureur utérine*, Paris, Sycomore.
- BONAPARTE M. (1948), « Notes sur l'excision », *Revue française de psychanalyse*, 12, Paris, PUF.
- BORNEMAN E. (1975), *Le patriarcat*, Paris, PUF.
- BOUHDIBA A. (1975), *La sexualité en Islam*, Paris, PUF.
- BRANTOME P. de (1584), *Les dames galantes*, Paris, Gallimard, 1981.
- CALAME-GRIAULE G. (1972), « Une affaire de famille », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 6, Paris, Gallimard.
- CARLONI C. et NOBILI D. (1975), « La mauvaise mère », *Phénoménologie et anthropologie de l'infanticide*, Paris, Payot, 1977.
- CHATEL M.M. (1990), « Le désir escamoté », « Le Magasin des enfants », dir. Testart J., Gallimard.
- CHATEL M.M. (1993), *Malaise dans la procréation*, Paris, Albin Michel.
- CHEBEL M. (1986), *Le livre des séductions*, Paris, Lieu Commun.
- CORAN Le, Traduction D. Masson, 2 tomes, Paris, Gallimard, 1967.
- COUCHARD F. (1986), « Fantômes et vécu de la virginité chez des femmes marocaines », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, 5, Grenoble, La Pensée sauvage.
- COUCHARD F. (1987), « La parole des mères, parole structurante dans la culture musulmane », *Perspectives psychiatriques*, 8, III.
- COUCHARD F. (1988), *Le fantasme de séduction chez des femmes de culture musulmane. Séductions maternelle et paternelle. Influences des processus sociocul-*

- turels sur la fantasmagorie originaire. Doctorat d'État, Paris X-Nanterre, Dir. D. Anzieu, ronéoté, 3 tomes, juin.
- COUCHARD F. (1989), « Une enfant exposée: la fille infibulée », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, 12, Grenoble, La Pensée sauvage.
- COUCHARD F. (1994), « Le fantasme de séduction dans la culture musulmane », *Mythes et représentations sociales*, Paris, PUF.
- CRIVILLÉ A. (1986), « À corps et à cris; parent maltraitent-enfant meurtri », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 33, Paris, Gallimard.
- CARMON P. (1977), *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, Pauvert.
- DARMON P. (1977), *La procréation à l'âge baroque*, Paris, Pauvert.
- DARMON P. (1979), *Le tribunal de l'impuissance. Virilité et défaillances conjugales dans l'ancienne France*, Paris, Seuil.
- DELASSUS J.M. (1995), *Le sens de la maternité*, Paris, Dunod.
- DELBÉE A. (1982), *Une femme*, Presses de la Renaissance.
- DÉTIENNE M. (1972), « Entre bêtes et dieux », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 6, Paris, Gallimard.
- DÉTIENNE M. (1986), *Dionysos à ciel ouvert*, Paris, Hachette.
- DÉTIENNE M. et VERNANT J.P. (1974), *Les ruses de l'intelligence. La Métis chez les Grecs*, Paris, Flammarion.
- DEUTSCH H. (1959), *La psychologie des femmes. Enfance et adolescence*, t. 1, Paris, PUF.
- DEUTSCH H. (1962), *La psychologie des femmes. Maternité*, t. 2, Paris, PUF.
- DEUTSCH H. (1970), *La psychanalyse des névroses et autres essais*, Paris, Payot.
- DEVEREUX G. (1972), *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion.
- DEVEREUX G. (1977), *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard.
- DEVEREUX G. (1982), *Femme et mythe*, Paris, Flammarion.
- DEVEREUX G. (1983), *Baubô, la vulve mythique*, Paris, J.-C. Godefroy.
- DJÉRIBI M. (1988), « Le mauvais œil et le lait », *L'Homme*, 105, Paris, Navarin.
- DOREY R. (1981), « La relation d'emprise », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 24, Paris, Gallimard.
- DREYFUS R. (1967), Introduction, in *Tragiques grecs: Eschyle, Sophocle*, Paris, Gallimard.
- DURAND G. (1969), *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Bordas.
- DURAS M. (1950), *Un barrage contre le Pacifique*, Paris, Gallimard.
- DURAS M. (1985), *L'Amant*, Paris, Minuit.
- ECHARD N. (1985), « Même la viande est vendue avec le sang », in *L'arrondissement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Coll. dirigée par N.-C. Mathieu, Paris, EHESS.

- ELIACHEFF C. et HEINICH N. (2002), *Mères-filles. Une relation à trois*, Paris, Albin Michel.
- EL KHAYAT-BENNAI G. (1985), *Le monde arabe au féminin*, Paris, L'Harmattan.
- ELLENBERGER H. F. (1974), *À la découverte de l'inconscient*, Paris, Simep.
- ENGELS F. (1884), « L'Origine de la famille, de l'État, de la famille et de la propriété privée », Messidor, 1983.
- ENGELS F. (1983), *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, ESF.
- ERLICH M. (1986), *La femme blessée. Essais sur les mutilations sexuelles féminines*, Paris, L'Harmattan.
- ESCHYLE, « L'Orestie », in *Tragiques grecs: Eschyle, Sophocle*, tr. fr., Paris, Gallimard, 1967.
- FAURE-PRAGIER S. (1999), « Le désir d'enfant comme substitut du pénis manquant », « Clés pour le féminin. Femmes, mère, amante et fille », Paris, PUF.
- FERENCZI S. (1968), « Transfert et introjection », 1909, *Œuvres complètes*, t. I, 1908-1912, Paris, Payot.
- FERENCZI S. (1974), *Psychanalyse 3. Œuvres complètes*, t. III, 1919-1926, Paris, Payot.
- FERENCZI S. (1982), *Psychanalyse 4. Œuvres complètes*, t. IV, 1927-1933, Paris, Payot.
- FLANDRIN J.L. (1981), *Le sexe et l'Occident. Évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Seuil.
- FREUD S. (1895a), *La naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1956.
- FREUD S. (1895b), « Esquisse d'une psychologie scientifique », in *La naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1956.
- FREUD S. (1905), *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1962.
- FREUD S., ABRAHAM K., *Correspondance, 1906-1927*, Paris, Gallimard, 1969.
- FREUD S. (1908a), « Les théories sexuelles infantiles », in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969.
- FREUD S. (1908b), « La morale sexuelle civilisée et la maladie nerveuse de notre temps », in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969.
- FREUD S. (1909a), « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle, l'Homme aux rats », in *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954.
- FREUD S. (1909b), « Le roman familial des névrosés », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973.
- FREUD S. (1910), *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, Paris, Gallimard, 1977.
- FREUD S. (1910), *La vie sexuelle*, Paris, PUF (1969).
- FREUD S. (1911), « Grande est la Diane des Éphésiens », in *Résultats, idées, problèmes*, tome I, 1890-1920, Paris, PUF, 1984.
- FREUD S. (1915), « Pulsions et destins des pulsions », in *Métopsychologie*, Paris, Gallimard, 1968.

- FREUD S. (1916-1917), *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1974.
- FREUD S. (1918a), « Extrait de l'histoire d'une névrose infantile, l'Homme aux loups », in *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954.
- FREUD S. (1918b), « Le tabou de la virginité », in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969.
- FREUD S. (1919a), « Un enfant est battu. Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973.
- FREUD S. (1919b), « L'inquiétante étrangeté », in *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris, Gallimard, 1985.
- FREUD S. (1920), « Sur quelques mécanismes névrotiques dans la jalousie, la paranoïa et l'homosexualité », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973.
- FREUD S. (1921), « Psychologie des foules et Analyse du Moi », « Essais de psychanalyse », Paris, Gallimard, 1981.
- FREUD S. (1923a), « L'organisation génitale infantile », in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969.
- FREUD S. (1923b), « La disparition du complexe d'Œdipe », in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969.
- FREUD S. (1924), « Le problème économique du masochisme », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973.
- FREUD S. (1925), « Quelques conséquences psychologiques de la différence anatomique des sexes », in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969.
- FREUD S. (1926), *Inhibition, symptôme et angoisse*, Paris, PUF, 1973.
- FREUD S. (1930), *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, 1971.
- FREUD S. (1931), « Sur la sexualité féminine », in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969.
- FREUD S. (1933), *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1984.
- FREUD S. (1937), « L'analyse avec fin et l'analyse sans fin », in *Résultats, idées, problèmes*, tome II (1921-1938), Paris, PUF, 1985.
- FREUD S. (1938), *Abrégé de psychanalyse*, Paris, PUF, 1949.
- FREUD S. (1939a), *Moïse et le monothéisme*, Paris, PUF, 1948.
- FREUD S. (1939b), *Correspondance, 1873-1939*, Paris, Gallimard, 1966.
- GESSAIN R. (1957), « "Vagina dentata" dans la clinique et la mythologie », in *La psychanalyse*, 3, Paris, PUF.
- GIRARD R. (1972), *La violence et le sacré*, Paris, Grasset.
- GODELIER M. (1982), *La production des Grands Hommes. Domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Paris, Fayard.
- GONCOURT E. et J. de (1989), *Journal des Goncourt*, 3 tomes, Paris, Laffont.
- GOUREVITCH D. (1984), *Le mal d'être femme. La femme et la médecine à Rome*, Paris, Les Belles Lettres.

- GRANOFF W. (1976), *La pensée au féminin*, Paris, Minuit.
- GREEN A. (1983), *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*, Paris, Minuit.
- GREEN J. (1989), « Entretien avec P. Vannini, à propos de *Les étoiles du Sud* » (Paris, Seuil), *Magazine littéraire*, 266.
- GREILSAMMER M. (1990), *L'envers du tableau: mariage et maternité en Flandre médiévale*, Paris, Armand Colin.
- GRIAULE M. (1966), *Dieu d'eau. Entretiens avec Ogotemméli*, Paris, Fayard.
- GRIBINSKI M. (1982), « L'interdit de penser que portent les petits mots », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 25, Paris, Gallimard.
- GRIBINSKI S. (1984), « La contamination », *Nouvelle revue de psychanalyse*, 29, Paris, Gallimard.
- GRIMAL P. (1969), *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF.
- GRODDECK G. (1971), « Du ventre humain et de son âme », cité par R. Lewinter, *Nouvelle revue de psychanalyse*, 25, Paris, Gallimard.
- GROSSKURTH P. (1990), *Mélanie Klein, son monde et son œuvre*, Paris, PUF.
- GROULT B. (1975), *Ainsi soit-elle*, Paris, Grasset.
- GUÉRY RF. (1978), *Lou Salomé, génie de la vie*, Paris, Calmann-Lévy.
- HARPMAN J. (1990), *La fille démantelée*, Paris, Stock.
- HELLIER D. (1986), « La tombe de Bataille », *Écrit du temps*, 11, Paris, Minuit.
- HÉRITIER F. (1997), « Les deux sœurs et leur mère », *Anthropologie de l'inceste*, Paris, O. Jacob.
- HÉROARD J. (1868), *Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628)*, 2 tomes, Paris, Firmin-Didot.
- HÉRODOTE, « L'Enquête », in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1964.
- HORNEY K. (1969), *La psychologie de la femme*, Paris, Payot.
- IBSEN H. (1932), « Madame Inger d'Ostratt », in *Œuvres complètes*, t. 3, Paris, Plon.
- IRIGARAY L. (1977), *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Minuit.
- JACQUART D. et THOMASSET C. (1985), *Sexualité et savoir médical au Moyen Âge*, Paris, PUF.
- JAMAIN J. (1977), *Les lois du silence. Essais sur la fonction sociale du secret*, Paris, Maspéro.
- JEAMMET N. (1978), « Aperçu bibliographique », in Soulé M. et al., *Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée*, Paris, ESF.
- JONES E. (1968), Introduction à M. Klein, *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot.
- JONES E. (1969), *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, t. 3: « Les dernières années, 1919-1939 », Paris, PUF.
- JOURNET O. (1981), « Les obligations de la procréation: l'exemple des Diola de Casamance »,

- in La première fois ou le roman de la virginité perdue à travers les siècles et les continents*, ouvrage coll., Paris, Ramsay.
- JOURNEL O. (1985), « Les hypermères n'ont plus d'enfants. Maternité et ordre social chez les Joola de Basse Casamance », *in L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, EEHESS.
- KAFKA F. (1948), *La colonie pénitentiaire et autres récits*, Paris, Gallimard.
- KLEIN M. (1957a), *Essais de psychanalyse, 1921-1945*, tr. fr., Paris, Payot, 1968.
- KLEIN M. (1957b), *Envie et gratitude, et autres essais*, tr. fr., Paris, Gallimard, 1968.
- KLEIN M. (1932), *La psychanalyse des enfants*, tr. fr., Paris, PUF, 1986.
- KLEIN M., ISAACS S. et al. (1966), *Développements de la psychanalyse*, Paris, PUF.
- KLEIST H. von, *La marquise d'O... et autres nouvelles*, Paris, Phébus, 1976.
- KRISTEVA J. (1974), *La révolution du langage poétique*, Paris, Seuil.
- KRISTEVA J. (1987), *Soleil noir. Dépression et mélancolie*, Paris, Gallimard.
- LA BOÉTIE de E. (1576), *Discours de la servitude volontaire*, Garnier, 1983.
- LACAN J. (1966), *Écrits*, Paris, Seuil.
- LACAN J. (1973), *L'Étourdit*, Scilicet, n° 4, Paris, Seuil.
- LACOSTE-DUJARDIN C. (1985), *Des mères contre les femmes. Maternité et patriarcat au Maghreb*, Paris, La Découverte.
- LALLEMAND S. (1981), « Respect des ancêtres et amour du père chez les Mossi de Haute-Volta », *in La première fois ou le roman de la virginité perdue à travers les âges et les continents*, ouvrage coll., Paris, Ramsay.
- LAPLANCHE J. (1987), *Nouveaux fondements pour la psychanalyse. La séduction originaire*, Paris, PUF.
- LAPLANCHE J. et PONTALIS J.B. (1971), *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF.
- LAVIE J. C. (1988), « La honte », *Espaces, 16*, Paris, ronéoté.
- LECLAIRE S. (1975), *On tue un enfant*, Paris, Seuil.
- LEDERER W. (1968), *Gynophobia ou la peur des femmes*, Paris, Payot.
- LE DŒUFF M. (1998), *Le sexe du savoir*, Paris, Aubier.
- LEDUC V. (1946), *L'asphyxie*, Paris, Gallimard.
- LEMSINE A. (1976), *La chrysalide. Chroniques algériennes*, Paris, Des Femmes.
- LEROY-LADURIE E. (1974), « L'aiguillette », *Europe, 539*, Paris, EFR.
- LESSANA M.M. (2000), *Entre mère et fille: un ravage*, Paris, Pauvert.
- LEULIETTE P. (1980), *Le viol des viols*, Paris, Laffont.
- LÉVY-BRUHL L. (1922), *La mentalité primitive*, Paris, Alcan.
- LIONETTI R. (1988), *Le lait du père*, Paris, Imago.

- LORAUX N. (1981), « Le lit, la guerre », *L'Homme*, t. XXI, 1, Paris, EEHESS.
- LORAUX N. (1982), « Le surmâle et le féminin », *Revue française de psychanalyse*, t. XLVI, 4, Paris, PUF.
- LORAUX N. (1984), « Les Enfants d'Athéna », *Idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, La Découverte.
- LORAUX N. (1985), *Façons tragiques de tuer une femme*, Paris, Hachette.
- LORAUX N. (1990), *Les mères en deuil*, Paris, Seuil.
- LUQUET P. (1959), « La place du mouvement masochique dans l'évolution de la femme », *Revue française de psychanalyse*, t. XXIII, 3, Paris, PUF.
- MCDUGALL J. (1978), *Plaidoyer pour une certaine anormalité*, Paris, Gallimard.
- MALINOWSKI B. (1930), *La vie sexuelle des sauvages du nord-est de la Mélanésie*, Paris, Payot.
- MARBEAU-CLEIRENS B. (1987), *Le sexe de la mère et les divergences des théories psychanalytiques*, Paris, PUF.
- MARKALE J. (1979), *La femme celte*, Paris, Payot.
- MARY F.L. (1996), « Femmes, délinquances et contrôle pénal », *Études de données pénales*, Centre de Recherche sociologique sur le Droit et les Institutions pénales, n° 75.
- MATHIEU N.-C. (1985), « Quand céder n'est pas consentir », in *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, EEHESS.
- MATHIEU N.-C. et coll. (1975), *L'arraisonnement des femmes*, EEHESS.
- MAUSS M. (1923), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.
- MEAD M. (1928), *Adolescence à Samoa*, Paris, Plon, 1963.
- MEAD M. (1948), *L'un et l'autre sexe*, Paris, Denoël, 1966.
- MERNISS F. (1983), *Sexe, idéologie, Islam*, Paris, Tierce.
- MERNISSI F. (1987), *Le harem politique, le Prophète et les femmes*, Paris, Albin Michel.
- MIJOLLA A. de (1985), *Les visiteurs du moi. Fantasma d'identification*, Paris, Les Belles Lettres.
- MIJOLLA MELLOR de S. (1992), *Le plaisir de penser*, Paris, PUF.
- MILLET K. (1980), *la cave. Méditations sur un sacrifice humain*, Paris, Stock.
- MIRMONT J. (1978), « Aberrations instinctives dans les comportements maternels animaux », in Soulé M. et al., *Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée*, Paris, ESF.
- MOSCOVICI M. (1980), Préface à L. Andreas-Salomé, *L'amour du narcissisme*, Paris, Gallimard.
- MOUHAMMAD-AL-NAFZAWI (1976), *La prairie parfumée où s'ébatent les plaisirs*, Paris, Phébus.
- NANCY J.-L. (2000), *L'Intrus*, Galilée.
- NIETZSCHE F. (1971), *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paris, Gallimard.

- OBERLÉ P. et HUGOT P. (1985), *Histoire de Djibouti. Des origines à la République*, Paris, Présence africaine.
- PAQUOT E. et al. (1983), *Terres des femmes*, Paris, Maspéro.
- PAULME D. (1976), *La mère dévorante. Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard.
- PERROT P. (1984), *Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil.
- PETERS H.F. (1967), *Ma sœur, mon épouse*, Paris, Gallimard.
- PETOT J.M. (1979), *Mélanie Klein. Premières découvertes et premier système, 1919-1932*, Paris, Dunod.
- PETOT J.M. (1982), *Mélanie Klein. Le moi et le bon objet, 1932-1960*, Paris, Dunod.
- PLANTADE N. (1988), *La guerre des femmes. Magie et amour en Algérie*, Paris, La boîte à documents.
- PONTALIS J.B. (1977), *Entre le rêve et la douleur*, Paris, Gallimard.
- PRAZ M. (1977), *La chair, la mort et le diable. Le romantisme noir*, Paris, Denoël.
- RAIMBAULT G. et ELIACHEFF C. (1989), *Les Indomptables. Figures de l'anorexie*, Paris, O. Jacob.
- RANK O. (1983), *Le mythe de la naissance du héros*, Paris, Payot.
- REED E. (1975), « Féminisme et anthropologie », N.Y., Paris, Denoël Gonthier, 1979.
- REIK T. (1974), *Le rituel, psychanalyse des rites religieux*, Paris, Denoël.
- REIK T. (1975), *De la création de la femme*, Paris, Complexe.
- REVUE, « La Réforme médicale », article du 29 septembre 1867, n° 37, p. 394.
- REY-FLAUD H. (1985), *Le charivari. Les rituels fondamentaux de la sexualité*, Paris, Payot.
- RIVIÈRE J. (1964), « La féminité en tant que mascarade », *La psychanalyse*, 7, Paris, PUF.
- RÓHEIM G. (1932), « The national character of the Somali », *International Journal of Psychoanalysis*, vol. XIII, 1 et 2.
- RÓHEIM G. (1950), *Psychanalyse et anthropologie*, Paris, Gallimard.
- ROSOLATO G. (1978), *La relation d'inconnu*, Paris, Gallimard.
- ROSOLATO G. (1987), *Le sacrifice. Repères psychanalytiques*, Paris, PUF.
- SAÏD S. (1978), *La faute tragique*, Paris, Maspéro.
- SALLES C. (1982), *Les bas-fonds de l'Antiquité*, Paris, Laffont.
- SARDE M. (1989), « Sido, Colette, portraits croisés », *Magazine littéraire*, 266.
- SCHNEIDER M. (1980), *Blessures de mémoire*, Paris, Gallimard.
- SCHNEIDER M. (2002), « Big Mother », *Psychopathologie de la vie politique*, Paris, O. Jacob.
- SCHREIBER F. R. (1974), *Sybil. L'histoire vraie et extraordinaire d'une femme habitée par seize personnalités différentes*, Paris, Albin Michel.
- SCHUR M. (1975), *La mort dans la vie de Freud*, Paris, Gallimard.

- SÉGALEN M. (1980), *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion.
- SHERR V., FERRARI P., NASCA P. (1990), « Les accidents gynécobstétricaux et l'autisme de l'enfant », *Neuropsychiatrie de l'enfant*, vol. 38, n° 7.
- SHORTER E. (1984), *Le corps des femmes*, Paris, Seuil.
- SISSA G. (1987), *Le corps virginal, la virginité féminine dans la Grèce ancienne*, Paris, Vrin.
- SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE VIENNE (1976), *Minutes: Les premiers psychanalystes, 1906-1908*, Paris, Gallimard.
- SPIILREIN S. (1981), *La destruction comme cause du devenir. Entre Jung et Freud*, Paris, Aubier.
- STOLLER R. (1978), *Recherches sur l'identité sexuelle*, Paris, Gallimard.
- SZYMUSIAK M. (1988), *Les pierres crieront; une enfance cambodgienne, 1975-1980*, Paris, La Découverte.
- TABET P. (1985), « Fertilité naturelle, reproduction forcée », in *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, EHESS.
- TAYLOR H., citée par Le Dœuff M., *op. cit.*
- TESTART J. (1986), *L'Œuf transparent*, Paris, Flammarion.
- THIAM A. (1978), *La parole aux négresses*, Paris, Denoël-Gonthier.
- THOMAS E. (1986), *Le viol du silence*, Paris, Aubier.
- TILLION G. (1966), *Le harem et les cousins*, Paris, Seuil.
- TOROK M; (1964), « La signification de l'envie du pénis chez la femme », in Chasseguet-Smirgel J. et al., *Recherches psychanalytiques nouvelles sur la sexualité féminine*, Paris, Payot.
- TORT M. (1992), « Le désir froid », *Procréation artificielle et crise des repères symboliques*, Paris, La Découverte.
- TYLOR E.B. (1997), in Gaillard G., « Dictionnaire des ethnologues et des anthropologues », Paris, A. Colin.
- VAN GENNEP A. (1909), *Les rites de passages*, Paris, Nourry.
- VAN GULIK R. (1971), *La vie sexuelle dans la Chine ancienne*, Paris, Gallimard.
- VERNANT J.P. (1974), *Mythe et société dans la Grèce ancienne*, Paris, Maspéro.
- VERNANT J.P. (1985), *La mort dans les yeux*, Paris, Hachette.
- VERRIER E. (1959), *Maisons des jeunes chez les Muria*, Paris, Gallimard.
- VIDERMAN S. (1977), *Le Céleste et le Sublunaire*, Paris, PUF.
- WAJEMAN G. (1982), *Le Maître et l'Hystérique*, Paris, Navarin/Seuil.
- WEINER A. (1976), *La richesse des femmes ou comment l'esprit vient aux hommes (Îles Trobriand)*, Paris, Seuil.
- WINNICOTT D.W. (1969), *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot.
- WINNICOTT D.W. (1969), « La haine dans le contre-transfert », 1947, in *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot.

WINNICOTT D.W. (1989), *Lettres vives*, Paris, Gallimard.

ZAMBACO D. (1978), *Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles*, Paris, Solin.

ZEMPLANI A. (1985), « L'enfant Nit Ku bon », *Nouvelle revue*

*d'ethnopsychiatrie*, « L'Enfant-ancêtre », *La Pensée sauvage*, 3.

ZERDOUMI N. (1970), *enfants d'hier, l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien*, Paris, Maspéro.



# Index

## A

- Abus sexuels  
(— et complicité maternelle), 76 *sq.*  
(— et secrets sexuels ), 79-80.
- Allaitement  
(érotisation de l'—), 57 *sq.*  
(légendes sur l'homme allaitant), 59.  
(«mauvais œil» et mauvais lait), 60 *sq.*  
(mises en garde contre les nourrices), 60.  
(parenté de lait), 65.  
(pratiques magiques autour de l'—), 61.  
(rejet de l'—), 136.  
(relations sperme et lait), 58 *sq.*
- Analité  
(éducation des sphincters), 7, 17, 100.  
(emprise de l'excrémentiel au moment de la puberté), 101.  
(érotisme anal), 17.  
(maltraitance et obsession de la propreté), 163 *sq.*  
(plaisanteries scatologiques), 101.  
(régression et —), 22.  
(relations mort et —), 102.  
(relations sexuelles et —), 17.
- ANDREAS-SALOMÉ L., 14 *sq.*, 16-17, 19-20 *sq.*, 100.
- Androgynie  
(infibulation comme suppression de l'— féminine), 181 *sq.*, 199.  
(— originelle), 107 *sq.*
- ANZIEU D., 10, 56, 84, 124, 133, 145, 151.
- ARIÈS P., 45, 56.

## B

- Bacchantes, 35 *sq.*, 157.
- BALZAC H. de, 58.
- BELLMER H., (la «poupée»), 107.
- BERGERET J., 10.
- Bible (la), 42, 61, 202.
- Bouc émissaire, 156-157, 169.

## C

- Cannibalisme maternel, 37 à 41.
- CASTORIADIS-AULAGNIER P., 13, 24, 84.
- Castration, (fantasmes de —), 187 *sq.*, 200, 201.
- Chosification de l'enfant maltraité, 156.
- Circconcision, 186.
- Contenants, (symboles sexuels de la féminité), 104 *sq.*
- Coran (le), 42-43, 49, 51, 65, 144, 180, 183-192.

## D

- DARMON P., 46, 112, 115, 118-119, 120, 135.
- Dédoublement de la personnalité  
(cas célèbres de —), 160.  
(— comme mécanisme de défense), 159, 160.
- Défloration  
(confusion sang des règles et sang de la —), 95, 96.  
(— des filles non nubiles), 50 *sq.*  
(fonction sacrée de la —), 200.  
(mutisme maternel sur la —), 70.  
(théâtralisation de la —), 76, 115 *sq.*
- DÉTIENNE M. et VERNANT J.P., 35, 39, 94, 104.
- DEUTSCH H., 12, 13 *sq.*
- DEVEREUX G., 6, 40, 114, 183-184, 195.
- Djibouti (République de —), 100, 137, 180, 185, 187-189, 194.
- DOREY R., 9.
- Double monstrueux, 157.
- Douleur physique  
(compétition des femmes pour la douleur), 134 *sq.*, 197-198.  
(Freud et la —), 198.  
(interdit de manifester la —), 198.
- Dressage des filles  
(au service des frères), 67-68.  
(garantie de l'honneur familial), 177.

(initiation à la mainmise du mari), 68.  
DURAS M., 75, 139.

## E

### Effraction

(douleur et —) 197.  
(— sadique de la mère dans le corps de la fille), 58, 63, 65 *sq.*  
(— voyeuriste au moment des menstrues), 72.  
(enveloppes corporelles et —), 152-154, 167 *sq.*  
(sentiment d'—), 98.  
(traumatismes et —), 163 *sq.*, 167 *sq.*

### Emprise

(donjuanisme et —), 19 *sq.*  
(— maternelle sur les organes génitaux des fils), 56-57.  
(— de la mère morte), 142 *sq.*  
(— des matrones), 133, 184, 187, 191.  
(— par la répétition des modèles), 89 *sq.*, 178 *sq.*  
(— par la souffrance des accouchements), 134 *sq.*  
(— réciproque entre séducteur et fille séduite), 79.  
(— sadique et meurtrière sur les filles), 158 *sq.*  
(— sexuelle de l'homme sur la femme), 50-51.  
(— sur les contenus sexuels de la fille), 198 *sq.*  
(pulsion d'—), 5 *sq.*  
«Enfant endormi», (légende de l'—), 119, 120.

### Enveloppe,

(attaque contre les —s), 154 *sq.*, 164-165 *sq.*  
(— sonore), 152.  
(—s corporelles), 81, 98.

### Envie

(— du pénis), 47.  
(— selon M. Klein), 68 *sq.*

### Équivalence symbolique entre bouche et sexe féminin, 41, 94.

ERLICH M., 122, 137, 179, 180, 183, 186, 188, 197, 279.

### Érotologie,

(— et importance du plaisir féminin), 192.

(nomination des organes sexuels dans l'— arabe), 106.

Érinyes, 36, 149.

Espace et objet transitionnels, 27 *sq.*

### Ethnie

(— Afar de Tadjoura), 100, 129, 184, 189.  
(— Baruya de Nouvelle-Guinée), 58.  
(— Diola de Casamance), 109.  
(— Dogon du Mali), 182.  
(— Joola de Basse Casamance), 53, 134.  
(— Mossi de Haute-Volta), 111, 182.  
(— Somali, Issa de Djibouti), 184.

Excision du clitoris, 179, 182 *sq.*

Excitation, (système pare- —), 89-90, 152, 198.

### Exhibitionnisme

(fonction initiatique de l'— sexuel maternel), 89.  
(relations sexuelles de la mère et —), 73 *sq.*  
(sentiment maternel et —), 56 *sq.*

### Exposition

(— des enfants mal formés), 44.  
(— des filles), 45 *sq.*

## F

### Fantasmés,

(— destructeurs de l'enfant), 22.  
(— originaires et figure maternelle archaïque), 37.  
(— et séduction), 57.  
(— de parthénogénèse), 90.  
(— de scène primitive), 69 à 72, 162, 163.

Fécondation, 115 *sq.*, 121 *sq.*

Féminité, (essence de la —), 16 *sq.*

FERENCZI F., 7, 24, 42, 80, 83, 93, 126, 161, 165-166.

## G

Gorgones, 94, 152.

GREEN A., 143, 151.

GRIAULE M., 182.

## H

### Haine

(— sadique), 157 *sq.*

(— maternelle nécessaire), 28-29.  
 Hammam, 73 *sq.*  
 HÉROARD J., 56.  
 Hybris, 36, 149.  
 Hymen  
 (l'Encyclopédie et —), 109.  
 (—, siège de maléfices), 110.  
 (objet fétiche et —), 54, 108, 116.  
 (représentations culturelles de l'—),  
 108 *sq.*  
 (symbolisations de l'— dans les ob-  
 jets), 116-117.  
 Hypermoralisation  
 (—, moralité religieuse et violences),  
 161, 171 *sq.*  
 (—, relations avec la maltraitance sur  
 la fille), 162.

## I

Identification  
 (— à l'agresseur), 80, 93, 165.  
 (— à la mère morte), 143.  
 Image du corps, 72 *sq.*  
 Image maternelle, (idéalisation de l'—),  
 87-88.  
 Imago maternelle mythique, 43 *sq.*  
 Infanticide des filles, 42, 43.  
 Infériorité de la femme,  
 (— dans le mariage), 48, 89.  
 (— en cas de stérilité), 51 *sq.*  
 Infibulation  
 (accouchement et dés—), 137, 188.  
 (accouchement et —), 137 *sq.*  
 (amnésie de l'—), 198 *sq.*  
 (ancienneté historique de l'—), 179-  
 180.  
 (contrôle social sur la sexualité fémi-  
 nine et —), 180.  
 (doubleur de l'hymen et —), 101.  
 (— comme enjeu de la rivalité entre  
 père et fils), 187 *sq.*  
 (— comme répression de la masturba-  
 tion), 194, 196.  
 (inefficacité de l'—), 122.  
 (injonctions paradoxales dans l'—),  
 178 *sq.*  
 (légendes sur l'—), 181,  
 (menstrues et —), 96 *sq.*  
 (plaisir sexuel et —) 194-195.

(positions idéologiques des hommes  
 sur l'—), 195 *sq.*  
 (ré—), 197.  
 (rejet des organes génitaux féminins),  
 182 *sq.*  
 (résistances des pères au maintien de  
 l'—), 178, 189-190.  
 (secret et —), 85.  
 Injonctions paradoxales,  
 (— des comportements maternels),  
 64 *sq.*, 122.  
 (emprise et —), 161-162.  
 (— dans l'infibulation), 178 *sq.*  
 Instinct de couvée, 16  
 Interdits  
 (— autour du sang menstruel), 94.  
 (— de penser), 88 *sq.*, 98-99.  
 (— imposés à la fille de regarder), 6.  
 (— imposés à la fille de toucher), 123-  
 124, 193-194.  
 Intérieur féminin (fantasmes autour de  
 l'—), 151 *sq.*

## J

JOURNET O., 109, 133-134.

## K

KAFKA F., 172.  
 KLEIN M., 21-22 *sq.*, 71, 101, 135, 137,  
 158, 205.  
 KRISTEVA J., 83, 139, 148.

## L

Langues, (confusion de —), 24, 83, 126,  
 161, 165-166.  
 Lien identificatoire entre mère et fille,  
 83 *sq.*  
 (— pré-œdipien), 11.  
 Loi du Talion, 154.  
 LORAUX N., 90, 92, 100, 104-105, 107,  
 133, 139-140, 199.

## M

Malnutrition des femmes, 62.

- Maltraitance et violences maternelles**  
 (—, explications sociologiques), 147 *sq.*  
 (pulsion de mort et —), 175 *sq.*  
 (séparation mère/enfant et —), 149-150 *sq.*
- Maisons de célibataires**, 51 *sq.*
- MALINOWSKI B.**, 92.
- Mana**, (caractère sacré du sang menstruel), 91 *sq.*
- «**Mania**», (folie meurtrière des mères), 35.
- «**Marquages**» corporels, 171-172 *sq.*
- Masochisme**  
 (—, contexte idéologique), 128-129.  
 (— féminin), 127.  
 (— maternel), 28.  
 (passivité féminine et —), 130 *sq.*, 145 *sq.*
- Masturbation**  
 (circoncision et —), 185.  
 (clitoridectomie et —), 193 *sq.*  
 (infibulation comme répression de la —), 194, 196.
- Mater dolorosa**, 16.
- Maternité**, (idéologies sur la —), 46 *sq.*
- Matricide**  
 (— antique), 36.  
 (— symbolique), 148.
- Mauvais**  
 (expulsion du —), 152, 156.  
 (le «— œil»), 52, 61, 63, 196.
- MEAD M.**, 63-64, 199.
- Médée**, 199.
- Menstrues**  
 (affects de honte et de répugnance et —), 98.  
 (anérité et —), 100.  
 (angoisse masculine et —), 201-202.  
 (catharsis et —), 91, 202.  
 (culpabilité de la fille au moment des —), 95.  
 (rôle du père et —), 78 *sq.*  
 (secrets maternels autour des —), 94 *sq.*  
 (tabous autour des —), 201 *sq.*
- Mère**  
 («bonne —»), 29 *sq.*  
 («— au-pénis» ou l'«alknarintja» des Arunta), 59.  
 (— comme double matrice), 84.  
 (— anale et souillée), 101 *sq.*  
 (— infanticide par amour), 130.  
 (— sadique et meurtrière), 36.  
 (— en deuil), 139 *sq.*  
 (— phallique), 1-2, 34, 187, 188 *sq.*  
 (—, séductrice du père et des hommes), 72-73.  
 (préoccupation maternelle primaire), 30 *sq.*  
 (refus maternel de la sexualité de la fille), 72 *sq.*, 170 *sq.*  
 (sentiment maternel), 46 *sq.*
- MÉTRAUX A.**, 200-201.
- MILLETT K.**, 166-167 *sq.*, 170 *sq.*
- Moi-peau**, 133, 151.
- Mythe**  
 (allaitement et —), 58-59.  
 (cannibalisme et —), 37 *sq.*  
 (coût parental et —), 71-72.  
 (insatiabilité sexuelle et —), 105-106.  
 (matriarcat et —), 36.  
 (mémoire du —), 2.  
 (— des danaïdes), 105 *sq.*  
 (— sur les déesses-mères), 34 *sq.*  
 (— du pénis féminin), 183-184.  
 (sang menstruel et —), 201.
- N**
- Narcissisme**, 37 *sq.*, 71 *sq.*, 103.
- NIETZSCHE F.**, 14, 20.
- O**
- Omphalos**, 104.
- Omnipotence symbiotique**, 29.
- Oralité**  
 (—et fantasme d'être dévoré ou avalé), 39 *sq.*  
 (stades oraux du développement), 38 *sq.*
- Ostracisme sexuel**, 51.
- P**
- Panspermie**  
 (mythe de la —), 117.  
 (modèles maternels sur la —), 118 *sq.*

Passivité  
 (— de la fille), 154.  
 (— des témoins), 155, 168.  
 Perte des limites  
 (coups jusqu'à la mort et —), 175 *sq.*  
 (menaces sexuelles et —), 123 *sq.*  
 (naissance de l'enfant et —), 150 *sq.*  
 (traumatisme sexuel et —), 167, 171.  
 Prostitution des filles, 45 *sq.*

## R

RASMUSSEN K., 43 *sq.*  
 Reproduction forcée et «droit au coït»,  
 50 *sq.*  
 Rituels  
 (— contre la stérilité), 53- 54.  
 (— d'inversion), 49.  
 (— scatologiques), 101.  
 RÖHEIM G., 41, 59, 64, 71-72, 101, 187.

## S

Sacrifice  
 (— de la libido sexuelle), 131 *sq.*  
 (— des filles), 42-43.  
 (mortalité en couches et —), 133-  
 134 *sq.*  
 (test du —), 48.  
 Sang  
 («bon» et «mauvais» —), 202-203.  
 (couleurs du —), 102-103.  
 (désinfibulation et —), 188.  
 (poison et — menstruel), 201 *sq.*  
 Scène primitive  
 (fantasmes de —), 69 à 72, 162-163.  
 (— et théâtre de la sexualité), 69 *sq.*  
 SCHREIBER F.R., 158-160 *sq.*, 164-166.  
 Secret  
 (emprise maternelle et —), 94 *sq.*  
 (—s maternels sur l'intérieur du sexe  
 de la fille), 199.  
 (fantasmes et —), 57.  
 Séduction  
 (initiation par la — endogamique),  
 81-82 *sq.*  
 (— maternelle), 9, 69-70.  
 (—s sexuelles dans l'enfance), 77-78.  
 Sévices et marquages corporels, 163 *sq.*,

165-166, 167 *sq.*, 172.  
 Sevrage  
 (aléas du —), 62-63.  
 (brutalité du —), 63.  
 (—, spécificités selon le sexe), 62.  
 SISSA G., 42, 105, 110, 112.  
 SPILREIN S., 7-8.  
 SYBIL DORSETT, 158 *sq.*, 161-162 *sq.*, 167.

## T

TABET P., 7, 43, 50-51.  
 Tabou  
 (prohibition de l'échange), 81.  
 (— de l'inceste), 79.  
 (— du sang menstruel), 92-93 *sq.*  
 Terrorisme de la souffrance  
 (accouchement et —), 134-135.  
 (emprise sur la fille par le —), 145.  
 (mort de la mère et —), 137 *sq.*

## U

Utérus  
 (représentations dans l'Antiquité de  
 l'—), 35 *sq.*  
 («sauvagerie» de l'—), 105 *sq.*  
 (tolérance envers les excès de l'—),  
 155.

## V

Vagin  
 (fantasmes autour du — empoisonné),  
 72, 202 *sq.*  
 (H. Deutsch et l'ignorance du —), 12.  
 (K. Horney et l'ignorance du —), 34.  
 (mythe du «— denté»), 200.  
 (sévices maternels contre le —), 164  
*sq.*, 171 *sq.*  
 (— et «venin» de la pucelle), 105 *sq.*  
 Viol  
 (conséquences psychiques du —),  
 81 *sq.*  
 (intériorisation du violeur comme  
 réalité psychique), 80 *sq.*  
 Violence, (coups et — à l'endroit de la  
 femme mariée), 48 *sq.*, 143 *sq.*

**Virginité**

(attrait de la fille vierge pour son père),  
74.  
(critères de —), 108.  
(fétichisation de la —), 54, 108 sq.  
(honneur et —), 102-103.  
(infibulation et préservation de la —),  
180 sq.  
(jugement ordalique et —), 110.  
(relations entre secret et —), 122 sq.

(sodomie et préservation de la —),  
201.

(vraies et fausses vierges), 110 sq.

**Virilité**, (exacerbation des modèles de  
—), 187 sq.

**W**

Winnicott D.W., 25-26 sq., 29 sq.

043609-(I)-(1,5)-OSB 100°-RET-RBN

STEDI, 1, boulevard Ney, 75018 Paris  
Dépôt légal, Imprimeur, n° 7768

Dépôt légal : janvier 2003

Dépôt légal 1<sup>re</sup> édition : 3<sup>e</sup> trimestre 1991

*Imprimé en France*



Françoise Couchard

## EMPRISE ET VIOLENCE MATERNELLES

### Étude d'anthropologie psychanalytique

2<sup>e</sup> édition

La figure des mères rendues folles par leur maternité, de mères meurtrières, fait partie intégrante de notre culture depuis que la démesure (*l'hybris*) de la mère antique se déploie dans les tragédies grecques. Et pourtant la psychanalyse, comme les idéologies « maternalistes », a tendance à gommer cet aspect archaïque de la mère, et à déplacer l'origine de l'agressivité du côté de l'enfant.

Certes, la confrontation avec l'emprise et la violence maternelles nous pousse vers des abysses angoissants dès lors que s'y profile l'ombre d'une mère maltraitante. Mais le livre de Françoise Couchard nous rappelle combien les limites entre un amour éperdu pour l'enfant et une emprise violente à son endroit sont fragiles.

L'auteur analyse les mécanismes pouvant conduire la mère au meurtre de l'enfant quand elle ne supporte plus qu'il lui échappe ou ne lui ressemble pas suffisamment. Les comportements d'emprise et de violence – et particulièrement dans la relation mère/fille – s'ancrent, dès l'enfance, sur l'imposition de modèles préformés et se poursuivent durant la puberté par l'effraction dans le corps, le sexe et les contenus de pensée.

La perspective psychanalytique, illustrée de nombreux cas cliniques, est ici enrichie d'emprunts à l'histoire des mentalités et à l'anthropologie.

À l'occasion de cette seconde édition, l'auteur explore comment les progrès des technologies médicales – plus particulièrement sur la procréation –, ainsi que l'évolution des mentalités et des lois sur le couple et sur la famille ont pu, depuis une dizaine d'années, modifier la figure et les fonctions maternelles. Elle analyse également l'impact de ces facteurs sur les fantasmes originaires et les mythes sexuels.

FRANÇOISE COUCHARD

Psychanalyste,  
est professeur de  
psychologie clinique  
et d'anthropologie  
psychanalytique  
à l'université  
de Paris X-Nanterre.

Collection **PSYCHISMES**  
fondée par Didier Anzieu.



ISBN 2 10 003609 2

<http://www.dunod.com>

